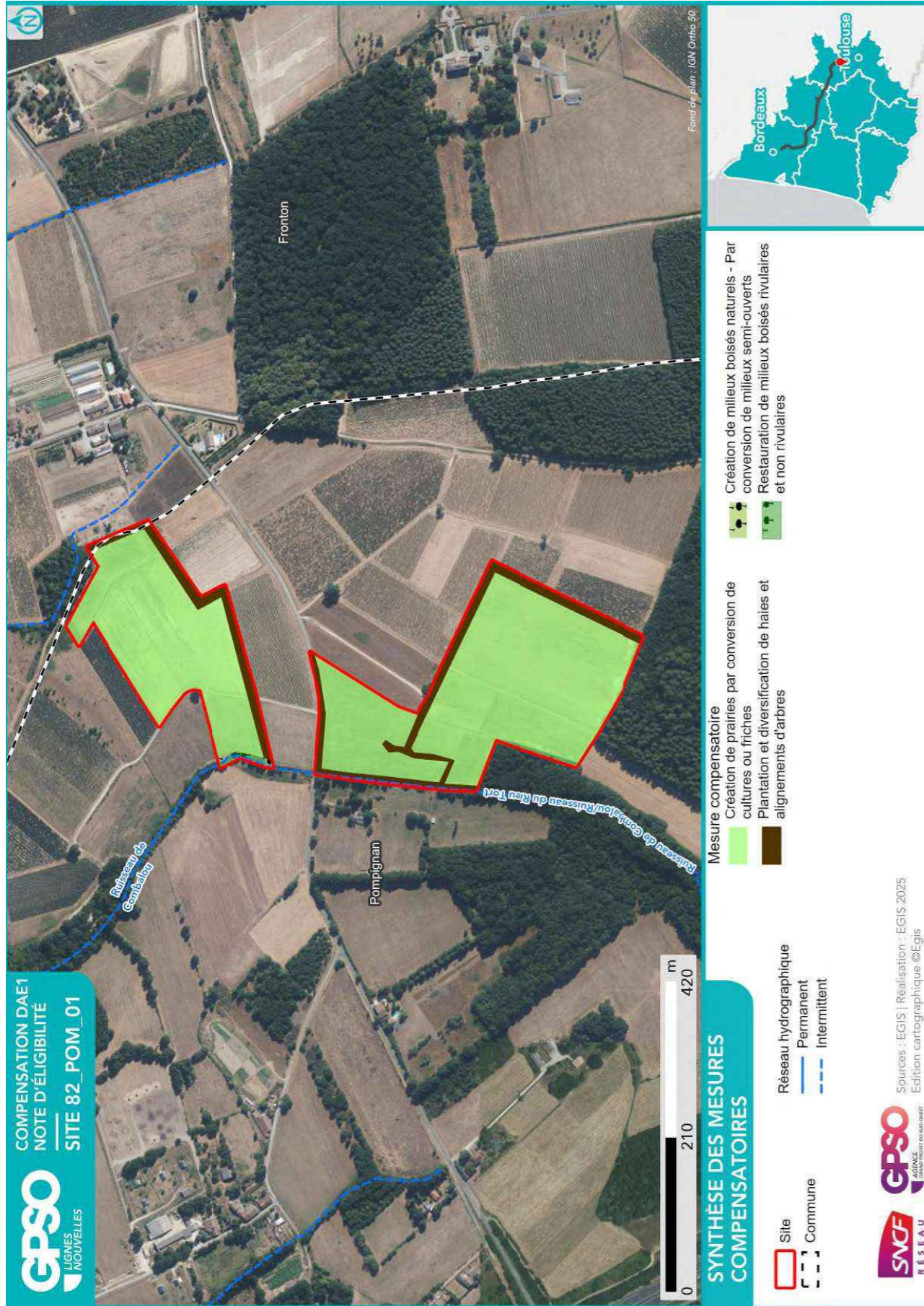


2.2.2. Mesures envisagées en faveur des espèces et des zones humides

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Mesure mise en œuvre sur le site de compensation	Superficie associée (ha)
MESURES PRINCIPALES				
G_NAT_C011	C1.1a C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Oui	10.28
G_NAT_C012	C2.1d	Réensemencement de milieux ouverts prairiaux	Non	
G_NAT_C013	C2.1e	Restauration de milieux ouverts mésophiles, thermophiles et humides (dont Landes à Molinie) à partir de milieux en fermeture	Non	
G_NAT_C021	C1.1a C2.1d C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Oui	1.28
G_NAT_C023	C2.1e	Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés	Non	
G_NAT_C031	C1.1a	Création de milieux boisés naturels	Oui	0.02
G_NAT_C032	C2.1d C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	Oui	0.10
G_NAT_C042	C2.2a C2.1e	Restauration de mares, fossés et autres dépressions existantes	Non	
G_NAT_C051	C1.1a	Création de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées	Non	
G_NAT_C052	C2.1d	Restauration de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées	Non	
G_NAT_C053	C3.2a	Restauration de prairies par aménagement de la fauche	Non	
G_NAT_C054	C3.2b	Rotation des cultures avec des espèces favorables à la biodiversité	Non	
ANNEXES				
G_NAT_C014	C3.2a	Gestion de la végétation par fauche extensive	Oui	10.28
G_NAT_C015	C3.2a	Gestion de la végétation par pâturage extensif	Non	
G_NAT_C022	C1.1a	Création et restauration d'arbres têtards	Oui	1.28
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Oui	0.12
G_NAT_C041	C1.1a	Création de mares et dépressions	Non	
G_NAT_C061	C2.1b	Traitement des espèces exotiques envahissantes : arborées	Oui	0.04
G_NAT_C062	C2.1b	Traitement des espèces exotiques envahissantes : herbacées	Non	
G_NAT_C063	C2.1i	Traitement de la Fougère aigle	Non	
S_NAT_CCis	C2.2a C1.1a	Restauration de milieux propices à l'accueil de la Cistude d'Europe	Non	
S_NAT_CGue	C1.1a	Création de sites de reproduction et nidification du Guêpier d'Europe	Non	
S_NAT_AFa01	A3.a	Mise en place d'aménagements pour la faune : rocailles, pierriers et hibernaculums	Oui	10.28

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Mesure mise en œuvre sur le site de compensation	Superficie associée (ha)
S_NAT_AFa02	A3.a	Mise en place de sites artificiels de reproduction ou de nidification pour l'avifaune et les chiroptères	Oui	1.05
S_NAT_AFa03	A3.a	Aménagement de vieux bâtiments en gîtes à chiroptères	Non	
S_NAT_AFa04	C3.2c	Mise en défens	Non	
S_NAT_AFILot	A5.b	Translocation et création de milieux propices au développement du Lotus angustissimus et Lotus hispidus	Oui	10.28
S_NAT_AFISer	A5.b	Translocation et création de milieux propices au développement du Serapias cordigera	Non	
S_NAT_AFlo	A5.b	Translocation et création de milieux propices aux espèces végétales cibles	Non	
SPECIFIQUES ZONES HUMIDES				
S_NAT_CZH01	C2.1c C2.2e	Bouchage de drains et fossés de drainage	Non	
S_NAT_CZH02	C2.1c	Restauration de milieux tourbeux	Non	



2.2.3. Coûts des mesures

	Coûts - Estimation basse (en k€)	Coûts - Estimation haute (en k€)
Estimation du coût global des mesures de restauration	194	584
Estimation du coût global des mesures d'entretien et de gestion	3108	7867
Coût à l'hectare des mesures (Restauration & Gestion)	283	724
Estimation du coût global du suivi des mesures	123	193

2.3. Synthèse de la participation du site à la compensation

Secteur concerné	Secteur 6
Bassin-versant de gestion concerné	Tarn - Agout - Tescou
Superficie du site (ha)	11.68
Distance à la zone d'emprise des investigations préalables (km)	1.82
Dispositions contractuelles retenues	Acquisition
Etat de la sécurisation foncière	Mis en stock SAFER

Si acquisition :

Coût du bien	X
Présence de bâti ?	Absence
Si présence de bâti, dissociabilité ?	

Site retenu pour la compensation	Oui
Validation SNCF (date)	01/08/2025
Si oui, type de compensation visée	Espèces protégées //
Superficie des parcelles non-valorisées par la compensation (ha)	
Commentaires	

	Niveau ¹¹			Commentaire
Indice de favorabilité foncière			X	Vendeur engagé dans la vente.
Gain écologique potentiel du site pour la compensation		X		Le site, longé par le ruisseau intermittent de Combalou est composé de prairies de fauche à intérêt écologique améliorable en en modifiant la gestion. Les habitats boisés constituent les réservoirs de biodiversité sur le site. La renaturation du site proposée cible l'amélioration des milieux ouverts et la plantation de haies. Ces dernières utilisées pour renforcer la ripisylve du cours d'eau et le reconnecter aux boisements proches sont également des habitats de reproduction pour la faune. Le site renaturé restaure des fonctionnalités écologiques de milieux ouverts et semi-ouverts au sein d'une trame dégradée par les activités agricoles.
Gain zone humide potentiel du site pour la compensation	X			Pas de zone humide effective observée.

¹¹ Légende :

Niveau de potentialité / favorabilité	Faible	Moyen	Fort
---------------------------------------	--------	-------	------

2.3.1. Synthèse de la participation du site à la compensation espèces protégées¹²

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)			18.81	0.06
Boisements naturels feuillus	0.12	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grand Capricorne	11.48	
Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)			0.31	
Eaux courantes à fonds artificiels				
Eaux courantes à fonds naturels				
Eaux stagnantes à fonds artificiels			1.59	
Eaux stagnantes à fonds naturels			0.06	
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)			9.38	
Haies et alignements d'arbres	1.28	Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Élanion blanc, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	1.97	1.25
Landes basses (< 1m)			0.75	
Coupes forestières récentes				
Milieux agricoles			42.03	
Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.			11.36	9.25

¹² Les coefficients retenus pour le calcul des gains écologiques par unité de gestion (i.e. par habitat ciblé) sont détaillés dans le paragraphe 2.4 - Annexe.

2.4. Annexe – Coefficients retenus pour le calcul des gains écologiques par Unité de Gestion

(UG)

Une unité de gestion est associée à une entité d’habitat ciblé.

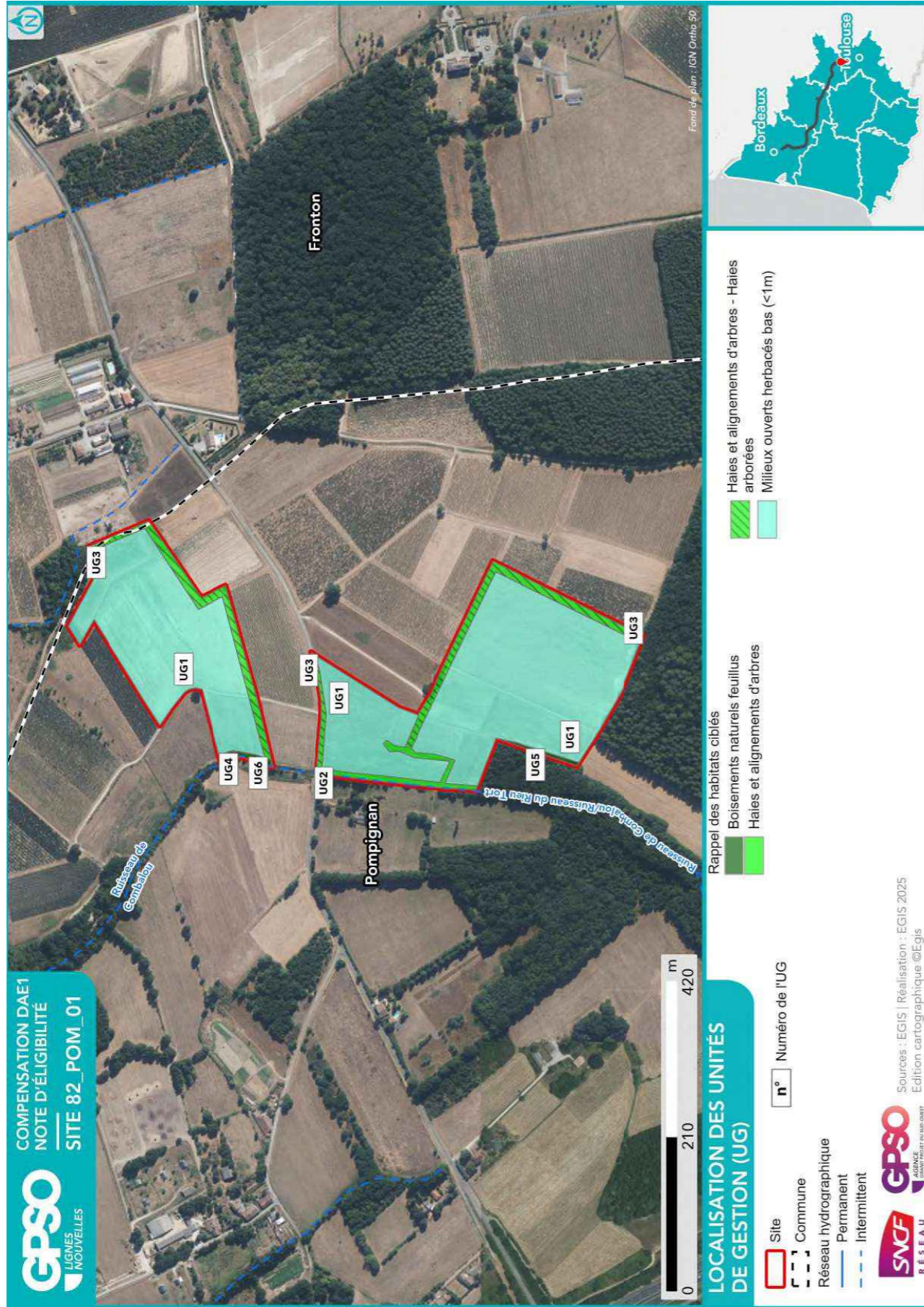
La codification des coefficients repris dans le tableau ci-après est la suivante :

- **Coef1** : Coefficient d’efficacité de la mesure
- **Coef2** : Coefficient de dynamique d’habitat
- **Coef3** : Coefficient de proximité fonctionnelle
- **Coef4** : Coefficient de temporalité de mise en œuvre
- **Coef5** : Coefficient de gain de qualité environnementale

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés			3.51	
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	10.28	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Coronelle girondine, Couleuvre vipérine, Crassula tillaea, Effraie des clochers, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	60.31	
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)				
Roselières et phragmitaies				
Végétations aquatiques				
Végétations basses des berges à pentes douces (milieux vaseux)				
Végétations dominées par des Jonc et/ou Carex				

2.3.2. Synthèse de la participation du site à la compensation zones humides

Bassin versant	Rappel dette sur le bassin versant (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le bassin versant (UC)



ID Unité de Gestion - Mesure principale

Coefficients

Gain Final (UC)

Surface (ha)

UG1 - G_NAT_C011 - Création de prairies par conversion de cultures ou friches
Coef1: 1.00 || Coef2: 0.50 || Coef3: 1.00 || Coef4: 0.90 || Coef5: 2.00
Gain final (UC) : 9.25

UG2 - G_NAT_C021 - Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
Coef1: 1.00 || Coef2: 0.60 || Coef3: 1.00 || Coef4: 0.90 || Coef5: 1.00
Gain final (UC) : 0.13

UG3 - G_NAT_C021 - Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
Coef1: 1.00 || Coef2: 0.60 || Coef3: 1.00 || Coef4: 0.90 || Coef5: 2.00
Gain final (UC) : 1.11

UG4 - G_NAT_C031c - Création de milieux boisés naturels - Par conversion de milieux semi-ouverts
Coef1: 1.00 || Coef2: 0.50 || Coef3: 1.00 || Coef4: 0.90 || Coef5: 1.00
Gain final (UC) : 0.01

UG5 - G_NAT_C032 - Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires
Coef1: 1.00 || Coef2: 0.60 || Coef3: 1.00 || Coef4: 0.90 || Coef5: 1.00
Gain final (UC) : 0.02

UG6 - G_NAT_C032 - Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires
Coef1: 1.00 || Coef2: 0.60 || Coef3: 1.00 || Coef4: 0.90 || Coef5: 1.00
Gain final (UC) : 0.03

Surface (ha) : 10.28

Surface (ha) : 0.25

Surface (ha) : 1.03

Surface (ha) : 0.02

Surface (ha) : 0.04

Surface (ha) : 0.06

Site 82_SAV_01

Départements	Tarn-et-Garonne	Communes	Savenès
Secteur	Secteur 6	Superficie du site (ha)	17.49

Note d'éligibilité

Type de compensation recherchée sur le site	Espèces protégées	Zones humides	Cours d'eau
	Oui	Non	Non



Etape	Etape 1 Intérêt du site	Etape 2 Eligibilité
Avancement	Terminé	Terminé
Structure	EGIS	EGIS
Dates des passages de terrain	21/05/2025	02/06/2025 27/06/2025
Décision SNCF Réseau au terme de l'étape	Oui	Oui
Date de validation SNCF Réseau	11/06/2025	27/08/2025
Date de transmission DREAL	04/07/2025	12/09/2025

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	2
1. Etape 1 - Intérêt du site	3
1.1. Caractéristiques administratives et foncières, usages actuels.....	3
1.2. Description générale.....	3
1.3. Données bibliographiques disponibles.....	8
1.3.1. Composantes physiques.....	8
1.3.2. Composantes écologiques et paysagères	8
1.3.3. Historique du site	10
1.3.4. Observations issues de la bibliographie	11
1.3.5. Autres données bibliographiques	11
1.4. Observations de terrain.....	12
1.4.1. Description du contexte paysager.....	12
1.4.2. Occupation du sol.....	12
1.4.3. Perturbations des milieux	15
1.4.4. Observations opportunistes lors de la visite	16
1.5. Intérêt du site pour la compensation	17
1.5.1. Rappel des principales caractéristiques du site	17
1.5.2. Potentiel zones humides sur le site.....	17
1.5.3. Fonctionnalités.....	17
1.5.4. Typologie des mesures envisageables	18
1.6. Synthèse de l'intérêt du site.....	19
2. Etape 2 - Eligibilité du site.....	20
2.1. Caractérisation approfondie du site.....	20
2.1.1. Conditions de visite	20
2.1.2. Occupation du sol / Milieux naturels	20
2.1.3. Faune.....	24
2.1.4. Flore	24
2.1.5. Fonctionnalités écologiques au sein du site et alentour	25
2.1.6. Facteurs de dégradation	26
2.1.7. Synthèse Espèces - Habitats.....	26
2.1.8. Zones humides	29
2.2. Compensation envisagée.....	31
2.2.1. Espèces et habitats ciblés.....	31
2.2.2. Mesures envisagées en faveur des espèces et des zones humides	34
2.2.3. Coûts des mesures	37
2.3. Synthèse de la participation du site à la compensation.....	37
2.3.1. Synthèse de la participation du site à la compensation espèces protégées	39
2.3.2. Synthèse de la participation du site à la compensation zones humides.....	41
2.4. Annexe – Coefficients retenus pour le calcul des gains écologiques par Unité de Gestion (UG).....	42

1. Etape 1 - Intérêt du site

1.1. Caractéristiques administratives et foncières, usages actuels

Origine du foncier	Opportunités partenaires SNCF ¹	Oui	SAFER OC
	Opportunités autres acteurs ²	Non	
Distance au projet (km)		9.68	
Superficie du site (ha)		17.49	
Nombre de parcelles cadastrales		12	
Superficie moyenne des parcelles (ha)		1.46	
Nombre d'unités foncières		Nombre d'UF faible	
Morcellement		Peu morcelé	
Type de propriétaire		Privé	
Usages actuels		Agricole	
Zonage d'urbanisme		A et N	
Zonages d'urbanisme spécifiques (EBC, ER, etc.)			
Présence de bâti		Absence	
Autres précisions (contraintes diverses, etc.)			
Dispositions contractuelles privilégiées		Acquisition	

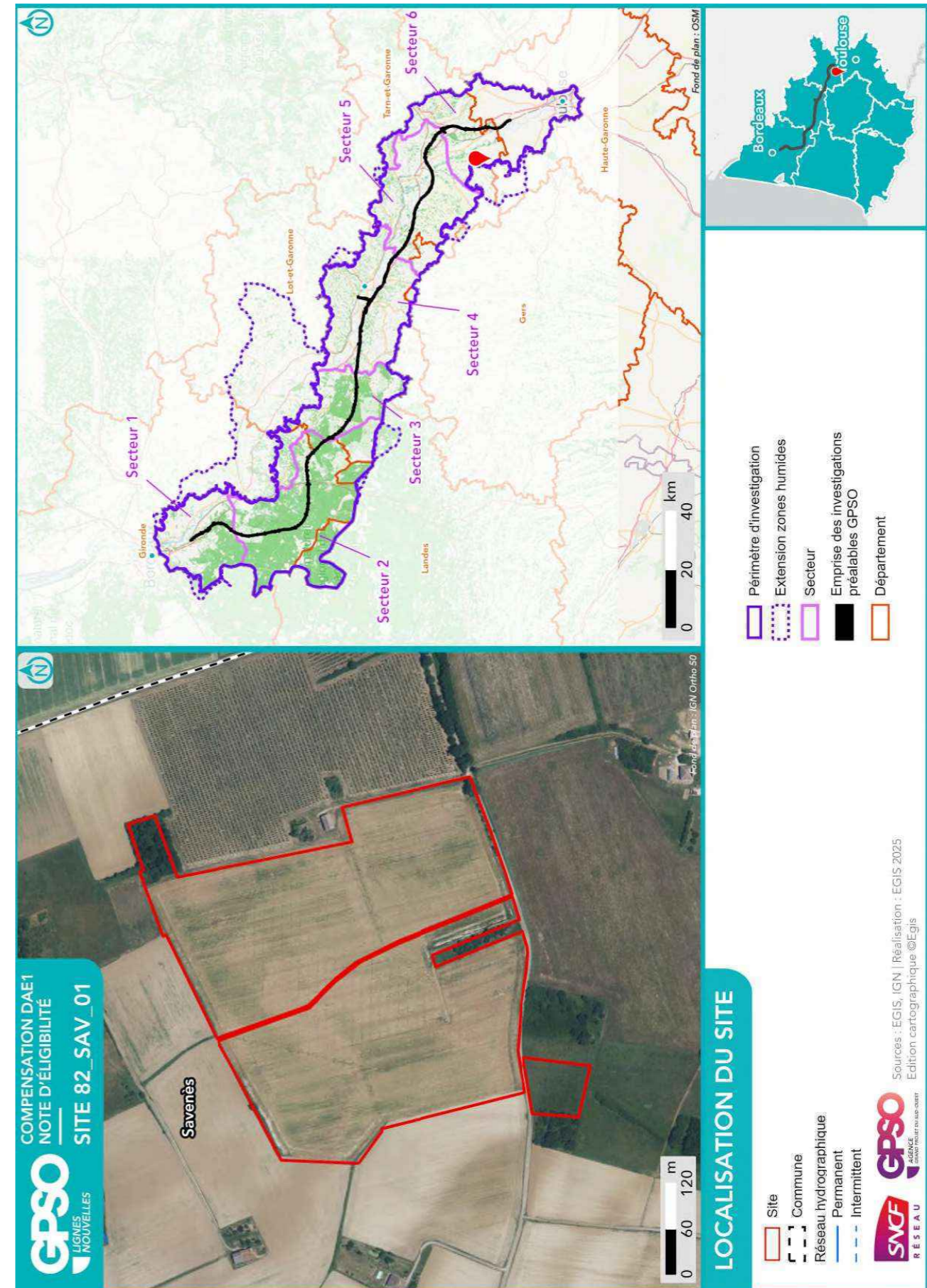
Parcelles Concernées ³	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
82178000B1290	Tarn-et-Garonne	Savenès	82178	000	B	1290
82178000B0129	Tarn-et-Garonne	Savenès	82178	000	B	129
82178000B0127	Tarn-et-Garonne	Savenès	82178	000	B	127
82178000B0126	Tarn-et-Garonne	Savenès	82178	000	B	126
82178000B0124	Tarn-et-Garonne	Savenès	82178	000	B	124
82178000B0123	Tarn-et-Garonne	Savenès	82178	000	B	123
82178000B0114	Tarn-et-Garonne	Savenès	82178	000	B	114
82178000B0112	Tarn-et-Garonne	Savenès	82178	000	B	112
82178000B1288	Tarn-et-Garonne	Savenès	82178	000	B	1288
82178000B1286	Tarn-et-Garonne	Savenès	82178	000	B	1286
82178000B0884	Tarn-et-Garonne	Savenès	82178	000	B	884
82178000B0656	Tarn-et-Garonne	Savenès	82178	000	B	656

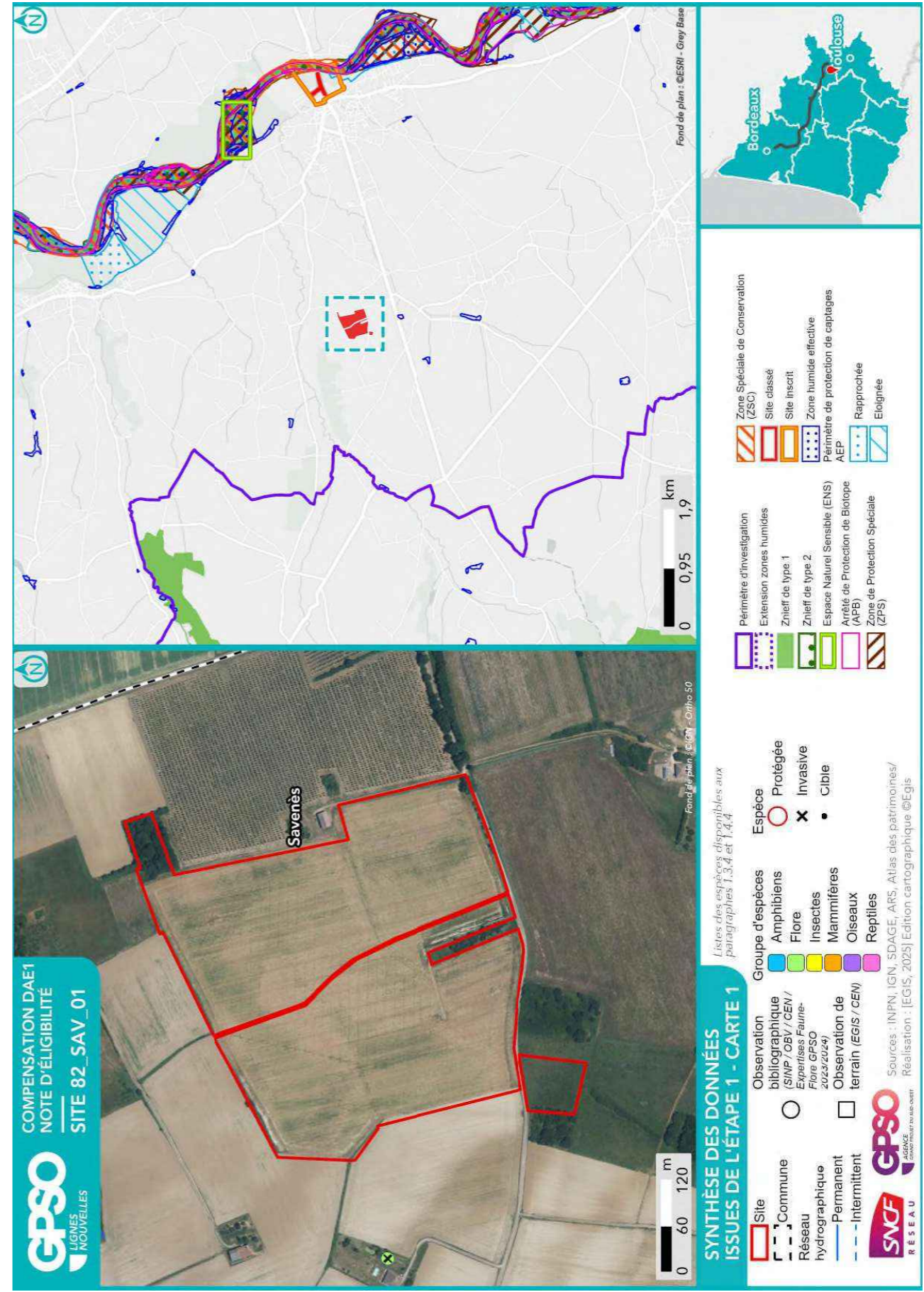
1.2. Description générale

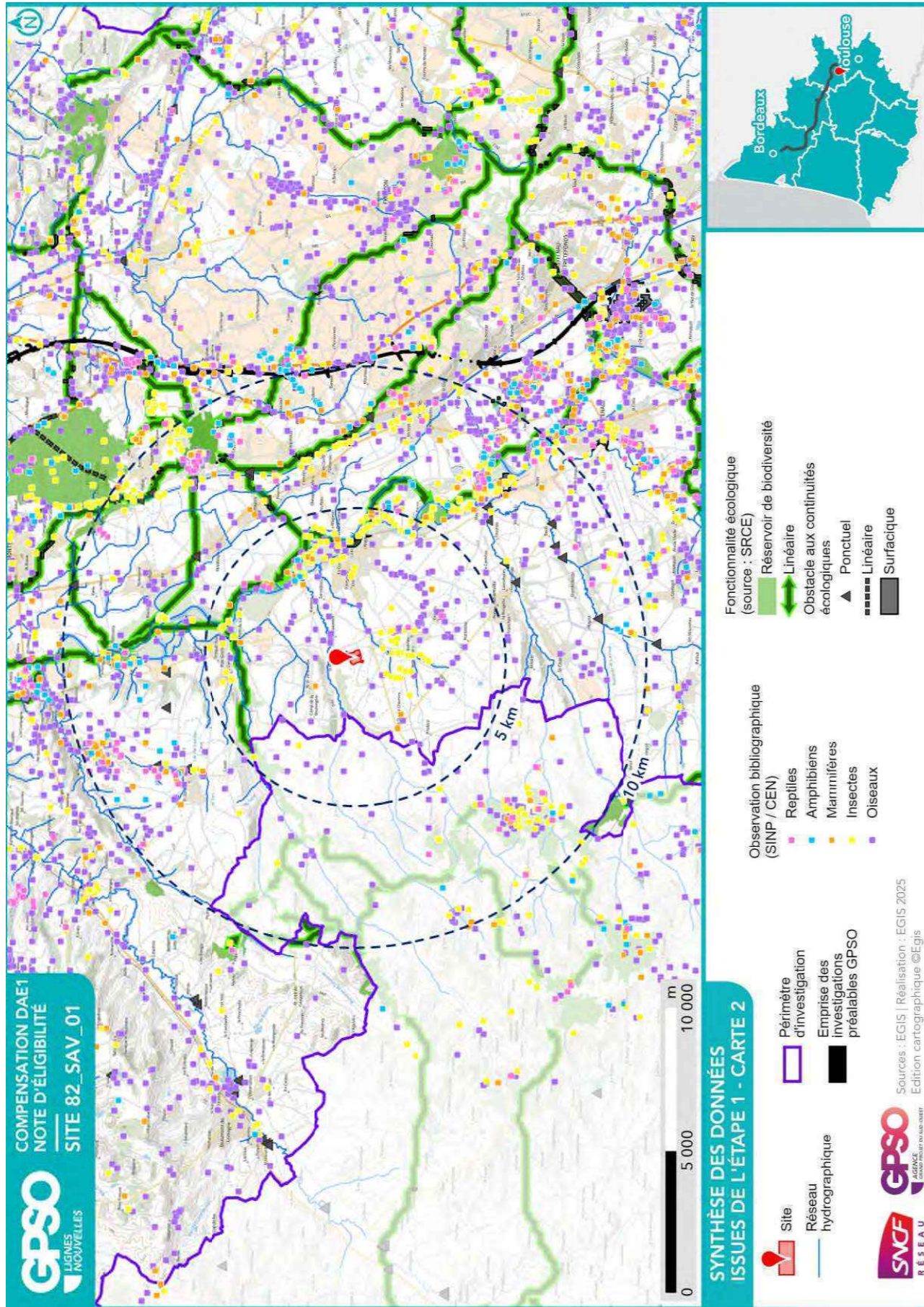
¹ Partenaires SNCF : CEN Nouvelle-Aquitaine | SAFER Nouvelle-Aquitaine | SAFER Occitanie | EGIS | SEGAT

² Autres acteurs : Collectivités Territoriales, Associations, Institutions sollicitées

³ Sur la base du Plan Cadastral Informatisé (PCI) – Millésime Octobre 2024







1.3. Données bibliographiques disponibles

1.3.1. Composantes physiques

	Au sein du site
Bassin versant	Marguestaud - Nadesse - Lambon - Tessonne
Cours d'eau	
Type de sol	Luvisols Néoluvisols
Périmètre de protection rapprochée ou éloignée de captage AEP	
SAGE	Vallée de la Garonne
Masses d'eau souterraines	Sables et argiles à graviers de l'Eocène inférieur et moyen majoritairement captif du Sud-Est du Bas Moyenne terrasse de la Garonne rive gauche entre le piémont pyrénéen et la confluence du Gers
Remontées de nappe	Pas de débordement de nappe ni d'inondation de cave, Fiabilité FAIBLE
Plan de prévention inondation	
Plan de prévention feu de forêts	
Sites et/ou sols pollués	

Sources : Géorisques, BD Topo IGN, Sandre, Pigma, ARS – Janvier 2025

1.3.2. Composantes écologiques et paysagères

	Au sein du site	Aux abords du site (moins de 1 km)	Aux abords du site (entre 1 km et 5 km)
Zones humides (RAMSAR, SAGE, etc.) y compris ZHIEP		Présence de ZH (2) :	Présence de ZH (48) :
ZNIEFF de type I			730003045 - La Garonne de Montréjeau jusqu'à Lamagistère 730010574 - Forêt royale de Grand Selve
ZNIEFF de type II			730010521 - Garonne et milieux riverains, en aval de Montréjeau
APPB			FR3800246 - Îles De Verdun-Pescay FR3800244 - Site De Verdun Saint-Pierre FR3800242 - Sections Du Cours De La Garonne, Du Tarn, De L'Aveyron Et Du Viaur Dans Leur Traversée Du Département Du Tarn-Et-Garonne
Sites du CEN			
ENS			Île De Labreille
ZpENS			
Site N2000 Dir. Habitats (ZSC)			FR7301822 - Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste
Site N2000 Dir. Oiseaux (ZPS)			FR7312014 - Vallée de la Garonne de Muret à Moissac
Parc Naturel National			
Parc Naturel Régional			
Réserve biologique			

	Au sein du site	Aux abords du site (moins de 1 km)	Aux abords du site (entre 1 km et 5 km)
Réserve de biosphère			
Réserve Naturelle Nationale			
Réserve Naturelle Régionale			
Site de compensation existant			
Site Inscrit			Maisons (rives de la Garonne) plan d'eau quartier des Allies et du Foirail
Site Classé			Platanes (63) de la Grande Allée et (74) qui bordent le C.g.c. n°6

Sources : INPN, Atlas du Patrimoine – Janvier 2025

1.3.3. Historique du site

Contexte agricole intensif historique.



Photographie aérienne du site en 1950



Photographie aérienne du site en 2025

1.3.4. Observations issues de la bibliographie

Les espèces dont la bibliographie rapporte une observation réalisée sur le site et aux abords (50 mètres) sont rapportées ci-dessous.

Groupe	Espèces ⁴
Oiseaux	
Reptiles	
Amphibiens	
Mammifères	
Insectes	
Chiroptères	
Flore	

Source : Données d'observation sur les espèces issues de : SINP / OBV / CEN –2025 / Données expertises Faune Flore GPSO 2023 – 2024.

1.3.5. Autres données bibliographiques

⁴ (P) : espèce protégée et/ou patrimoniale
[En noir] = espèce cible | **[En violet]** : espèce cible sur le secteur
 (i) : espèce invasive

1.4. Observations de terrain

Date de la visite	21/05/2025	Commentaire relatif aux conditions de la visite	Nuageux
Organisme ayant réalisé la visite	EGIS		

1.4.1. Description du contexte paysager

Le contexte agricole intensif ouvert. Quelques éléments boisés ou bocagers sont visibles à proximité du site.

1.4.2. Occupation du sol

Typologie de milieux ⁵	Précision sur le milieu	Part de la superficie totale du site (%)
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Formations monospécifiques de Robinier faux-acacia	0
	Vergers (fruits, fruits à coques)	0
	Milieux de sylviculture feuillus (peupliers, eucalyptus, chênes)	0
Boisements naturels feuillus	Milieux de sylviculture de conifères	0
	Boisements rivulaires (bords de cours d'eau ou d'étangs)	0
Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Boisements non rivulaires	2
	Boisements rivulaires (bords de cours d'eau ou d'étangs)	0
Coupes forestières récentes	Boisements non rivulaires	0
	Majorité de conifères	0
	Majorité de feuillus	0
Eaux courantes à fonds artificiels (fonds bâchés, bétonnés, etc.)	Non déterminé	0
	Avec végétation en berge ou flottante	0
Eaux courantes à fonds naturels	Sans végétation en berge ou flottante	0
	Avec végétation en berge ou flottante	0
Eaux stagnantes à fonds artificiels (fonds bâchés, bétonnés, etc.)	Sans végétation en berge ou flottante	0
	Avec végétation en berge ou flottante	0
Eaux stagnantes à fonds naturels	Sans végétation en berge ou flottante	0
	Avec végétation en berge ou flottante	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Fourrés (présence d'arbustes)	0
	Landes hautes	0
	Ronciers	0
Haies et alignements d'arbres	Haies avec présence d'arbres	0
	Haies exclusivement arbustives	0
	Alignements d'arbres	0
Landes basses (< 1m)	Indéterminées (Bruyère, Ciste, etc.)	0
	Landes à Molinie	0
	Landes à Fougère aigle	0
Milieux agricoles	Vignobles	0

⁵ Sur le terrain, les informations ont été renseignées à la parcelle (habitat majoritaire sur la parcelle relevé)

Typologie de milieux ⁵	Précision sur le milieu	Part de la superficie totale du site (%)
	Monocultures	94
	Potagers et maraîchage	0
Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	Bâtiments	0
	Zones piétinées, sentiers, chemins	0
	Routes et voies ferrées	0
	Milieux rudéraux : décharges, chantiers, sites d'extraction	0
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Pelouses	0
	Prairies, friches et pâturages	3
	Végétations rudérales	1
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	Lisières et ourlets forestiers	0
	Végétations de berges, rivulaires, mégaphorbiaies	0
Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.		0
Roselières et phragmitaies		0
Végétations dominées par des Jonc et/ou Carex		0
Végétations aquatiques (au sein d'une masse d'eau, hydrophytes)		0
Végétations basses des berges à pentes douces (vases exondés)		0
Végétations herbacées des milieux sableux humides		0
Végétations herbacées des milieux tourbeux		0
Bancs de graviers des cours d'eau		0
Berges en falaise		0

Le site est exclusivement en cultures intensives. Un petit bosquet est toutefois présent dans l'angle nord-est



1.4.3. Perturbations des milieux

Type de perturbation	Présence/Absence	Commentaire
EEE végétale	Absence	
EEE animale	Absence	
Drainage	Présence	Structure métallique bleue.
Digue	Absence	
Fossés	Présence	Le long de la route au sud, type fossé routier.
Bassin et plans d'eau artificiel (fond imperméabilisé)	Absence	
Sol labouré	Présence	
Sol tassé	Absence	
Irrigation	Présence	
Dépôt de déchets	Absence	
Remblai	Absence	
Erosion	Absence	
Ligne Electrique	Présence	Petite ligne traversant seulement un quart de la zone.
Route	Présence	En limites sud et est du site.
Autoroute	Absence	
Voie ferrée	Absence	
Piste DFCI	Absence	
Zone coupe-feu	Absence	
Pratiques motorisées	Présence	Engins agricoles.
Surfréquentation	Absence	
Autre	Absence	

1.4.4. Observations opportunistes lors de la visite

Groupe	Espèce ⁶	Commentaire
Oiseaux		
Reptiles		
Amphibiens		
Mammifères		
Insectes		
Chiroptères		
Flore		

Habitats ponctuels potentiellement favorables pour la faune	Observé	Commentaire
Arbre isolé	Non	
Bâti	Oui	Bati abandonné en brique, favorable à la faune nocturne.
Muret	Non	
Mares / plan d'eau	Non	
Mares temporaires / ornières	Non	
Autres	Oui	Nombreuses prairies fleuries sur les parcelles à proximité.

⁶ (P) : espèce protégée et/ou patrimoniale
[En noir] = espèce cible | [En violet] : espèce cible sur le secteur
(i) : espèce invasive

1.5. Intérêt du site pour la compensation

1.5.1. Rappel des principales caractéristiques du site

Le site est à vocation agricole selon un mode d'exploitation intensif. Quelques éléments boisés ou bocagers se trouvent à proximité du site. Un petit bosquet est présent dans l'angle nord-est.

1.5.2. Potentiel zones humides sur le site

		Commentaires
Si des zones humides potentielles sont recensées dans la bibliographie (cf. §1.3.2), sont-elles visibles lors de la visite de site ?		
Des caractéristiques du site peuvent-elles présenter une favorabilité pour les zones humides ?	Non	
Y a-t-il un intérêt à réaliser des sondages pédologiques ?	Oui	

1.5.3. Fonctionnalités

		Commentaires
Le site fait-il partie intégrante d'une continuité existante ?	Oui	Nombreux bois et prairies en fleurs à proximité.
Le site peut-il permettre de recréer un corridor entre deux milieux à proximité ?	Oui	
Le site est-il isolé ?	Non	

1.5.4. Typologie des mesures envisageables

Action envisageable (en référence au guide THEMA)	Oui / Non	Commentaire
Création ou renaturation d'habitats et d'habitats favorables aux espèces cibles et à leur guide	Oui	Conversion des cultures en milieu ouvert prairial et bocager.
Enlèvement de dispositifs d'aménagements antérieurs (déconstruction) hors ouvrages en eau	Non	
Enlèvement / traitement d'espèces exotiques envahissantes (EEE)	Oui	
Etrépage / Décapage / Décaissement du sol ou suppression de remblais	Non	
Réensemencement de milieux dégradés, replantation, restauration de haies existantes mais dégradées	Oui	Conversion des cultures en milieu ouvert prairial.
Réouverture du milieu par débroussaillage d'espèces ligneuses, abattage d'arbres, etc.	Non	
Restauration de corridor écologique	Oui	Corridor prairial et bocager en lien avec les milieux alentour.
Aménagement ponctuel (abris ou gîtes artificiels pour la faune) complémentaire à une autre mesure C2	Non	
Abandon ou forte réduction de toute gestion : flot de senescence, autre (à préciser)	Oui	Conservier les bâtis abandonnés.
Changement des pratiques culturales par conversion de terres cultivées ou exploitées de manière intensive	Oui	Conversion des cultures en milieu ouvert prairial et bocager.
Modification des modalités de fauche et/ou de pâturage ou modification de la gestion des niveaux d'eau	Non	
Mise en place de pratiques de gestion alternatives plus respectueuses des milieux	Oui	
Modification des modalités de gestion de la fréquentation humaine	Non	
Effacement de plan d'eau	Non	
Intervention sur les drains, rigoles, fossés	Non	
Désartificialisation du sol	Non	
Autre : à préciser	Non	

1.6. Synthèse de l'intérêt du site

Superficie du site (ha)	17.49
Distance à la zone d'emprise des investigations préalables (km)	9.68
Structuration de la propriété :	
Superficie moyenne par propriétaire (ha)	17.49
Superficie cumulée des 3 propriétaires les plus importants (ha)	17.49
Dispositions contractuelles privilégiées	Acquisition

	Niveau ⁷			Commentaire
Indice de favorabilité foncière			X	Propriétaire engagé dans la vente
Potentiel écologique du site pour la compensation			X	Le site, majoritairement artificialisé par les activités agricoles, présente peu d'intérêt écologique, fortement améliorable par la création d'une mosaïque d'habitats (haies, bosquets, prairie de fauche). La superficie du site et le potentiel de compensation semblent favorables à la colonisation par les espèces malgré le contexte agricole.
Potentiel zone humide du site pour la compensation		X		Pas d'indices de présence de zones humides spécifique. Le site n'est pas situé dans un bassin-versant qui soit impacté par le projet, et n'est donc pas éligible pour la compensation zone humide.
Avis de l'opérateur terrain - Poursuite en Etape 2				Oui

Site retenu pour l'étape 2	Oui
Date de validation SNCF pour l'étape 2	11/06/2025
Commentaires	
Superficie totale du site retenu pour l'étape 2 (ha)	17.49

Niveau de priorité du site	NR
Commentaires	

⁷ *Légende :*

Niveau de potentialité	Faible	Moyen	Fort
------------------------	--------	-------	------

2. Etape 2 - Eligibilité du site

2.1. Caractérisation approfondie du site

2.1.1. Conditions de visite

Visite	Date	Organisme	Spécialité	Commentaire relatif à la visite
1	02/06/2025	EGIS	Faune	
2	27/06/2025	EGIS	Flore / Habitat	

2.1.2. Occupation du sol / Milieux naturels

Typologie de milieux ⁸	Précision sur le milieu	Habitat naturel EUNIS Caractéristique de zone humides - Etat de conservation - Superficie (ha) Commentaire
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Formations monospécifiques de Robinier faux-acacia	
	Vergers (fruits, fruits à coques) Milieux de sylviculture feuillus (peupliers, eucalyptus, chênes) Milieux de sylviculture de conifères	
Boisements naturels feuillus	Boisements rivulaires (bords de cours d'eau ou d'étangs)	G1.7 - Forêts caducifoliées thermophiles Caractère humide global : Non humide Etat de conservation : Moyen Superficie (ha) : 0.33 Commentaire : La strate arbustive est particulièrement dense, en voie de fermeture, étouffant les arbres
Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Boisements rivulaires (bords de cours d'eau ou d'étangs)	
	Boisements non rivulaires	
Coupes forestières récentes	Majorité de conifères	
	Majorité de feuillus Non déterminé	
Eaux courantes à fonds artificiels (fonds bâchés, bétonnés, etc.)	Avec végétation en berge ou flottante	
	Sans végétation en berge ou flottante	
Eaux courantes à fonds naturels	Avec végétation en berge ou flottante	
	Sans végétation en berge ou flottante	

⁸ Sur le terrain, les informations ont été renseignées à la parcelle (habitat majoritaire sur la parcelle relevé)

Site 82_SAV_01

Note d'éligibilité

21

Typologie de milieux ⁸	Précision sur le milieu	Habitat naturel EUNIS Caractéristique de zone humides - Etat de conservation - Superficie (ha) Commentaire
Eaux stagnantes à fonds artificiels (fonds bâchés, bétonnés, etc.)	Avec végétation en berge ou flottante	
	Sans végétation en berge ou flottante	
Eaux stagnantes à fonds naturels	Avec végétation en berge ou flottante	
	Sans végétation en berge ou flottante	
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Fourrés (présence d'arbustes) Landes hautes	
	Ronciers	
Haies et alignements d'arbres	Haies avec présence d'arbres	FA.3 - Haies d'espèces indigènes riches en espèces Caractère humide global : Non humide Etat de conservation : Bon-optimal Superficie (ha) : 0.08 Commentaire : Haie principalement arbustive, composée d'individus arborés (Quercus) relativement dense
	Haies exclusivement arbustives	
Landes basses (< 1m)	Alignements d'arbres	
	Indéterminées (Bruyère, Ciste, etc.) Landes à Molinie Landes à Fougère aigle Vignobles	
Milieux agricoles	Monocultures	I.1.1 - Monocultures intensives Caractère humide global : Non humide Etat de conservation : Altéré Superficie (ha) : 16.54 Commentaire : Monoculture
Milieux anthropiques non	Potagers et maraîchage	
	Bâtiments Zones piétonnées, sentiers, chemins Routes et voies ferrées	

Site 82_SAV_01

Note d'éligibilité

22

Typologie de milieux ⁸	Précision sur le milieu	Habitat naturel EUNIS Caractéristique de zone humides - Etat de conservation - Superficie (ha) Commentaire
végétalisés ou très clairsemés	Milieux rudéraux : décharges, chantiers, sites d'extraction Pelouses	
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Prairies, friches et pâturages	I1.5 - Fiches, jachères ou terres arables récemment abandonnées Caractère humide global : Non humide Etat de conservation : Moyen Superficie (ha) : 0.54 Commentaire : Friche au faciès enfriché, présentant quelques espèces ligneuses tendant à refermer le milieu
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	Végétations rudérales Lisières et ourlets forestiers Végétations de berges, rivulaires, mégaphorbiales	
Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc. Roselières et phragmitaies	Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	
Végétations dominées par des Jonc et/ou Carex	Végétations dominées par des Jonc et/ou Carex	
Végétations aquatiques (au sein d'une masse d'eau, hydrophytes)	Végétations aquatiques (au sein d'une masse d'eau, hydrophytes)	
Végétations basses des berges à pentes douces (vases exondés)	Végétations basses des berges à pentes douces (vases exondés)	
Végétations herbacées des milieux sableux humides	Végétations herbacées des milieux sableux humides	
Végétations herbacées des milieux tourbeux	Végétations herbacées des milieux tourbeux	
Bancs de graviers des cours d'eau	Bancs de graviers des cours d'eau	
Berges en falaise	Berges en falaise	

Site 82_SAV_01
Note d'éligibilité

23

2.1.3. Faune

Groupe	Espèce ⁹ - Cortège	Commentaire
Oiseaux		
Reptiles		
Amphibiens		
Mammifères		
Insectes		
Chiroptères		

2.1.4. Flore

Espèce ⁹	Commentaire
Agrostide capillaire Aigremoine eupatoire Aubépine à un style Centaurée jacée Chêne pubescent Chicorée sauvage Dactyle aggloméré Flouve odorante (P) Fromental élevé Houlque laineuse Jonc aggloméré Liseron des champs Lotier corniculé Millepertuis perforé Patience petite-oseille Prunier épineux Salicaire commune Sétaire naine	

⁹ (P) : espèce protégée et/ou patrimoniale

[En noir] = espèce cible | [En violet] : espèce cible sur le secteur

(i) : espèce invasive

Site 82_SAV_01
Note d'éligibilité

2.1.5. Fonctionnalités écologiques au sein du site et alentour

Éléments participant aux fonctionnalités	Dans le site	Au-delà du site	Commentaire
Mare	Absence	Absence	
Cours d'eau	Absence	Absence	
Fossé	Présence	Présence	Présence de fossés aux abords directs du site, en bordure de voirie
Haie	Présence	Présence	Présence de haies notamment en bordure de voirie au sud-est du site. Une haie coupe également le bord sud du site en remontant vers le nord.
Alignement d'arbres	Absence	Absence	
Ripisylve	Absence	Absence	
Milieu ouvert sur trame de milieu boisé	Absence	Absence	
Autre	Absence	Présence	Présence de bosquets ou de boisements relictuels aux abords directs du site, présence également de granges avec de nombreuses loges pouvant servir de gîtes pour les rapaces nocturnes ou les chiroptères. Une des deux granges est en ruine. des grandes prairies en friches sont présentes au abords du site, notamment au sud.

Éléments de rupture de continuité	Dans le site	Au-delà du site	Commentaire
Clôture // Grillage	Absence	Absence	
Route	Présence	Présence	Une route long le bord sud du site et le coupe sur une petite partie.
Ligne ferroviaire	Absence	Absence	
Ligne électrique	Absence	Absence	
Ouvrage hydraulique non-adapté à la continuité	Absence	Absence	
Pollution lumineuse	Absence	Absence	
Autre	Absence	Absence	

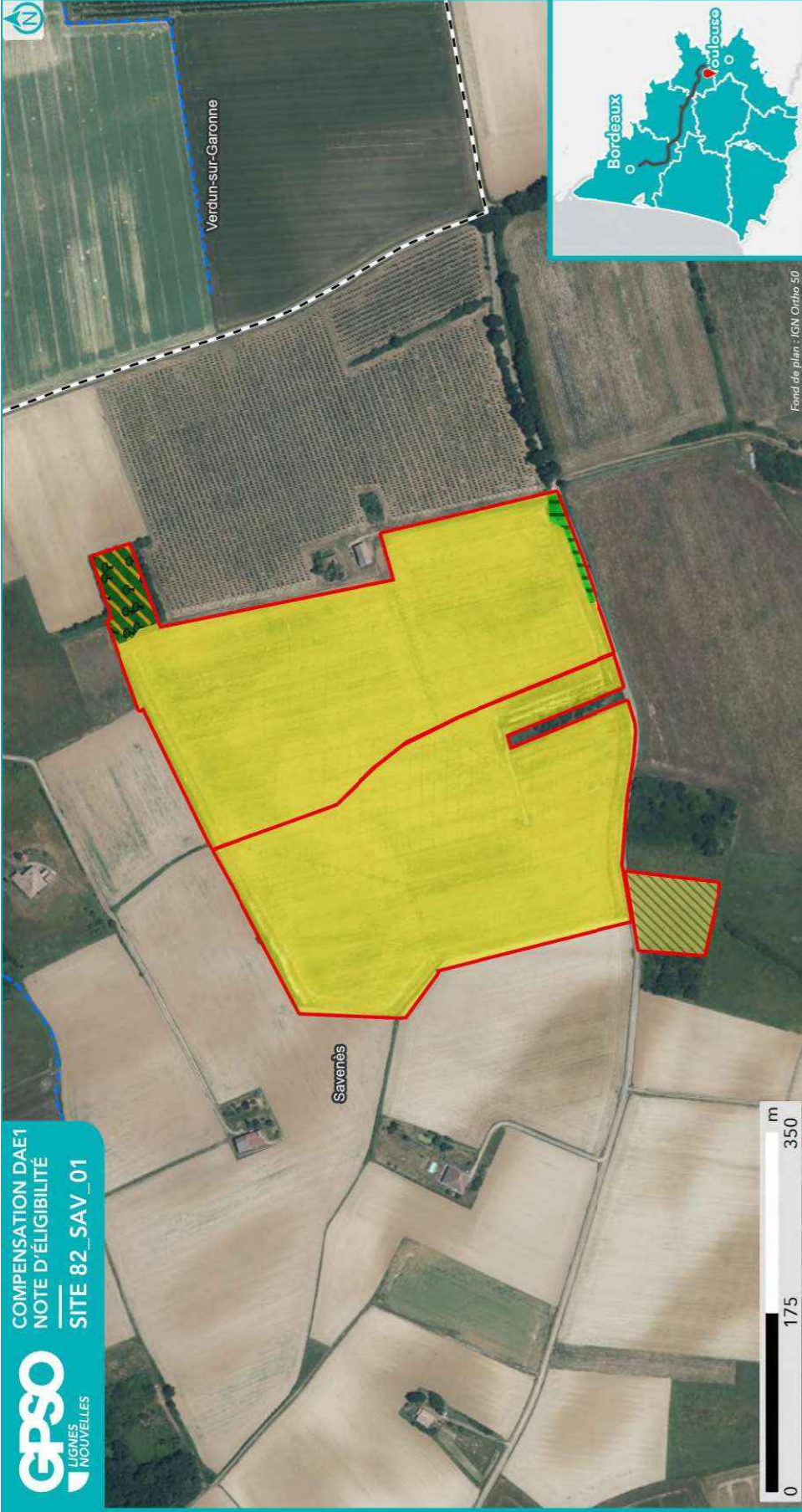
2.1.6. Facteurs de dégradation

Type de perturbation	Dans le site	Commentaire
EEE végétale	Présence	Adventices des cultures
EEE animale	Absence	
Drainage	Présence	Structure métallique bleue.
Digue	Absence	
Fossés	Présence	Long de la route au Sud, type fossé routier.
Bassin et plans d'eau artificiel (fond imperméabilisé)	Absence	
Sol labouré	Présence	Parcelles cultivées
Sol tassé	Absence	
Irrigation	Présence	
Dépôt de déchets	Absence	
Remblai	Absence	
Erosion	Absence	
Autoroute	Absence	
Piste DFCI	Absence	
Zone coupe-feu	Absence	
Pratiques motorisées	Absence	Engins agricoles.
Surfréquentation	Absence	
Autre	Absence	

2.1.7. Synthèse Espèces - Habitats

Favorabilité des habitats naturels présents sur le site pour les différentes espèces observées

Le site est principalement composé de parcelles agricoles, en monoculture. Une chênaie pubescente relictuelle et dégradée est présente au nord-est, une friche au faciès prairial est localisée au sud-ouest. Deux bosquets (hors site) encadrent cette friche. Deux granges en pierre et abandonnées sont présentes en bordure est du site. Elles offrent potentiellement des gîtes pour les reptiles, les rapaces nocturnes et les chiroptères (dans les charpentes et cavités murales).
Les bosquets sont favorables pour l'avifaune, mais ils gagneraient à être mieux connectés et de taille plus importante.



**HABITATS NATURELS INITIAUX
RELEVÉS EN ÉTAPE 2
(CODIFICATION EUNIS)**

- Site
- Commune
- Réseau hydrographique
- Permanent
- Intermittent



Sources : EGIS | Réalisation : EGIS 2025 / Edition cartographique ©Egis

Habitat naturel
FA.3 - Haies d'espèces indigènes riches en espèces

11.5 - Fiches, jachères ou terres arables récemment abandonnées

11.1 - Monocultures intensives

11.5 - Fiches, jachères ou terres arables récemment abandonnées

Fond de plan : IGN Ortho 50



**ESPÈCES OBSERVÉES
EN ÉTAPE 2**

- Site
- Commune
- Réseau hydrographique
- Permanent
- Intermittent



Sources : EGIS | Réalisation : EGIS 2025
Edition cartographique ©Egis

Observation de terrain (EGIS/CEN)

- | | | | | | |
|------------|-------|----------|------------|---------|----------|
| Amphibiens | Flora | Insectes | Mammifères | Oiseaux | Reptiles |
| | | | | | |
- | | |
|----------|--------------|
| Protégée | Patrimoniale |
| | |
| Cible | Invasive |
| | |
| Autre | |
| | |

NB : Les espèces d'oiseaux cibles ou protégés traitées par corège ne sont pas étiquetées sur cette carte. Se reporter au tableau ci-après pour la liste espèce complète.

Fond de plan : IGN Ortho 50

2.1.8. Zones humides

Délimitation des zones humides

- Critère végétation

Habitat naturel EUNIS ¹⁰ Superficie (ha) Etat de conservation Commentaire

- Critère pédologique

N° sondage pédologique	Classe GEPPA	Commentaires	Zone humide

- Synthèse

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique					
				Alluvial	Riverain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau	

¹⁰ Seuls les habitats naturels caractéristiques des zones humides sont repris ici



2.2. Compensation envisagée

2.2.1. Espèces et habitats ciblés

Habitat en présence / Etat de conservation Habitat ciblé Superficie (ha) Cortèges /Espèces ciblés Commentaire
<p>Actuel : FA.3 - Haies d'espèces indigènes riches en espèces / Bon-optimal Ciblé : Haies et alignements d'arbres 0.08 ha Cortèges / Espèces ciblés : Alouette lulu, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bruant zizi, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Couleuvre verte et jaune, Élanion blanc, Fauvette à tête noire, Fauvette grisette, Grand Capricorne, Grenouille agile, Hypolaïs polyglotte, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic vert, Pie-grièche écorcheur, Pipit des arbres, Rainette méridionale, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Rossignol philomèle, Tarier pâtre, Triton marbré</p> <p>Actuel : G1.7 - Forêts caducifoliées thermophiles / Moyen Ciblé : Boisements naturels feuillus 0.33 ha Cortèges / Espèces ciblés : Aigle botté, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bondrée apivore, Buse variable, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Circaète Jean-le-Blanc, Coucou gris, Couleuvre verte et jaune, Élanion blanc, Épervier d'Europe, Faucon hobereau, Fauvette à tête noire, Gobemouche noir, Grand Capricorne, Grenouille agile, Lézard à deux raies, Loriot d'Europe, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Milan noir, Milan royal, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Pic épeiche, Pic noir, Pic vert, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Triton marbré, Troglodyte mignon</p> <p>Actuel : I1.1 - Monocultures intensives / Altéré Ciblé : Haies et alignements d'arbres 1.54 ha Cortèges / Espèces ciblés : Accenteur mouchet, Alouette lulu, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bruant zizi, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Couleuvre verte et jaune, Élanion blanc, Fauvette à tête noire, Fauvette grisette, Grand Capricorne, Grenouille agile, Hypolaïs polyglotte, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic vert, Pie-grièche écorcheur, Pipit des arbres, Rainette méridionale, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Rossignol philomèle, Tarier pâtre, Triton marbré</p> <p>Actuel : I1.1 - Monocultures intensives / Altéré Ciblé : Milieux ouverts herbacés bas (<1m) 14.96 ha Cortèges / Espèces ciblés : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bergeronnette printanière, Bruant proyer, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Coronelle girondine, Couleuvre verte et jaune, Crapaud calamite, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pélopyte ponctué, Pélophylax, Pipit farlouse, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Tarier pâtre</p> <p>Actuel : I1.1 - Monocultures intensives / Altéré Ciblé : Milieux ouverts herbacés bas (<1m) 0.03 ha Cortèges / Espèces ciblés : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bergeronnette printanière, Bruant proyer, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Couleuvre verte et jaune, Crapaud calamite, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Mammifères - Cortège</p>

Habitat en présence / Etat de conservation

Habitat ciblé || Superficie (ha)

Cortèges /Espèces ciblés

Commentaire

des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélopyte ponctué, Pélophylax, Pipit farlouse, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre

Actuel : I1.5 - Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées / Moyen

Ciblé : Milieux ouverts herbacés bas (<1m) || 0.54 ha

Cortèges / Espèces ciblés : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bergeronnette printanière, Bruant proyer, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Couleuvre verte et jaune, Crapaud calamite, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pélopyte ponctué, Pélophylax, Pipit farlouse, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Tarier pâtre



2.2.2. Mesures envisagées en faveur des espèces et des zones humides

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Mesure mise en œuvre sur le site de compensation	Superficie associée (ha)
MESURES PRINCIPALES				
G_NAT_C011	C1.1a C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Oui	14.96
G_NAT_C012	C2.1d	Réensemencement de milieux ouverts prairiaux	Oui	0.54
G_NAT_C013	C2.1e	Restauration de milieux ouverts mésophiles, thermophiles et humides (dont Landes à Molinie) à partir de milieux en fermeture	Non	
G_NAT_C021	C1.1a C2.1d C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Oui	1.62
G_NAT_C023	C2.1e	Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés	Non	
G_NAT_C031	C1.1a	Création de milieux boisés naturels	Non	
G_NAT_C032	C2.1d C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	Oui	0.33
G_NAT_C042	C2.2a C2.1e	Restauration de mares, fossés et autres dépressions existantes	Non	
G_NAT_C051	C1.1a	Création de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées	Oui	0.03
G_NAT_C052	C2.1d	Restauration de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées	Non	
G_NAT_C053	C3.2a	Restauration de prairies par aménagement de la fauche	Non	
G_NAT_C054	C3.2b	Rotation des cultures avec des espèces favorables à la biodiversité	Non	
ANNEXES				
G_NAT_C014	C3.2a	Gestion de la végétation par fauche extensive	Oui	15.53
G_NAT_C015	C3.2a	Gestion de la végétation par pâturage extensif	Non	
G_NAT_C022	C1.1a	Création et restauration d'arbres têtards	Oui	1.62
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Oui	0.33
G_NAT_C041	C1.1a	Création de mares et dépressions	Non	
G_NAT_C061	C2.1b	Traitement des espèces exotiques envahissantes : arborées	Non	
G_NAT_C062	C2.1b	Traitement des espèces exotiques envahissantes : herbacées	Non	
G_NAT_C063	C2.1i	Traitement de la Fougère aigle	Non	
S_NAT_CCis	C2.2a C1.1a	Restauration de milieux propices à l'accueil de la Cistude d'Europe	Non	
S_NAT_CGue	C1.1a	Création de sites de reproduction et nidification du Guêpier d'Europe	Non	
S_NAT_AFa01	A3.a	Mise en place d'aménagements pour la faune : rocailles, pierriers et hibernaculums	Oui	17.07

Site 82_SAV_01
Note d'éligibilité

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Mesure mise en œuvre sur le site de compensation	Superficie associée (ha)
S_NAT_AFa02	A3.a	Mise en place de sites artificiels de reproduction ou de nidification pour l'avifaune et les chiroptères	Oui	1.95
S_NAT_AFa03	A3.a	Aménagement de vieux bâtiments en gîtes à chiroptères	Non	
S_NAT_AFa04	C3.2c	Mise en défens	Non	
S_NAT_AFILot	A5.b	Translocation et création de milieux propices au développement du Lotus angustissimus et Lotus hispidus	Non	
S_NAT_AFISer	A5.b	Translocation et création de milieux propices au développement du Serapias cordigera	Non	
S_NAT_AFlo	A5.b	Translocation et création de milieux propices aux espèces végétales cibles	Non	
SPECIFIQUES ZONES HUMIDES				
S_NAT_CZH01	C2.1c C2.2e	Bouchage de drains et fossés de drainage	Non	
S_NAT_CZH02	C2.1c	Restauration de milieux tourbeux	Non	



2.2.3. Coûts des mesures

	Coûts - Estimation basse (en k€)	Coûts - Estimation haute (en k€)
Estimation du coût global des mesures de restauration	246	835
Estimation du coût global des mesures d'entretien et de gestion	3204	8964
Coût à l'hectare des mesures (Restauration & Gestion)	197	560
Estimation du coût global du suivi des mesures	184	289

2.3. Synthèse de la participation du site à la compensation

Secteur concerné	Secteur 6	
Bassin-versant de gestion concerné	Marguestaud - Nadesse - Lambon - Tessonne	
Superficie du site (ha)	17.49	
Distance à la zone d'emprise des investigations préalables (km)	9.68	
Dispositions contractuelles retenues	Acquisition	
Etat de la sécurisation foncière	Mis en stock SAFER	

Si acquisition :

Coût du bien		X
Présence de bâti ?	Absence	
Si présence de bâti, dissociabilité ?		

Site retenu pour la compensation	Oui
Validation SNCF (date)	27/08/2025
Si oui, type de compensation visée	Espèces protégées //
Superficie des parcelles non-valorisées par la compensation (ha)	
Commentaires	

	Niveau ¹¹			Commentaire
	Faible	Moyen	Fort	
Indice de favorabilité foncière			X	Propriétaire engagé dans la vente
Gain écologique potentiel du site pour la compensation			X	Le site, situé à faible distance de deux cours d'eau affluents de la Garonne (ruisseau de Nadesse au Nord et ruisseau de Pontarras au Sud) est composé de milieux agricoles sans intérêt écologique. Il est fortement améliorable par la création d'une mosaïque d'habitats (haies, bosquets, prairie de fauche), favorable à la colonisation par les espèces des milieux ouverts et semi-ouvert malgré le contexte agricole avoisinant. La position du site entre 2 ruisseaux, corridors écologiques, constitue une opportunité de créer des pas japonais et corridors (haies, milieux prairiaux) dans un réseau écologique dégradé.
Gain zone humide potentiel du site pour la compensation	X			Le site n'est pas situé dans un bassin-versant qui soit impacté par le projet. Aucune zone humide effective n'y est observée.

¹¹ Légende :

Niveau de potentialité / favorabilité	Faible	Moyen	Fort
---------------------------------------	--------	-------	------

2.3.1. Synthèse de la participation du site à la compensation espèces protégées¹²

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)			18.81	
Boisements naturels feuillus	0.33	Aigle botté, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bondrée apivore, Buse variable, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Circaète Jean-le-Blanc, Coucou gris, Couleuvre verte et jaune, Élanion blanc, Épervier d'Europe, Faucon hobereau, Fauvette à tête noire, Gobemouche noir, Grand Capricorne, Grenouille agile, Lézard à deux raies, Loriot d'Europe, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Milan noir, Milan royal, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Pic épeiche, Pic noir, Pic vert, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Triton marbré, Troglodyte mignon	11.48	0.13
Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)			0.31	
Eaux courantes à fonds artificiels				
Eaux courantes à fonds naturels				
Eaux stagnantes à fonds artificiels			1.59	
Eaux stagnantes à fonds naturels			0.06	
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)			9.38	

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Haies et alignements d'arbres	1.62	Accenteur mouchet, Alouette lulu, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bruant zizi, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Couleuvre verte et jaune, Élanion blanc, Fauvette à tête noire, Fauvette grisette, Grand Capricorne, Grenouille agile, Hypolaïs polyglotte, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic vert, Pie-grièche écorcheur, Pipit des arbres, Rainette méridionale, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Rossignol philomèle, Tarier pâtre, Triton marbré	1.97	1.28
Landes basses (< 1m)			0.75	
Coupes forestières récentes				
Milieus agricoles			42.03	
Milieus végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.			11.36	
Milieus anthropiques non végétalisés ou très clairsemés			3.51	
Milieus ouverts herbacés bas (<1m)	15.53	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bergeronnette printanière, Bruant proyer, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Coronelle girondine, Couleuvre verte et jaune, Crapaud calamite, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pipit farlouse, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles -	60.31	10.38

¹² Les coefficients retenus pour le calcul des gains écologiques par unité de gestion (i.e. par habitat ciblé) sont détaillés dans le paragraphe 2.4 - Annexe.

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
		Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre		
Milieus ouverts herbacés haut (>1m)				
Roselières et phragmitaies				
Végétations aquatiques				
Végétations basses des berges à pentes douces (milieux vaseux)				
Végétations dominées par des Jonc et/ou Carex				

2.3.2. Synthèse de la participation du site à la compensation zones humides

Bassin versant	Rappel dette sur le bassin versant (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le bassin versant (UC)

2.4. Annexe – Coefficients retenus pour le calcul des gains écologiques par Unité de Gestion

(UG)

Une unité de gestion est associée à une entité d'habitat ciblé.

La codification des coefficients repris dans le tableau ci-après est la suivante :

- **Coef1** : Coefficient d'efficacité de la mesure
- **Coef2** : Coefficient de dynamique d'habitat
- **Coef3** : Coefficient de proximité fonctionnelle
- **Coef4** : Coefficient de temporalité de mise en œuvre
- **Coef5** : Coefficient de gain de qualité environnementale



ID Unité de Gestion - Mesure principale	
Coefficients	
Gain Final (UC)	
Surface (ha)	
UG1 - G_NAT_C011 - Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Coef1: 1.00 Coef2: 0.50 Coef3: 0.75 Coef4: 0.90 Coef5: 2.00
Gain final (UC) : 10.10	
Surface (ha) : 14.96	
UG2 - G_NAT_C012 - Ensemencement de milieux ouverts prairiaux	Coef1: 1.00 Coef2: 0.70 Coef3: 0.75 Coef4: 0.90 Coef5: 1.00
Gain final (UC) : 0.25	
Surface (ha) : 0.54	
UG3 - G_NAT_C021 - Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Coef1: 1.00 Coef2: 0.60 Coef3: 0.75 Coef4: 0.90 Coef5: 1.00
Gain final (UC) : 0.03	
Surface (ha) : 0.08	
UG4 - G_NAT_C021 - Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Coef1: 1.00 Coef2: 0.60 Coef3: 0.75 Coef4: 0.90 Coef5: 2.00
Gain final (UC) : 1.25	
Surface (ha) : 1.54	
UG5 - G_NAT_C032 - Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires	Coef1: 1.00 Coef2: 0.60 Coef3: 0.75 Coef4: 0.90 Coef5: 1.00
Gain final (UC) : 0.13	
Surface (ha) : 0.33	
UG6 - G_NAT_C051 - Création de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées	Coef1: 1.00 Coef2: 0.70 Coef3: 0.75 Coef4: 0.90 Coef5: 2.00
Gain final (UC) : 0.03	
Surface (ha) : 0.03	

Site 82_SIS_01

Départements	Tarn-et-Garonne	Communes	Dunes, Sistels
Secteur	Secteur 5	Superficie du site (ha)	72.95

Note d'éligibilité

Type de compensation recherchée sur le site	Espèces protégées	Zones humides	Cours d'eau
	Oui	Oui	Non



Etape	Etape 1 Intérêt du site	Etape 2 Eligibilité
Avancement	Terminé	Terminé
Structure	EGIS	EGIS
Dates des passages de terrain	18/08/2025	18/08/2025 18/08/2025
Décision SNCF Réseau au terme de l'étape	Oui	Oui
Date de validation SNCF Réseau	06/08/2025	27/08/2025
Date de transmission DREAL	12/09/2025	12/09/2025

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	2
1. Etape 1 - Intérêt du site	3
1.1. Caractéristiques administratives et foncières, usages actuels.....	3
1.2. Description générale.....	4
1.3. Données bibliographiques disponibles.....	9
1.3.1. Composantes physiques.....	9
1.3.2. Composantes écologiques et paysagères	9
1.3.3. Historique du site	11
1.3.4. Observations issues de la bibliographie	12
1.3.5. Autres données bibliographiques	12
1.4. Observations de terrain.....	13
1.4.1. Description du contexte paysager.....	13
1.4.2. Occupation du sol.....	13
1.4.3. Perturbations des milieux	16
1.4.4. Observations opportunistes lors de la visite	17
1.5. Intérêt du site pour la compensation	18
1.5.1. Rappel des principales caractéristiques du site	18
1.5.2. Potentiel zones humides sur le site.....	18
1.5.3. Fonctionnalités.....	18
1.5.4. Typologie des mesures envisageables	19
1.6. Synthèse de l'intérêt du site.....	20
2. Etape 2 - Eligibilité du site.....	21
2.1. Caractérisation approfondie du site.....	21
2.1.1. Conditions de visite	21
2.1.2. Occupation du sol / Milieux naturels	21
2.1.3. Faune.....	26
2.1.4. Flore	26
2.1.5. Fonctionnalités écologiques au sein du site et alentour	26
2.1.6. Facteurs de dégradation	27
2.1.7. Synthèse Espèces - Habitats.....	27
2.1.8. Zones humides	30
2.2. Compensation envisagée.....	32
2.2.1. Espèces et habitats ciblés.....	32
2.2.2. Mesures envisagées en faveur des espèces et des zones humides	37
2.2.3. Coûts des mesures	40
2.3. Synthèse de la participation du site à la compensation.....	40
2.3.1. Synthèse de la participation du site à la compensation espèces protégées	42
2.3.2. Synthèse de la participation du site à la compensation zones humides.....	44
2.4. Annexe – Coefficients retenus pour le calcul des gains écologiques par Unité de Gestion (UG).....	45

1. Etape 1 - Intérêt du site

1.1. Caractéristiques administratives et foncières, usages actuels

Origine du foncier	Opportunités partenaires SNCF ¹	Oui	SAFER OC
	Opportunités autres acteurs ²	Non	
Distance au projet (km)		3.22	
Superficie du site (ha)		72.95	
Nombre de parcelles cadastrales		72	
Superficie moyenne des parcelles (ha)		1.01	
Nombre d'unités foncières		Nombre d'UF faible	
Morcellement		Peu morcelé	
Type de propriétaire		Privé	
Usages actuels		Agricole	
Zonage d'urbanisme		A & N	
Zonages d'urbanisme spécifiques (EBC, ER, etc.)			
Présence de bâti		Absence	
Autres précisions (contraintes diverses, etc.)			
Dispositions contractuelles privilégiées		Acquisition	

Parcelles Concernées ³	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
821810000D0758	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	758
821810000D0757	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	757
821810000D0756	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	756
821810000C0797	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	C	797
821810000D0054	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	54
821810000D0055	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	55
821810000D0837	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	837
821810000D0661	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	661
821810000D0655	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	655
821810000D0653	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	653
821810000D0652	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	652
821810000D0649	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	649
821810000D0142	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	142
821810000D0140	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	140
821810000D0854	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	854
821810000D0853	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	853
821810000D0852	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	852
821810000D0851	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	851
821810000D0850	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	850
821810000D0849	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	849
821810000D0848	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	848
821810000D0845	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	845
821810000D0844	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	844
821810000D0841	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	841
821810000D0675	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	675
821810000D0677	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	677
821810000D0679	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	679
821810000D0682	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	682
821810000D0687	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	687
821810000D0738	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	738
821810000D0739	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	739
821810000D0743	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	743
821810000D0753	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	753
821810000D0840	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	840
821810000D0839	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	839
821810000D0139	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	139
821810000D0838	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	838

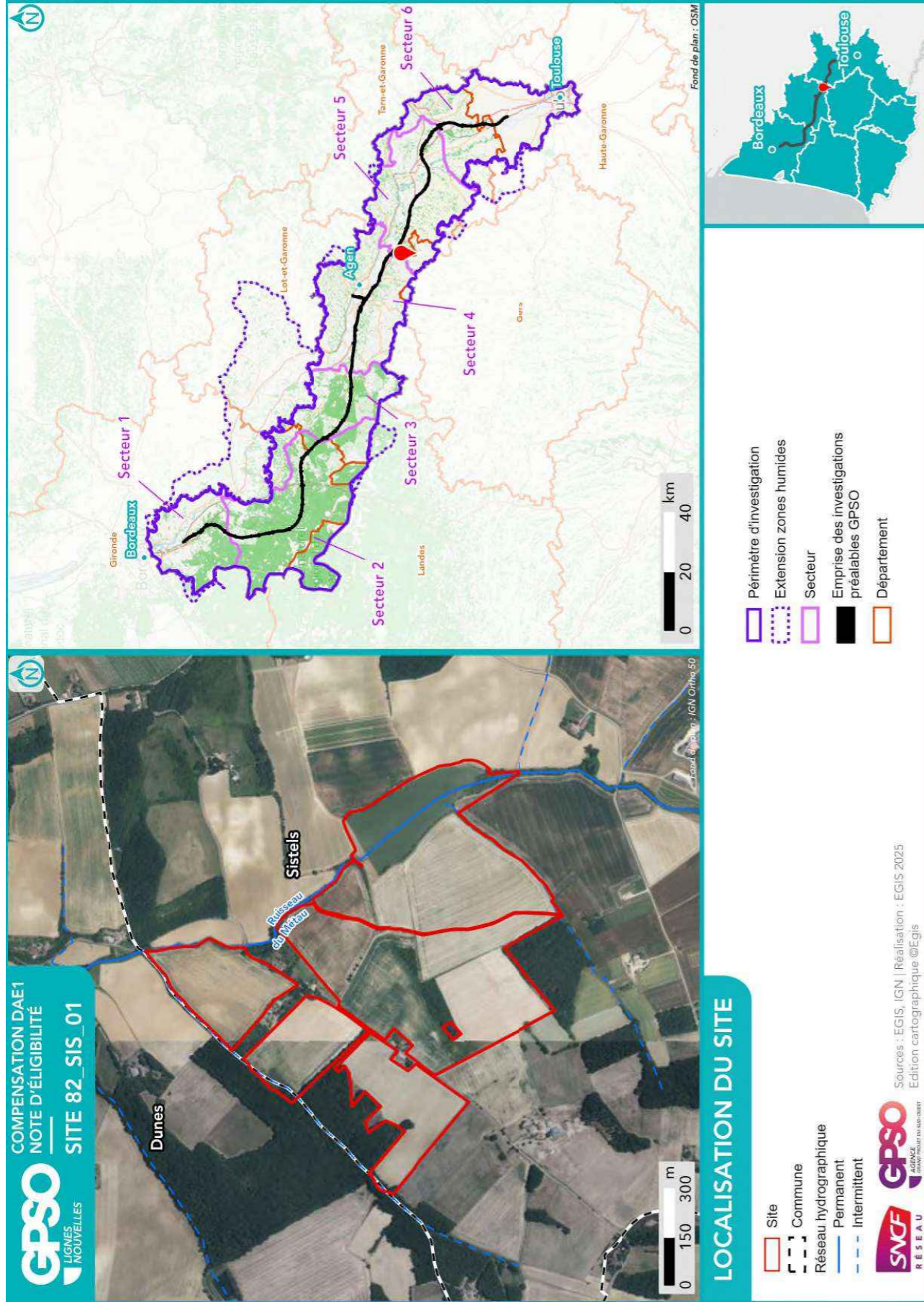
1.2. Description générale

Parcelles Concernées ³	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
821810000D0138	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	138
821810000D0137	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	137
821810000D0136	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	136
821810000D0117	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	117
821810000D0116	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	116
821810000D0115	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	115
821810000D0114	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	114
821810000D0113	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	113
821810000D0828	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	828
821810000D0830	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	830
821810000D0112	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	112
821810000D0111	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	111
821810000D0110	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	110
821810000D0109	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	109
821810000D0108	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	108
821810000D0107	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	107
821810000D0097	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	97
821810000D0062	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	62
821810000D0825	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	825
821810000D0824	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	824
821810000D0816	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	816
821810000D0814	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	814
821810000D0810	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	810
821810000D0807	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	807
821810000D0805	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	805
821810000D0096	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	96
821810000D0090	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	90
821810000D0073	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	73
821810000D0063	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	63
821810000C0727	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	C	727
821810000D0831	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	831
821810000C0791	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	C	791
821810000C0792	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	C	792
821810000C0795	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	C	795
821810000D0759	Tarn-et-Garonne	Sistels	82181	000	D	759

¹ Partenaires SNCF : CEN Nouvelle-Aquitaine | SAFER Nouvelle-Aquitaine | SAFER Occitanie | EGIS | SEGAT

² Autres acteurs : Collectivités Territoriales, Associations, Institutions sollicitées

³ Sur la base du Plan Cadastral Informatisé (PCI) – Millésime Octobre 2024



Site 82_SIS_01
Note d'éligibilité

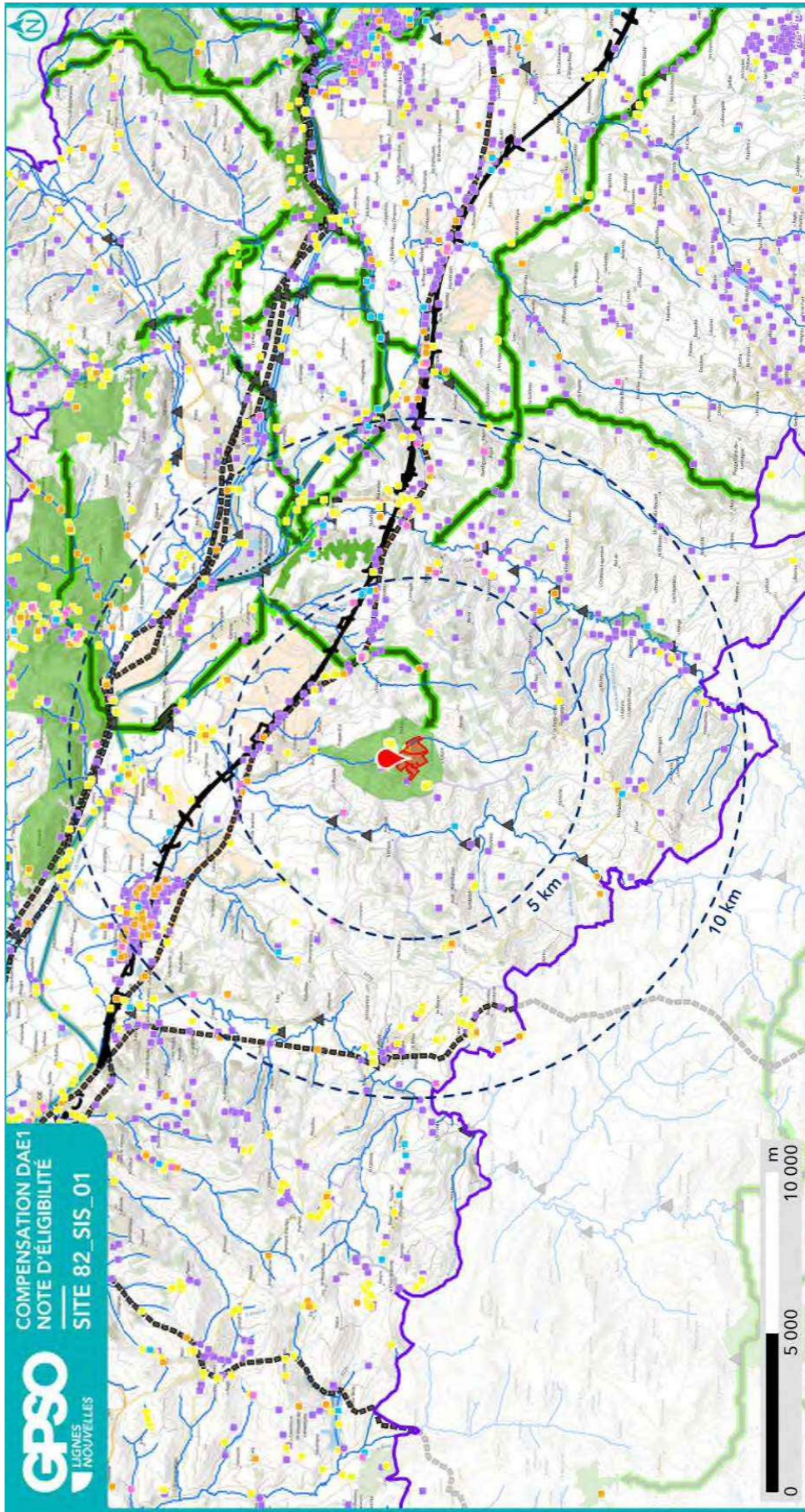
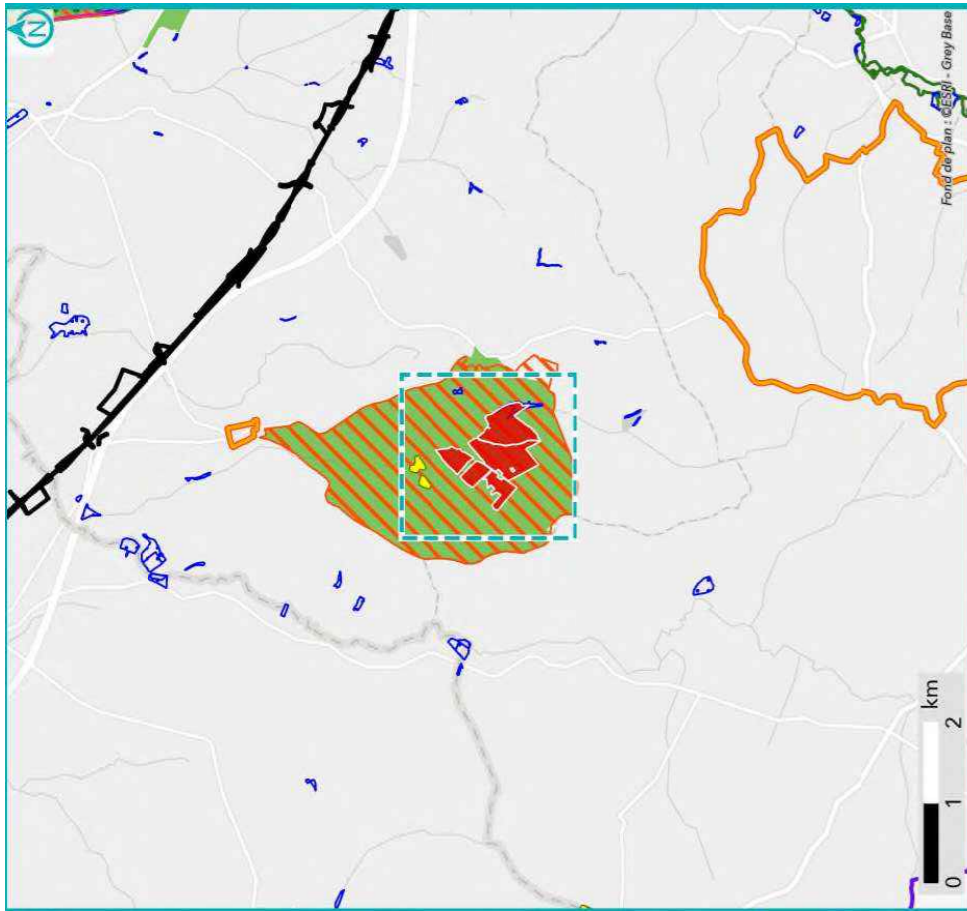


**SYNTHÈSE DES DONNÉES
ISSUES DE L'ÉTAPE 1 - CARTE 1**

Listes des espèces disponibles aux paragraphes 1.3.4 et 1.4.4

- | | |
|-----------------------|-----------------|
| Site | Espèce Protégée |
| Commune | Espèce Invasive |
| Réseau hydrographique | Espèce Cible |
| Permanent | |
| Intermittent | |
-
- | | |
|------------|----------|
| Amphibiens | Protégée |
| Flore | Invasive |
| Insectes | Cible |
| Mammifères | |
| Oiseaux | |
| Reptiles | |

- | | |
|---|--|
| Périmètre d'investigation | Zone Spéciale de Conservation (ZSC) |
| Emprises des investigations préalables GPSO | Site inscrit |
| Znieff de type 1 | Zone humilde effective |
| Znieff de type 2 | Site des Conservatoires d'espaces naturels |
| Arrêts de Protection de Biologie (APB) | |



**SYNTHÈSE DES DONNÉES
ISSUES DE L'ÉTAPE 1 - CARTE 2**

- | | |
|-----------------------|--|
| Site | Périmètre d'investigation |
| Réseau hydrographique | Emprise des investigations préalables GPSO |

- Observation bibliographique (SINP / CEN)
- | | |
|--|------------|
| | Reptiles |
| | Amphibiens |
| | Mammifères |
| | Insectes |
| | Oiseaux |

- Fonctionnalité écologique (source : SRCE)
- | | |
|--|--------------------------------------|
| | Réservoir de biodiversité |
| | Linéaire |
| | Surfacique |
| | Obstacle aux continuités écologiques |
| | Ponctuel |
| | Linéaire |
| | Surfacique |



1.3. Données bibliographiques disponibles

1.3.1. Composantes physiques

	Au sein du site
Bassin versant	Auroue
Cours d'eau	Ruisseau du Métau
Type de sol	Colluviosols Néoluvisols Calcosols
Périmètre de protection rapprochée ou éloignée de captage AEP	
SAGE	Neste et Rivières de Gascogne
Masses d'eau souterraines	Calcaires du Jurassique moyen et supérieur majoritairement captif au Sud du Lot Molasses du bassin de la Garonne - Agenais et Gascogne
Remontées de nappe	Pas de débordement de nappe ni d'inondation de cave, Fiabilité FAIBLE Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave, Fiabilité FAIBLE Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave, Fiabilité FAIBLE Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave, Fiabilité FAIBLE
Plan de prévention inondation	Zone rouge : Aléa fort Zone rouge : Aléa fort
Plan de prévention feu de forêts	
Sites et/ou sols pollués	

Sources : Géorisques, BD Topo IGN, Sandre, Pigma, ARS – Janvier 2025

1.3.2. Composantes écologiques et paysagères

	Au sein du site	Aux abords du site (moins de 1 km)	Aux abords du site (entre 1 km et 5 km)
Zones humides (RAMSAR, SAGE, etc.) y compris ZHIEP	Présence de ZH (1) :	Présence de ZH (1) :	Présence de ZH (38) :
ZNIEFF de type I	730030241 - Vallons et coteaux associés à la Grotte du Roc		
ZNIEFF de type II			
APPB			
Sites du CEN		GROTTE DU ROC	
ENS			
ZpENS			
Site N2000 Dir. Habitats (ZSC)	FR7302002 - Cavités et coteaux associés en Quercy-Gascogne		
Site N2000 Dir. Oiseaux (ZPS)			
Parc Naturel National			
Parc Naturel Régional			
Réserve biologique			
Réserve de biosphère			
Réserve Naturelle Nationale			

	Au sein du site	Aux abords du site (moins de 1 km)	Aux abords du site (entre 1 km et 5 km)
Réserve Naturelle Régionale			
Site de compensation existant			
Site Inscrit			Village (le) Quartier ancien
Site Classé			

Sources : INPN, Atlas du Patrimoine – Janvier 2025

1.3.3. Historique du site

Le site, à vocation agricole depuis au moins les années 1950, est inchangé. Seul le réservoir, installé le long du ruisseau du Métau, apparait entre 1965 et 1980



Photographie aérienne du site en 1950



Photographie aérienne du site en 2025

1.3.4. Observations issues de la bibliographie

Les espèces dont la bibliographie rapporte une observation réalisée sur le site et aux abords (50 mètres) sont rapportées ci-dessous.

Groupe	Espèces ⁴
Oiseaux	Héron garde-boeufs (P)
Reptiles	
Amphibiens	
Mammifères	
Insectes	
Chiroptères	
Flore	Petasites pyrenaicus (i) Plantago major (P)

Source : Données d'observation sur les espèces issues de : SINP / OBV / CEN –2025 / Données expertises Faune Flore GPSO 2023 – 2024.

1.3.5. Autres données bibliographiques

⁴ (P) : espèce protégée et/ou patrimoniale
[En noir] = espèce cible | [En violet] : espèce cible sur le secteur
(i) : espèce invasive

1.4. Observations de terrain

Date de la visite	18/08/2025	Commentaire relatif aux conditions de la visite	Couvert Averses 25°C
Organisme ayant réalisé la visite	EGIS		

1.4.1. Description du contexte paysager

Le contexte paysager est largement agricole, organisé autour du vallon du ruisseau de Métau, ponctué de boisements relictuels.

1.4.2. Occupation du sol

Typologie de milieux ⁵	Précision sur le milieu	Part de la superficie totale du site (%)
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Formations monospécifiques de Robinier faux-acacia	0
	Vergers (fruits, fruits à coques)	0
	Milieus de sylviculture feuillus (peupliers, eucalyptus, chênes)	0
	Milieus de sylviculture de conifères	0
Boisements naturels feuillus	Boisements rivulaires (bords de cours d'eau ou d'étangs)	1
	Boisements non rivulaires	4
Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Boisements rivulaires (bords de cours d'eau ou d'étangs)	0
	Boisements non rivulaires	0
Coupes forestières récentes	Majorité de conifères	0
	Majorité de feuillus	0
	Non déterminé	0
Eaux courantes à fonds artificiels (fonds bâchés, bétonnés, etc.)	Avec végétation en berge ou flottante	0
	Sans végétation en berge ou flottante	0
Eaux courantes à fonds naturels	Avec végétation en berge ou flottante	0
	Sans végétation en berge ou flottante	0
Eaux stagnantes à fonds artificiels (fonds bâchés, bétonnés, etc.)	Avec végétation en berge ou flottante	0
	Sans végétation en berge ou flottante	0
Eaux stagnantes à fonds naturels	Avec végétation en berge ou flottante	0
	Sans végétation en berge ou flottante	9
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Fourrés (présence d'arbustes)	0
	Landes hautes	0
	Ronciers	0
Haies et alignements d'arbres	Haies avec présence d'arbres	55
	Haies exclusivement arbustives	0
	Alignements d'arbres	0
Landes basses (< 1m)	Indéterminées (Bruyère, Ciste, etc.)	0
	Landes à Molinie	0
	Landes à Fougère aigle	0
Milieus agricoles	Vignobles	0

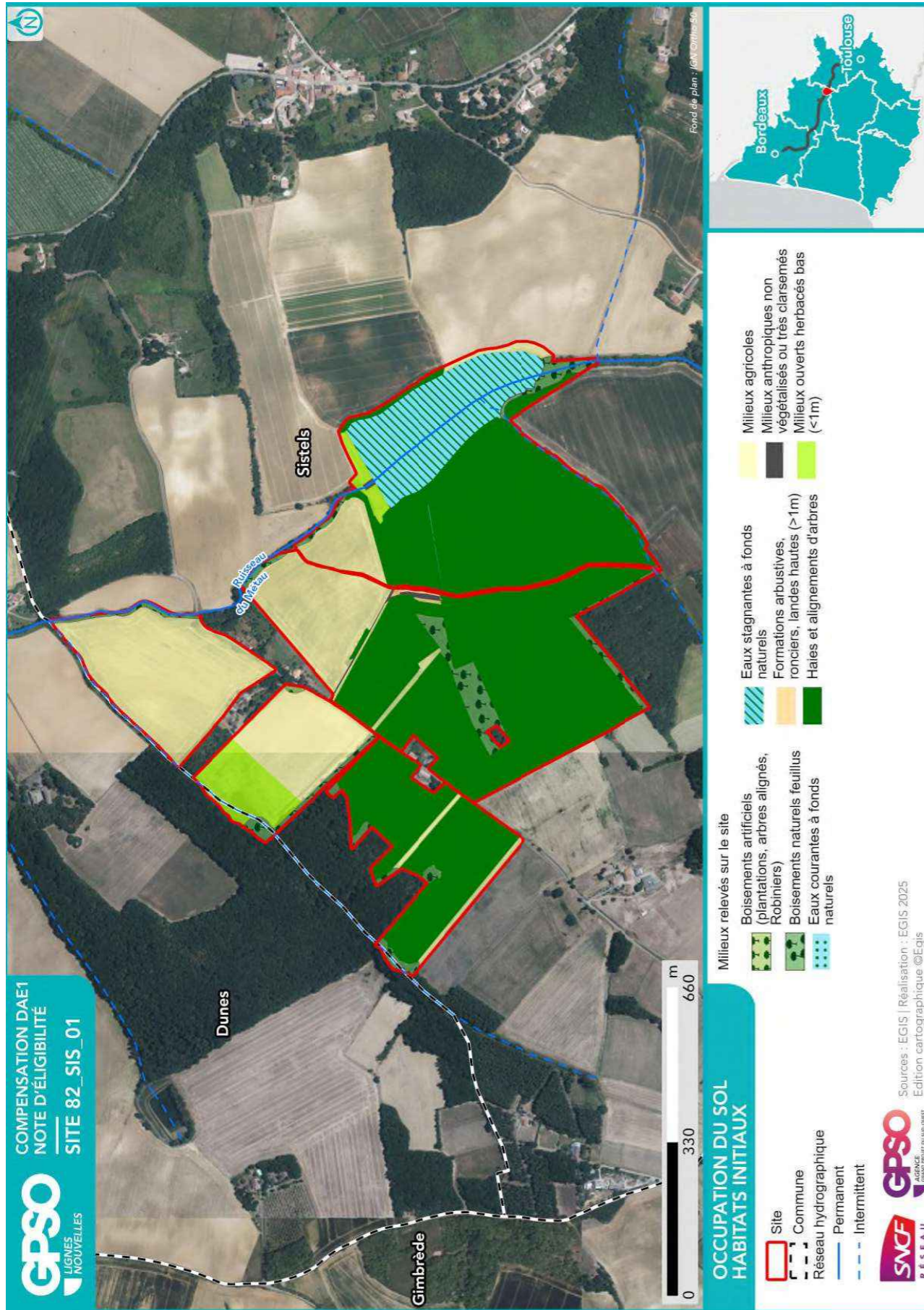
Typologie de milieux ⁵	Précision sur le milieu	Part de la superficie totale du site (%)
	Monocultures	27
	Potagers et maraîchage	0
Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	Bâtiments	0
	Zones piétinées, sentiers, chemins	0
	Routes et voies ferrées	0
	Milieus rudéraux : décharges, chantiers, sites d'extraction	0
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Pelouses	0
	Prairies, friches et pâturages	4
	Végétations rudérales	0
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	Lisières et ourlets forestiers	0
	Végétations de berges, rivulaires, mégaphorbiaies	0
Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.		0
Roselières et phragmitaies		0
Végétations dominées par des Jonc et/ou Carex		0
Végétations aquatiques (au sein d'une masse d'eau, hydrophytes)		0
Végétations basses des berges à pentes douces (vases exondés)		0
Végétations herbacées des milieux sableux humides		0
Végétations herbacées des milieux tourbeux		0
Bancs de graviers des cours d'eau		0
Berges en falaise		0

Le site est à vocation agricole.

Un réservoir est installé le long du ruisseau du Métau, souligné par une étroite ripisylve.

Quelques haies se développent le long des fossés.

⁵ Sur le terrain, les informations ont été renseignées à la parcelle (habitat majoritaire sur la parcelle relevé)



1.4.3. Perturbations des milieux

Type de perturbation	Présence/Absence	Commentaire
EEE végétale	Présence	Robiniers faux acacia Solidage
EEE animale	Absence	
Drainage	Présence	Fossés
Digue	Présence	Construction du réservoir Lac de la Cajelauque
Fossés	Présence	
Bassin et plans d'eau artificiel (fond imperméabilisé)	Présence	Réservoir d'eau (Lac de la Cajelauque) installé en fond de vallon du ruisseau de Metau
Sol labouré	Présence	Sols cultivés
Sol tassé	Présence	Sols cultivés
Irrigation	Absence	
Dépôt de déchets	Absence	
Remblai	Présence	Construction du réservoir : Lac de la Cajelauque
Erosion	Absence	
Ligne Electrique	Présence	
Route	Présence	
Autoroute	Absence	
Voie ferrée	Absence	
Piste DFCI	Absence	
Zone coupe-feu	Absence	
Pratiques motorisées	Présence	Engins agricoles
Surfréquentation	Présence	Les SENTIERS du BRULHOIS Circuit piéton 'Circuit de la Tour
Autre		

1.4.4. Observations opportunistes lors de la visite

Groupe	Espèce ⁶	Commentaire
Oiseaux		
Reptiles		
Amphibiens		
Mammifères		
Insectes		
Chiroptères		
Flore		

Habitats ponctuels potentiellement favorables pour la faune	Observé	Commentaire
Arbre isolé	Non	
Bâti	Non	
Muret	Non	
Mares / plan d'eau	Non	
Mares temporaires / ornières	Non	
Autres		

1.5. Intérêt du site pour la compensation

1.5.1. Rappel des principales caractéristiques du site

Le site est à vocation agricole.

Un réservoir d'eau pour l'irrigation est aménagé le long du ruisseau du Métau, souligné par une étroite ripisylve. Quelques haies se développent le long des fossés.

1.5.2. Potentiel zones humides sur le site

		Commentaires
Si des zones humides potentielles sont recensées dans la bibliographie (cf. §1.3.2), sont-elles visibles lors de la visite de site ?	Oui	Flore présente caractéristiques des zones humides sur plusieurs parcelles : puliculaire commune, touffes de joncs, épilobe hirsute, renouée persicaire, épilobe à petites fleurs
Des caractéristiques du site peuvent-elles présenter une favorabilité pour les zones humides ?	Oui	
Y a-t-il un intérêt à réaliser des sondages pédologiques ?	Oui	

1.5.3. Fonctionnalités

		Commentaires
Le site fait-il partie intégrante d'une continuité existante ?	Oui	Le site s'insère au sein d'un réservoir de biodiversité du SRCE (site Natura 2000:Cavités et coteaux associés en Quercy-Gascogne) Le Ruisseau de Métau constitue l'artère de ce réservoir
Le site peut-il permettre de recréer un corridor entre deux milieux à proximité ?	Oui	
Le site est-il isolé ?	Non	

⁶ (P) : espèce protégée et/ou patrimoniale

[En noir] = espèce cible | [En violet] : espèce cible sur le secteur

(i) : espèce invasive

1.5.4. Typologie des mesures envisageables

Action envisageable (en référence au guide THEMA)	Oui / Non	Commentaire
Création ou renaturation d'habitats et d'habitats favorables aux espèces cibles et à leur guide	Oui	Création de prairies et de haies Aménagement de mares
Enlèvement de dispositifs d'aménagements antérieurs (déconstruction) hors ouvrages en eau	Non	
Enlèvement / traitement d'espèces exotiques envahissantes (EEE)	Oui	
Etrépage / Décapage / Décaissement du sol ou suppression de remblais	Non	
Réensemencement de milieux dégradés, replantation, restauration de haies existantes mais dégradées	Oui	Restauration de haies existantes
Réouverture du milieu par débroussaillage d'espèces ligneuses, abattage d'arbres, etc.	Non	
Restauration de corridor écologique	Oui	Renforcement de la ripisylve du ruisseau de Métau Restauration de milieux ouverts prairiaux Renforcement du réseau de haies
Aménagement ponctuel (abris ou gîtes artificiels pour la faune) complémentaire à une autre mesure C2	Oui	
Abandon ou forte réduction de toute gestion : îlot de senescence, autre (à préciser)	Non	
Changement des pratiques culturales par conversion de terres cultivées ou exploitées de manière intensive	Oui	Création de prairies
Modification des modalités de fauche et/ou de pâturage ou modification de la gestion des niveaux d'eau	Non	
Mise en place de pratiques de gestion alternatives plus respectueuses des milieux	Non	
Modification des modalités de gestion de la fréquentation humaine	Non	
Effacement de plan d'eau	Non	
Intervention sur les drains, rigoles, fossés	Non	Alimentation du réservoir donc intervention impossible
Désartificialisation du sol	Non	
Autre : à préciser		

Site 82_SIS_01
Note d'éligibilité

19

1.6. Synthèse de l'intérêt du site

Superficie du site (ha)	72.95
Distance à la zone d'emprise des investigations préalables (km)	3.22
Structuration de la propriété :	
Superficie moyenne par propriétaire (ha)	72.95
Superficie cumulée des 3 propriétaires les plus importants (ha)	72.95
Dispositions contractuelles privilégiées	Acquisition

	Niveau ⁷			Commentaire
Indice de favorabilité foncière			X	Propriétaire engagé dans la vente.
Potentiel écologique du site pour la compensation			X	Le site s'insère au sein d'un réservoir de biodiversité du SRCE (site Natura 2000 : Cavités et coteaux associés en Quercy-Gascogne). Cependant, le site, majoritairement artificialisé, a peu d'intérêt écologique. Le Ruisseau de Métau qui constitue l'artère de ce réservoir est dégradé (ripisylve étroite).
Potentiel zone humide du site pour la compensation			X	Une zone humide, relativement peu fonctionnelle, est identifiée au sud du site.
Avis de l'opérateur terrain - Poursuite en Etape 2				Oui

Site retenu pour l'étape 2	Oui
Date de validation SNCF pour l'étape 2	06/08/2025
Commentaires	
Superficie totale du site retenu pour l'étape 2 (ha)	72.95

Niveau de priorité du site	NR
Commentaires	

⁷ Légende :

Niveau de potentialité	Faible	Moyen	Fort
------------------------	--------	-------	------

Site 82_SIS_01
Note d'éligibilité

2. Etape 2 - Eligibilité du site

2.1. Caractérisation approfondie du site

2.1.1. Conditions de visite

Visite	Date	Organisme	Spécialité	Commentaire relatif à la visite
1	18/08/2025	EGIS	Flore / Habitat	
2	18/08/2025	EGIS	Faune	

2.1.2. Occupation du sol / Milieux naturels

Typologie de milieux ⁸	Précision sur le milieu	Habitat naturel EUNIS Caractéristique de zone humides - Etat de conservation - Superficie (ha) Commentaire
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Formations monospécifiques de Robinier faux-acacia	G1.1 - Forêts riveraines et forêts galeries, avec dominance d'Alnus, Populus ou Salix Caractère humide global : Humide selon le critère végétation Etat de conservation : Moyen Superficie (ha) : 0.50 Commentaire : /
	Vergers (fruits, fruits à coques) Milieux de sylviculture feuillus (peupliers, eucalyptus, chênes) Milieux de sylviculture de conifères	G1.1 - Forêts riveraines et forêts galeries, avec dominance d'Alnus, Populus ou Salix Caractère humide global : Humide selon le critère végétation Etat de conservation : Moyen Superficie (ha) : 0.50 Commentaire : /
Boisements naturels feuillus	Boisements rivulaires (bords de cours d'eau ou d'étangs)	G1.1 - Forêts riveraines et forêts galeries, avec dominance d'Alnus, Populus ou Salix Caractère humide global : Humide selon le critère végétation Etat de conservation : Dégadé Superficie (ha) : 0.47 Commentaire : /
	Boisements non rivulaires	G1.7 - Forêts caducifoliées thermophiles Caractère humide global : Non humide Etat de conservation : Moyen Superficie (ha) : 2.68 Commentaire : /
Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Boisements rivulaires (bords de cours d'eau ou d'étangs)	
	Boisements non rivulaires	

Typologie de milieux ⁸	Précision sur le milieu	Habitat naturel EUNIS Caractéristique de zone humides - Etat de conservation - Superficie (ha) Commentaire
Coupes forestières récentes	Majorité de conifères	
	Majorité de feuillus Non déterminé	
Eaux courantes à fonds artificiels (fonds bâchés, bétonnés, etc.)	Avec végétation en berge ou flottante	
	Sans végétation en berge ou flottante	C2.5 - Eaux courantes temporaires Caractère humide global : Non humide Etat de conservation : Moyen Superficie (ha) : 0.07 Commentaire : Bordures cultivées
Eaux courantes à fonds naturels	Avec végétation en berge ou flottante	
	Sans végétation en berge ou flottante	C1.1 - Lacs, étangs et mares oligotrophes permanents Caractère humide global : Non humide Etat de conservation : Dégradé Superficie (ha) : 6.32 Commentaire : /
Eaux stagnantes à fonds artificiels (fonds bâchés, bétonnés, etc.)	Avec végétation en berge ou flottante	
	Sans végétation en berge ou flottante	F3.1 - Fourrés tempérés / F3.11 - Fourrés médio-européens sur sol riches Caractère humide global : Non humide Etat de conservation : Moyen Superficie (ha) : 0.13 Commentaire : /
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Fourrés (présence d'arbustes)	
	Landes hautes	
	Ronciers	
Eaux stagnantes à fonds naturels	Haies avec présence d'arbres	FA.2 - Haies d'espèces indigènes fortement gérées Caractère humide global : Non humide

Site 82_SJS_01

Note d'éligibilité

23

Typologie de milieux ⁸	Précision sur le milieu	Habitat naturel EUNIS Caractéristique de zone humides - Etat de conservation - Superficie (ha) Commentaire
Haies et alignements d'arbres		Etat de conservation : Dégradé Superficie (ha) : 0.50 Commentaire : / FA.3 - Haies d'espèces indigènes riches en espèces Caractère humide global : Non humide Etat de conservation : Moyen Superficie (ha) : 0.54 Commentaire : / FA.4 - Haies d'espèces indigènes pauvres en espèces Caractère humide global : Non humide Etat de conservation : Dégradé Superficie (ha) : 0.04 Commentaire : /
	Haies exclusivement arbustives Alignements d'arbres	
Landes basses (< 1m)	Indéterminées (Bruyère, Ciste, etc.)	
	Landes à Molinie Landes à Fougère aigle Vignobles	
Milieux agricoles	Monocultures	I1.1 - Monocultures intensives Caractère humide global : Non humide Etat de conservation : Dégradé Superficie (ha) : 58.54 Commentaire : /
	Potagers et maraîchage	J2.6 - Constructions abandonnées en milieu rural Caractère humide global : Non humide Etat de conservation : Dégradé Superficie (ha) : 0.04 Commentaire : /
Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	Bâtiments	

Site 82_SJS_01

Note d'éligibilité

24

Typologie de milieu ⁸	Précision sur le milieu	Habitat naturel EUNIS Caractéristique de zone humides - Etat de conservation - Superficie (ha) Commentaire
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Zones piétinées, sentiers, chemins	H5.6 - Zones piétinées Caractère humide global : Non humide Etat de conservation : Dégradé Superficie (ha) : 0.31 Commentaire : /
	Routes et voies ferrées Milieux rudéraux : décharges, chantiers, sites d'extraction Pelouses	I1.5 - Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées Caractère humide global : Non humide Etat de conservation : Altéré Superficie (ha) : 2.22 Commentaire : / I1.5 - Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées Caractère humide global : Non humide Etat de conservation : Dégradé Superficie (ha) : 0.52 Commentaire : /
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	Végétations rudérales Lisières et ourlets forestiers Végétations de berges, rivulaires, mégaphorbiales	
	Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc. Roselières et phragmitaies Végétations dominées par des Junc et/ou Carex Végétations aquatiques (au sein d'une masse d'eau, hydrophytes)	
	Végétations basses des berges à pentes douces (vases exondés) Végétations herbacées des milieux sableux humides Végétations herbacées des milieux tourbeux Bancs de graviers des cours d'eau Berges en falaise	

Site 82_SIS_01
Note d'éligibilité

25

2.1.3. Faune

Groupe	Espèce ⁹ - Cortège	Commentaire
Oiseaux	Héron garde-bœufs (P)	
	Bouscarle de Cetti (P) Fauvette grisette (P)	
Reptiles		
Amphibiens		
Mammifères		
Insectes		
Chiroptères		

2.1.4. Flore

Espèce ⁹	Commentaire

2.1.5. Fonctionnalités écologiques au sein du site et alentour

Éléments participant aux fonctionnalités	Dans le site	Au-delà du site	Commentaire
Mare	Absence	Absence	
Cours d'eau	Présence	Présence	Ruisseau de Metau
Fossé	Présence	Présence	
Haie	Présence	Présence	
Alignement d'arbres	Absence	Absence	
Ripisylve	Présence	Présence	Ripisylve dégradée le long du Ruisseau de Metau
Milieu ouvert sur trame de milieu boisé	Absence	Absence	
Autre			

⁹ (P) : espèce protégée et/ou patrimoniale

[En noir] = espèce cible | [En violet] : espèce cible sur le secteur

(i) : espèce invasive

Site 82_SIS_01
Note d'éligibilité

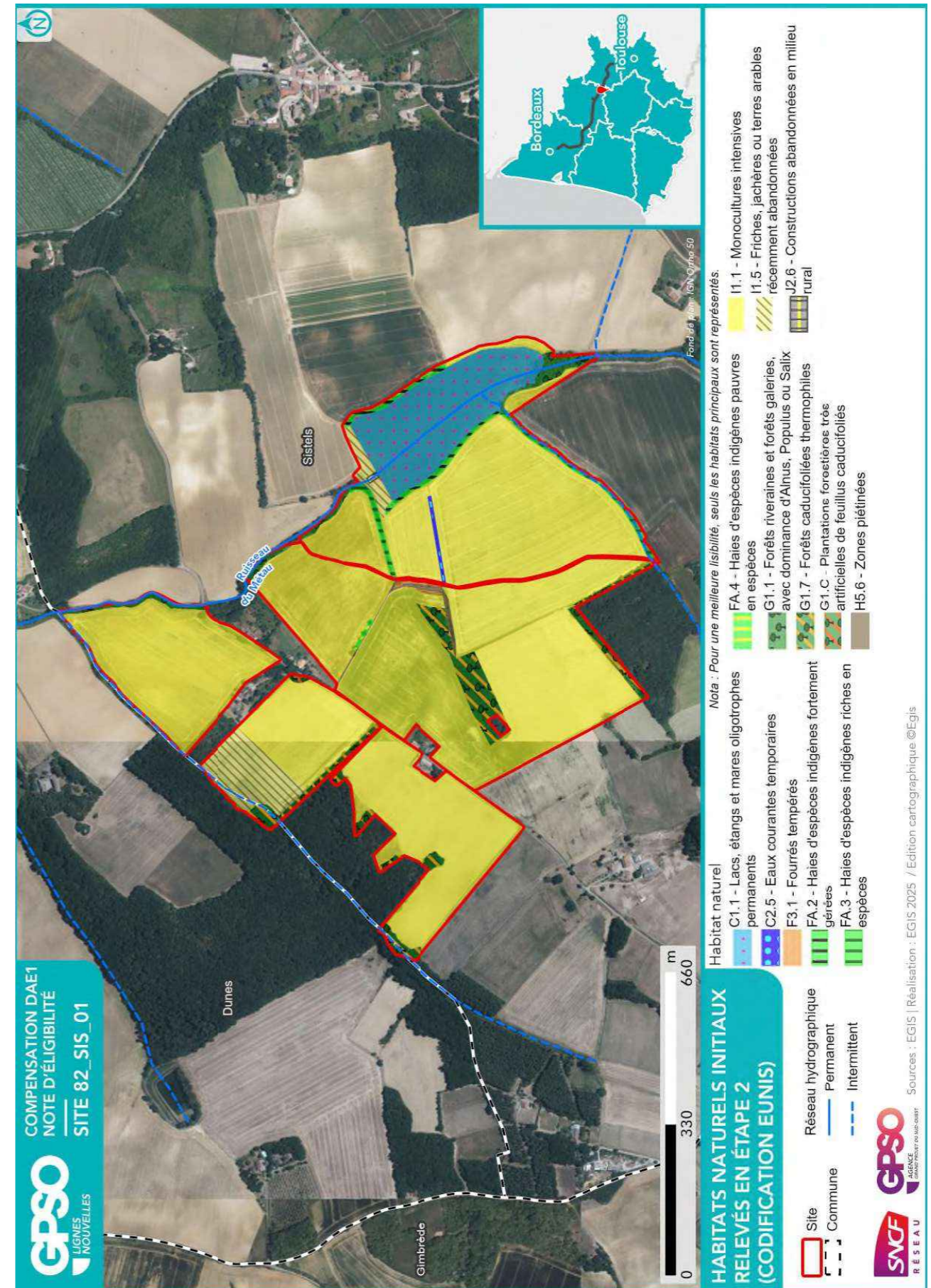
Éléments de rupture de continuité	Dans le site	Au-delà du site	Commentaire
Clôture // Grillage	Absence	Présence	Clôtures des propriétés privées
Route	Présence	Présence	
Ligne ferroviaire	Absence	Absence	
Ligne électrique	Absence	Présence	Réseau de desserte des différents hameaux
Ouvrage hydraulique non-adapté à la continuité	Absence	Absence	
Pollution lumineuse	Absence	Absence	
Autre	Présence		Lac réservoir de la Cajelauque : berges abruptes, profondeur défavorable

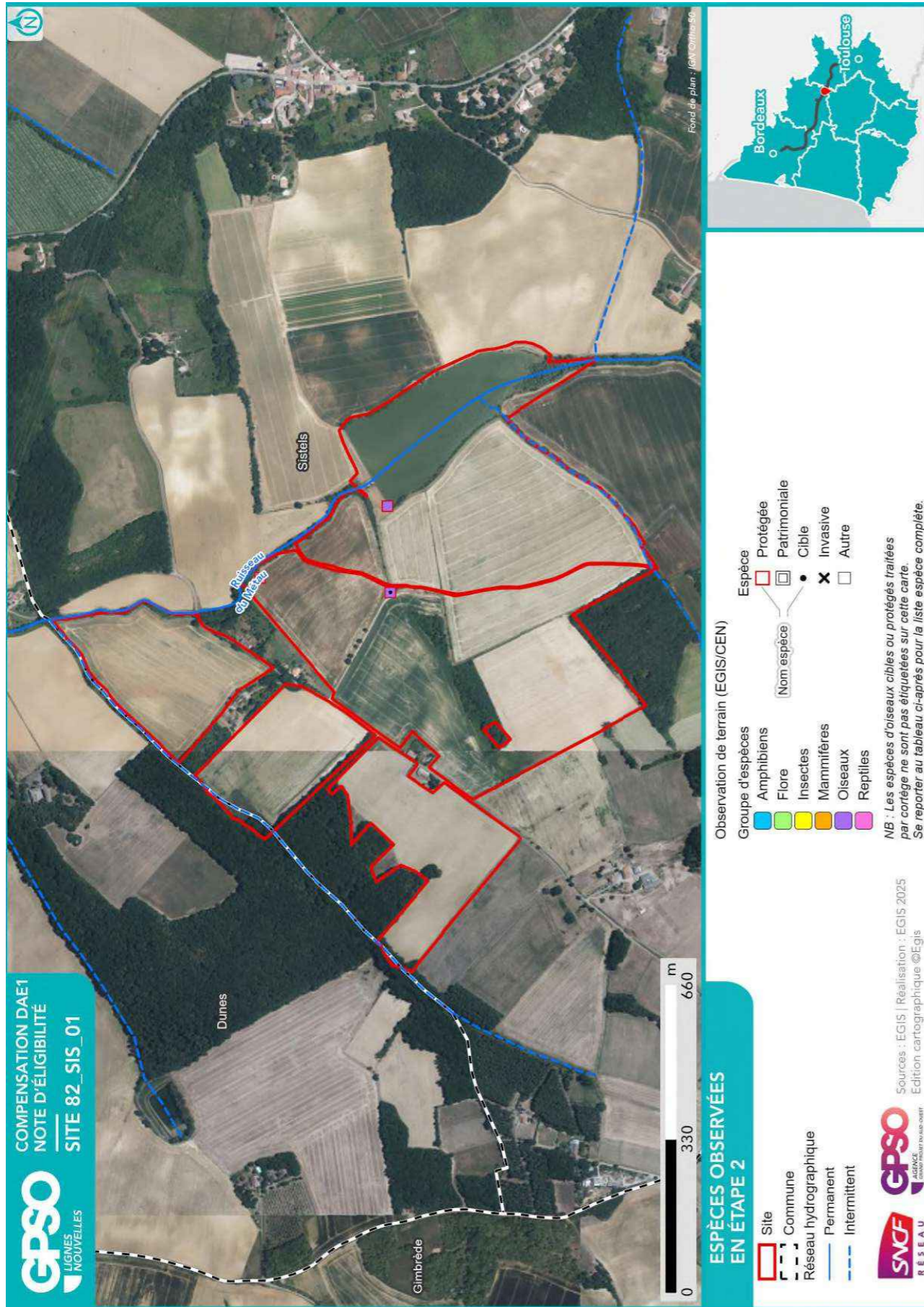
2.1.6. Facteurs de dégradation

Type de perturbation	Dans le site	Commentaire
EEE végétale	Présence	Robiniers faux acacia Solidage
EEE animale	Absence	
Drainage	Présence	Fossés
Digue	Présence	Construction du réservoir Lac de la Cajelauque
Fossés	Présence	Alimentation du lac réservoir
Bassin et plans d'eau artificiel (fond imperméabilisé)	Présence	Réservoir d'eau (Lac de la Cajelauque) installé en fond de vallon du ruisseau de Métau
Sol labouré	Présence	Sols cultivés
Sol tassé	Présence	Sols cultivés
Irrigation	Absence	
Dépôt de déchets	Absence	
Remblai	Présence	Construction du réservoir : Lac de la Cajelauque
Erosion	Présence	
Autoroute	Absence	
Piste DFCI	Absence	
Zone coupe-feu	Absence	
Pratiques motorisées	Présence	Engins agricoles
Surfréquentation	Présence	Les SENTIERS du BRULHOIS Circuit piéton 'Circuit de la Tour
Autre		

2.1.7. Synthèse Espèces - Habitats

Favorabilité des habitats naturels présents sur le site pour les différentes espèces observées	<p>Le site s'insère au sein d'un réservoir de biodiversité du SRCE (site Natura 2000 - Cavités et coteaux associés en Quercy-Gascogne) notamment son intérêt pour les chiroptères.</p> <p>Le Ruisseau de Métau dont la ripisylve est dégradée constitue l'artère de ce réservoir.</p> <p>Les parcelles agricoles intensives et le réservoir d'irrigation possèdent peu d'intérêt écologique.</p>
--	--





2.1.8. Zones humides

Délimitation des zones humides

- Critère végétation

Habitat naturel EUNIS ¹⁰ Superficie (ha) Etat de conservation Commentaire
G1.1 - Forêts riveraines et forêts galeries, avec dominance d'Alnus, Populus ou Salix 0.47 ha Etat de conservation : Dégradé
G1.1 - Forêts riveraines et forêts galeries, avec dominance d'Alnus, Populus ou Salix 0.50 ha Etat de conservation : Moyen

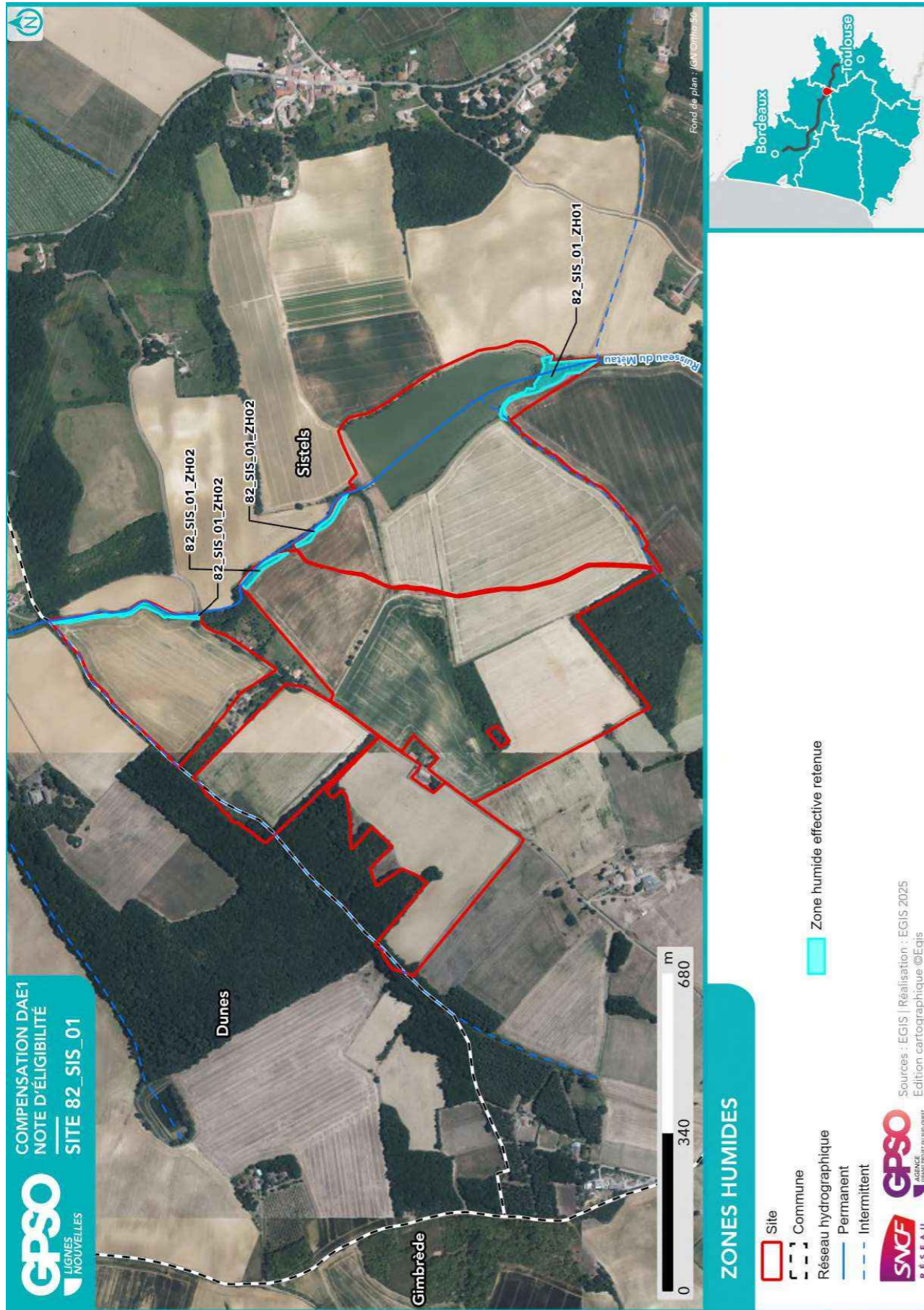
- Critère pédologique

N° sondage pédologique	Classe GEPPA	Commentaires	Zone humide

- Synthèse

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique				
				Alluvial	Riverain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau
82_SIS_01_ZH02	0.47	Oui		Oui				
82_SIS_01_ZH01	0.50	Oui			Oui			

¹⁰ Seuls les habitats naturels caractéristiques des zones humides sont repris ici



2.2. Compensation envisagée

2.2.1. Espèces et habitats ciblés

Habitat en présence / Etat de conservation
Habitat ciblé Superficie (ha)
Cortèges /Espèces ciblés
Commentaire
<p>Actuel : C1.1 - Lacs, étangs et mares oligotrophes permanents / Dégradé Ciblé : Eaux stagnantes à fonds naturels 6.32 ha Cortèges / Espèces ciblés : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bergeronnette des ruisseaux, Bihoreau gris, Bouscarle de Cetti, Chevalier culblanc, Chevalier guignette, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Couleuvre helvétique, Couleuvre vipérine, Cygne tuberculé, Grand Cormoran, Héron cendré, Hirondelle de rivage, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Martin-pêcheur d'Europe, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pélodytes</p>
<p>Actuel : C2.5 - Eaux courantes temporaires / Moyen Ciblé : Eaux courantes à fonds naturels 0.07 ha Cortèges / Espèces ciblés : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Hirondelle de rivage, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts</p>
<p>Actuel : F3.11 - Fourrés médio-européens sur sol riches / Moyen Ciblé : Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) 0.13 ha Cortèges / Espèces ciblés : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts</p>
<p>Actuel : FA.2 - Haies d'espèces indigènes fortement gérées / Dégradé Ciblé : Haies et alignements d'arbres - Haies arborées 0.50 ha Cortèges / Espèces ciblés : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts</p>
<p>Actuel : FA.3 - Haies d'espèces indigènes riches en espèces / Moyen Ciblé : Haies et alignements d'arbres 0.25 ha Cortèges / Espèces ciblés : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts</p>
<p>Actuel : FA.3 - Haies d'espèces indigènes riches en espèces / Moyen Ciblé : Haies et alignements d'arbres - Haies arborées 0.29 ha Cortèges / Espèces ciblés : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts</p>
<p>Actuel : FA.4 - Haies d'espèces indigènes pauvres en espèces / Dégradé Ciblé : Haies et alignements d'arbres 0.04 ha Cortèges / Espèces ciblés : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts</p>
<p>Actuel : G1.1 - Forêts riveraines et forêts galeries, avec dominance d'Alnus, Populus ou Salix / Dégradé Ciblé : Boisements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales 0.47 ha Cortèges / Espèces ciblés : Barbastelle d'Europe, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés</p>

Habitat en présence / Etat de conservation

Habitat ciblé || Superficie (ha)

Cortèges /Espèces ciblées

Commentaire

Actuel : G1.1 - Forêts riveraines et forêts galeries, avec dominance d'Alnus, Populus ou Salix / Moyen
Ciblé : Boisements naturels feuillus || 0.50 ha
Cortèges / Espèces ciblées : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes

Actuel : G1.7 - Forêts caducifoliées thermophiles / Moyen
Ciblé : Boisements naturels feuillus || 0.93 ha
Cortèges / Espèces ciblées : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Élanion blanc, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Verdier d'Europe

Actuel : G1.7 - Forêts caducifoliées thermophiles / Moyen
Ciblé : Boisements naturels feuillus || 1.34 ha
Cortèges / Espèces ciblées : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts

Actuel : G1.7 - Forêts caducifoliées thermophiles / Moyen
Ciblé : Boisements naturels feuillus || 0.41 ha
Cortèges / Espèces ciblées : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts

Actuel : G1.C3 - Plantations de Robinia / Dégradé
Ciblé : Boisements naturels feuillus || 0.04 ha
Cortèges / Espèces ciblées : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Élanion blanc, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Martinet noir, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélophylax, Petit-duc scops, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Verdier d'Europe

Actuel : H5.6 - Zones piétinées / Dégradé
Ciblé : Haies et alignements d'arbres || 0.31 ha
Cortèges / Espèces ciblées : Accenteur mouchet, Alouette lulu, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bruant zizi, Chardonneret élégant, Chevêche d'Athéna, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Couleuvre verte et jaune, Élanion blanc, Faucon crécerelle, Fauvette grisette, Grand Capricorne, Hypolaïs polyglotte, Lézard à deux raies, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic vert, Pipit des arbres, Rainette méridionale, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Rossignol philomèle, Tarier pâtre, Verdier d'Europe

Actuel : I1.1 - Monocultures intensives / Dégradé
Ciblé : Boisements naturels feuillus || 2.95 ha
Cortèges / Espèces ciblées : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Élanion blanc, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Martinet noir, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Petit-duc scops, Reptiles - Cortège des habitats

Habitat en présence / Etat de conservation

Habitat ciblé || Superficie (ha)

Cortèges /Espèces ciblées

Commentaire

semi-ouverts, Verdier d'Europe

Actuel : I1.1 - Monocultures intensives / Dégradé
Ciblé : Boisements naturels feuillus || 0.63 ha
Cortèges / Espèces ciblées : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Élanion blanc, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Martinet noir, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Petit-duc scops, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Verdier d'Europe

Actuel : I1.1 - Monocultures intensives / Dégradé
Ciblé : Haies et alignements d'arbres || 0.96 ha
Cortèges / Espèces ciblées : Accenteur mouchet, Alouette lulu, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bruant zizi, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Couleuvre verte et jaune, Fauvette grisette, Hypolaïs polyglotte, Lézard à deux raies, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Rainette méridionale, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Rossignol philomèle, Tarier pâtre

Actuel : I1.1 - Monocultures intensives / Dégradé
Ciblé : Milieux ouverts herbacés bas (<1m) || 38.94 ha
Cortèges / Espèces ciblées : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bergeronnette printanière, Bruant proyer, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Couleuvre verte et jaune, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Lézard à deux raies, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pélophylax, Tarier pâtre

Actuel : I1.1 - Monocultures intensives / Dégradé
Ciblé : Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche || 9.79 ha
Cortèges / Espèces ciblées : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Effraie des clochers, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pélophylax, Tarier pâtre

Actuel : I1.1 - Monocultures intensives / Dégradé
Ciblé : Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche || 0.27 ha
Cortèges / Espèces ciblées : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts

Actuel : I1.1 - Monocultures intensives / Dégradé
Ciblé : Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche || 5.00 ha
Cortèges / Espèces ciblées : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts

Actuel : I1.5 - Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées / Altéré
Ciblé : Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) - Fourrés tempérés eutrophes || 2.22 ha
Cortèges / Espèces ciblées : Accenteur mouchet, Alouette lulu, Bruant zizi, Chardonneret élégant, Couleuvre verte et jaune, Hypolaïs polyglotte, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Rougegorge familier, Tarier pâtre, Verdier d'Europe

Habitat en présence / Etat de conservation

Habitat ciblé || Superficie (ha)

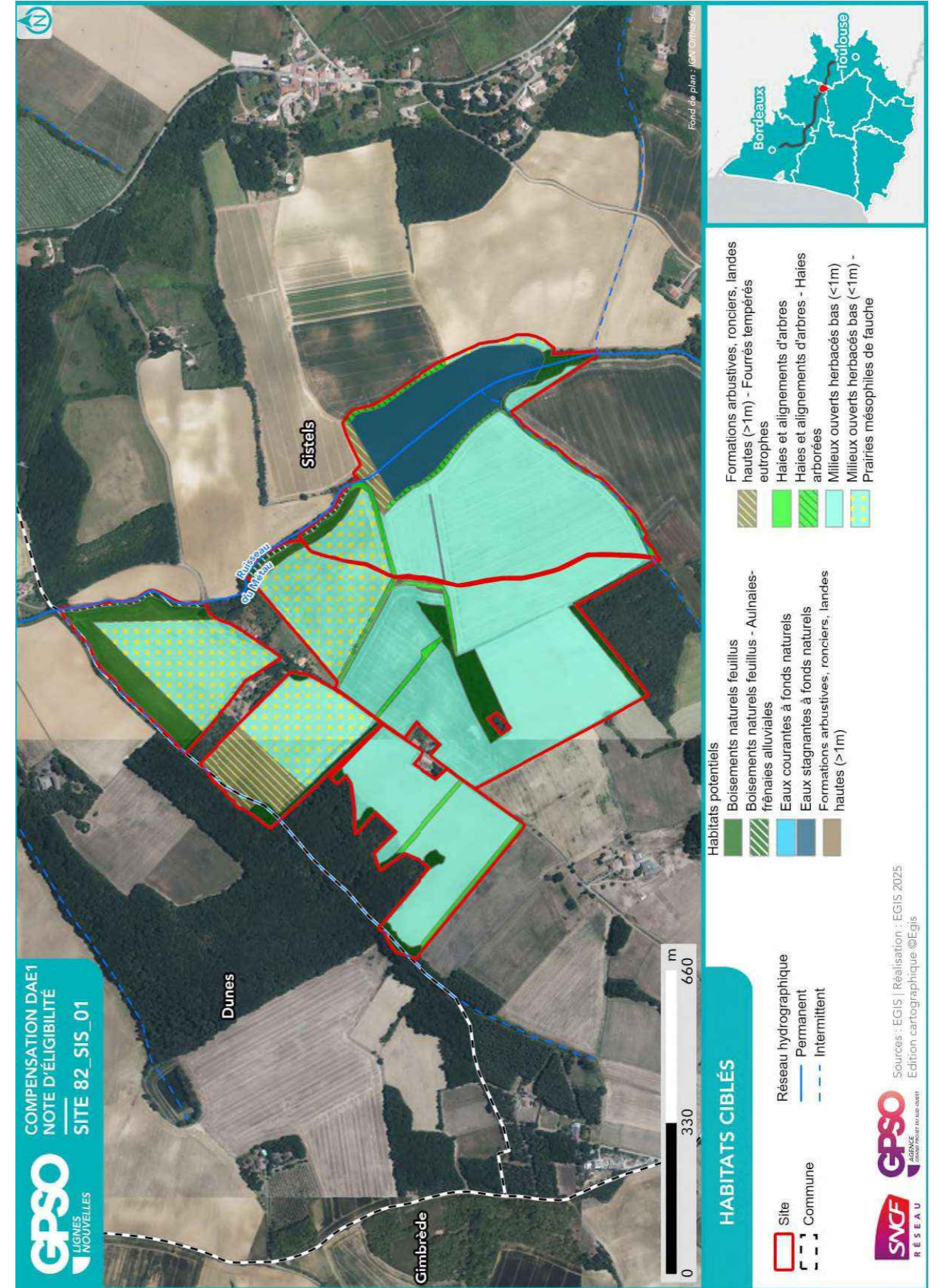
Cortèges /Espèces ciblées

Commentaire

Actuel : 11.5 - Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées / Dégradé

Ciblé : Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) - Fourrés tempérés eutrophes || 0.52 ha

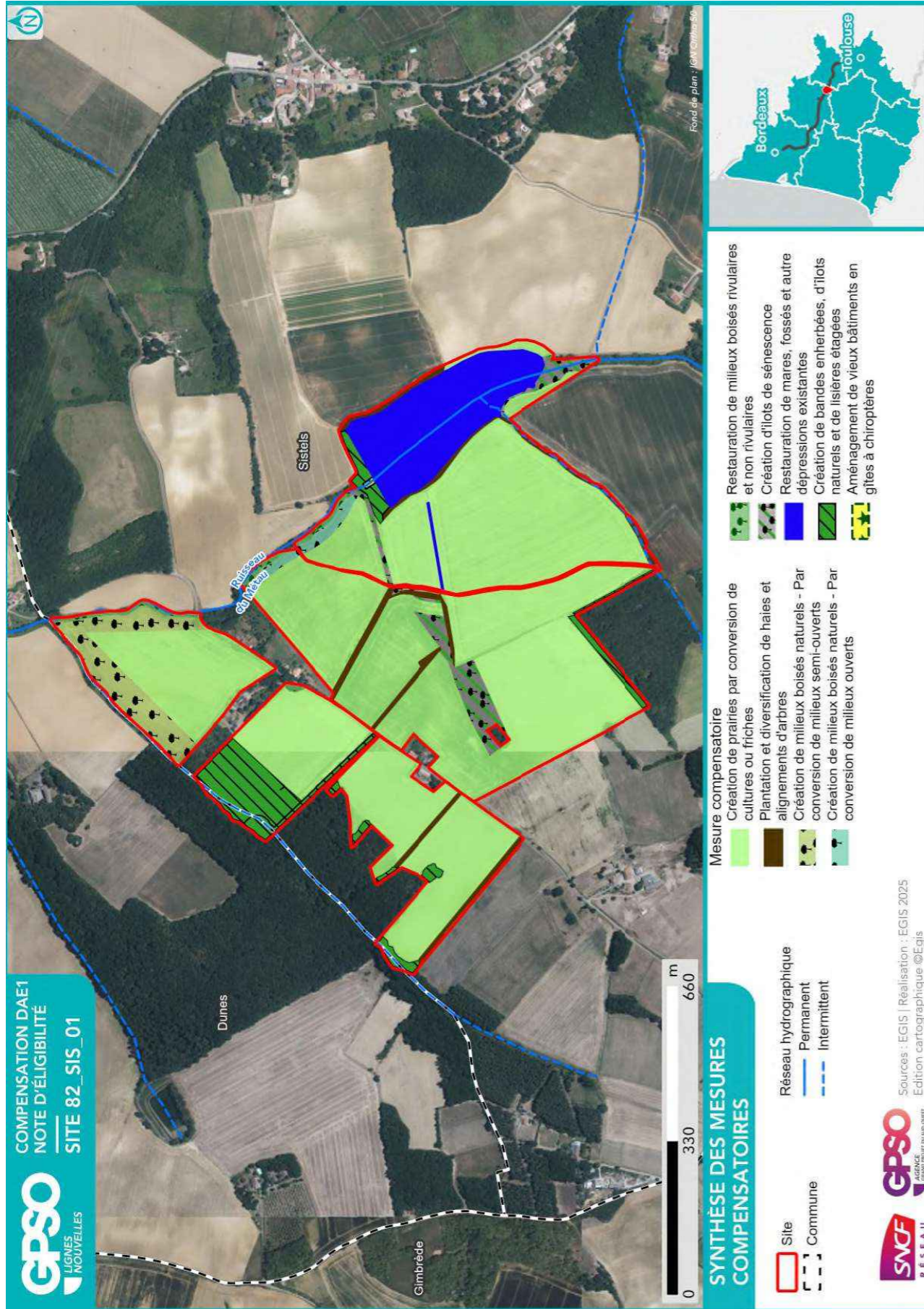
Cortèges / Espèces ciblées : Accenteur mouchet, Alouette lulu, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bouscarle de Cetti, Bruant zizi, Chardonneret élégant, Couleuvre helvétique, Couleuvre verte et jaune, Fauvette grisette, Hypolaïs polyglotte, Lézard à deux raies, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélodytes, Rainette méridionale, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Rossignol philomèle, Tarier pâtre



2.2.2. Mesures envisagées en faveur des espèces et des zones humides

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Mesure mise en œuvre sur le site de compensation	Superficie associée (ha)
MESURES PRINCIPALES				
G_NAT_C011	C1.1a C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Oui	54.00
G_NAT_C012	C2.1d	Réensemencement de milieux ouverts prairiaux	Non	
G_NAT_C013	C2.1e	Restauration de milieux ouverts mésophiles, thermophiles et humides (dont Landes à Molinie) à partir de milieux en fermeture	Non	
G_NAT_C021	C1.1a C2.1d C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Oui	2.10
G_NAT_C023	C2.1e	Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés	Non	
G_NAT_C031	C1.1a	Création de milieux boisés naturels	Oui	3.59
G_NAT_C032	C2.1d C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	Oui	0.51
G_NAT_C042	C2.2a C2.1e	Restauration de mares, fossés et autres dépressions existantes	Oui	6.39
G_NAT_C051	C1.1a	Création de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées	Oui	4.09
G_NAT_C052	C2.1d	Restauration de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées	Non	
G_NAT_C053	C3.2a	Restauration de prairies par aménagement de la fauche	Non	
G_NAT_C054	C3.2b	Rotation des cultures avec des espèces favorables à la biodiversité	Non	
ANNEXES				
G_NAT_C014	C3.2a	Gestion de la végétation par fauche extensive	Oui	56.22
G_NAT_C015	C3.2a	Gestion de la végétation par pâturage extensif	Oui	41.16
G_NAT_C022	C1.1a	Création et restauration d'arbres têtards	Oui	0.78
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Oui	5.80
G_NAT_C041	C1.1a	Création de mares et dépressions	Oui	2.22
G_NAT_C061	C2.1b	Traitement des espèces exotiques envahissantes : arborées	Oui	0.04
G_NAT_C062	C2.1b	Traitement des espèces exotiques envahissantes : herbacées	Oui	8.68
G_NAT_C063	C2.1i	Traitement de la Fougère aigle	Non	
S_NAT_CCis	C2.2a C1.1a	Restauration de milieux propices à l'accueil de la Cistude d'Europe	Non	
S_NAT_CGue	C1.1a	Création de sites de reproduction et nidification du Guêpier d'Europe	Non	
S_NAT_AFa01	A3.a	Mise en place d'aménagements pour la faune : rocailles, pierriers et hibernaculums	Oui	42.64

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Mesure mise en œuvre sur le site de compensation	Superficie associée (ha)
S_NAT_AFa02	A3.a	Mise en place de sites artificiels de reproduction ou de nidification pour l'avifaune et les chiroptères	Oui	3.11
S_NAT_AFa03	A3.a	Aménagement de vieux bâtiments en gîtes à chiroptères	Oui	0.04
S_NAT_AFa04	C3.2c	Mise en défens	Non	
S_NAT_AFILot	A5.b	Translocation et création de milieux propices au développement du Lotus angustissimus et Lotus hispidus	Non	
S_NAT_AFISer	A5.b	Translocation et création de milieux propices au développement du Serapias cordigera	Non	
S_NAT_AFlo	A5.b	Translocation et création de milieux propices aux espèces végétales cibles	Non	
SPECIFIQUES ZONES HUMIDES				
S_NAT_CZH01	C2.1c C2.2e	Bouchage de drains et fossés de drainage	Non	
S_NAT_CZH02	C2.1c	Restauration de milieux tourbeux	Non	



2.2.3. Coûts des mesures

	Coûts - Estimation basse (en k€)	Coûts - Estimation haute (en k€)
Estimation du coût global des mesures de restauration	583	2010
Estimation du coût global des mesures d'entretien et de gestion	9501	25938
Coût à l'hectare des mesures (Restauration & Gestion)	138	383
Estimation du coût global du suivi des mesures	766	1204

2.3. Synthèse de la participation du site à la compensation

Secteur concerné	Secteur 5
Bassin-versant de gestion concerné	Auroue
Superficie du site (ha)	72.95
Distance à la zone d'emprise des investigations préalables (km)	3.22
Dispositions contractuelles retenues	Acquisition
Etat de la sécurisation foncière	Mis en stock SAFER

Si acquisition :

Coût du bien	X
Présence de bâti ?	Absence
Si présence de bâti, dissociabilité ?	

Site retenu pour la compensation	Oui
Validation SNCF (date)	27/08/2025
Si oui, type de compensation visée	Espèces protégées // Zones humides
Superficie des parcelles non-valorisées par la compensation (ha)	0.01
Commentaires	

	Niveau ¹¹		Commentaire
Indice de favorabilité foncière		X	Propriétaire engagé dans la vente.
Gain écologique potentiel du site pour la compensation		X	Le site, majoritairement artificialisé par les activités agricoles, présente peu d'intérêt écologique. Il s'insère cependant au sein d'un réservoir de biodiversité du SRCE (site Natura 2000) qui s'articule autour du ruisseau de Métau, qui alimente le réservoir d'irrigation et longe le site en lisière est. Il possède un fort potentiel de renaturation notamment pour les milieux ouverts et les milieux boisés, qui constitueront avec les haies proposées, des corridors et des habitats de reproduction pour la faune en lien avec le site Natura 2000. Le site peut ainsi être amélioré en faveur des espèces inféodées : – aux milieux semi-ouverts et ouverts mésohygrophiles, – aux milieux boisés feuillus (chiroptères, Bouvreuil pivoine) – aux milieux boisés alluviaux en lien avec le ruisseau de Métau (Vison d'Europe, Loutre, Crossope aquatique, cortège des mammifères semi-aquatiques, Triton marbré, Genette commune, Grand Capricorne).
Gain zone humide potentiel du site pour la compensation	X		Deux petites zones humides effectives (critère végétation) représentant 2 % de la superficie du site sont identifiées. Elles présentent un état de conservation global dégradé. Au sein de plusieurs parcelles adjacentes (non humide sur la base du critère végétation), compte tenu de la présence ponctuelle de flore indicatrice des zones humides, la réalisation de sondages pédologiques permettra probablement de mettre en avant d'autres espaces humides.

¹¹ Légende :

Niveau de potentialité / favorabilité	Faible	Moyen	Fort
---------------------------------------	--------	-------	------

2.3.1. Synthèse de la participation du site à la compensation espèces protégées¹²

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)			36.33	
Boisements naturels feuillus	7.29	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Barbastelle d'Europe, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Élanion blanc, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Martinet noir, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélophylax, Petit-duc scops, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Verdier d'Europe	27.54	
Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)				
Eaux courantes à fonds artificiels				
Eaux courantes à fonds naturels	0.07	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Hirondelle de rivage, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts		
Eaux stagnantes à fonds artificiels			0.07	5.12
Eaux stagnantes à fonds naturels	6.32	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bergeronnette des ruisseaux, Bihoreau gris, Bouscarle de Cetti, Chevalier culblanc, Chevalier guignette, Chiroptères - Cortège des habitats humides,	0.22	

¹² Les coefficients retenus pour le calcul des gains écologiques par unité de gestion (i.e. par habitat ciblé) sont détaillés dans le paragraphe 2.4 - Annexe.

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
		Couleuvre helvétique, Couleuvre vipérine, Cygne tuberculé, Grand Cormoran, Héron cendré, Hirondelle de rivage, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Martin-pêcheur d'Europe, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pélophylax		
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	2.87	Accenteur mouchet, Alouette lulu, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bouscarle de Cetti, Bruant zizi, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Couleuvre helvétique, Couleuvre verte et jaune, Fauvette grisette, Hypolaïs polyglotte, Lézard à deux raies, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Rainette méridionale, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Rossignol philomèle, Rougegorge familier, Tarier pâtre, Verdier d'Europe	9.29	3.54
Haies et alignements d'arbres	2.35	Accenteur mouchet, Alouette lulu, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bruant zizi, Chardonneret élégant, Chevêche d'Athéna, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Couleuvre verte et jaune, Élanion blanc, Faucon crécerelle, Fauvette grisette, Grand Capricorne, Hypolaïs polyglotte, Lézard à deux raies, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic vert, Pipit des arbres, Rainette méridionale, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Rossignol philomèle, Tarier pâtre, Verdier d'Europe	0.36	1.98
Landes basses (< 1m)			0.27	
Coupes forestières récentes				

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Milieux agricoles			164.26	
Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.			15.35	
Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés			1.89	
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	54.00	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bergeronnette printanière, Bruant proyer, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Couleuvre verte et jaune, Damier de la Succise, Effraie des clochers, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Lézard à deux raies, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	80.43	48.48
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)			0.11	
Roselières et phragmitaies			0.05	
Végétations aquatiques				
Végétations basses des berges à pentes douces (milieux vaseux)				
Végétations dominées par des Jonc et/ou Carex				

2.3.2. Synthèse de la participation du site à la compensation zones humides

Bassin versant	Rappel dette sur le bassin versant (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le bassin versant (UC)
Auroue	0.80	0.97

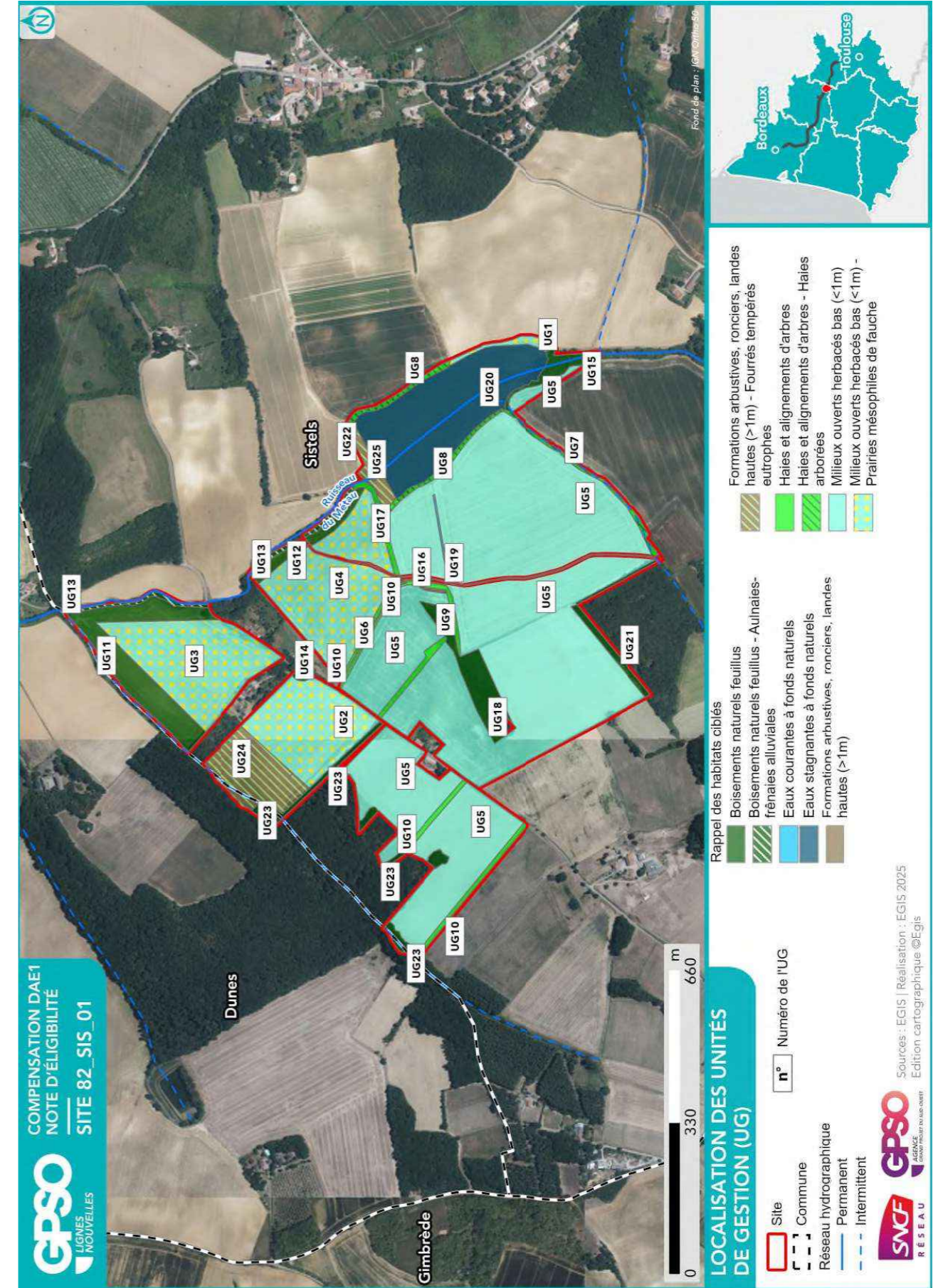
2.4. Annexe – Coefficients retenus pour le calcul des gains écologiques par Unité de Gestion

(UG)

Une unité de gestion est associée à une entité d’habitat ciblé.

La codification des coefficients repris dans le tableau ci-après est la suivante :

- **Coef1** : Coefficient d’efficacité de la mesure
- **Coef2** : Coefficient de dynamique d’habitat
- **Coef3** : Coefficient de proximité fonctionnelle
- **Coef4** : Coefficient de temporalité de mise en œuvre
- **Coef5** : Coefficient de gain de qualité environnementale



ID Unité de Gestion - Mesure principale

Coefficients

Gain Final (UC)

Surface (ha)

UG1 - G_NAT_C011 - Création de prairies par conversion de cultures ou friches
 Coef1: 1.00 || Coef2: 0.50 || Coef3: 1.00 || Coef4: 0.90 || Coef5: 1.00
 Gain final (UC) : 0.12
 Surface (ha) : 0.27

UG2 - G_NAT_C011 - Création de prairies par conversion de cultures ou friches
 Coef1: 1.00 || Coef2: 0.50 || Coef3: 1.00 || Coef4: 0.90 || Coef5: 2.00
 Gain final (UC) : 3.56
 Surface (ha) : 3.96

UG3 - G_NAT_C011 - Création de prairies par conversion de cultures ou friches
 Coef1: 1.00 || Coef2: 0.50 || Coef3: 1.00 || Coef4: 0.90 || Coef5: 2.00
 Gain final (UC) : 4.50
 Surface (ha) : 5.00

UG4 - G_NAT_C011 - Création de prairies par conversion de cultures ou friches
 Coef1: 1.00 || Coef2: 0.50 || Coef3: 1.00 || Coef4: 0.90 || Coef5: 2.00
 Gain final (UC) : 5.25
 Surface (ha) : 5.83

UG5 - G_NAT_C011 - Création de prairies par conversion de cultures ou friches
 Coef1: 1.00 || Coef2: 0.50 || Coef3: 1.00 || Coef4: 0.90 || Coef5: 2.00
 Gain final (UC) : 35.05
 Surface (ha) : 38.94

UG6 - G_NAT_C021 - Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
 Coef1: 1.00 || Coef2: 0.60 || Coef3: 1.00 || Coef4: 0.90 || Coef5: 1.00
 Gain final (UC) : 0.02
 Surface (ha) : 0.04

UG7 - G_NAT_C021 - Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
 Coef1: 1.00 || Coef2: 0.60 || Coef3: 1.00 || Coef4: 0.90 || Coef5: 1.00
 Gain final (UC) : 0.16
 Surface (ha) : 0.29

UG8 - G_NAT_C021 - Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
 Coef1: 1.00 || Coef2: 0.60 || Coef3: 1.00 || Coef4: 0.90 || Coef5: 1.00
 Gain final (UC) : 0.27
 Surface (ha) : 0.50

UG9 - G_NAT_C021 - Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
 Coef1: 1.00 || Coef2: 0.60 || Coef3: 1.00 || Coef4: 0.90 || Coef5: 2.00
 Gain final (UC) : 0.33
 Surface (ha) : 0.31

UG10 - G_NAT_C021 - Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
 Coef1: 1.00 || Coef2: 0.60 || Coef3: 1.00 || Coef4: 0.90 || Coef5: 2.00
 Gain final (UC) : 1.03
 Surface (ha) : 0.96

UG11 - G_NAT_C031c - Création de milieux boisés naturels - Par conversion de milieux semi-ouverts
 Coef1: 1.00 || Coef2: 0.50 || Coef3: 1.00 || Coef4: 0.90 || Coef5: 2.00
 Gain final (UC) : 2.66
 Surface (ha) : 2.95

UG12 - G_NAT_C031d - Création de milieux boisés naturels - Par conversion de milieux ouverts
 Coef1: 1.00 || Coef2: 0.50 || Coef3: 1.00 || Coef4: 0.90 || Coef5: 2.00
 Gain final (UC) : 0.57
 Surface (ha) : 0.63

UG13 - G_NAT_C032 - Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires
 Coef1: 1.00 || Coef2: 0.60 || Coef3: 1.00 || Coef4: 0.90 || Coef5: 1.00
 Gain final (UC) : 0.25
 Surface (ha) : 0.47

UG14 - G_NAT_C032 - Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires

ID Unité de Gestion - Mesure principale

Coefficients

Gain Final (UC)

Surface (ha)

Coef1: 1.00 || Coef2: 0.60 || Coef3: 1.00 || Coef4: 0.90 || Coef5: 2.00
 Gain final (UC) : 0.05
 Surface (ha) : 0.04

UG15 - G_NAT_C033 - Création d'ilots de sénescence
 Coef1: 1.00 || Coef2: 0.70 || Coef3: 0.50 || Coef4: 0.90 || Coef5: 1.00
 Gain final (UC) : 0.16
 Surface (ha) : 0.50

UG16 - G_NAT_C033 - Création d'ilots de sénescence
 Coef1: 1.00 || Coef2: 0.70 || Coef3: 1.00 || Coef4: 0.90 || Coef5: 1.00
 Gain final (UC) : 0.08
 Surface (ha) : 0.13

UG17 - G_NAT_C033 - Création d'ilots de sénescence
 Coef1: 1.00 || Coef2: 0.70 || Coef3: 1.00 || Coef4: 0.90 || Coef5: 1.00
 Gain final (UC) : 0.16
 Surface (ha) : 0.25

UG18 - G_NAT_C033 - Création d'ilots de sénescence
 Coef1: 1.00 || Coef2: 0.70 || Coef3: 1.00 || Coef4: 0.90 || Coef5: 1.00
 Gain final (UC) : 0.84
 Surface (ha) : 1.34

UG19 - G_NAT_C042 - Restauration de mares, fossés et autre dépressions existantes
 Coef1: 1.00 || Coef2: 0.90 || Coef3: 0.75 || Coef4: 0.90 || Coef5: 1.00
 Gain final (UC) : 0.04
 Surface (ha) : 0.07

UG20 - G_NAT_C042 - Restauration de mares, fossés et autre dépressions existantes
 Coef1: 1.00 || Coef2: 0.90 || Coef3: 1.00 || Coef4: 0.90 || Coef5: 1.00
 Gain final (UC) : 5.12
 Surface (ha) : 6.32

UG21 - G_NAT_C051 - Création de bandes enherbées, d'ilots naturels et de lisières étagées
 Coef1: 1.00 || Coef2: 0.70 || Coef3: 1.00 || Coef4: 0.90 || Coef5: 2.00
 Gain final (UC) : 0.52
 Surface (ha) : 0.41

UG22 - G_NAT_C051 - Création de bandes enherbées, d'ilots naturels et de lisières étagées
 Coef1: 1.00 || Coef2: 0.70 || Coef3: 1.00 || Coef4: 0.90 || Coef5: 2.00
 Gain final (UC) : 0.65
 Surface (ha) : 0.52

UG23 - G_NAT_C051 - Création de bandes enherbées, d'ilots naturels et de lisières étagées
 Coef1: 1.00 || Coef2: 0.70 || Coef3: 1.00 || Coef4: 0.90 || Coef5: 2.00
 Gain final (UC) : 1.18
 Surface (ha) : 0.93

UG24 - G_NAT_C051 - Création de bandes enherbées, d'ilots naturels et de lisières étagées
 Coef1: 1.00 || Coef2: 0.70 || Coef3: 1.00 || Coef4: 0.90 || Coef5: 2.00
 Gain final (UC) : 2.80
 Surface (ha) : 2.22

UG25 - S_NAT_AF03 - Aménagement de vieux bâtiments en gîtes à chiroptères
 Coef1: 1.00 || Coef2: 0.90 || Coef3: 1.00 || Coef4: 0.90 || Coef5: 1.00
 Gain final (UC) : 0.03
 Surface (ha) : 0.04

Site 82_SLO_02

Départements	Tarn-et-Garonne	Communes	Saint-Cirice, Saint-Loup
Secteur	Secteur 5	Superficie du site (ha)	13.61

Note d'éligibilité

Type de compensation recherchée sur le site	Espèces protégées	Zones humides	Cours d'eau
	Oui	Non	Non



Etape	Etape 1 Intérêt du site	Etape 2 Eligibilité
Avancement	Terminé	Terminé
Structure	EGIS	EGIS
Dates des passages de terrain	18/08/2025	18/08/2025 18/08/2025
Décision SNCF Réseau au terme de l'étape	Oui	Oui
Date de validation SNCF Réseau	29/07/2025	25/08/2025
Date de transmission DREAL	22/08/2025	15/09/2025

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	2
1. Etape 1 - Intérêt du site	3
1.1. Caractéristiques administratives et foncières, usages actuels.....	3
1.2. Description générale.....	3
1.3. Données bibliographiques disponibles.....	8
1.3.1. Composantes physiques.....	8
1.3.2. Composantes écologiques et paysagères	8
1.3.3. Historique du site	10
1.3.4. Observations issues de la bibliographie	11
1.3.5. Autres données bibliographiques	11
1.4. Observations de terrain.....	12
1.4.1. Description du contexte paysager.....	12
1.4.2. Occupation du sol.....	12
1.4.3. Perturbations des milieux	15
1.4.4. Observations opportunistes lors de la visite	16
1.5. Intérêt du site pour la compensation	17
1.5.1. Rappel des principales caractéristiques du site	17
1.5.2. Potentiel zones humides sur le site.....	17
1.5.3. Fonctionnalités.....	17
1.5.4. Typologie des mesures envisageables	18
1.6. Synthèse de l'intérêt du site.....	19
2. Etape 2 - Eligibilité du site.....	20
2.1. Caractérisation approfondie du site.....	20
2.1.1. Conditions de visite	20
2.1.2. Occupation du sol / Milieux naturels	20
2.1.3. Faune.....	24
2.1.4. Flore	24
2.1.5. Fonctionnalités écologiques au sein du site et alentour	24
2.1.6. Facteurs de dégradation	25
2.1.7. Synthèse Espèces - Habitats.....	25
2.1.8. Zones humides	28
2.2. Compensation envisagée.....	30
2.2.1. Espèces et habitats ciblés.....	30
2.2.2. Mesures envisagées en faveur des espèces et des zones humides	32
2.2.3. Coûts des mesures	35
2.3. Synthèse de la participation du site à la compensation.....	35
2.3.1. Synthèse de la participation du site à la compensation espèces protégées	37
2.3.2. Synthèse de la participation du site à la compensation zones humides.....	38
2.4. Annexe – Coefficients retenus pour le calcul des gains écologiques par Unité de Gestion (UG).....	39

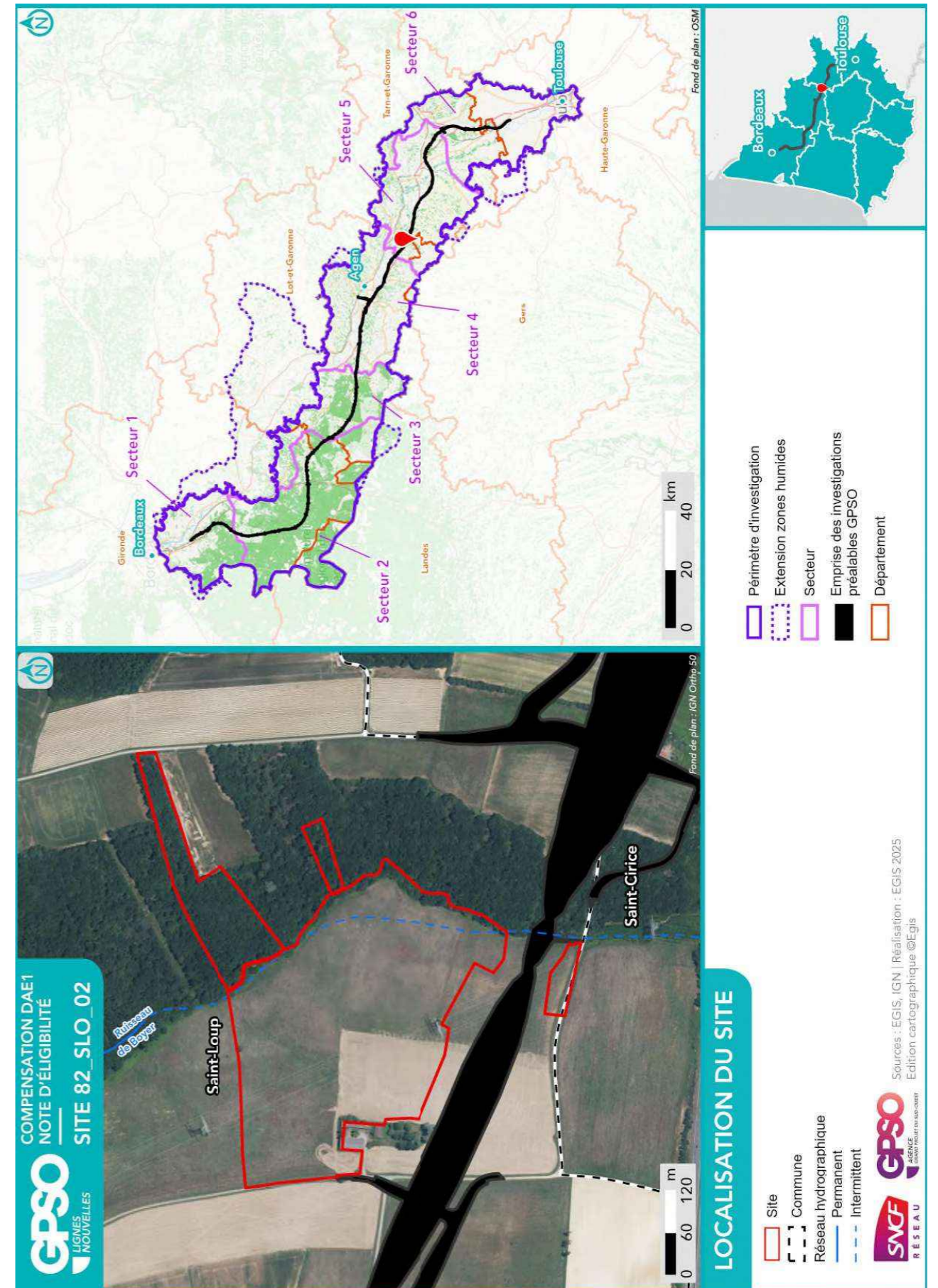
1. Etape 1 - Intérêt du site

1.1. Caractéristiques administratives et foncières, usages actuels

Origine du foncier	Opportunités partenaires SNCF ¹	Oui	SEGAT
	Opportunités autres acteurs ²	Non	
Distance au projet (km)		0.00	
Superficie du site (ha)		13.61	
Nombre de parcelles cadastrales		6	
Superficie moyenne des parcelles (ha)		2.48	
Nombre d'unités foncières		Nombre d'UF faible	
Morcellement		Peu morcelé	
Type de propriétaire		Privé	
Usages actuels		Forestier et agricole.	
Zonage d'urbanisme		N et A	
Zonages d'urbanisme spécifiques (EBC, ER, etc.)		EBC	
Présence de bâti			
Autres précisions (contraintes diverses, etc.)			
Dispositions contractuelles privilégiées		Conventionnement	

Parcelles Concernées ³	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
821650000E0127	Tarn-et-Garonne	Saint-Loup	82165	000	E	127
821650000E0128	Tarn-et-Garonne	Saint-Loup	82165	000	E	128
821650000E0134	Tarn-et-Garonne	Saint-Loup	82165	000	E	134
821650000E0149	Tarn-et-Garonne	Saint-Loup	82165	000	E	149
821650000E0150	Tarn-et-Garonne	Saint-Loup	82165	000	E	150
821650000E0157	Tarn-et-Garonne	Saint-Loup	82165	000	E	157

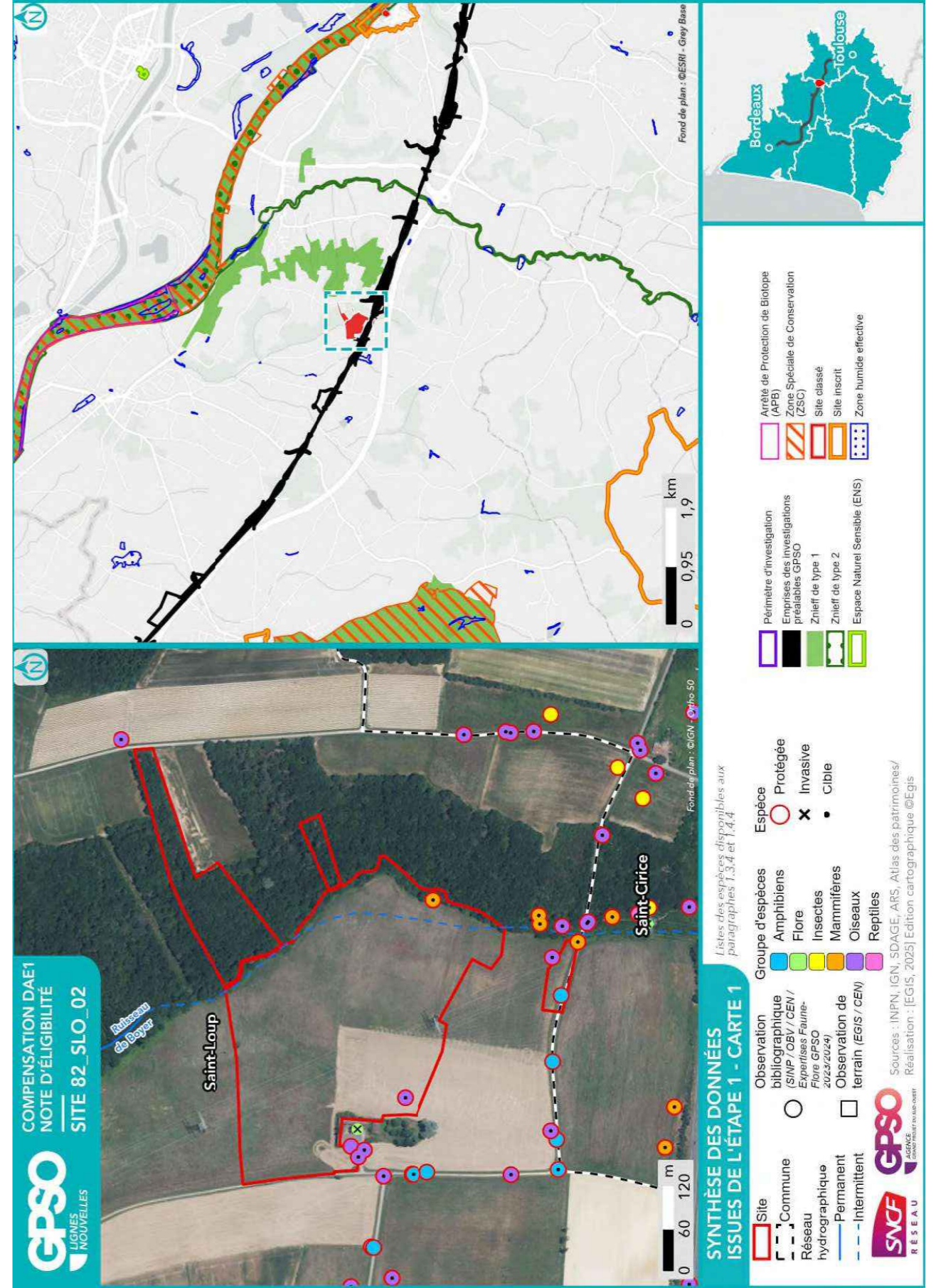
1.2. Description générale

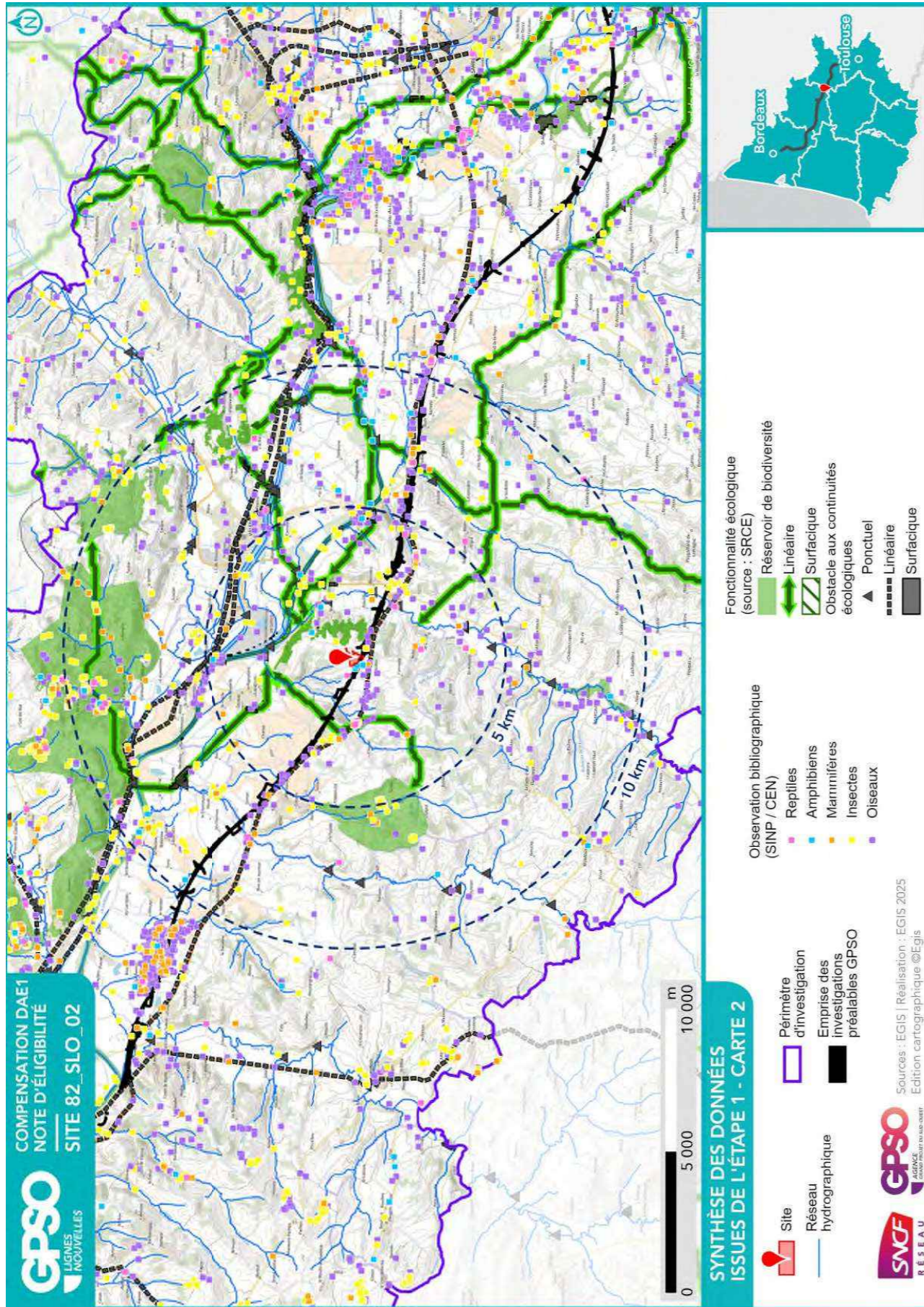


¹ Partenaires SNCF : CEN Nouvelle-Aquitaine | SAFER Nouvelle-Aquitaine | SAFER Occitanie | EGIS | SEGAT

² Autres acteurs : Collectivités Territoriales, Associations, Institutions sollicitées

³ Sur la base du Plan Cadastral Informatisé (PCI) – Millésime Octobre 2024





1.3. Données bibliographiques disponibles

1.3.1. Composantes physiques

	Au sein du site
Bassin versant	Garonne de l'Aussonnelle à la Barguelonne
Cours d'eau	
Type de sol	Rendosols Luvisols
Périmètre de protection rapprochée ou éloignée de captage AEP	
SAGE	Vallée de la Garonne
Masses d'eau souterraines	Sables et argiles à graviers de l'Eocène inférieur et moyen majoritairement captif du Sud-Est du Bas Molasses du bassin de la Garonne - Agenais et Gascogne
Remontées de nappe	Pas de débordement de nappe ni d'inondation de cave, Fiabilité FAIBLE
Plan de prévention inondation	Zone rouge : Aléa fort
Plan de prévention feu de forêts	
Sites et/ou sols pollués	

Sources : Géorisques, BD Topo IGN, Sandre, Pigma, ARS – Janvier 2025

1.3.2. Composantes écologiques et paysagères

	Au sein du site	Aux abords du site (moins de 1 km)	Aux abords du site (entre 1 km et 5 km)
Zones humides (RAMSAR, SAGE, etc.) y compris ZHIEP		Présence de ZH (2) :	Présence de ZH (41) :
ZNIEFF de type I		730010563 - Bois du Fort, de Capet, Butte aux Prieux	730030241 - Vallons et coteaux associés à la Grotte du Roc 730003045 - La Garonne de Montréjeau jusqu'à Lamagistère
ZNIEFF de type II			730030367 - Cours de l'Arrats 730010521 - Garonne et milieux riverains, en aval de Montréjeau
APPB			FR3800242 - Sections Du Cours De La Garonne, Du Tarn, De L'Aveyron Et Du Viaur Dans Leur Traversée Du Département Du Tarn-Et-Garonne
Sites du CEN ENS ZpENS			Les Cannèles
Site N2000 Dir. Habitats (ZSC)			FR7301822 - Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste FR7302002 - Cavités et coteaux associés en Quercy-Gascogne
Site N2000 Dir. Oiseaux (ZPS)			
Parc Naturel National			
Parc Naturel Régional			
Réserve biologique			

	Au sein du site	Aux abords du site (moins de 1 km)	Aux abords du site (entre 1 km et 5 km)
Réserve de biosphère			
Réserve Naturelle Nationale			
Réserve Naturelle Régionale			
Site de compensation existant			
Site Inscrit			Village (le) Extension du site du village d'Auvillar (82) et de ses abords Quartier ancien
Site Classé			Promenade du Château

Sources : INPN, Atlas du Patrimoine – Janvier 2025

1.3.3. Historique du site

La majeure partie du site est agricole depuis au moins les années 1950. Le boisement à l'est a subi des coupes, et a progressivement été converti en milieux agricoles.



Photographie aérienne du site en 1950



Photographie aérienne du site en 2025

1.3.4. Observations issues de la bibliographie

Les espèces dont la bibliographie rapporte une observation réalisée sur le site et aux abords (50 mètres) sont rapportées ci-dessous.

Groupe	Espèces ⁴
Oiseaux	Perdrix rouge (P) Cisticole des joncs (P) Alouette lulu (P) Bruant proyer (P) Buse variable (P) Chardonneret élégant (P) Faucon crécerelle (P) Fauvette à tête noire (P) Hirondelle rustique (P) Moineau domestique (P) Pinson des arbres (P) Pouillot véloce (P) Rossignol philomèle (P) Sittelle torchepot (P)
Reptiles	
Amphibiens	Crapaud épineux (P)
Mammifères	
Insectes	
Chiroptères	Barbastelle d'Europe (P) Grand Murin (P) Minioptère de Schreibers (P) Murin à oreilles échancrées (P) Murin de Daubenton (P) Murin de Natterer (P) Pipistrelle commune (P) Pipistrelle de Kuhl (P)
Flore	Senecio inaequidens (i)

Source : Données d'observation sur les espèces issues de : SINP / OBV / CEN –2025 / Données expertises Faune Flore GPSO 2023 – 2024.

1.3.5. Autres données bibliographiques

⁴ (P) : espèce protégée et/ou patrimoniale
 [En noir] = espèce cible | [En violet] : espèce cible sur le secteur
 (i) : espèce invasive

1.4. Observations de terrain

Date de la visite	18/08/2025	Commentaire relatif aux conditions de la visite	Temps couvert 25°C
Organisme ayant réalisé la visite	EGIS		

1.4.1. Description du contexte paysager

Le contexte est agricole intensif ; des boisements se développent autour du ruisseau de Boyet, présent en fond de vallon.

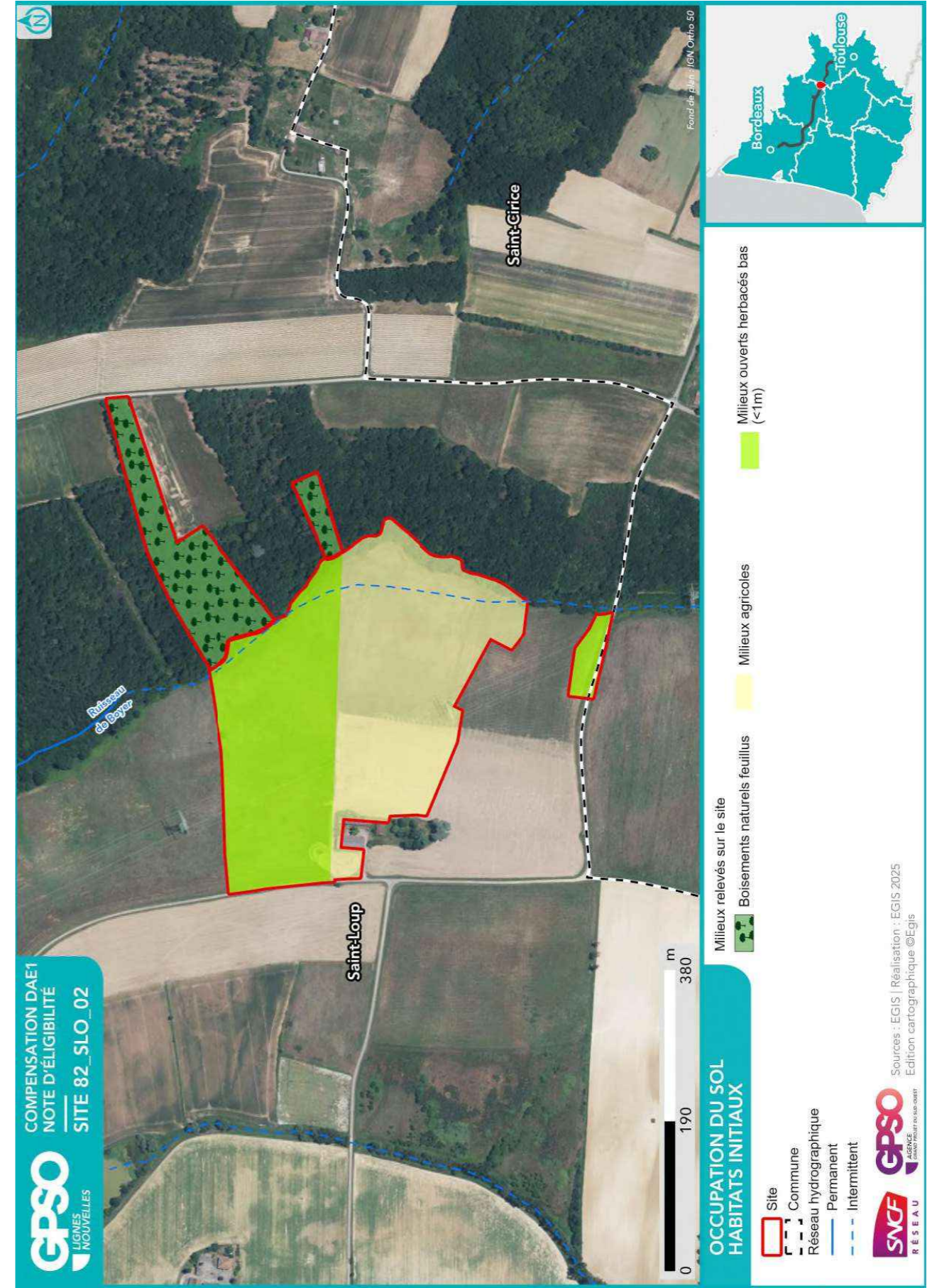
1.4.2. Occupation du sol

Typologie de milieux ⁵	Précision sur le milieu	Part de la superficie totale du site (%)
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Formations monospécifiques de Robinier faux-acacia	0
	Vergers (fruits, fruits à coques)	0
	Milieux de sylviculture feuillus (peupliers, eucalyptus, chênes)	0
Boisements naturels feuillus	Milieux de sylviculture de conifères	0
	Boisements rivulaires (bords de cours d'eau ou d'étangs)	0
Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Boisements non rivulaires	16
	Boisements non rivulaires	0
Coupes forestières récentes	Boisements rivulaires (bords de cours d'eau ou d'étangs)	0
	Majorité de conifères	0
	Majorité de feuillus	0
Eaux courantes à fonds artificiels (fonds bâchés, bétonnés, etc.)	Non déterminé	0
	Avec végétation en berge ou flottante	0
Eaux courantes à fonds naturels	Sans végétation en berge ou flottante	0
	Avec végétation en berge ou flottante	0
Eaux stagnantes à fonds artificiels (fonds bâchés, bétonnés, etc.)	Sans végétation en berge ou flottante	0
	Avec végétation en berge ou flottante	0
Eaux stagnantes à fonds naturels	Sans végétation en berge ou flottante	0
	Avec végétation en berge ou flottante	0
	Sans végétation en berge ou flottante	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Fourrés (présence d'arbustes)	0
	Landes hautes	0
	Ronciers	0
Haies et alignements d'arbres	Haies avec présence d'arbres	0
	Haies exclusivement arbustives	0
	Alignements d'arbres	0
Landes basses (< 1m)	Indéterminées (Bruyère, Ciste, etc.)	0
	Landes à Molinie	0
	Landes à Fougère aigle	0
Milieux agricoles	Vignobles	0

⁵ Sur le terrain, les informations ont été renseignées à la parcelle (habitat majoritaire sur la parcelle relevé)

Typologie de milieux ⁵	Précision sur le milieu	Part de la superficie totale du site (%)
	Monocultures	44
	Potagers et maraîchage	0
Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	Bâtiments	0
	Zones piétinées, sentiers, chemins	0
	Routes et voies ferrées	0
	Milieux rudéraux : décharges, chantiers, sites d'extraction	0
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Pelouses	0
	Prairies, friches et pâturages	39
	Végétations rudérales	0
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	Lisières et ourlets forestiers	0
	Végétations de berges, rivulaires, mégaphorbiaies	0
Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.		0
Roselières et phragmitaies		0
Végétations dominées par des Jonc et/ou Carex		0
Végétations aquatiques (au sein d'une masse d'eau, hydrophytes)		0
Végétations basses des berges à pentes douces (vases exondés)		0
Végétations herbacées des milieux sableux humides		0
Végétations herbacées des milieux tourbeux		0
Bancs de graviers des cours d'eau		0
Berges en falaise		0

Le site est à dominante agricole. Il est, pour moitié, en culture, et en jachère pour le reste. Quelques parcelles boisées complètent les habitats.



1.4.3. Perturbations des milieux

Type de perturbation	Présence/Absence	Commentaire
EEE végétale	Absence	
EEE animale	Absence	
Drainage	Absence	
Digue	Absence	
Fossés	Absence	
Bassin et plans d'eau artificiel (fond imperméabilisé)	Absence	
Sol labouré	Présence	Sols cultivés
Sol tassé	Présence	Sols cultivés
Irrigation	Absence	
Dépôt de déchets	Absence	
Remblai	Absence	
Erosion	Absence	
Ligne Electrique	Présence	Ligne haute tension
Route	Présence	Accès aux fermes
Autoroute	Présence	Au Sud du site
Voie ferrée	Absence	
Piste DFCI	Absence	
Zone coupe-feu	Absence	
Pratiques motorisées	Absence	
Surfréquentation	Absence	
Autre		

1.4.4. Observations opportunistes lors de la visite

Groupe	Espèce ⁶	Commentaire
Oiseaux		
Reptiles		
Amphibiens		
Mammifères		
Insectes		
Chiroptères		
Flore		

Habitats ponctuels potentiellement favorables pour la faune	Observé	Commentaire
Arbre isolé	Non	
Bâti	Oui	Corps de ferme abandonné
Muret	Non	
Mares / plan d'eau	Non	
Mares temporaires / ornières	Non	
Autres	Non	

⁶ (P) : espèce protégée et/ou patrimoniale
[En noir] = espèce cible | [En violet] : espèce cible sur le secteur
(i) : espèce invasive

1.5. Intérêt du site pour la compensation

1.5.1. Rappel des principales caractéristiques du site

Le site est à dominante agricole, pour moitié cultivée et en jachère pour le reste.
Un boisement se développe en rive droite le long du ruisseau de Boyer, présent en fond du vallo.

1.5.2. Potentiel zones humides sur le site

		Commentaires
Si des zones humides potentielles sont recensées dans la bibliographie (cf. §1.3.2), sont-elles visibles lors de la visite de site ?		
Des caractéristiques du site peuvent-elles présenter une favorabilité pour les zones humides ?	Non	
Y a-t-il un intérêt à réaliser des sondages pédologiques ?	Non	

1.5.3. Fonctionnalités

		Commentaires
Le site fait-il partie intégrante d'une continuité existante ?	Oui	Corridor du ruisseau de Boyer
Le site peut-il permettre de recréer un corridor entre deux milieux à proximité ?	Oui	Continuité de milieux ouverts et boisés
Le site est-il isolé ?	Non	

1.5.4. Typologie des mesures envisageables

Action envisageable (en référence au guide THEMA)	Oui / Non	Commentaire
Création ou renaturation d'habitats et d'habitats favorables aux espèces cibles et à leur guide	Oui	Renaturation de prairies de fauche.
Enlèvement de dispositifs d'aménagements antérieurs (déconstruction) hors ouvrages en eau	Non	
Enlèvement / traitement d'espèces exotiques envahissantes (EEE)	Non	
Etrépage / Décapage / Décaissement du sol ou suppression de remblais	Non	
Réensemencement de milieux dégradés, replantation, restauration de haies existantes mais dégradées	Oui	Plantation de bosquets de fourrés arbustifs
Réouverture du milieu par débroussaillage d'espèces ligneuses, abattage d'arbres, etc.	Non	
Restauration de corridor écologique	Oui	Renaturation de prairies de fauche
Aménagement ponctuel (abris ou gîtes artificiels pour la faune) complémentaire à une autre mesure C2	Oui	
Abandon ou forte réduction de toute gestion : flot de senescence, autre (à préciser)	Oui	flot de senescence
Changement des pratiques culturales par conversion de terres cultivées ou exploitées de manière intensive	Non	
Modification des modalités de fauche et/ou de pâturage ou modification de la gestion des niveaux d'eau	Non	
Mise en place de pratiques de gestion alternatives plus respectueuses des milieux	Non	
Modification des modalités de gestion de la fréquentation humaine	Non	
Effacement de plan d'eau	Non	
Intervention sur les drains, rigoles, fossés	Non	
Désartificialisation du sol	Non	
Autre : à préciser		

1.6. Synthèse de l'intérêt du site

Superficie du site (ha)	13.61
Distance à la zone d'emprise des investigations préalables (km)	0.00
Structuration de la propriété :	
Superficie moyenne par propriétaire (ha)	13.61
Superficie cumulée des 3 propriétaires les plus importants (ha)	14.90
Dispositions contractuelles privilégiées	Conventionnement

	Niveau ⁷			Commentaire
Indice de favorabilité foncière			X	Propriétaire engagé dans une volonté de conventionner.
Potentiel écologique du site pour la compensation			X	Le site est à dominante agricole, pour moitié cultivée et en jachère pour le reste Bien qu'il ne soit pas intégré au site, le corps de ferme abandonné offre une potentialité d'habitats et de gîtes pour la faune. Les parcelles boisées situées le long du ruisseau de Boyer offrent une diversité d'habitats intéressante, en particulier pour les espèces inféodées au milieu boisé et de lisières.
Potentiel zone humide du site pour la compensation	X			Le site ne présente pas de caractéristiques laissant supposer un potentiel zones humides pas de végétation indicatrice, ruisseau drainant en fond de vallon.
Avis de l'opérateur terrain - Poursuite en Etape 2				Oui

Site retenu pour l'étape 2	Oui
Date de validation SNCF pour l'étape 2	29/07/2025
Commentaires	
Superficie totale du site retenu pour l'étape 2 (ha)	13.61

Niveau de priorité du site	
Commentaires	

⁷ Légende :

Niveau de potentialité	Faible	Moyen	Fort
------------------------	--------	-------	------

2. Etape 2 - Eligibilité du site

2.1. Caractérisation approfondie du site

2.1.1. Conditions de visite

Visite	Date	Organisme	Spécialité	Commentaire relatif à la visite
1	18/08/2025	EGIS	Flore / Habitat	
2	18/08/2025	EGIS	Faune	

2.1.2. Occupation du sol / Milieux naturels

Typologie de milieux ⁸	Précision sur le milieu	Habitat naturel EUNIS Caractéristique de zone humides - Etat de conservation - Superficie (ha) Commentaire
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Formations monospécifiques de Robinier faux-acacia	
	Vergers (fruits, fruits à coques) Milieux de sylviculture feuillus (peupliers, eucalyptus, chênes) Milieux de sylviculture de conifères	
Boisements naturels feuillus	Boisements rivulaires (bords de cours d'eau ou d'étangs)	
	Boisements non rivulaires	G1.7 - Forêts caducifoliées thermophiles Caractère humide global : Non humide Etat de conservation : Moyen Superficie (ha) : 2.22 Commentaire : /
Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Boisements rivulaires (bords de cours d'eau ou d'étangs)	
Coupes forestières récentes	Boisements non rivulaires	
Eaux courantes à fonds artificiels (fonds bâchés, bétonnés, etc.)	Majorité de conifères	
	Majorité de feuillus Non déterminé	
Eaux courantes à fonds naturels	Avec végétation en berge ou flottante	
	Sans végétation en berge ou flottante	

⁸ Sur le terrain, les informations ont été renseignées à la parcelle (habitat majoritaire sur la parcelle relevé)

Site 82_SLO_02

Note d'éligibilité

21

Typologie de milieux ⁸	Précision sur le milieu	Habitat naturel EUNIS Caractéristique de zone humides - Etat de conservation - Superficie (ha) Commentaire
Eaux stagnantes à fonds artificiels (fonds bâchés, bétonnés, etc.)	Avec végétation en berge ou flottante	
	Sans végétation en berge ou flottante	
Eaux stagnantes à fonds naturels	Avec végétation en berge ou flottante	
	Sans végétation en berge ou flottante	
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Fourrés (présence d'arbustes) Landes hautes	
	Ronciers	
Haies et alignements d'arbres	Haies avec présence d'arbres	
	Haies exclusivement arbustives Alignements d'arbres	
Landes basses (< 1m)	Indéterminées (Bruyère, Ciste, etc.)	
	Landes à Molinie Landes à Fougère aigle Vignobles	
Milieux agricoles	Monocultures	I1.1 - Monocultures intensives Caractère humide global : Non humide Etat de conservation : Dégradé Superficie (ha) : 6.04 Commentaire : /
	Potagers et maraîchage Bâtiments	
Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	Zones piétonnées, sentiers, chemins Routes et voies ferrées	
	Milieux rudéraux : décharges, chantiers, sites d'extraction Pelouses	
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Prairies, friches et pâturages	I1.5 - Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées Caractère humide global : Non humide

Site 82_SLO_02

Note d'éligibilité

22

Typologie de milieux ⁸	Précision sur le milieu	Habitat naturel EUNIS Caractéristique de zone humides - Etat de conservation - Superficie (ha) Commentaire
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	Végétations rudérales Lisières et ourlets forestiers Végétations de berges, rivulaires, mégaphorbiaies	Etat de conservation : Degrade Superficie (ha) : 5.35 Commentaire : /
Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc. Roselières et phragmitaies		
Végétations dominées par des Jonc et/ou Carex		
Végétations aquatiques (au sein d'une masse d'eau, hydrophytes)		
Végétations basses des berges à pentes douces (vases exondés)		
Végétations herbacées des milieux sableux humides		
Végétations herbacées des milieux tourbeux		
Bancs de graviers des cours d'eau		
Berges en falaise		

Site 82_SLO_02
Note d'éligibilité

23

2.1.3. Faune

Groupe	Espèce ⁹ - Cortège	Commentaire
Oiseaux		
Reptiles		
Amphibiens		
Mammifères		
Insectes		
Chiroptères		

2.1.4. Flore

Espèce ⁹	Commentaire

2.1.5. Fonctionnalités écologiques au sein du site et alentour

Éléments participant aux fonctionnalités	Dans le site	Au-delà du site	Commentaire
Mare	Absence	Absence	
Cours d'eau	Présence		Ruisseau de Boyet
Fossé	Absence	Absence	
Haie	Absence	Présence	
Alignement d'arbres	Absence	Absence	
Ripisylve	Présence	Présence	Massif boisé le long du ruisseau de Boyet en rive droite
Milieu ouvert sur trame de milieu boisé	Absence	Absence	
Autre			

⁹ (P) : espèce protégée et/ou patrimoniale

[En noir] = espèce cible | [En violet] : espèce cible sur le secteur

(i) : espèce invasive

Site 82_SLO_02
Note d'éligibilité

Éléments de rupture de continuité	Dans le site	Au-delà du site	Commentaire
Clôture // Grillage	Absence	Absence	
Route	Présence	Présence	Accès aux fermes /En bordure Ouest des parcelles Réseau départemental
Ligne ferroviaire	Absence	Absence	
Ligne électrique	Présence	Présence	Ligne haute tension en plein centre du site
Ouvrage hydraulique non-adapté à la continuité	Absence	Absence	
Pollution lumineuse	Absence	Absence	
Autre			

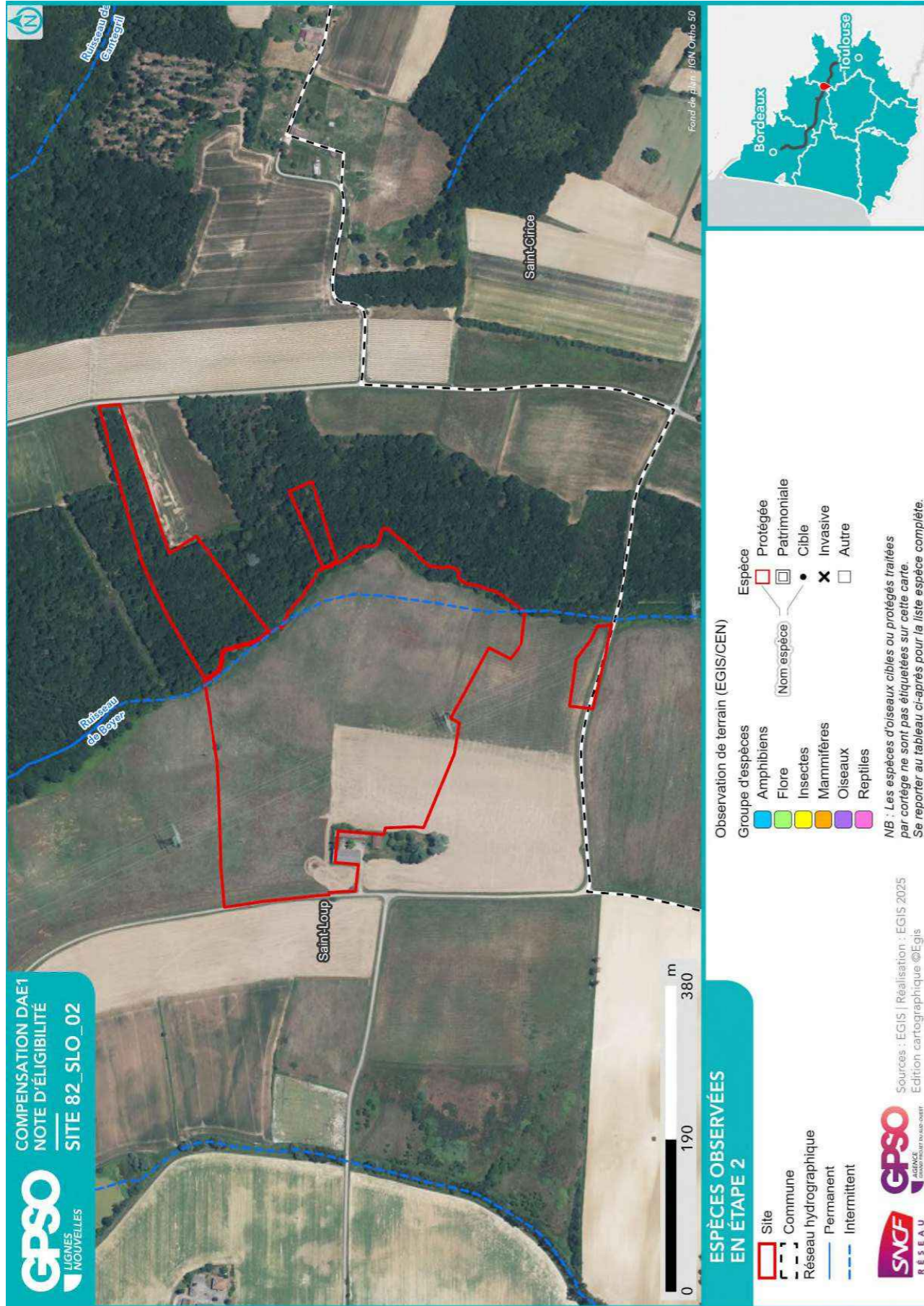
2.1.6. Facteurs de dégradation

Type de perturbation	Dans le site	Commentaire
EEE végétale	Absence	
EEE animale	Absence	
Drainage	Absence	
Digue	Absence	
Fossés	Absence	
Bassin et plans d'eau artificiel (fond imperméabilisé)	Absence	
Sol labouré	Présence	Sols cultivés
Sol tassé	Présence	Sols cultivés
Irrigation	Absence	
Dépôt de déchets	Absence	
Remblai	Absence	
Erosion	Absence	
Autoroute	Présence	Au Sud du site
Piste DFCI	Absence	
Zone coupe-feu	Absence	
Pratiques motorisées	Absence	
Surfréquentation	Absence	
Autre	Absence	

2.1.7. Synthèse Espèces - Habitats

Favorabilité des habitats naturels présents sur le site pour les différentes espèces observées	<p>Le site se caractérise par des parcelles agricoles cultivées et en jachère en bordure du ruisseau de Boyet, affluent de La Garonne.</p> <p>Bien qu'il ne soit pas intégré au site, le corps de ferme abandonné offre une potentialité d'habitats et de gîtes pour la faune.</p> <p>Le site se situe en tête de bassin du ruisseau de Boyet, intégré au réseau écologique par un boisement bien développé en rive droite.</p> <p>Le site dégradé possède peu d'habitats attractifs pour la biodiversité, à l'exception de la lisière boisée du ruisseau.</p>
--	--





2.1.8. Zones humides

Délimitation des zones humides

- Critère végétation

Habitat naturel EUNIS ¹⁰ Superficie (ha) Etat de conservation Commentaire

- Critère pédologique

N° sondage pédologique	Classe GEPPA	Commentaires	Zone humide

- Synthèse

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique					
				Alluvial	Riverain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau	

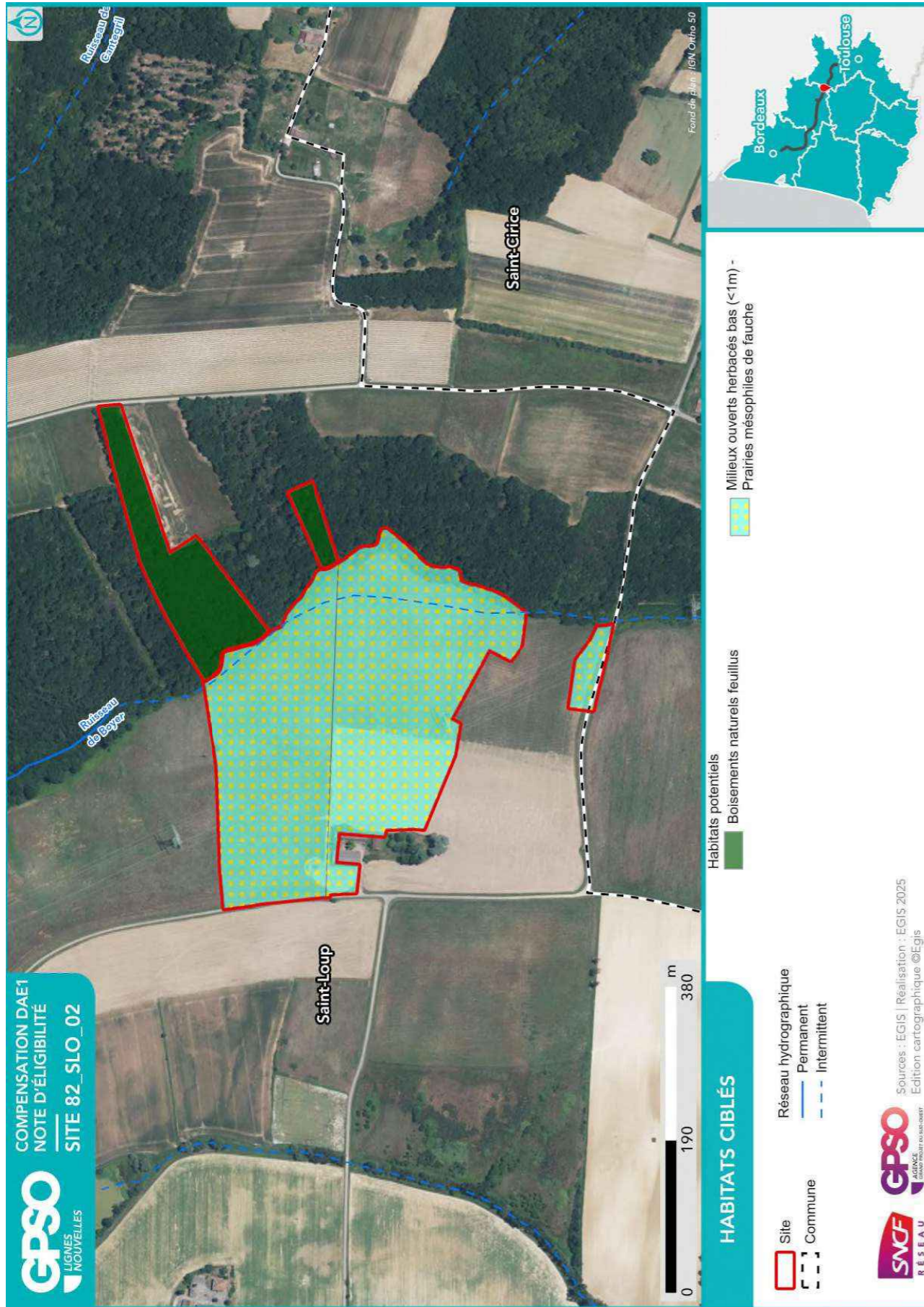
¹⁰ Seuls les habitats naturels caractéristiques des zones humides sont repris ici



2.2. Compensation envisagée

2.2.1. Espèces et habitats ciblés

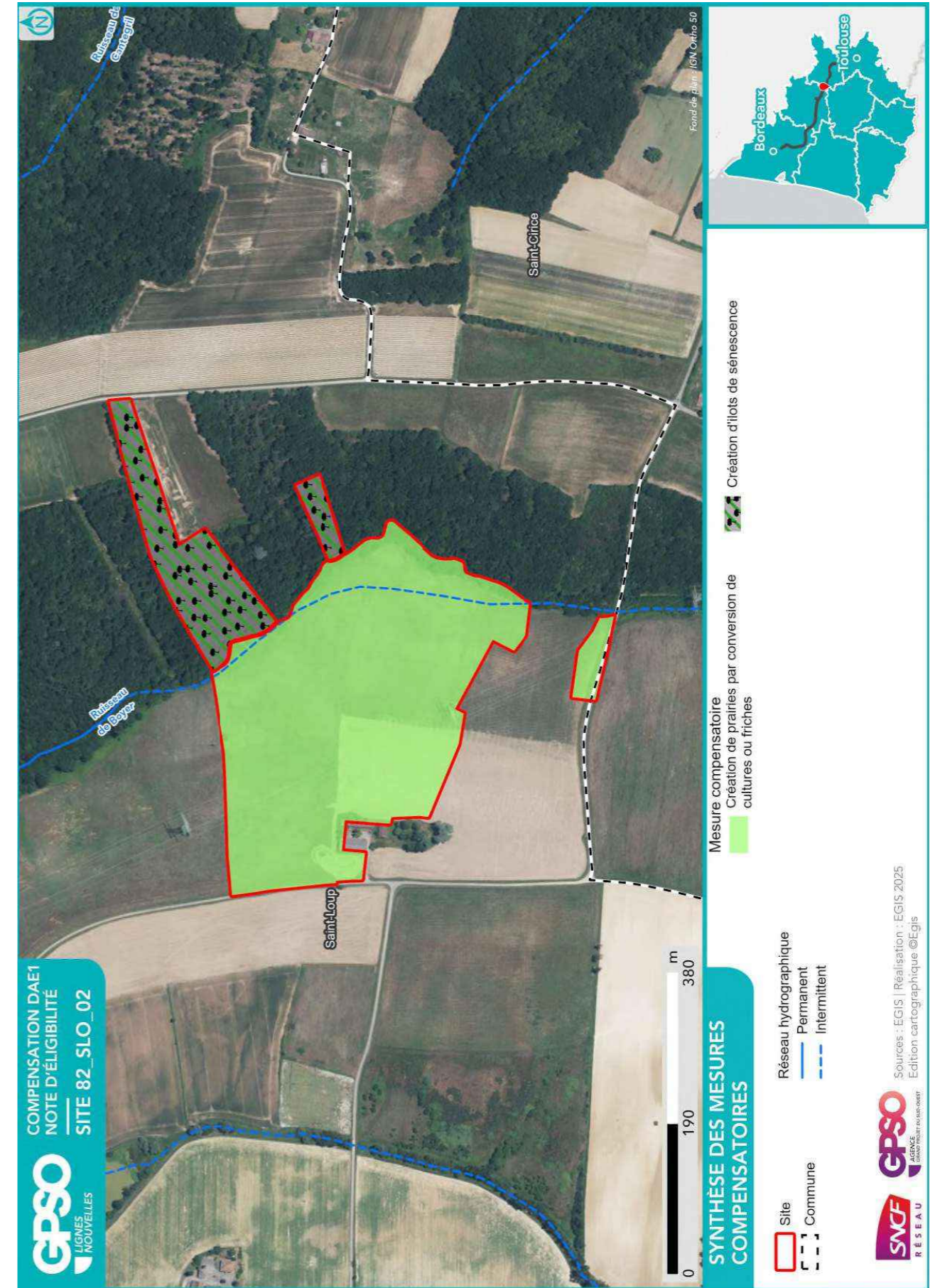
Habitat en présence / Etat de conservation
Habitat ciblé Superficie (ha)
Cortèges /Espèces ciblés
<i>Commentaire</i>
Actuel : G1.7 - Forêts caducifoliées thermophiles / Moyen
Ciblé : Boisements naturels feuillus 2.22 ha
Cortèges / Espèces ciblés : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grand Capricorne, Oiseaux - Cortège des habitats boisés
Actuel : I1.1 - Monocultures intensives / Dégradé
Ciblé : Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche 6.04 ha
Cortèges / Espèces ciblés : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts
Actuel : I1.5 - Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées / Dégradé
Ciblé : Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche 5.35 ha
Cortèges / Espèces ciblés : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts



2.2.2. Mesures envisagées en faveur des espèces et des zones humides

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Mesure mise en œuvre sur le site de compensation	Superficie associée (ha)
MESURES PRINCIPALES				
G_NAT_C011	C1.1a C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Oui	11.39
G_NAT_C012	C2.1d	Réensemencement de milieux ouverts prairiaux	Non	
G_NAT_C013	C2.1e	Restauration de milieux ouverts mésophiles, thermophiles et humides (dont Landes à Molinie) à partir de milieux en fermeture	Non	
G_NAT_C021	C1.1a C2.1d C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Non	
G_NAT_C023	C2.1e	Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés	Non	
G_NAT_C031	C1.1a	Création de milieux boisés naturels	Non	
G_NAT_C032	C2.1d C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	Non	
G_NAT_C042	C2.2a C2.1e	Restauration de mares, fossés et autres dépressions existantes	Non	
G_NAT_C051	C1.1a	Création de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées	Non	
G_NAT_C052	C2.1d	Restauration de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées	Non	
G_NAT_C053	C3.2a	Restauration de prairies par aménagement de la fauche	Non	
G_NAT_C054	C3.2b	Rotation des cultures avec des espèces favorables à la biodiversité	Non	
ANNEXES				
G_NAT_C014	C3.2a	Gestion de la végétation par fauche extensive	Oui	11.39
G_NAT_C015	C3.2a	Gestion de la végétation par pâturage extensif	Oui	5.35
G_NAT_C022	C1.1a	Création et restauration d'arbres têtards	Non	
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Oui	2.22
G_NAT_C041	C1.1a	Création de mares et dépressions	Non	
G_NAT_C061	C2.1b	Traitement des espèces exotiques envahissantes : arborées	Non	
G_NAT_C062	C2.1b	Traitement des espèces exotiques envahissantes : herbacées	Non	
G_NAT_C063	C2.1i	Traitement de la Fougère aigle	Non	
S_NAT_CCis	C2.2a C1.1a	Restauration de milieux propices à l'accueil de la Cistude d'Europe	Non	
S_NAT_CGue	C1.1a	Création de sites de reproduction et nidification du Guêpier d'Europe	Non	
S_NAT_AFa01	A3.a	Mise en place d'aménagements pour la faune : rocailles, pierriers et hibernaculums	Non	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Mesure mise en œuvre sur le site de compensation	Superficie associée (ha)
S_NAT_AFa02	A3.a	Mise en place de sites artificiels de reproduction ou de nidification pour l'avifaune et les chiroptères	Oui	2.22
S_NAT_AFa03	A3.a	Aménagement de vieux bâtiments en gîtes à chiroptères	Non	
S_NAT_AFa04	C3.2c	Mise en défens	Non	
S_NAT_AFILot	A5.b	Translocation et création de milieux propices au développement du Lotus angustissimus et Lotus hispidus	Non	
S_NAT_AFISer	A5.b	Translocation et création de milieux propices au développement du Serapias cordigera	Non	
S_NAT_AFlo	A5.b	Translocation et création de milieux propices aux espèces végétales cibles	Non	
SPECIFIQUES ZONES HUMIDES				
S_NAT_CZH01	C2.1c C2.2e	Bouchage de drains et fossés de drainage	Non	
S_NAT_CZH02	C2.1c	Restauration de milieux tourbeux	Non	



2.2.3. Coûts des mesures

	Coûts - Estimation basse (en k€)	Coûts - Estimation haute (en k€)
Estimation du coût global des mesures de restauration	76	254
Estimation du coût global des mesures d'entretien et de gestion	1487	3979
Coût à l'hectare des mesures (Restauration & Gestion)	115	311
Estimation du coût global du suivi des mesures	143	224

2.3. Synthèse de la participation du site à la compensation

Secteur concerné	Secteur 5	
Bassin-versant de gestion concerné	Garonne de l'Aussonnelle à la Barguelonne	
Superficie du site (ha)	13.61	
Distance à la zone d'emprise des investigations préalables (km)	0.00	
Dispositions contractuelles retenues	Conventionnement	
Etat de la sécurisation foncière	Lettre d'engagement signée	

Si acquisition :

Coût du bien	
Présence de bâti ?	
Si présence de bâti, dissociabilité ?	

Site retenu pour la compensation	Oui
Validation SNCF (date)	25/08/2025
Si oui, type de compensation visée	Espèces protégées //
Superficie des parcelles non-valorisées par la compensation (ha)	
Commentaires	

	Niveau ¹¹			Commentaire
Indice de favorabilité foncière				
Gain écologique potentiel du site pour la compensation				Le site dégradé par les activités agricoles possède peu d'habitats attractifs pour la biodiversité, à l'exception de la lisière boisée du ruisseau de Boyet présent en fond de vallon. Ce dernier, affluent de la Garonne, accompagné d'un boisement (hors site) constitue un corridor écologique d'intérêt en contexte agricole intensif. La restauration d'habitats ouverts en bordure d'un boisement et en lien avec le ruisseau de Boyet, connecté à la Garonne, constitue une opportunité de création d'une mosaïque d'habitats.
Gain zone humide potentiel du site pour la compensation				Le site ne présente pas de caractéristiques des zones humides : pas de végétation indicatrice, ruisseau drainant en fond de vallon. aucune zone humide effective n'y est observée.

¹¹ *Légende :*

Niveau de potentialité / favorabilité			
---------------------------------------	--	--	--

2.3.1. Synthèse de la participation du site à la compensation espèces protégées¹²

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)			36.33	1.40
Boisements naturels feuillus	2.22	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grand Capricorne, Oiseaux - Cortège des habitats boisés	27.54	
Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)				
Eaux courantes à fonds artificiels				
Eaux courantes à fonds naturels				
Eaux stagnantes à fonds artificiels			0.07	
Eaux stagnantes à fonds naturels			0.22	
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)			9.29	
Haies et alignements d'arbres			0.36	
Landes basses (< 1m)			0.27	
Coupes forestières récentes				
Milieux agricoles			164.26	
Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.			15.35	10.25
Milieux anthropiques non			1.89	

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
végétalisés ou très clairsemés				
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	11.39	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts	80.43	
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)			0.11	
Roselières et phragmitaies			0.05	
Végétations aquatiques				
Végétations basses des berges à pentes douces (milieux vaseux)				
Végétations dominées par des Jonc et/ou Carex				

2.3.2. Synthèse de la participation du site à la compensation zones humides

Bassin versant	Rappel dette sur le bassin versant (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le bassin versant (UC)

¹² Les coefficients retenus pour le calcul des gains écologiques par unité de gestion (i.e. par habitat ciblé) sont détaillés dans le paragraphe 2.4 - Annexe.

2.4. Annexe – Coefficients retenus pour le calcul des gains écologiques par Unité de Gestion

(UG)

Une unité de gestion est associée à une entité d’habitat ciblé.

La codification des coefficients repris dans le tableau ci-après est la suivante :

- **Coef1** : Coefficient d’efficacité de la mesure
- **Coef2** : Coefficient de dynamique d’habitat
- **Coef3** : Coefficient de proximité fonctionnelle
- **Coef4** : Coefficient de temporalité de mise en œuvre
- **Coef5** : Coefficient de gain de qualité environnementale



ID Unité de Gestion - Mesure principale
Coefficients
Gain Final (UC)
Surface (ha)
UG1 - G_NAT_C011 - Création de prairies par conversion de cultures ou friches Coef1: 1.00 Coef2: 0.50 Coef3: 1.00 Coef4: 0.90 Coef5: 2.00 Gain final (UC) : 4.81 Surface (ha) : 5.35
UG2 - G_NAT_C011 - Création de prairies par conversion de cultures ou friches Coef1: 1.00 Coef2: 0.50 Coef3: 1.00 Coef4: 0.90 Coef5: 2.00 Gain final (UC) : 5.44 Surface (ha) : 6.04
UG3 - G_NAT_C033 - Création d'ilots de sénescence Coef1: 1.00 Coef2: 0.70 Coef3: 1.00 Coef4: 0.90 Coef5: 1.00 Gain final (UC) : 1.40 Surface (ha) : 2.22

Site 82_SPO_01

Départements	Tarn-et-Garonne	Communes	Saint-Porquier
Secteur	Secteur 5	Superficie du site (ha)	4.71

Note d'éligibilité

Type de compensation recherchée sur le site	Espèces protégées	Zones humides	Cours d'eau
	Oui	Non	Non



Etape	Etape 1 Intérêt du site	Etape 2 Eligibilité
Avancement	Terminé	Terminé
Structure	EGIS	EGIS
Dates des passages de terrain	16/07/2025	17/07/2025 31/07/2025
Décision SNCF Réseau au terme de l'étape	Oui	Oui
Date de validation SNCF Réseau	22/07/2025	25/08/2025
Date de transmission DREAL	22/08/2025	15/09/2025

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	2
1. Etape 1 - Intérêt du site	3
1.1. Caractéristiques administratives et foncières, usages actuels.....	3
1.2. Description générale.....	3
1.3. Données bibliographiques disponibles.....	8
1.3.1. Composantes physiques.....	8
1.3.2. Composantes écologiques et paysagères	8
1.3.3. Historique du site	10
1.3.4. Observations issues de la bibliographie	11
1.3.5. Autres données bibliographiques	11
1.4. Observations de terrain.....	12
1.4.1. Description du contexte paysager.....	12
1.4.2. Occupation du sol.....	12
1.4.3. Perturbations des milieux	15
1.4.4. Observations opportunistes lors de la visite	16
1.5. Intérêt du site pour la compensation	17
1.5.1. Rappel des principales caractéristiques du site	17
1.5.2. Potentiel zones humides sur le site.....	17
1.5.3. Fonctionnalités.....	17
1.5.4. Typologie des mesures envisageables	18
1.6. Synthèse de l'intérêt du site	19
2. Etape 2 - Eligibilité du site.....	20
2.1. Caractérisation approfondie du site.....	20
2.1.1. Conditions de visite	20
2.1.2. Occupation du sol / Milieux naturels	20
2.1.3. Faune.....	25
2.1.4. Flore	25
2.1.5. Fonctionnalités écologiques au sein du site et alentour	26
2.1.6. Facteurs de dégradation	27
2.1.7. Synthèse Espèces - Habitats.....	27
2.1.8. Zones humides	30
2.2. Compensation envisagée.....	32
2.2.1. Espèces et habitats ciblés.....	32
2.2.2. Mesures envisagées en faveur des espèces et des zones humides	35
2.2.3. Coûts des mesures	38
2.3. Synthèse de la participation du site à la compensation.....	38
2.3.1. Synthèse de la participation du site à la compensation espèces protégées	40
2.3.2. Synthèse de la participation du site à la compensation zones humides.....	42
2.4. Annexe – Coefficients retenus pour le calcul des gains écologiques par Unité de Gestion (UG).....	43

1. Etape 1 - Intérêt du site

1.1. Caractéristiques administratives et foncières, usages actuels

Origine du foncier	Opportunités partenaires SNCF ¹	Oui	SEGAT
	Opportunités autres acteurs ²	Non	
Distance au projet (km)		0.13	
Superficie du site (ha)		4.71	
Nombre de parcelles cadastrales		3	
Superficie moyenne des parcelles (ha)		1.57	
Nombre d'unités foncières		Nombre d'UF faible	
Morcellement		Peu morcelé	
Type de propriétaire		Privé	
Usages actuels		Agricole	
Zonage d'urbanisme		A	
Zonages d'urbanisme spécifiques (EBC, ER, etc.)			
Présence de bâti			
Autres précisions (contraintes diverses, etc.)		Parcelles mises en jachère	
Dispositions contractuelles privilégiées		Conventionnement	

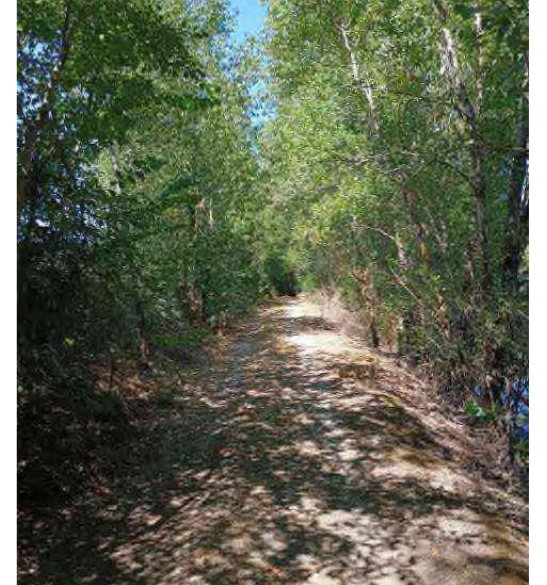
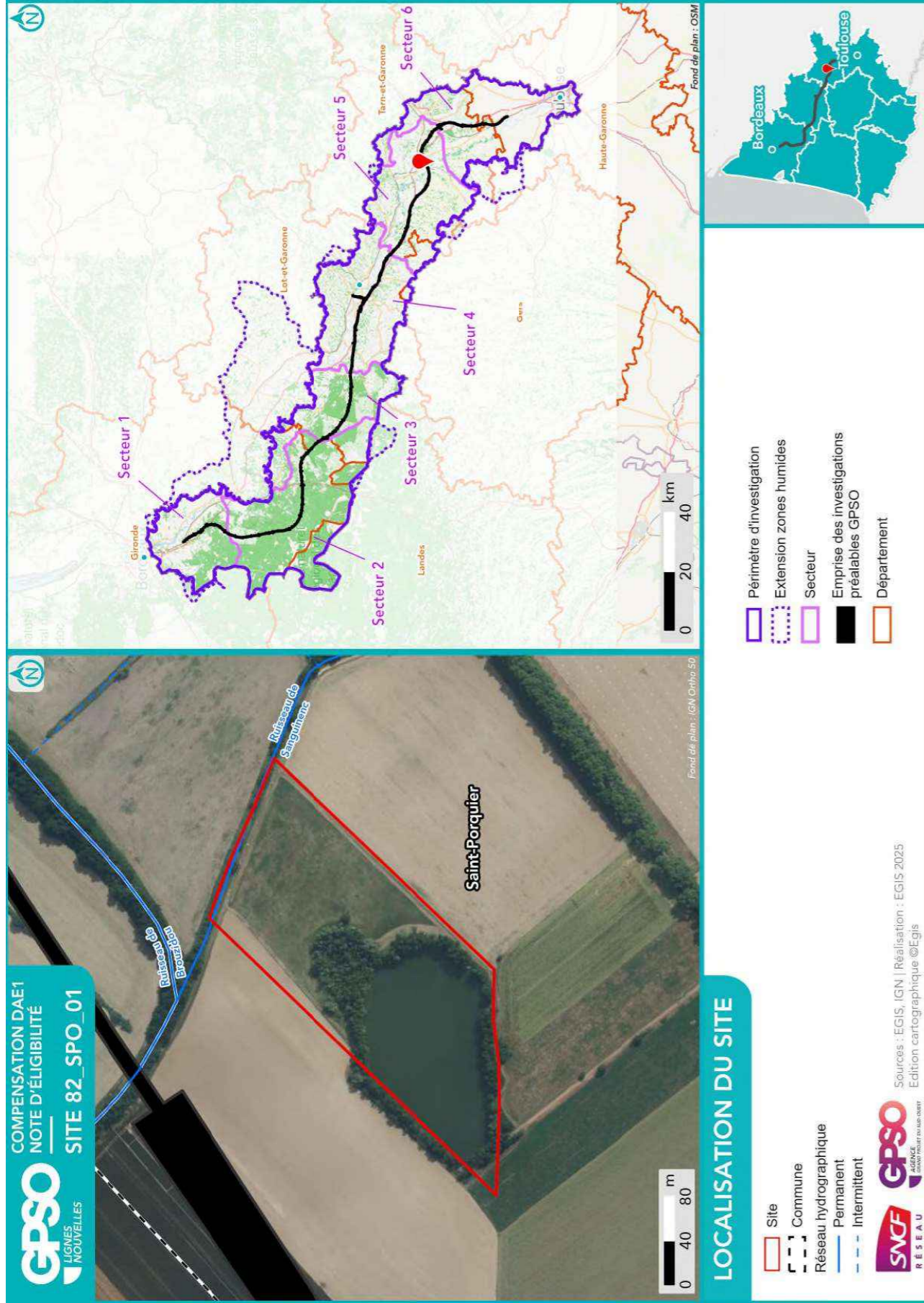
Parcelles Concernées ³	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
821710000D0102	Tarn-et-Garonne	Saint-Porquier	82171	000	D	102
821710000D0103	Tarn-et-Garonne	Saint-Porquier	82171	000	D	103
821710000D0455	Tarn-et-Garonne	Saint-Porquier	82171	000	D	455

1.2. Description générale

¹ Partenaires SNCF : CEN Nouvelle-Aquitaine | SAFER Nouvelle-Aquitaine | SAFER Occitanie | EGIS | SEGAT

² Autres acteurs : Collectivités Territoriales, Associations, Institutions sollicitées

³ Sur la base du Plan Cadastral Informatisé (PCI) – Millésime Octobre 2024



Site 82_SPO_01
Note d'éligibilité



0 40 80 m

Fond de plan : IGN - Ortho 50

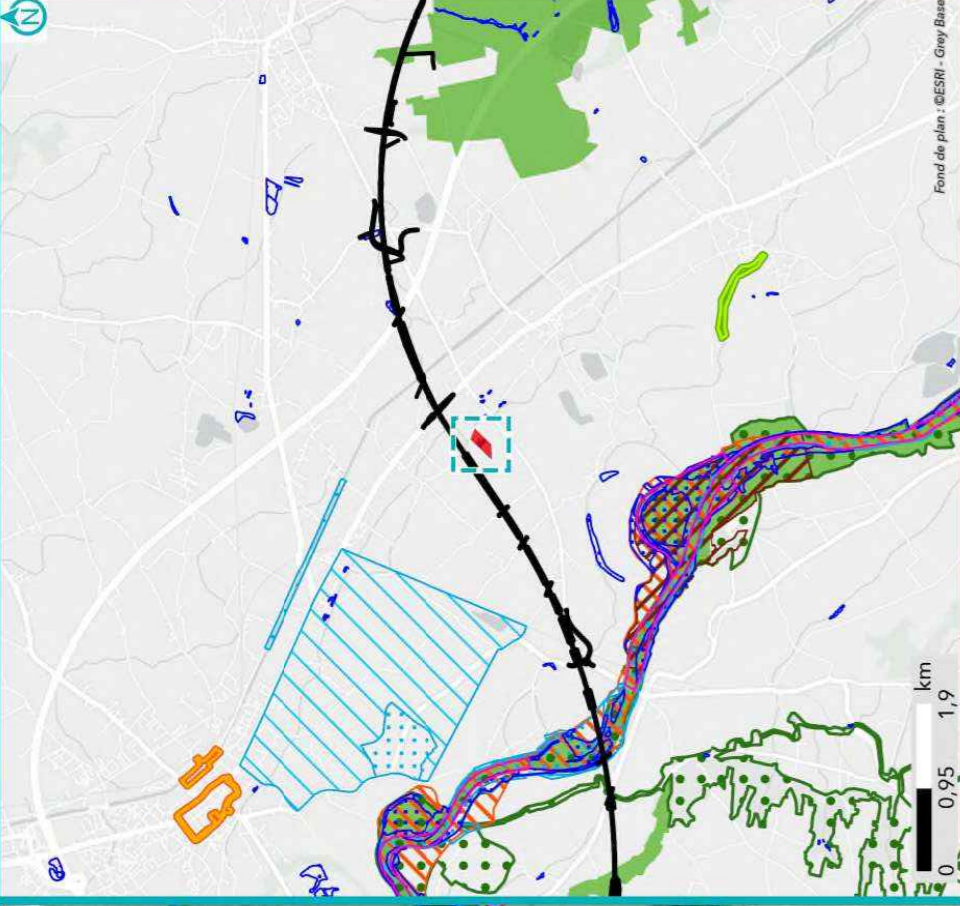
**SYNTHÈSE DES DONNÉES
ISSUES DE L'ÉTAPE 1 - CARTE 1**

Listes des espèces disponibles aux paragraphes 1,3,4 et 1,4,4

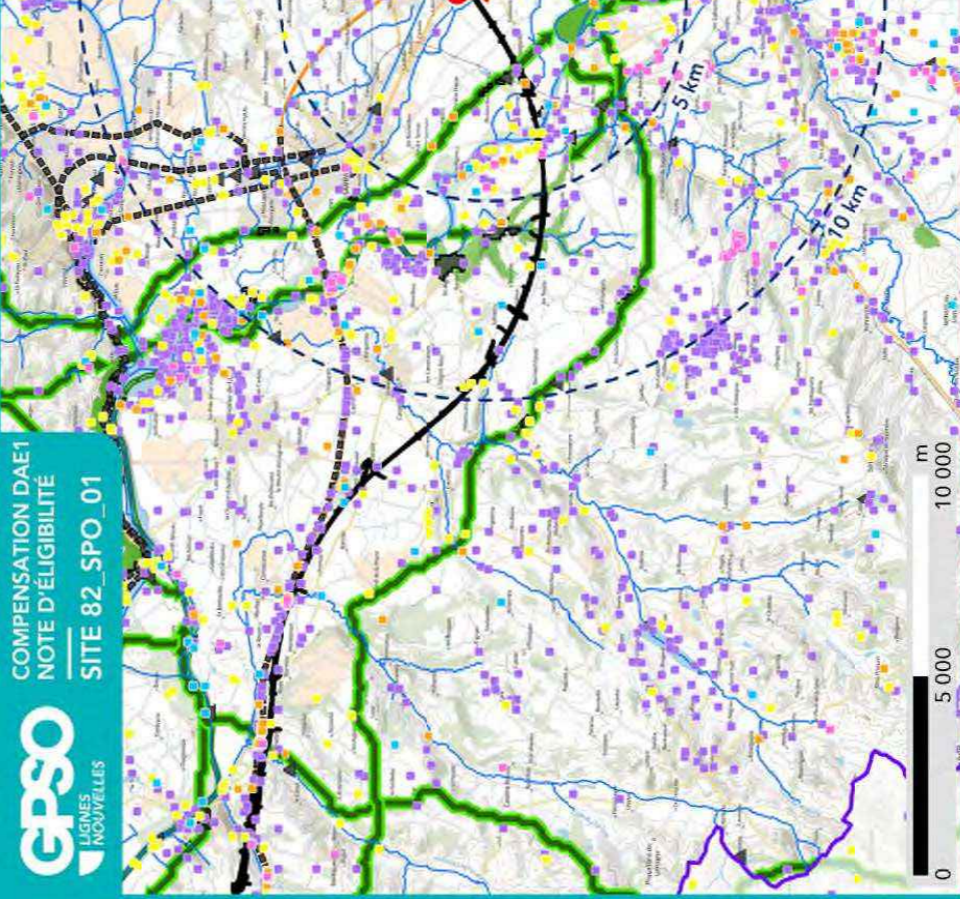
- | | | | |
|-------------------------|---|-------------------------|---------------|
| Site | Observation bibliographique (SIMP / OBV / CEN / Expertes Faune - Flore GPSO 2023/2024) | Groupe d'espèces | Espèce |
| — Site | ○ | Amphibiens | ○ Protégée |
| — Commune | ○ | Flore | ✕ Invasive |
| — Réseau hydrographique | ○ | Insectes | ● Cible |
| — Permanent | ○ | Mammifères | |
| — Intermittent | ○ | Oiseaux | |
| | | Reptiles | |

- | | |
|--|--|
| Périmètre d'investigation préalables GPSO | Zone Spéciale de Conservation (ZSC) |
| Znielf de type 1 | Site inscrit |
| Znielf de type 2 | Zone humide effective |
| Espace Naturel Sensible (ENS) | Périmètre de protection de captages AEP |
| Arrêté de Protection de Biotope (APB) | Rapprochée |
| Zone de Protection Spéciale (ZPS) | Eloignée |

Sources : INFN, IGN, SDAGE, ARS, Atlas des patrimoines/ Réalisation : [EGIS, 2025] Edition cartographique ©Egis



Fond de plan : CESRI - Gray Base



0 5 000 10 000 m

**SYNTHÈSE DES DONNÉES
ISSUES DE L'ÉTAPE 1 - CARTE 2**

- | | |
|-------------------------|--|
| Site | Périmètre d'investigation |
| — Réseau hydrographique | — |
| | — Emprise des investigations préalables GPSO |

- Observation bibliographique (SIMP / CEN)**
- Reptiles
 - Amphibiens
 - Mammifères
 - Insectes
 - Oiseaux

- Fonctionnalité écologique (source : SRCE)**
- Réservoir de biodiversité
 - Linéaire
 - Surfacique
 - Obstacle aux continuités écologiques
 - Ponctuel
 - Linéaire
 - Surfacique

Sources : EGIS | Réalisation : EGIS 2025
Edition cartographique ©Egis



1.3. Données bibliographiques disponibles

1.3.1. Composantes physiques

	Au sein du site
Bassin versant	Garonne de l'Aussonnelle à la Barguelonne
Cours d'eau	
Type de sol	Fluvisols Calcosols
Périmètre de protection rapprochée ou éloignée de captage AEP	
SAGE	Vallée de la Garonne
Masses d'eau souterraines	Sables et argiles à graviers de l'Eocène inférieur et moyen majoritairement captif du Sud-Est du Bas Alluvions de la Garonne moyenne entre Toulouse et Golfech
Remontées de nappe	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe, Fiabilité MOYENNE Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe, Fiabilité FORTE
Plan de prévention inondation	Zone rouge : Aléa fort
Plan de prévention feu de forêts	
Sites et/ou sols pollués	

Sources : Géorisques, BD Topo IGN, Sandre, Pigma, ARS – Janvier 2025

1.3.2. Composantes écologiques et paysagères

	Au sein du site	Aux abords du site (moins de 1 km)	Aux abords du site (entre 1 km et 5 km)
Zones humides (RAMSAR, SAGE, etc.) y compris ZHIEP	Présence de ZH (1) :	Présence de ZH (1) :	Présence de ZH (49) :
ZNIEFF de type I			730030195 - Village de St-Aignan et boisements riverains 730010580 - Forêt d'Agre et d'Escatalens, bois de la Moutette, de la Barraque et de Fromissard 730003045 - La Garonne de Montréjeau jusqu'à Lamagistère
ZNIEFF de type II			730030550 - Cours de la Gimone et de la Marcaoue 730010521 - Garonne et milieux riverains, en aval de Montréjeau
APPB			FR3800247 - Bras Morts De Cordes-Tolosanes FR3800242 - Sections Du Cours De La Garonne, Du Tarn, De L'Aveyron Et Du Viaur Dans Leur Traversée Du Département Du Tarn-Et-Garonne
Sites du CEN			
ENS			Plaine Alluviale D'escatalens (Abords Du Ruisseau De Méric Et Du Lac Saint-Julien)
ZpENS			
Site N2000 Dir. Habitats (ZSC)			FR7301822 - Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste
Site N2000 Dir. Oiseaux (ZPS)			FR7312014 - Vallée de la Garonne de Muret à Moissac

	Au sein du site	Aux abords du site (moins de 1 km)	Aux abords du site (entre 1 km et 5 km)
Parc Naturel National			
Parc Naturel Régional			
Réserve biologique			
Réserve de biosphère			
Réserve Naturelle Nationale			
Réserve Naturelle Régionale			
Site de compensation existant			
Site Inscrit			Boulevards et promenade Bassin du canal et ses abords
Site Classé			

Sources : INPN, Atlas du Patrimoine – Janvier 2025

1.3.3. Historique du site

Avant les années 2000, le site était exploité en monoculture. Depuis les années 2000, un plan d'eau a été créé sur la moitié sud-ouest du site. L'autre moitié est une zone de déprise agricole, s'apparentant à une friche.



Photographie aérienne du site en 1968



Photographie aérienne du site en 2025

1.3.4. Observations issues de la bibliographie

Les espèces dont la bibliographie rapporte une observation réalisée sur le site et aux abords (50 mètres) sont rapportées ci-dessous.

Groupe	Espèces ⁴
Oiseaux	<p>Grande Aigrette (P) Bergeronnette grise (P) Bouscarle de Cetti (P) Buse variable (P) Choucas des tours (P) Élanion blanc (P) Faucon crécerelle (P) Fauvette à tête noire (P) Goéland leucopnée (P) Grimpereau des jardins (P) Héron cendré (P) Hypolaïs polyglotte (P) Loriot d'Europe (P) Mésange à longue queue (P) Mésange charbonnière (P) Milan noir (P) Milan royal (P) Mouette rieuse (P) Pic vert (P) Pinson des arbres (P) Pouillot véloce (P) Roitelet à triple bandeau (P) Rossignol philomèle (P) Rougegorge familier (P)</p>
Reptiles	<p>Trachémyde écrite (i) Couleuvre helvétique (P) Lézard à deux raies (P) Couleuvre verte et jaune (P) Couleuvre vipérine (P) Lézard des murailles (P)</p>
Amphibiens	Pélophylax (P)
Mammifères	
Insectes	Roeseliana roeselii (P)
Chiroptères	<p>Noctule commune (P) Pipistrelle commune (P) Pipistrelle de Kuhl (P) Pipistrelle pygmée (P)</p>
Flore	<p>Senecio inaequidens (i) Serapias cordigera (P)</p>

Source : Données d'observation sur les espèces issues de : SINP / OBV / CEN –2025 / Données expertises Faune Flore GPSO 2023 – 2024.

1.3.5. Autres données bibliographiques

⁴ (P) : espèce protégée et/ou patrimoniale
[En noir] = espèce cible | [En violet] : espèce cible sur le secteur
(i) : espèce invasive

1.4. Observations de terrain

Date de la visite	16/07/2025	Commentaire relatif aux conditions de la visite	Ciel dégagé + de 30°C
Organisme ayant réalisé la visite	EGIS		

1.4.1. Description du contexte paysager

Contexte paysager très agricole, le site est situé entre le Canal des deux mers et la Garonne. Le ruisseau de Sanguinenc, le ruisseau de Brouzidou, le ruisseau de l'Azin jouent des rôles de corridors écologiques avec la Garonne.

1.4.2. Occupation du sol

Typologie de milieux ⁵	Précision sur le milieu	Part de la superficie totale du site (%)
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Formations monospécifiques de Robinier faux-acacia	0
	Vergers (fruits, fruits à coques)	0
	Milieus de sylviculture feuillus (peupliers, eucalyptus, chênes)	0
	Milieus de sylviculture de conifères	0
Boisements naturels feuillus	Boisements rivulaires (bords de cours d'eau ou d'étangs)	18
	Boisements non rivulaires	0
Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Boisements rivulaires (bords de cours d'eau ou d'étangs)	0
	Boisements non rivulaires	0
Coupes forestières récentes	Majorité de conifères	0
	Majorité de feuillus	0
	Non déterminé	0
Eaux courantes à fonds artificiels (fonds bâchés, bétonnés, etc.)	Avec végétation en berge ou flottante	0
	Sans végétation en berge ou flottante	0
Eaux courantes à fonds naturels	Avec végétation en berge ou flottante	0
	Sans végétation en berge ou flottante	0
Eaux stagnantes à fonds artificiels (fonds bâchés, bétonnés, etc.)	Avec végétation en berge ou flottante	0
	Sans végétation en berge ou flottante	0
Eaux stagnantes à fonds naturels	Avec végétation en berge ou flottante	33
	Sans végétation en berge ou flottante	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Fourrés (présence d'arbustes)	0
	Landes hautes	0
	Ronciers	0
Haies et alignements d'arbres	Haies avec présence d'arbres	0
	Haies exclusivement arbustives	0
	Alignements d'arbres	0
Landes basses (< 1m)	Indéterminées (Bruyère, Ciste, etc.)	0
	Landes à Molinie	0
	Landes à Fougère aigle	0
Milieus agricoles	Vignobles	0

Typologie de milieux ⁵	Précision sur le milieu	Part de la superficie totale du site (%)
	Monocultures	5
	Potagers et maraîchage	0
Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	Bâtiments	0
	Zones piétinées, sentiers, chemins	0
	Routes et voies ferrées	0
	Milieus rudéraux : décharges, chantiers, sites d'extraction	0
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Pelouses	0
	Prairies, friches et pâturages	44
	Végétations rudérales	0
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	Lisières et ourlets forestiers	0
	Végétations de berges, rivulaires, mégaphorbiaies	0
Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.		0
Roselières et phragmitaies		0
Végétations dominées par des Jonc et/ou Carex		0
Végétations aquatiques (au sein d'une masse d'eau, hydrophytes)		0
Végétations basses des berges à pentes douces (vases exondés)		0
Végétations herbacées des milieux sableux humides		0
Végétations herbacées des milieux tourbeux		0
Bancs de graviers des cours d'eau		0
Berges en falaise		0

Occupation du sol partagée en deux entre un plan d'eau artificiel créé dans les années 2000 et une prairie/friche agricole.

⁵ Sur le terrain, les informations ont été renseignées à la parcelle (habitat majoritaire sur la parcelle relevé)



1.4.3. Perturbations des milieux

Type de perturbation	Présence/Absence	Commentaire
EEE végétale	Présence	Robinier faux-acacia.
EEE animale	Présence	Écrevisse américaine. Tortue de Floride.
Drainage	Absence	
Digue	Absence	
Fossés	Absence	
Bassin et plans d'eau artificiel (fond imperméabilisé)	Absence	
Sol labouré	Absence	
Sol tassé	Présence	Les parcelles en friche étaient anciennement des parcelles agricoles ; le sol est tassé suite aux activités passées.
Irrigation	Absence	
Dépôt de déchets	Présence	Encombrants à proximité de la ripisylve.
Remblai	Absence	
Erosion	Absence	
Ligne Electrique	Absence	
Route	Absence	
Autoroute	Absence	
Voie ferrée	Absence	
Piste DFCI	Absence	
Zone coupe-feu	Absence	
Pratiques motorisées	Présence	Un accès véhicule est pratiqué le long du site, en particulier par des pêcheurs usagés du plan d'eau.
Surfréquentation	Absence	
Autre	Présence	Pêche.

1.4.4. Observations opportunistes lors de la visite

Groupe	Espèce ⁶	Commentaire
Oiseaux		
Reptiles		
Amphibiens		
Mammifères		
Insectes		
Chiroptères		
Flore		

Habitats ponctuels potentiellement favorables pour la faune	Observé	Commentaire
Arbre isolé	Non	
Bâti	Non	
Muret	Non	
Mares / plan d'eau	Oui	Étang
Mares temporaires / ornières	Non	
Autres	Non	

⁶ (P) : espèce protégée et/ou patrimoniale
 [En noir] = espèce cible | [En violet] : espèce cible sur le secteur
 (i) : espèce invasive

1.5. Intérêt du site pour la compensation

1.5.1. Rappel des principales caractéristiques du site

Site divisé entre un plan d'eau et une friche agricole, dans un contexte global de monocultures.

1.5.2. Potentiel zones humides sur le site

		Commentaires
Si des zones humides potentielles sont recensées dans la bibliographie (cf. §1.3.2), sont-elles visibles lors de la visite de site ?	Oui	
Des caractéristiques du site peuvent-elles présenter une favorabilité pour les zones humides ?	Oui	
Y a-t-il un intérêt à réaliser des sondages pédologiques ?	Oui	

1.5.3. Fonctionnalités

		Commentaires
Le site fait-il partie intégrante d'une continuité existante ?	Non	
Le site peut-il permettre de recréer un corridor entre deux milieux à proximité ?	Oui	Envisager des actions sur ce site permettrait de créer un réservoir de biodiversité (trame bleue). Des connexions écologiques intéressantes sont présentes à proximité directe du site.
Le site est-il isolé ?	Oui	Le site est isolé (entouré de grandes parcelles de monocultures), mais le ruisseau de d'Azin et de Brouzidou sont des corridors écologiques intéressants liant le site au canal des deux mers et à la Garonne.

1.5.4. Typologie des mesures envisageables

Action envisageable (en référence au guide THEMA)	Oui / Non	Commentaire
Création ou renaturation d'habitats et d'habitats favorables aux espèces cibles et à leur guildes	Oui	Retravailler sur les parcelles de prairies/friches en faveur du Sérapias en cœur. Ces actions pourront être favorable à d'autres espèces cibles (entomofaune, herpétofaune)
Enlèvement de dispositifs d'aménagements antérieurs (déconstruction) hors ouvrages en eau	Non	
Enlèvement / traitement d'espèces exotiques envahissantes (EEE)	Non	
Etrépage / Décapage / Décaissement du sol ou suppression de remblais	Non	
Réensemencement de milieux dégradés, replantation, restauration de haies existantes mais dégradées	Oui	Créer des haies sur le site et autour afin de favoriser les connexions écologiques
Réouverture du milieu par débroussaillage d'espèces ligneuses, abattage d'arbres, etc.	Non	
Restauration de corridor écologique	Oui	Améliorer les connectivités entre les ruisseaux et leurs ripisylves.
Aménagement ponctuel (abris ou gîtes artificiels pour la faune) complémentaire à une autre mesure C2	Oui	Créer des abris sur la ripisylve de l'étang afin d'accueillir plus de biodiversité (chiroptère, avifaune)
Abandon ou forte réduction de toute gestion : îlot de senescence, autre (à préciser)	Oui	La ripisylve manque clairement de sénescence.
Changement des pratiques culturales par conversion de terres cultivées ou exploitées de manière intensive	Non	
Modification des modalités de fauche et/ou de pâturage ou modification de la gestion des niveaux d'eau	Oui	Gérer les modalités de fauches sur les parcelles de prairies selon l'écologie du Sérapias et des autres espèces pouvant utiliser les milieux ouverts à semi-ouverts.
Mise en place de pratiques de gestion alternatives plus respectueuses des milieux	Non	
Modification des modalités de gestion de la fréquentation humaine	Non	
Effacement de plan d'eau	Non	
Intervention sur les drains, rigoles, fossés	Non	
Désartificialisation du sol	Non	
Autre : à préciser	Non	

Site 82_SPO_01
Note d'éligibilité

18

1.6. Synthèse de l'intérêt du site

Superficie du site (ha)	4.71
Distance à la zone d'emprise des investigations préalables (km)	0.13
Structuration de la propriété :	
Superficie moyenne par propriétaire (ha)	4.71
Superficie cumulée des 3 propriétaires les plus importants (ha)	4.71
Dispositions contractuelles privilégiées	Conventionnement

	Niveau ⁷			Commentaire
Indice de favorabilité foncière			X	Site peu exploitable d'un point de vue agricole. Aussi le propriétaire/exploitant souhaite valoriser ces terrains.
Potentiel écologique du site pour la compensation			X	La présence du plan d'eau crée un petit réservoir de biodiversité au sein de ce contexte agricole très intensif. Les données bibliographiques de présence de Sérapias en cœur sont disponibles au sein des prairies/friches ; ces dernières disposent d'un fort potentiel de restauration. Les haies présentes pourraient faciliter la colonisation par la faune des milieux recréés.
Potentiel zone humide du site pour la compensation	X			L'intérêt humide est plutôt faible sur ce site au regard u contexte. La ripisylve du plan d'eau constitue toutefois une zone humide effective sur la base du critère végétation. Cependant, sa superficie relativement modeste ne permet pas d'envisager de mesures de compensation ciblant les zones humides sur ce site.
Avis de l'opérateur terrain - Poursuite en Etape 2				Oui

Site retenu pour l'étape 2	Oui
Date de validation SNCF pour l'étape 2	22/07/2025
Commentaires	
Superficie totale du site retenu pour l'étape 2 (ha)	4.71

Niveau de priorité du site	
Commentaires	

⁷ Légende :

Niveau de potentialité	Faible	Moyen	Fort
------------------------	--------	-------	------

Site 82_SPO_01
Note d'éligibilité

2. Etape 2 - Eligibilité du site

2.1. Caractérisation approfondie du site

2.1.1. Conditions de visite

Visite	Date	Organisme	Spécialité	Commentaire relatif à la visite
1	17/07/2025	EGIS	Faune	
2	31/07/2025	EGIS	Flore / Habitat	

2.1.2. Occupation du sol / Milieux naturels

Typologie de milieux ⁸	Précision sur le milieu	Habitat naturel EUNIS Caractéristique de zone humides - Etat de conservation - Superficie (ha) Commentaire
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Formations monospécifiques de Robinier faux-acacia	
	Vergers (fruits, fruits à coques)	
	Milieux de sylviculture feuillus (peupliers, eucalyptus, chênes)	
	Milieux de sylviculture de conifères	
Boisements naturels feuillus	Boisements rivulaires (bords de cours d'eau ou d'étangs)	G1.1 - Forêts riveraines et forêts galeries, avec dominance d'Alnus, Populus ou Salix Caractère humide global : Humide selon le critère végétation Etat de conservation : Altéré Superficie (ha) : 0.80 Commentaire : peuplier cf. canadensis, salix cf. pentandra, peuplier tremble, chêne pubescent, cornouiller sanguin, Ulmus minor
	Boisements non rivulaires	
Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Boisements rivulaires (bords de cours d'eau ou d'étangs)	
	Boisements non rivulaires	
	Majorité de conifères	
Coupes forestières récentes	Majorité de feuillus	
	Non déterminé	
Eaux courantes à fonds artificiels (fonds bâchés, bétonnés, etc.)	Avec végétation en berge ou flottante	
	Sans végétation en berge ou flottante	
Eaux courantes à fonds naturels	Avec végétation en berge ou flottante	C2.3 - Cours d'eau permanents non soumis aux marées, à débit régulier Caractère humide global : Non humide Etat de conservation : Moyen Superficie (ha) : 0.04 Commentaire : /

⁸ Sur le terrain, les informations ont été renseignées à la parcelle (habitat majoritaire sur la parcelle relevé)

Typologie de milieux ⁸	Précision sur le milieu	Habitat naturel EUNIS Caractéristique de zone humides - Etat de conservation - Superficie (ha) Commentaire
Eaux stagnantes à fonds artificiels (fonds bâchés, bétonnés, etc.)	Sans végétation en berge ou flottante	
	Avec végétation en berge ou flottante	
	Sans végétation en berge ou flottante	
Eaux stagnantes à fonds naturels	Avec végétation en berge ou flottante	C1.2 - Lacs, étangs et mares mésotrophes permanents Caractère humide global : Non humide Etat de conservation : Moyen Superficie (ha) : 1.57 Commentaire : /
	Sans végétation en berge ou flottante	
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Fourrés (présence d'arbustes)	F9.1 - Fourrés ripicoles x F3.1 - Fourrés tempérés Caractère humide global : Humide selon le critère végétation Etat de conservation : Moyen Superficie (ha) : 0.02 Commentaire : /
	Landes hautes	
Haies et alignements d'arbres	Ronciers	
	Haies avec présence d'arbres	
Landes basses (< 1m)	Haies exclusivement arbustives	
	Alignements d'arbres	
	Indéterminées (Bruyère, Ciste, etc.)	
	Landes à Molinie	
Milieux agricoles	Landes à Fougère aigle	
	Vignobles	
	Monocultures	
Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	Potagers et maraîchage	
	Bâtiments	
	Zones piétonnées, sentiers, chemins	H5.6 - Zones piétonnées Caractère humide global : Non humide Etat de conservation : Dégradé

Site 82_SPO_01
Note d'éligibilité

22

Typologie de milieux ⁸	Précision sur le milieu	Habitat naturel EUNIS Caractéristique de zone humides - Etat de conservation - Superficie (ha) Commentaire
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)		Superficie (ha) : 0.36 Commentaire : /
	Routes et voies ferrées	J4.2 - Réseaux routiers Caractère humide global : Non humide Etat de conservation : Dégradé Superficie (ha) : 0.01 Commentaire : Non bétonnée : chemin
	Milieux rudéraux : décharges, chantiers, sites d'extraction	
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	Pelouses	E3.4 - Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses Caractère humide global : Humide selon le critère végétation Etat de conservation : Altéré Superficie (ha) : 0.04 Commentaire : /
	Prairies, friches et pâturages	I1.5 - Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées Caractère humide global : Non humide Etat de conservation : Altéré Superficie (ha) : 1.66 Commentaire : Grands patchs humides
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	Végétations rudérales	
	Lisières et ourlets forestiers	
Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc. Roselières et phragmitaies	Végétations de berges, rivulaires, mégaphorbiaies	
	Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	
Végétations dominées par des Jonc et/ou Carex	Roselières et phragmitaies	
	Végétations aquatiques (au sein d'une masse d'eau, hydrophytes)	
Végétations basses des berges à pentes douces (vases exondés)	Végétations basses des berges à pentes douces (vases exondés)	

Site 82_SPO_01
Note d'éligibilité

23

Typologie de milieu ⁸	Précision sur le milieu	Habitat naturel EUNIS
Végétations herbacées des milieux sableux humides		Caractéristique de zone humides - Etat de conservation - Superficie (ha)
Végétations herbacées des milieux tourbeux		Commentaire
Bancs de graviers des cours d'eau		
Berges en falaise		

Site 82_SPO_01
Note d'éligibilité

24

2.1.3. Faune

Groupe	Espèce ⁹ - Cortège	Commentaire
Oiseaux		
Reptiles		
Amphibiens		
Mammifères		
Insectes		
Chiroptères		

2.1.4. Flore

Espèce ⁹	Commentaire
Lentille d'eau mineure Ludwigie faux péplis (i)	

⁹ (P) : espèce protégée et/ou patrimoniale
[En noir] = espèce cible | **[En violet]** : espèce cible sur le secteur
 (i) : espèce invasive

Site 82_SPO_01
Note d'éligibilité

2.1.5. Fonctionnalités écologiques au sein du site et alentour

Éléments participant aux fonctionnalités	Dans le site	Au-delà du site	Commentaire
Mare	Présence	Présence	Plan d'eau présent sur le site représentant la moitié du site et plusieurs autres plans d'eau sont présents à moins d'un kilomètre au sud du site.
Cours d'eau	Absence	Présence	Ruisseau de Sanguinenc le long du site à l'est connecté au ruisseau de Majoureau jusqu'aux autres plan d'eau au sud. Ce dernier est aussi connecté temporairement au ruisseau de Rafié qui se jette dans la Garonne. Le ruisseau de Brouzidou connecte le site au canal des deux mers.
Fossé	Absence	Absence	
Haie	Absence	Présence	Quelques haies présentes aux alentours du sites mais globalement rares dans ce secteur de monoculture.
Alignement d'arbres	Absence	Absence	
Ripisylve	Présence	Présence	Ripisylve peu développée des ruisseaux à proximité du site.
Milieu ouvert sur trame de milieu boisé	Absence	Absence	
Autre	Absence	Absence	

Éléments de rupture de continuité	Dans le site	Au-delà du site	Commentaire
Clôture // Grillage	Absence	Absence	
Route	Absence	Présence	Départementale au sud (D14) à moins de 300 mètres. Moins de 2km de l'A62.
Ligne ferroviaire	Absence	Absence	
Ligne électrique	Absence	Présence	Le long de la D14.
Ouvrage hydraulique non-adapté à la continuité	Absence	Absence	
Pollution lumineuse	Absence	Absence	
Autre	Absence	Absence	

2.1.6. Facteurs de dégradation

Type de perturbation	Dans le site	Commentaire
EEE végétale	Présence	Robinier faux-accacia
EEE animale	Présence	Écrevisse américaine Tortue de Floride
Drainage	Absence	
Digue	Absence	
Fossés	Absence	
Bassin et plans d'eau artificiel (fond imperméabilisé)	Absence	
Sol labouré	Absence	
Sol tassé	Présence	Les parcelles de prairies/friches sont anciennement des parcelles agricoles, le sol est tassé suite aux activités passées.
Irrigation	Absence	
Dépôt de déchets	Présence	Encombrants à proximité de la ripisylve
Remblai	Absence	
Erosion	Absence	
Autoroute	Absence	
Piste DFCI	Absence	
Zone coupe-feu	Absence	
Pratiques motorisées	Présence	Accès voiture le long du site par des gens qui viennent pêcher
Surfréquentation	Absence	
Autre	Présence	Pêche

2.1.7. Synthèse Espèces - Habitats

Favorabilité des habitats naturels présents sur le site pour les différentes espèces observées

Actuellement, le site possède différents milieux différents capables d'accueillir plusieurs espèces :

- Eau stagnante à fond naturelle, plan d'eau : Trithémis annelé, Orthétrum réticulé ;
- Ripisylve de feuillus : Gobemouche gris, Geai des chênes, Fauvette à tête noire ;
- Milieu ouvert, prairie/friche : Caloptène italien, Concéphale gracieux, Mélitée de la Lancéole.

Cependant, cet accueil est fortement améliorable au regard de la trame bleue existante et des actions écologiques possibles. Par exemple, la ripisylve du plan d'eau est encore trop jeune pour accueillir des espèces de chiroptères ou des coléoptères saproxyliques. Ce site pourrait servir de réservoir de biodiversité à proximité de l'impact le long d'un corridor écologique existant.



HABITATS NATURELS INITIAUX RELEVÉS EN ÉTAPE 2 (CODIFICATION EUNIS)

- Site
- Commune
- Réseau hydrographique
 - Permanent
 - Intermittent



Sources : EGIS | Réalisation : EGIS 2025 / Edition cartographique ©Egis

Nota : Pour une meilleure lisibilité, seuls les habitats principaux sont représentés.

- Habitat naturel
 - C1.2 - Lacs, étangs et mares mésotrophes permanents
 - C2.3 - Cours d'eau permanents non soumis aux marées, à débit régulier
 - E3.4 - Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses
- Réseau hydrographique
 - Permanent
 - Intermittent
- F9.1 - Fourrés ripicoles
- G1.1 - Forêts riveraines et forêts galeries, avec dominance d'Alnus, Populus ou Salix
- H5.6 - Zones piélinées
- I1.1 - Monocultures intensives
- I1.5 - Fiches, jachères ou terres arables récemment abandonnées
- J4.2 - Réseaux routiers



ESPÈCES OBSERVÉES EN ÉTAPE 2

- Site
- Commune
- Réseau hydrographique
 - Permanent
 - Intermittent



Sources : EGIS | Réalisation : EGIS 2025 / Edition cartographique ©Egis

Observation de terrain (EGIS/CEN)

- Groupe d'espèces
 - Amphibiens
 - Flore
 - Insectes
 - Mammifères
 - Oiseaux
 - Reptiles
- Espèce
 - Protégée
 - Patrimoniale
 - Cible
 - Invasive
 - Autre
- Nom espèce

NB : Les espèces d'oiseaux cibles ou protégés traitées par corège ne sont pas étiquetées sur cette carte. Se reporter au tableau ci-après pour la liste espèce complète.

2.1.8. Zones humides

Délimitation des zones humides

- Critère végétation

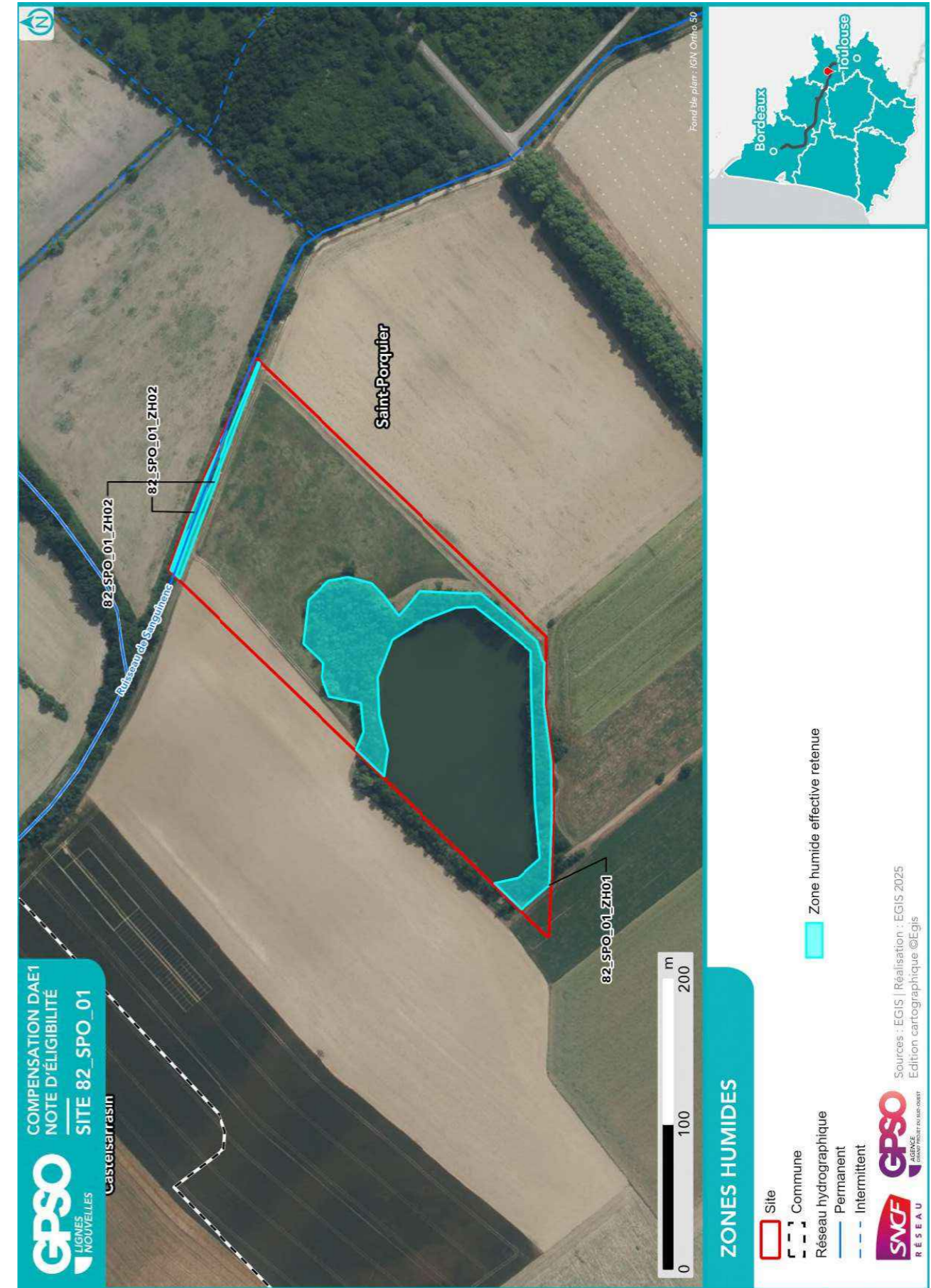
Habitat naturel EUNIS ¹⁰	Superficie (ha)	Etat de conservation	Commentaire
E3.4 - Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses	0.04 ha	Altéré	
G1.1 - Forêts riveraines et forêts galeries, avec dominance d'Alnus, Populus ou Salix	0.80 ha	Altéré	peuplier cf.canadensis, salix cf.pentendra, peuplier tremble, chêne pubescent, cornouiller sanguin, Ulmus minor
F9.1 - Fourrés ripicoles x F3.1 - Fourrés tempérés	0.02 ha	Moyen	

- Critère pédologique

N° sondage pédologique	Classe GEPPA	Commentaires	Zone humide

- Synthèse

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique				
				Alluvial	Riverain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau
82_SPO_01_ZH01	0.81	Oui		Oui	Oui			
82_SPO_01_ZH02	0.06	Oui						



¹⁰ Seuls les habitats naturels caractéristiques des zones humides sont repris ici

2.2. Compensation envisagée

2.2.1. Espèces et habitats ciblés

Habitat en présence / Etat de conservation Habitat ciblé Superficie (ha) Cortèges /Espèces ciblés Commentaire
<p>Actuel : C1.2 - Lacs, étangs et mares mésotrophes permanents / Moyen Ciblé : Eaux stagnantes à fonds naturels 1.57 ha Cortèges / Espèces ciblés : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Hirondelle de rivage</p>
<p>Actuel : C2.3 - Cours d'eau permanents non soumis aux marées, à débit régulier / Moyen Ciblé : Eaux courantes à fonds naturels 0.04 ha Cortèges / Espèces ciblés : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Cordulie à corps fin, Couleuvre vipérine, Gomphe de Graslin, Hirondelle de rivage, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélophylax</p>
<p>Actuel : E3.4 - Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses / Altéré Ciblé : Milieux ouverts herbacés bas (<1m) 0.04 ha Cortèges / Espèces ciblés : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Coronelle girondine, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts</p>
<p>Actuel : F9.1 - Fourrés ripicoles x F3.1 - Fourrés tempérés / Moyen Ciblé : Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) - Fourrés ripicoles 0.02 ha Cortèges / Espèces ciblés : Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Verdier d'Europe</p>
<p>Actuel : G1.1 - Forêts riveraines et forêts galeries, avec dominance d'Alnus, Populus ou Salix / Altéré Ciblé : Boisements naturels feuillus 0.78 ha Cortèges / Espèces ciblés : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Verdier d'Europe</p>
<p>Actuel : G1.1 - Forêts riveraines et forêts galeries, avec dominance d'Alnus, Populus ou Salix / Altéré Ciblé : Boisements naturels feuillus 0.02 ha Cortèges / Espèces ciblés : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Verdier d'Europe</p>
<p>Actuel : H5.6 - Zones piétinées / Dégradé Ciblé : Haies et alignements d'arbres - Haies arborées 0.19 ha Cortèges / Espèces ciblés :</p>
<p>Actuel : I1.1 - Monocultures intensives / Dégradé Ciblé : Milieux ouverts herbacés bas (<1m) 0.21 ha Cortèges / Espèces ciblés : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Couleuvre vipérine, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serapias cordigera, Tarier pâtre Unité de gestion ciblée pour la translocation d'individus / de graines / de bulbes (le cas échéant) de Serapias cordigera.</p>

Habitat en présence / Etat de conservation Habitat ciblé Superficie (ha) Cortèges /Espèces ciblés Commentaire
<p>Actuel : I1.5 - Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées / Altéré Ciblé : Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes 1.66 ha Cortèges / Espèces ciblés : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serapias cordigera Unité de gestion ciblée pour la translocation d'individus / de graines / de bulbes (le cas échéant) de Serapias cordigera.</p>
<p>Actuel : J4.2 - Réseaux routiers / Dégradé Ciblé : Boisements naturels feuillus 0.01 ha Cortèges / Espèces ciblés : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Élanion blanc, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Martinet noir, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélophylax, Petit-duc scops, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Verdier d'Europe</p>



2.2.2. Mesures envisagées en faveur des espèces et des zones humides

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Mesure mise en œuvre sur le site de compensation	Superficie associée (ha)
MESURES PRINCIPALES				
G_NAT_C011	C1.1a C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Non	
G_NAT_C012	C2.1d	Réensemencement de milieux ouverts prairiaux	Non	
G_NAT_C013	C2.1e	Restauration de milieux ouverts mésophiles, thermophiles et humides (dont Landes à Molinie) à partir de milieux en fermeture	Non	
G_NAT_C021	C1.1a C2.1d C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Oui	0.21
G_NAT_C023	C2.1e	Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés	Non	
G_NAT_C031	C1.1a	Création de milieux boisés naturels	Non	
G_NAT_C032	C2.1d C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	Oui	0.81
G_NAT_C042	C2.2a C2.1e	Restauration de mares, fossés et autres dépressions existantes	Oui	1.61
G_NAT_C051	C1.1a	Création de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées	Oui	0.21
G_NAT_C052	C2.1d	Restauration de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées	Non	
G_NAT_C053	C3.2a	Restauration de prairies par aménagement de la fauche	Oui	0.21
G_NAT_C054	C3.2b	Rotation des cultures avec des espèces favorables à la biodiversité	Non	
ANNEXES				
G_NAT_C014	C3.2a	Gestion de la végétation par fauche extensive	Oui	2.04
G_NAT_C015	C3.2a	Gestion de la végétation par pâturage extensif	Non	
G_NAT_C022	C1.1a	Création et restauration d'arbres têtards	Oui	0.21
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Oui	0.81
G_NAT_C041	C1.1a	Création de mares et dépressions	Oui	1.66
G_NAT_C061	C2.1b	Traitement des espèces exotiques envahissantes : arborées	Non	
G_NAT_C062	C2.1b	Traitement des espèces exotiques envahissantes : herbacées	Non	
G_NAT_C063	C2.1i	Traitement de la Fougère aigle	Non	
S_NAT_CCis	C2.2a C1.1a	Restauration de milieux propices à l'accueil de la Cistude d'Europe	Non	
S_NAT_CGue	C1.1a	Création de sites de reproduction et nidification du Guêpier d'Europe	Non	
S_NAT_AFa01	A3.a	Mise en place d'aménagements pour la faune : rocailles, pierriers et hibernaculums	Oui	2.47

Site 82_SPO_01
Note d'éligibilité

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Mesure mise en œuvre sur le site de compensation	Superficie associée (ha)
S_NAT_AFa02	A3.a	Mise en place de sites artificiels de reproduction ou de nidification pour l'avifaune et les chiroptères	Oui	0.78
S_NAT_AFa03	A3.a	Aménagement de vieux bâtiments en gîtes à chiroptères	Non	
S_NAT_AFa04	C3.2c	Mise en défens	Oui	1.66
S_NAT_AFILot	A5.b	Translocation et création de milieux propices au développement du Lotus angustissimus et Lotus hispidus	Oui	0.21
S_NAT_AFISer	A5.b	Translocation et création de milieux propices au développement du Serapias cordigera	Oui	0.21
S_NAT_AFlo	A5.b	Translocation et création de milieux propices aux espèces végétales cibles	Oui	1.66
SPECIFIQUES ZONES HUMIDES				
S_NAT_CZH01	C2.1c C2.2e	Bouchage de drains et fossés de drainage	Non	
S_NAT_CZH02	C2.1c	Restauration de milieux tourbeux	Non	



2.2.3. Coûts des mesures

	Coûts - Estimation basse (en k€)	Coûts - Estimation haute (en k€)
Estimation du coût global des mesures de restauration	47	228
Estimation du coût global des mesures d'entretien et de gestion	648	1732
Coût à l'hectare des mesures (Restauration & Gestion)	147	416
Estimation du coût global du suivi des mesures	49	78

2.3. Synthèse de la participation du site à la compensation

Secteur concerné	Secteur 5	
Bassin-versant de gestion concerné	Garonne de l'Aussonnelle à la Barguelonne	
Superficie du site (ha)	4.71	
Distance à la zone d'emprise des investigations préalables (km)	0.13	
Dispositions contractuelles retenues	Conventionnement	
Etat de la sécurisation foncière	Lettre d'engagement signée	

Si acquisition :

Coût du bien	
Présence de bâti ?	
Si présence de bâti, dissociabilité ?	

Site retenu pour la compensation	Oui
Validation SNCF (date)	25/08/2025
Si oui, type de compensation visée	Espèces protégées //
Superficie des parcelles non-valorisées par la compensation (ha)	
Commentaires	

	Niveau ¹¹			Commentaire
	Faible	Moyen	Fort	
Indice de favorabilité foncière			X	Parcelles en jachères. Site peu exploitable d'un point de vue agricole. Aussi le propriétaire/exploitant souhaite valoriser ces terrains d'une manière. Identifié pour le Sérapia
Gain écologique potentiel du site pour la compensation			X	Le site est ciblé pour le Serapias cordigera dont la présence est avérée (source bibliographique), que la restauration de la prairie dégradée favorisera. Le plan d'eau actuel constitue un réservoir de biodiversité local au sein d'un contexte agricole très intensif : une gestion ciblée des berges et de la végétation rivulaire permettra d'améliorer son attractivité. Le site est connecté au canal latéral à la Garonne par le ruisseau de Brouzidou.
Gain zone humide potentiel du site pour la compensation	X			L'intérêt zone humide est plutôt faible sur ce site au regard du contexte. La ripisylve du plan d'eau constitue toutefois une zone humide effective sur la base du critère végétation. Cependant, sa superficie relativement modeste ne permet pas d'envisager de mesures de compensation d'ampleur.

¹¹ Légende :

Niveau de potentialité / favorabilité			
---------------------------------------	--	--	--

2.3.1. Synthèse de la participation du site à la compensation espèces protégées¹²

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)			36.33	
Boisements naturels feuillus	0.81	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Élanion blanc, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Martinet noir, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélophylax, Petit-duc scops, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâte, Verdier d'Europe	27.54	0.43
Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)				
Eaux courantes à fonds artificiels				
Eaux courantes à fonds naturels	0.04	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Cordulie à corps fin, Couleuvre vipérine, Gomphe de Graslin, Hirondelle de rivage, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélophylax		0.03
Eaux stagnantes à fonds artificiels			0.07	
Eaux stagnantes à fonds naturels	1.57	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Hirondelle de rivage	0.22	0.64
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0.02	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Verdier d'Europe	9.29	0.01

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Haies et alignements d'arbres	0.19		0.36	
Landes basses (< 1m)			0.27	
Coupes forestières récentes				
Milieus agricoles			164.26	
Milieus végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.			15.35	
Milieus anthropiques non végétalisés ou très clairsemés			1.89	
Milieus ouverts herbacés bas (<1m)	1.92	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Coronelle girondine, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serapias cordigera, Tarier pâte	80.43	3.05
Milieus ouverts herbacés haut (>1m)			0.11	
Roselières et phragmitaies			0.05	
Végétations aquatiques				
Végétations basses des berges à pentes douces (milieux vaseux)				
Végétations dominées par des Jonc et/ou Carex				

¹² Les coefficients retenus pour le calcul des gains écologiques par unité de gestion (i.e. par habitat ciblé) sont détaillés dans le paragraphe 2.4 - Annexe.

2.3.2. Synthèse de la participation du site à la compensation zones humides

Bassin versant	Rappel dette sur le bassin versant (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le bassin versant (UC)

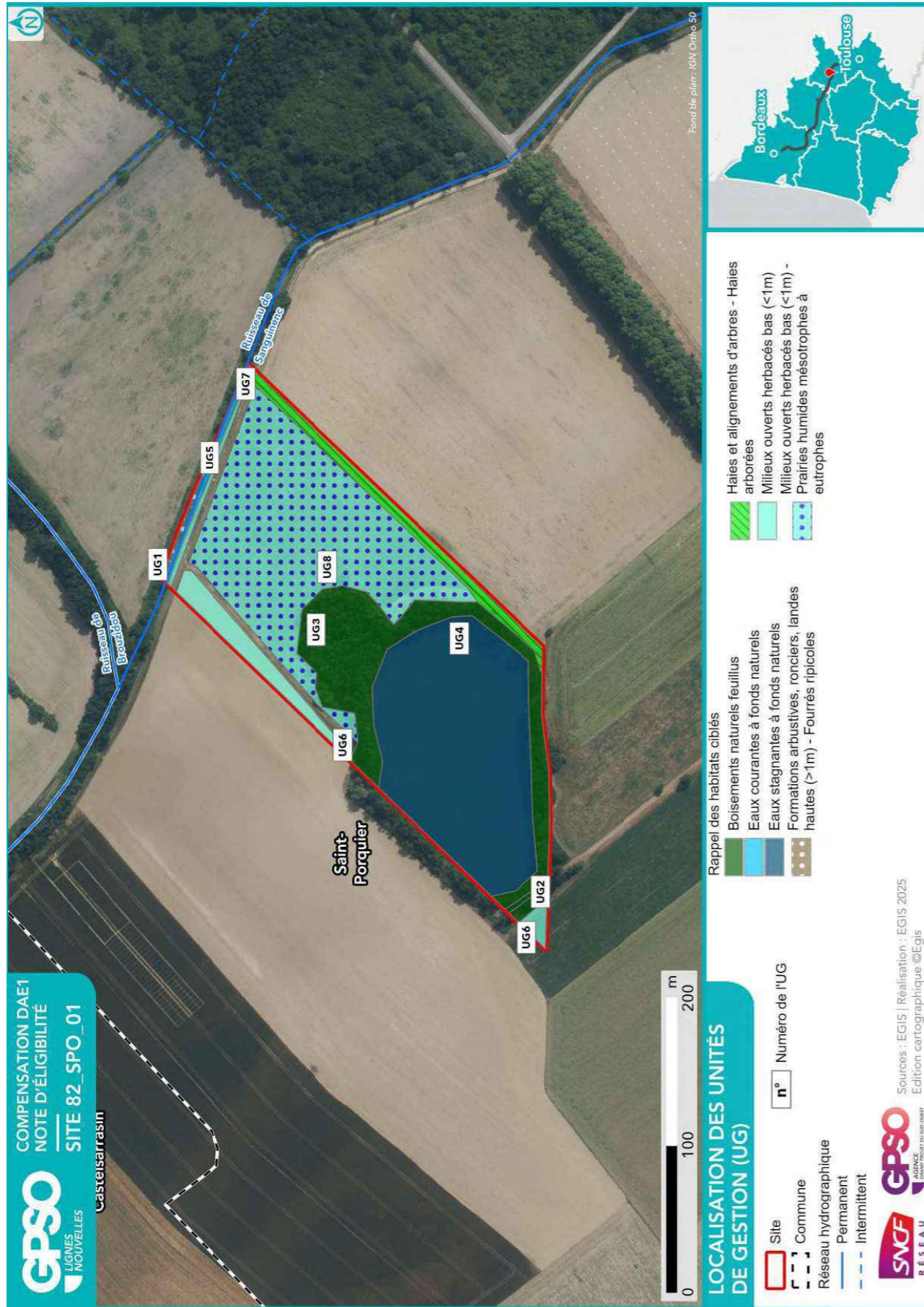
2.4. Annexe – Coefficients retenus pour le calcul des gains écologiques par Unité de Gestion

(UG)

Une unité de gestion est associée à une entité d'habitat ciblé.

La codification des coefficients repris dans le tableau ci-après est la suivante :

- **Coef1** : Coefficient d'efficacité de la mesure
- **Coef2** : Coefficient de dynamique d'habitat
- **Coef3** : Coefficient de proximité fonctionnelle
- **Coef4** : Coefficient de temporalité de mise en œuvre
- **Coef5** : Coefficient de gain de qualité environnementale



ID Unité de Gestion - Mesure principale
Coefficients
Gain Final (UC)
Surface (ha)
UG1 - G_NAT_C021 - Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres Coef1: 1.00 Coef2: 0.60 Coef3: 0.50 Coef4: 0.90 Coef5: 1.00 Gain final (UC) : 0.01 Surface (ha) : 0.02
UG2 - G_NAT_C032 - Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires Coef1: 1.00 Coef2: 0.60 Coef3: 1.00 Coef4: 0.90 Coef5: 1.00 Gain final (UC) : 0.01 Surface (ha) : 0.02
UG3 - G_NAT_C032 - Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires Coef1: 1.00 Coef2: 0.60 Coef3: 1.00 Coef4: 0.90 Coef5: 1.00 Gain final (UC) : 0.42 Surface (ha) : 0.78
UG4 - G_NAT_C042 - Restauration de mares, fossés et autre dépressions existantes Coef1: 1.00 Coef2: 0.90 Coef3: 0.50 Coef4: 0.90 Coef5: 1.00 Gain final (UC) : 0.64 Surface (ha) : 1.57
UG5 - G_NAT_C042 - Restauration de mares, fossés et autre dépressions existantes Coef1: 1.00 Coef2: 0.90 Coef3: 0.75 Coef4: 0.90 Coef5: 1.00 Gain final (UC) : 0.03 Surface (ha) : 0.04
UG6 - G_NAT_C051 - Création de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées Coef1: 1.00 Coef2: 0.90 Coef3: 1.00 Coef4: 0.90 Coef5: 2.00 Gain final (UC) : 0.34 Surface (ha) : 0.21
UG7 - G_NAT_C053 - Restauration de prairies par aménagement de la fauche Coef1: 1.00 Coef2: 0.80 Coef3: 0.50 Coef4: 0.90 Coef5: 1.00 Gain final (UC) : 0.02 Surface (ha) : 0.04
UG8 - G_NAT_C053 - Restauration de prairies par aménagement de la fauche Coef1: 1.00 Coef2: 0.80 Coef3: 0.75 Coef4: 0.90 Coef5: 1.00 Gain final (UC) : 0.09 Surface (ha) : 0.17
UG9 - S_NAT_AFlo - Translocation et création de milieux propices aux espèces végétales cibles Coef1: 0.90 Coef2: 1.00 Coef3: 1.00 Coef4: 0.90 Coef5: 2.00 Gain final (UC) : 2.69 Surface (ha) : 1.66

Site 82_SPO_02

Départements	Tarn-et-Garonne	Communes	Saint-Porquier
Secteur	Secteur 5	Superficie du site (ha)	1.27

Note d'éligibilité

Type de compensation recherchée sur le site	Espèces protégées	Zones humides	Cours d'eau
	Oui	Non	Non



Etape	Etape 1 Intérêt du site	Etape 2 Eligibilité
Avancement	Terminé	Terminé
Structure	EGIS	EGIS
Dates des passages de terrain	31/07/2025	31/07/2025 31/07/2025
Décision SNCF Réseau au terme de l'étape	Oui	Oui
Date de validation SNCF Réseau	22/07/2025	25/08/2025
Date de transmission DREAL	22/08/2025	15/09/2025

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	2
1. Etape 1 - Intérêt du site	3
1.1. Caractéristiques administratives et foncières, usages actuels.....	3
1.2. Description générale.....	3
1.3. Données bibliographiques disponibles.....	8
1.3.1. Composantes physiques.....	8
1.3.2. Composantes écologiques et paysagères	8
1.3.3. Historique du site	10
1.3.4. Observations issues de la bibliographie	11
1.3.5. Autres données bibliographiques	11
1.4. Observations de terrain.....	12
1.4.1. Description du contexte paysager.....	12
1.4.2. Occupation du sol.....	12
1.4.3. Perturbations des milieux	15
1.4.4. Observations opportunistes lors de la visite	16
1.5. Intérêt du site pour la compensation	17
1.5.1. Rappel des principales caractéristiques du site	17
1.5.2. Potentiel zones humides sur le site.....	17
1.5.3. Fonctionnalités.....	17
1.5.4. Typologie des mesures envisageables	18
1.6. Synthèse de l'intérêt du site.....	19
2. Etape 2 - Eligibilité du site.....	20
2.1. Caractérisation approfondie du site.....	20
2.1.1. Conditions de visite	20
2.1.2. Occupation du sol / Milieux naturels	20
2.1.3. Faune.....	24
2.1.4. Flore	24
2.1.5. Fonctionnalités écologiques au sein du site et alentour	24
2.1.6. Facteurs de dégradation	25
2.1.7. Synthèse Espèces - Habitats.....	25
2.1.8. Zones humides	28
2.2. Compensation envisagée.....	30
2.2.1. Espèces et habitats ciblés.....	30
2.2.2. Mesures envisagées en faveur des espèces et des zones humides	32
2.2.3. Coûts des mesures	35
2.3. Synthèse de la participation du site à la compensation.....	35
2.3.1. Synthèse de la participation du site à la compensation espèces protégées	37
2.3.2. Synthèse de la participation du site à la compensation zones humides.....	38
2.4. Annexe – Coefficients retenus pour le calcul des gains écologiques par Unité de Gestion (UG).....	39

1. Etape 1 - Intérêt du site

1.1. Caractéristiques administratives et foncières, usages actuels

Origine du foncier	Opportunités partenaires SNCF ¹	Oui	SEGAT
	Opportunités autres acteurs ²	Non	
Distance au projet (km)		0.03	
Superficie du site (ha)		1.27	
Nombre de parcelles cadastrales		1	
Superficie moyenne des parcelles (ha)		1.27	
Nombre d'unités foncières		Nombre d'UF faible	
Morcellement		Peu morcelé	
Type de propriétaire		Privé	
Usages actuels		Agricole	
Zonage d'urbanisme		A	
Zonages d'urbanisme spécifiques (EBC, ER, etc.)		/	
Présence de bâti			
Autres précisions (contraintes diverses, etc.)			
Dispositions contractuelles privilégiées		Conventionnement	

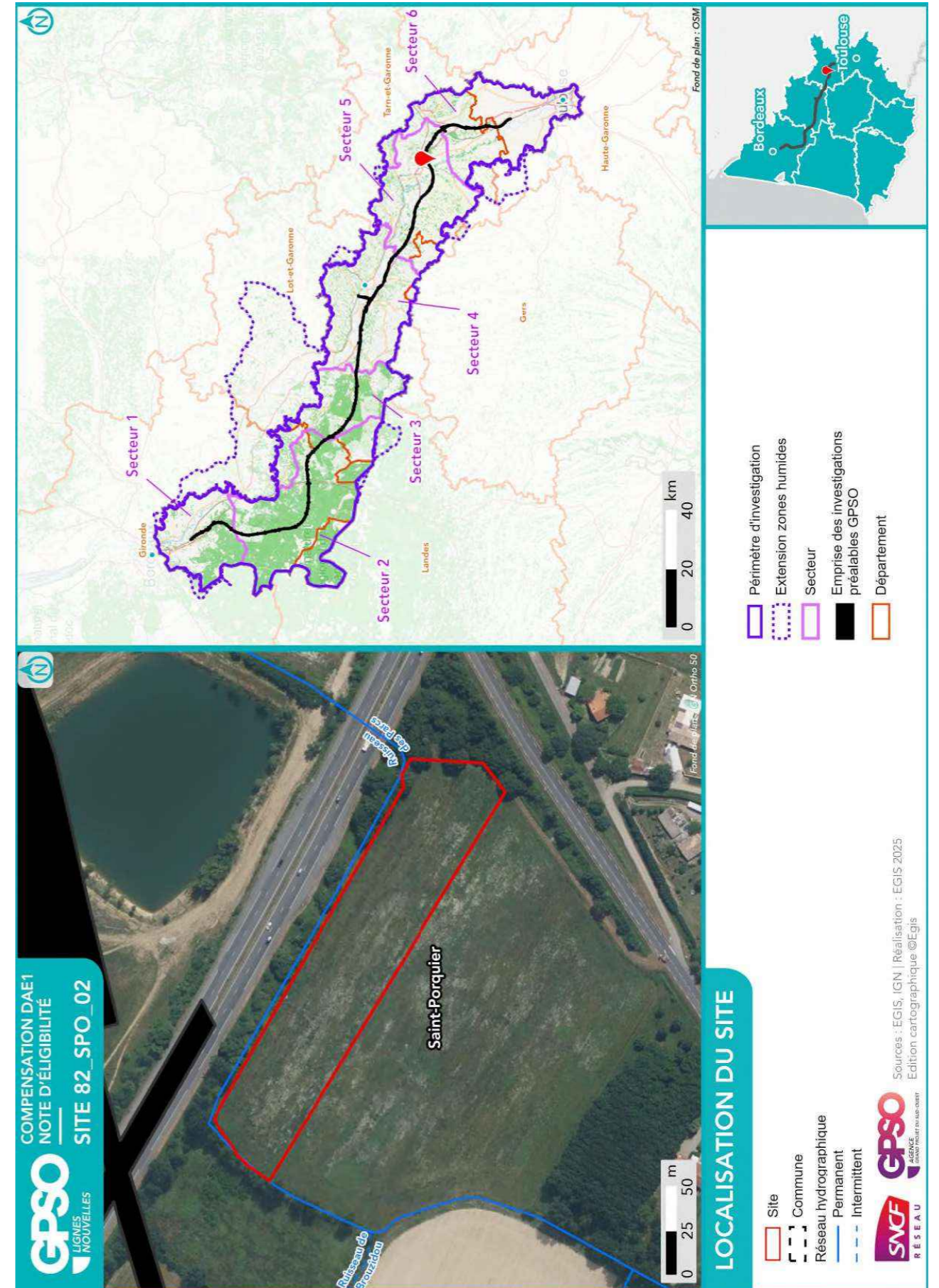
Parcelles Concernées ³	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
82171000ZA0026	Tarn-et-Garonne	Saint-Porquier	82171	000	ZA	26

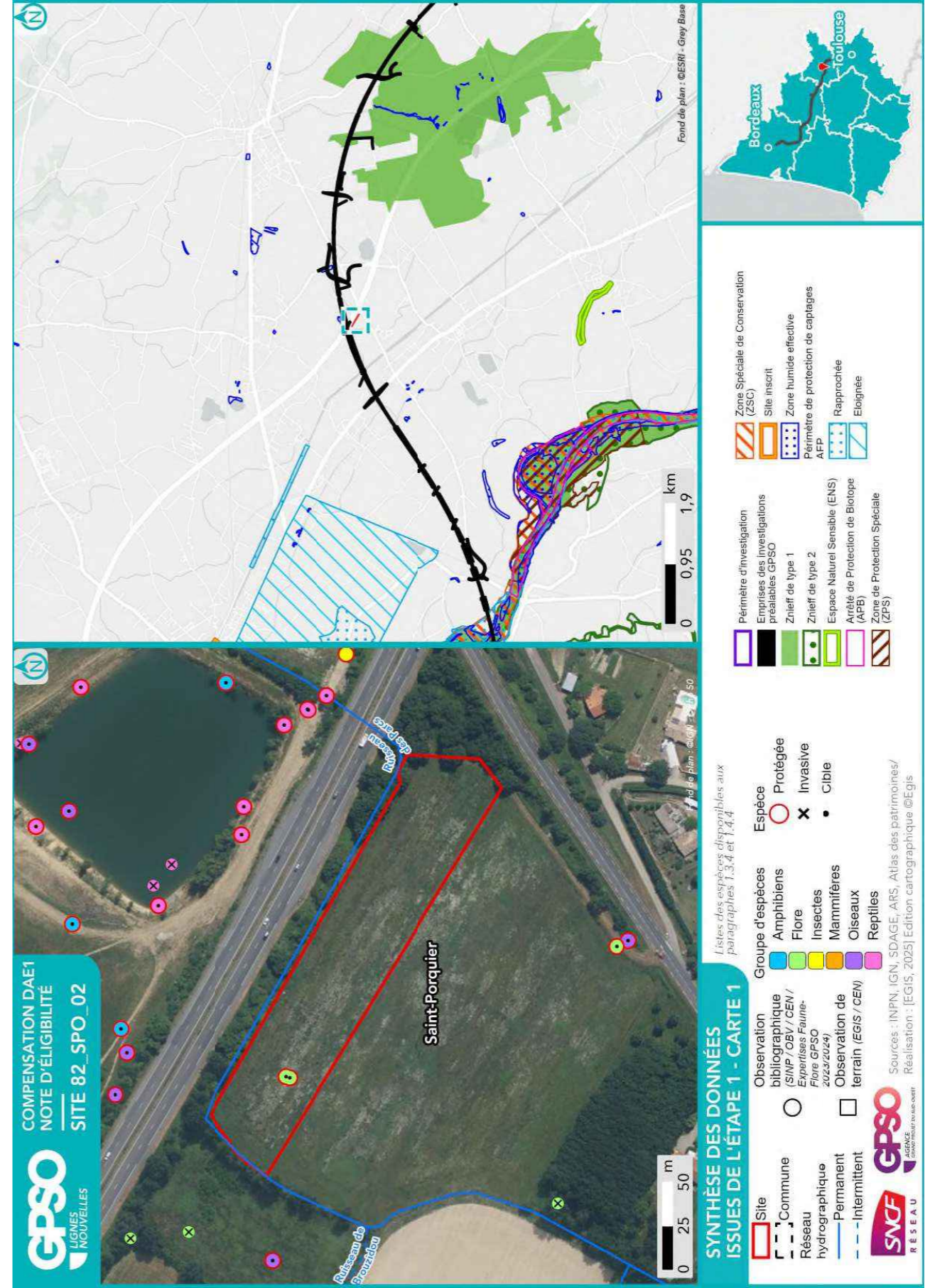
1.2. Description générale

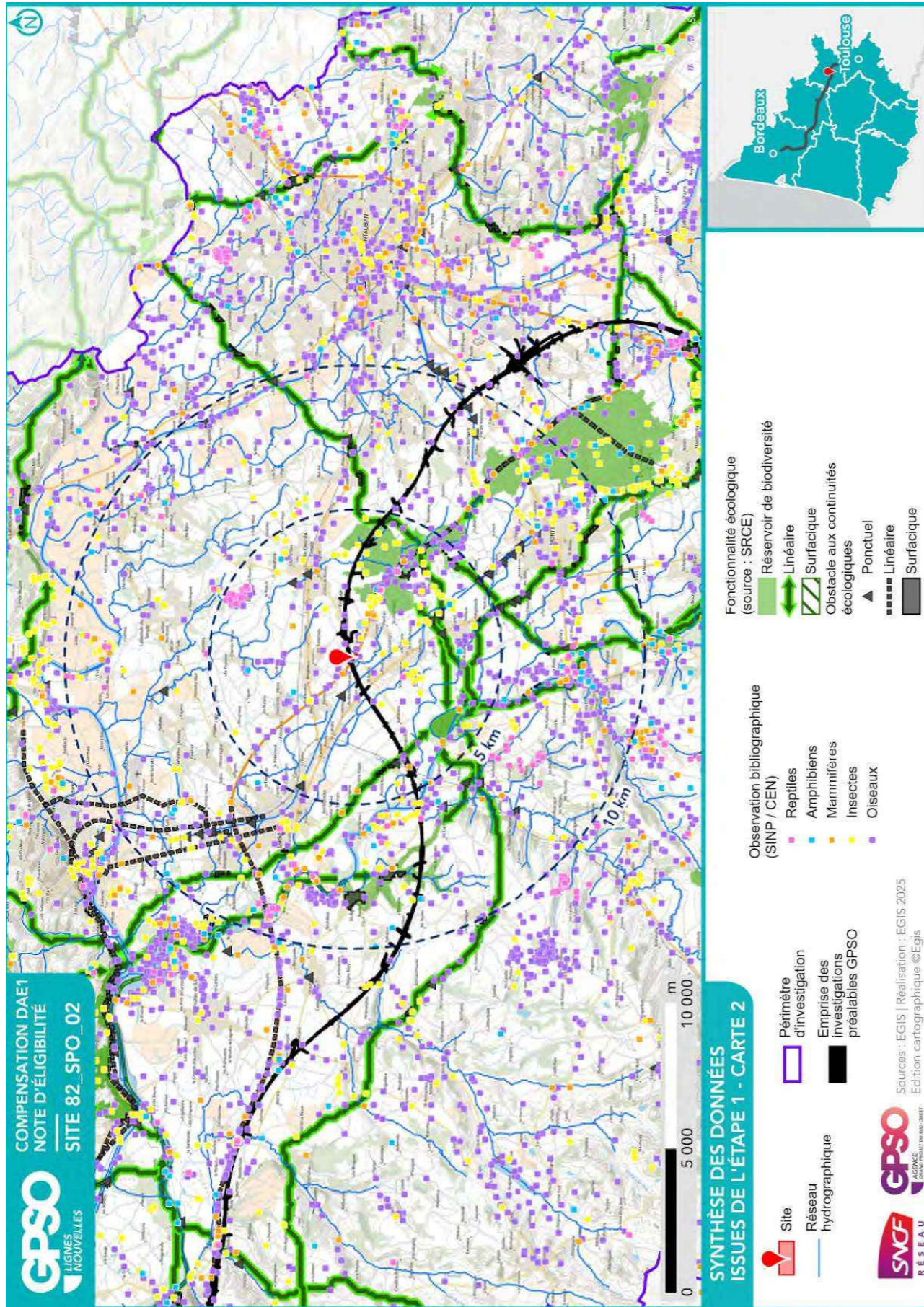
¹ Partenaires SNCF : CEN Nouvelle-Aquitaine | SAFER Nouvelle-Aquitaine | SAFER Occitanie | EGIS | SEGAT

² Autres acteurs : Collectivités Territoriales, Associations, Institutions sollicitées

³ Sur la base du Plan Cadastral Informatisé (PCI) – Millésime Octobre 2024







1.3. Données bibliographiques disponibles

1.3.1. Composantes physiques

	Au sein du site
Bassin versant	Garonne de l'Aussonnelle à la Barguelonne
Cours d'eau	
Type de sol	Luvisols
Périmètre de protection rapprochée ou éloignée de captage AEP	
SAGE	Vallée de la Garonne
Masses d'eau souterraines	Sables et argiles à graviers de l'Eocène inférieur et moyen majoritairement captif du Sud-Est du Bas Alluvions de la Garonne moyenne entre Toulouse et Golfech
Remontées de nappe	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe, Fiabilité MOYENNE Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave, Fiabilité MOYENNE
Plan de prévention inondation	Zone rouge : Aléa fort
Plan de prévention feu de forêts	
Sites et/ou sols pollués	

Sources : Géorisques, BD Topo IGN, Sandre, Pigma, ARS – Janvier 2025

1.3.2. Composantes écologiques et paysagères

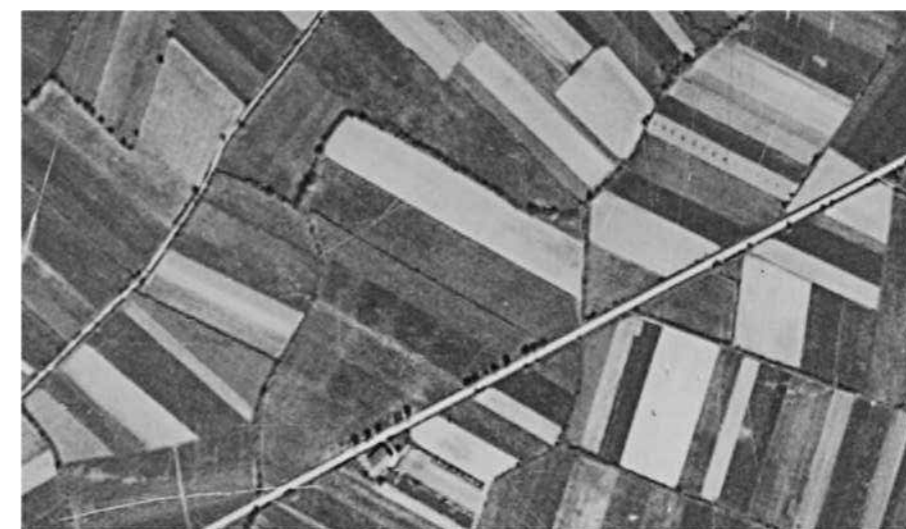
	Au sein du site	Aux abords du site (moins de 1 km)	Aux abords du site (entre 1 km et 5 km)
Zones humides (RAMSAR, SAGE, etc.) y compris ZHIEP		Présence de ZH (2) :	Présence de ZH (39) :
ZNIEFF de type I			730010580 - Forêt d'Agre et d'Escatalens, bois de la Moutette, de la Barraque et de Fromissard 730003045 - La Garonne de Montréjeau jusqu'à Lamagistère
ZNIEFF de type II			730010521 - Garonne et milieux riverains, en aval de Montréjeau
APPB			FR3800247 - Bras Morts De Cordes-Tolosanes FR3800242 - Sections Du Cours De La Garonne, Du Tarn, De L'Aveyron Et Du Viaur Dans Leur Traversée Du Département Du Tarn-Et-Garonne
Sites du CEN			
ENS			Plaine Alluviale D'escatalens (Abords Du Ruisseau De Méric Et Du Lac Saint-Julien)
ZpENS			
Site N2000 Dir. Habitats (ZSC)			FR7301822 - Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste
Site N2000 Dir. Oiseaux (ZPS)			FR7312014 - Vallée de la Garonne de Muret à Moissac
Parc Naturel National			

	Au sein du site	Aux abords du site (moins de 1 km)	Aux abords du site (entre 1 km et 5 km)
Parc Naturel Régional			
Réserve biologique			
Réserve de biosphère			
Réserve Naturelle Nationale			
Réserve Naturelle Régionale			
Site de compensation existant			
Site Inscrit			
Site Classé			

Sources : INPN, Atlas du Patrimoine – Janvier 2025

1.3.3. Historique du site

Le site est agricole depuis au moins les années 1950. Son contexte a cependant évolué depuis la construction de l'autoroute A62, qui la borde au nord, et de l'aménagement de la voirie au sud, capable de supporter un fort trafic.



Photographie aérienne du site en 1950



Photographie aérienne du site en 2025

1.3.4. Observations issues de la bibliographie

Les espèces dont la bibliographie rapporte une observation réalisée sur le site et aux abords (50 mètres) sont rapportées ci-dessous.

Groupe	Espèces ⁴
Oiseaux	Héron cendré (P)
Reptiles	
Amphibiens	
Mammifères	
Insectes	
Chiroptères	
Flore	Robinia pseudoacacia (i) Serapias cordigera (P)

Source : Données d'observation sur les espèces issues de : SINP / OBV / CEN –2025 / Données expertises Faune Flore GPSO 2023 – 2024.

1.3.5. Autres données bibliographiques

⁴ (P) : espèce protégée et/ou patrimoniale
[En noir] = espèce cible | **[En violet]** : espèce cible sur le secteur
 (i) : espèce invasive

1.4. Observations de terrain

Date de la visite	31/07/2025	Commentaire relatif aux conditions de la visite	Beau temps
Organisme ayant réalisé la visite	EGIS		

1.4.1. Description du contexte paysager

Le contexte est largement agricole

1.4.2. Occupation du sol

Typologie de milieux ⁵	Précision sur le milieu	Part de la superficie totale du site (%)
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Formations monospécifiques de Robinier faux-acacia	0
	Vergers (fruits, fruits à coques)	0
	Milieux de sylviculture feuillus (peupliers, eucalyptus, chênes)	0
Boisements naturels feuillus	Milieux de sylviculture de conifères	0
	Boisements rivulaires (bords de cours d'eau ou d'étangs)	0
Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Boisements non rivulaires	0
	Boisements rivulaires (bords de cours d'eau ou d'étangs)	0
Coupes forestières récentes	Boisements non rivulaires	0
	Majorité de conifères	0
	Majorité de feuillus	0
Eaux courantes à fonds artificiels (fonds bâchés, bétonnés, etc.)	Non déterminé	0
	Avec végétation en berge ou flottante	0
Eaux courantes à fonds naturels	Sans végétation en berge ou flottante	0
	Avec végétation en berge ou flottante	0
Eaux stagnantes à fonds artificiels (fonds bâchés, bétonnés, etc.)	Sans végétation en berge ou flottante	0
	Avec végétation en berge ou flottante	0
Eaux stagnantes à fonds naturels	Sans végétation en berge ou flottante	0
	Avec végétation en berge ou flottante	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Fourrés (présence d'arbustes)	0
	Landes hautes	0
	Ronciers	0
Haies et alignements d'arbres	Haies avec présence d'arbres	0
	Haies exclusivement arbustives	0
	Alignements d'arbres	0
Landes basses (< 1m)	Indéterminées (Bruyère, Ciste, etc.)	0
	Landes à Molinie	0
	Landes à Fougère aigle	0
Milieux agricoles	Vignobles	0
	Monocultures	0

⁵ Sur le terrain, les informations ont été renseignées à la parcelle (habitat majoritaire sur la parcelle relevé)

Typologie de milieux ⁵	Précision sur le milieu	Part de la superficie totale du site (%)
	Potagers et maraîchage	0
Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	Bâtiments	0
	Zones piétinées, sentiers, chemins	0
	Routes et voies ferrées	0
	Milieux rudéraux : décharges, chantiers, sites d'extraction	0
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Pelouses	0
	Prairies, friches et pâturages	100
	Végétations rudérales	0
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	Lisières et ourlets forestiers	0
	Végétations de berges, rivulaires, mégaphorbiaies	0
Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.		0
Roselières et phragmitaies		0
Végétations dominées par des Jonc et/ou Carex		0
Végétations aquatiques (au sein d'une masse d'eau, hydrophytes)		0
Végétations basses des berges à pentes douces (vases exondés)		0
Végétations herbacées des milieux sableux humides		0
Végétations herbacées des milieux tourbeux		0
Bancs de graviers des cours d'eau		0
Berges en falaise		0

L'intégralité du site est une prairie, à dominante humide.



1.4.3. Perturbations des milieux

Type de perturbation	Présence/Absence	Commentaire
EEE végétale	Présence	En bordure du site, Robinier faux acacia
EEE animale	Absence	
Drainage	Présence	Fossé en limite Ouest
Digue	Absence	
Fossés	Présence	Fossé en limite ouest
Bassin et plans d'eau artificiel (fond imperméabilisé)	Absence	
Sol labouré	Absence	
Sol tassé	Absence	
Irrigation	Absence	
Dépôt de déchets	Absence	
Remblai	Absence	
Erosion	Absence	
Ligne Electrique	Absence	
Route	Présence	En limite Sud
Autoroute	Présence	En bordure Est
Voie ferrée	Absence	
Piste DFCI	Absence	
Zone coupe-feu	Absence	
Pratiques motorisées	Absence	
Surfréquentation	Absence	
Autre	Absence	

1.4.4. Observations opportunistes lors de la visite

Groupe	Espèce ⁶	Commentaire
Oiseaux		
Reptiles		
Amphibiens		
Mammifères		
Insectes		
Chiroptères		
Flore		

Habitats ponctuels potentiellement favorables pour la faune	Observé	Commentaire
Arbre isolé	Non	
Bâti	Non	
Muret	Non	
Mares / plan d'eau	Non	
Mares temporaires / ornières	Non	
Autres	Non	

⁶ (P) : espèce protégée et/ou patrimoniale
[En noir] = espèce cible | [En violet] : espèce cible sur le secteur
(i) : espèce invasive

1.5. Intérêt du site pour la compensation

1.5.1. Rappel des principales caractéristiques du site

Le site de petite taille s'inscrit dans un contexte agricole et est occupé par une prairie humide. Il est bordé par l'autoroute A62 et une route à fort trafic au Sud.

1.5.2. Potentiel zones humides sur le site

		Commentaires
Si des zones humides potentielles sont recensées dans la bibliographie (cf. §1.3.2), sont-elles visibles lors de la visite de site ?		
Des caractéristiques du site peuvent-elles présenter une favorabilité pour les zones humides ?	Oui	La prairie est humide sur la base du critère végétation.
Y a-t-il un intérêt à réaliser des sondages pédologiques ?	Non	

1.5.3. Fonctionnalités

		Commentaires
Le site fait-il partie intégrante d'une continuité existante ?	Oui	Situé le long du ruisseau des Parcs, cependant recalibré en raison de l'aménagement de l'A62
Le site peut-il permettre de recréer un corridor entre deux milieux à proximité ?	Non	
Le site est-il isolé ?	Non	

1.5.4. Typologie des mesures envisageables

Action envisageable (en référence au guide THEMA)	Oui / Non	Commentaire
Création ou renaturation d'habitats et d'habitats favorables aux espèces cibles et à leur guide	Oui	Gestion favorable à la prairie humide et aux espèces floristiques
Enlèvement de dispositifs d'aménagements antérieurs (déconstruction) hors ouvrages en eau	Non	
Enlèvement / traitement d'espèces exotiques envahissantes (EEE)	Non	
Etrépage / Décapage / Décaissement du sol ou suppression de remblais	Non	
Réensemencement de milieux dégradés, replantation, restauration de haies existantes mais dégradées	Non	
Réouverture du milieu par débroussaillage d'espèces ligneuses, abattage d'arbres, etc.	Non	
Restauration de corridor écologique	Non	
Aménagement ponctuel (abris ou gîtes artificiels pour la faune) complémentaire à une autre mesure C2	Non	
Abandon ou forte réduction de toute gestion : îlot de senescence, autre (à préciser)	Non	
Changement des pratiques culturales par conversion de terres cultivées ou exploitées de manière intensive	Non	
Modification des modalités de fauche et/ou de pâturage ou modification de la gestion des niveaux d'eau	Oui	Modification éventuelle de la fauche afin de permettre le développement de la végétation typique des zones humides.
Mise en place de pratiques de gestion alternatives plus respectueuses des milieux	Non	
Modification des modalités de gestion de la fréquentation humaine	Non	
Effacement de plan d'eau	Non	
Intervention sur les drains, rigoles, fossés	Oui	Boucher le fossé situé en limite du site
Désartificialisation du sol	Non	
Autre : à préciser	Non	

1.6. Synthèse de l'intérêt du site

Superficie du site (ha)	1.27
Distance à la zone d'emprise des investigations préalables (km)	0.03
Structuration de la propriété :	
Superficie moyenne par propriétaire (ha)	1.27
Superficie cumulée des 3 propriétaires les plus importants (ha)	1.27
Dispositions contractuelles privilégiées	Conventionnement

	Niveau ⁷			Commentaire
Indice de favorabilité foncière			X	La parcelle va être libérée du locataire d'ici fin 2025. Les propriétaires souhaitent valoriser ces parcelles.
Potentiel écologique du site pour la compensation		X		Modification des modalités et temporalités de fauche afin de permettre le développement de la végétation typique des zones humides, notamment le Serapias cordigera.
Potentiel zone humide du site pour la compensation	X			Prairie humide identifiée sur la base du critère végétation sur l'intégralité du site. La dégradation du site n'étant pas établie, il n'est pas envisagé de compensation spécifique zone humide.
Avis de l'opérateur terrain - Poursuite en Etape 2				Oui

Site retenu pour l'étape 2	Oui
Date de validation SNCF pour l'étape 2	22/07/2025
Commentaires	
Superficie totale du site retenu pour l'étape 2 (ha)	1.27

Niveau de priorité du site	
Commentaires	

⁷ Légende :

Niveau de potentialité	Faible	Moyen	Fort
------------------------	--------	-------	------

2. Etape 2 - Eligibilité du site

2.1. Caractérisation approfondie du site

2.1.1. Conditions de visite

Visite	Date	Organisme	Spécialité	Commentaire relatif à la visite
1	31/07/2025	EGIS	Faune	
2	31/07/2025	EGIS	Flore / Habitat	

2.1.2. Occupation du sol / Milieux naturels

Typologie de milieux ⁸	Précision sur le milieu	Habitat naturel EUNIS Caractéristique de zone humides - Etat de conservation - Superficie (ha) Commentaire
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)	Formations monospécifiques de Robinier faux-acacia	
	Vergers (fruits, fruits à coques)	
	Milieux de sylviculture feuillus (peupliers, eucalyptus, chênes)	
Boisements naturels feuillus	Milieux de sylviculture de conifères	
	Boisements rivulaires (bords de cours d'eau ou d'étangs)	
Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)	Boisements non rivulaires	
	Boisements rivulaires (bords de cours d'eau ou d'étangs)	
Coupes forestières récentes	Boisements non rivulaires	
	Majorité de conifères	
Eaux courantes à fonds artificiels (fonds bâchés, bétonnés, etc.)	Majorité de feuillus	
	Non déterminé	
	Avec végétation en berge ou flottante	
Eaux courantes à fonds naturels	Sans végétation en berge ou flottante	
	Avec végétation en berge ou flottante	
Eaux stagnantes à fonds artificiels (fonds bâchés, bétonnés, etc.)	Sans végétation en berge ou flottante	
	Avec végétation en berge ou flottante	

⁸ Sur le terrain, les informations ont été renseignées à la parcelle (habitat majoritaire sur la parcelle relevé)

Site 82_SPO_02

Note d'éligibilité

21

Typologie de milieux ⁸	Précision sur le milieu	Habitat naturel EUNIS Caractéristique de zone humides - Etat de conservation - Superficie (ha) Commentaire
Eaux stagnantes à fonds naturels	Avec végétation en berge ou flottante	
	Sans végétation en berge ou flottante	
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	Fourrés (présence d'arbustes)	
	Landes hautes	
	Ronciers	
Haies et alignements d'arbres	Haies avec présence d'arbres	
	Haies exclusivement arbustives	
	Alignements d'arbres	
Landes basses (< 1m)	Indéterminées (Bruyère, Ciste, etc.)	
	Landes à Molinie	
	Landes à Fougère aigle	
Milieux agricoles	Vignobles	
	Monocultures	
	Potagers et maraîchage	
Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés	Bâtiments	
	Zones piétinées, sentiers, chemins	
	Routes et voies ferrées	
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	Milieux rudéraux : décharges, chantiers, sites d'extraction	
	Pelouses	
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	Prairies, friches et pâturages	E3.4 - Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses Caractère humide global : Humide selon le critère végétation Etat de conservation : Altéré Superficie (ha) : 1.27 Commentaire : /
	Végétations rudérales	
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	Lisières et ourlets forestiers	
	Végétations de berges, rivulaires, mégaphorbiaies	
Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.	

Site 82_SPO_02

Note d'éligibilité

22

Typologie de milieu ⁸	Précision sur le milieu	Habitat naturel EUNIS Caractéristique de zone humides - Etat de conservation - Superficie (ha) Commentaire
Roselières et phragmitaies		
Végétations dominées par des Jonc et/ou Carex		
Végétations aquatiques (au sein d'une masse d'eau, hydrophytes)		
Végétations basses des berges à pentes douces (vases exondés)		
Végétations herbacées des milieux sableux humides		
Végétations herbacées des milieux tourbeux		
Bancs de graviers des cours d'eau		
Berges en falaise		

Site 82_SPO_02
Note d'éligibilité

23

2.1.3. Faune

Groupe	Espèce ⁹ - Cortège	Commentaire
Oiseaux		
Reptiles		
Amphibiens		
Mammifères		
Insectes		
Chiroptères		

2.1.4. Flore

Espèce ⁹	Commentaire
Robinier faux-acacia (i)	

2.1.5. Fonctionnalités écologiques au sein du site et alentour

Éléments participant aux fonctionnalités	Dans le site	Au-delà du site	Commentaire
Mare	Absence	Absence	
Cours d'eau	Absence	Absence	
Fossé	Présence	Présence	Petit fossé en bordure Sud du site
Haie	Absence	Absence	
Alignement d'arbres	Absence	Présence	En bordure immédiate(hors parcellaire)
Ripisylve	Absence	Absence	
Milieu ouvert sur trame de milieu boisé	Absence	Absence	
Autre	Absence	Absence	

⁹ (P) : espèce protégée et/ou patrimoniale

[En noir] = espèce cible | [En violet] : espèce cible sur le secteur

(i) : espèce invasive

Site 82_SPO_02
Note d'éligibilité

Éléments de rupture de continuité	Dans le site	Au-delà du site	Commentaire
Clôture // Grillage	Absence	Absence	
Route	Absence	Présence	Au Sud du site
Ligne ferroviaire	Absence	Absence	
Ligne électrique	Absence	Absence	
Ouvrage hydraulique non-adapté à la continuité	Absence	Absence	
Pollution lumineuse	Absence	Présence	Eclairage lié à la présence d'habitations et activités diverses
Autre	Absence	Absence	

2.1.6. Facteurs de dégradation

Type de perturbation	Dans le site	Commentaire
EEE végétale	Présence	Robinier faux acacia en bordure Est
EEE animale	Absence	
Drainage	Présence	Petit fossé
Digue	Absence	
Fossés	Présence	En bordure Ouest
Bassin et plans d'eau artificiel (fond imperméabilisé)	Absence	
Sol labouré	Absence	
Sol tassé	Absence	
Irrigation	Absence	
Dépôt de déchets	Absence	
Remblai	Absence	
Erosion	Absence	
Autoroute	Présence	
Piste DFCI	Absence	
Zone coupe-feu	Absence	
Pratiques motorisées	Absence	
Surfréquentation	Absence	
Autre	Absence	

2.1.7. Synthèse Espèces - Habitats

Favorabilité des habitats naturels présents sur le site pour les différentes espèces observées	Le site est ciblé pour le <i>Serapias cordigera</i> , dont quelques individus ont été inventoriés en 2023. Une gestion favorable du site peut permettre de multiplier et de pérenniser la présence de l'espèce sur l'ensemble du site.
---	--





2.1.8. Zones humides

Délimitation des zones humides

- Critère végétation

Habitat naturel EUNIS ¹⁰ Superficie (ha) Etat de conservation Commentaire
E3.4 - Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses 1.27 ha Etat de conservation : Altéré

- Critère pédologique

N° sondage pédologique	Classe GEPPA	Commentaires	Zone humide

- Synthèse

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique				
				Alluvial	Riverain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau
82_SPO_02_ZH01	1.27	Oui						Oui

¹⁰ Seuls les habitats naturels caractéristiques des zones humides sont repris ici



2.2. Compensation envisagée

2.2.1. Espèces et habitats ciblés

Habitat en présence / Etat de conservation
Habitat ciblé Superficie (ha)
Cortèges /Espèces ciblés
<i>Commentaire</i>
Actuel : E3.4 - Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses / Altéré
Ciblé : Milieux ouverts herbacés bas (<1m) 1.27 ha
Cortèges / Espèces ciblés : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Serapias cordigera



2.2.2. Mesures envisagées en faveur des espèces et des zones humides

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Mesure mise en œuvre sur le site de compensation	Superficie associée (ha)
MESURES PRINCIPALES				
G_NAT_C011	C1.1a C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Non	
G_NAT_C012	C2.1d	Réensemencement de milieux ouverts prairiaux	Non	
G_NAT_C013	C2.1e	Restauration de milieux ouverts mésophiles, thermophiles et humides (dont Landes à Molinie) à partir de milieux en fermeture	Non	
G_NAT_C021	C1.1a C2.1d C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Non	
G_NAT_C023	C2.1e	Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés	Non	
G_NAT_C031	C1.1a	Création de milieux boisés naturels	Non	
G_NAT_C032	C2.1d C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	Non	
G_NAT_C042	C2.2a C2.1e	Restauration de mares, fossés et autres dépressions existantes	Non	
G_NAT_C051	C1.1a	Création de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées	Non	
G_NAT_C052	C2.1d	Restauration de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées	Non	
G_NAT_C053	C3.2a	Restauration de prairies par aménagement de la fauche	Non	
G_NAT_C054	C3.2b	Rotation des cultures avec des espèces favorables à la biodiversité	Non	
ANNEXES				
G_NAT_C014	C3.2a	Gestion de la végétation par fauche extensive	Oui	1.27
G_NAT_C015	C3.2a	Gestion de la végétation par pâturage extensif	Non	
G_NAT_C022	C1.1a	Création et restauration d'arbres têtards	Non	
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Non	
G_NAT_C041	C1.1a	Création de mares et dépressions	Non	
G_NAT_C061	C2.1b	Traitement des espèces exotiques envahissantes : arborées	Non	
G_NAT_C062	C2.1b	Traitement des espèces exotiques envahissantes : herbacées	Non	
G_NAT_C063	C2.1i	Traitement de la Fougère aigle	Non	
S_NAT_CCis	C2.2a C1.1a	Restauration de milieux propices à l'accueil de la Cistude d'Europe	Non	
S_NAT_CGue	C1.1a	Création de sites de reproduction et nidification du Guêpier d'Europe	Non	
S_NAT_AFa01	A3.a	Mise en place d'aménagements pour la faune : rocailles, pierriers et hibernaculums	Oui	1.27

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Mesure mise en œuvre sur le site de compensation	Superficie associée (ha)
S_NAT_AFa02	A3.a	Mise en place de sites artificiels de reproduction ou de nidification pour l'avifaune et les chiroptères	Non	
S_NAT_AFa03	A3.a	Aménagement de vieux bâtiments en gîtes à chiroptères	Non	
S_NAT_AFa04	C3.2c	Mise en défens	Non	
S_NAT_AFILot	A5.b	Translocation et création de milieux propices au développement du Lotus angustissimus et Lotus hispidus	Non	
S_NAT_AFISer	A5.b	Translocation et création de milieux propices au développement du Serapias cordigera	Oui	1.27
S_NAT_AFlo	A5.b	Translocation et création de milieux propices aux espèces végétales cibles	Oui	1.27
SPECIFIQUES ZONES HUMIDES				
S_NAT_CZH01	C2.1c C2.2e	Bouchage de drains et fossés de drainage	Non	
S_NAT_CZH02	C2.1c	Restauration de milieux tourbeux	Non	



2.2.3. Coûts des mesures

	Coûts - Estimation basse (en k€)	Coûts - Estimation haute (en k€)
Estimation du coût global des mesures de restauration	20	76
Estimation du coût global des mesures d'entretien et de gestion	159	349
Coût à l'hectare des mesures (Restauration & Gestion)	141	335
Estimation du coût global du suivi des mesures	13	21

2.3. Synthèse de la participation du site à la compensation

Secteur concerné	Secteur 5	
Bassin-versant de gestion concerné	Garonne de l'Aussonnelle à la Barguelonne	
Superficie du site (ha)	1.27	
Distance à la zone d'emprise des investigations préalables (km)	0.03	
Dispositions contractuelles retenues	Conventionnement	
Etat de la sécurisation foncière	Lettre d'engagement signée	

Si acquisition :

Coût du bien	
Présence de bâti ?	
Si présence de bâti, dissociabilité ?	

Site retenu pour la compensation	Oui
Validation SNCF (date)	25/08/2025
Si oui, type de compensation visée	Espèces protégées //
Superficie des parcelles non-valorisées par la compensation (ha)	
Commentaires	

	Niveau ¹¹			Commentaire
Indice de favorabilité foncière			X	La parcelle va être libérée du locataire d'ici fin 2025. Le propriétaire y voit une occasion de valoriser cette parcelle d'un point de vue environnementale.
Gain écologique potentiel du site pour la compensation		X		Le site est ciblé pour le Serapias cordigera dont la présence est avérée (source bibliographique 2023). La modification des pratiques de la fauche vise le développement de la végétation typique des zones humides, et notamment la multiplication de Serapias cordigera.
Gain zone humide potentiel du site pour la compensation	X			Une zone humide effective est recensée sur l'intégralité du site (prairie humide). La dégradation du site n'étant pas établie, il n'est pas envisagé de compensation spécifique zone humide sur ce site.

¹¹ Légende :

Niveau de potentialité / favorabilité			
---------------------------------------	--	--	--

2.3.1. Synthèse de la participation du site à la compensation espèces protégées¹²

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements artificiels (plantations, arbres alignés, Robiniers)			36.33	2.06
Boisements naturels feuillus			27.54	
Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus)				
Eaux courantes à fonds artificiels				
Eaux courantes à fonds naturels				
Eaux stagnantes à fonds artificiels			0.07	
Eaux stagnantes à fonds naturels			0.22	
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)			9.29	
Haies et alignements d'arbres			0.36	
Landes basses (< 1m)			0.27	
Coupes forestières récentes				
Milieux agricoles			164.26	
Milieux végétalisés fortement gérés : parcs, jardins, etc.			15.35	
Milieux anthropiques non végétalisés ou très clairsemés			1.89	

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	1.27	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Serapias cordigera	80.43	
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)			0.11	
Roselières et phragmitaies			0.05	
Végétations aquatiques				
Végétations basses des berges à pentes douces (milieux vaseux)				
Végétations dominées par des Jonc et/ou Carex				

2.3.2. Synthèse de la participation du site à la compensation zones humides

Bassin versant	Rappel dette sur le bassin versant (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le bassin versant (UC)

¹² Les coefficients retenus pour le calcul des gains écologiques par unité de gestion (i.e. par habitat ciblé) sont détaillés dans le paragraphe 2.4 - Annexe.

2.4. Annexe – Coefficients retenus pour le calcul des gains écologiques par Unité de Gestion

(UG)

Une unité de gestion est associée à une entité d’habitat ciblé.

La codification des coefficients repris dans le tableau ci-après est la suivante :

- **Coef1** : Coefficient d’efficacité de la mesure
- **Coef2** : Coefficient de dynamique d’habitat
- **Coef3** : Coefficient de proximité fonctionnelle
- **Coef4** : Coefficient de temporalité de mise en œuvre
- **Coef5** : Coefficient de gain de qualité environnementale



ID Unité de Gestion - Mesure principale

Coefficients

Gain Final (UC)

Surface (ha)

UG1 - S_NAT_AFlo - Translocation et création de milieux propices aux espèces végétales cibles

Coef1: 0.90 || Coef2: 1.00 || Coef3: 1.00 || Coef4: 0.90 || Coef5: 2.00

Gain final (UC) : 2.06

Surface (ha) : 1.27

2 Sécurisation foncière des sites de compensation

Nom du site	Secteur	Communes	Type de sécurisation	Avancement de la sécurisation
82_ALB_01	Secteur 5	Albefeuille-Lagarde	Acquisition	Mis en stock SAFER
82_BDO_01	Secteur 5	Boudou	Acquisition	Lettre d'engagement signée
82_BDO_02	Secteur 5	Boudou, Moissac	Acquisition	Mis en stock SAFER
82_CAS_01	Secteur 5	Castelsagrat	Acquisition	Lettre d'engagement signée
82_CAU_02	Secteur 5	Caumont, Le Pin	Acquisition	Lettre d'engagement signée
82_CSR_01	Secteur 5	Castelsarrasin	Conventionnement	Lettre d'engagement signée
82_CSR_03	Secteur 5	Castelsarrasin	Conventionnement	Lettre d'engagement signée
82_EPL_01	Secteur 5	Espalais	Acquisition	Lettre d'engagement signée
82_ESP_01	Secteur 5	Esparsac	Acquisition	Mis en stock SAFER
82_GAS_01	Secteur 5	Gasques, Valence	Acquisition	Lettre d'engagement signée
82_GRI_02	Secteur 6	Grisolles	Conventionnement	Lettre d'engagement signée
82_GRI_03	Secteur 6	Aucamville, Grenade, Grisolles, Verdun-sur-Garonne	Conventionnement	Lettre d'engagement signée
82_LAB_01	Secteur 6	Campsas, Fronton, Labastide-Saint-Pierre, Orgueil	Acquisition	Mis en stock SAFER
82_LVD_01	Secteur 5	La Ville-Dieu-du-Temple	Acquisition	Lettre d'engagement signée
82_LVD_04	Secteur 5	La-Ville-Dieu-du-Temple, Saint-Porquier	Acquisition	Mis en stock SAFER
82_LVD_05	Secteur 5	La-Ville-Dieu-du-Temple	Acquisition	Discussions en cours
82_LVD_07	Secteur 5	La-Ville-Dieu-du-Temple, Montbeton, Albefeuille-Lagarde	Acquisition	Mis en stock SAFER
82_MAS_01	Secteur 6	Mas-Grenier	Conventionnement	Lettre d'engagement signée
82_MON_01	Secteur 6	Montech	Acquisition	Mis en stock SAFER
82_POM_01	Secteur 6	Fronton, Pompignan	Acquisition	Mis en stock SAFER
82_SAV_01	Secteur 6	Savenès	Acquisition	Mis en stock SAFER
82_SIS_01	Secteur 5	Sistels	Acquisition	Mis en stock SAFER
82_SLO_02	Secteur 5	Saint-Loup	Conventionnement	Lettre d'engagement signée
82_SPO_01	Secteur 5	Saint-Porquier	Conventionnement	Lettre d'engagement signée
82_SPO_02	Secteur 5	Saint-Porquier	Conventionnement	Lettre d'engagement signée

FICHE DE MISE EN RESERVE FONCIERE

Convention de concours technique pour la mise en œuvre de réserves foncières pour la réalisation du GPSO
Safer Occitanie/SNCF Réseau
Signée le 25/7/2024

Commune d'ALBEFEUILLE LAGARDE - Dossier n° AA 8225006701/82_ALB_01
Attribution à SNCF Réseau validée au CTD du 30/09/2025

SITUATION GÉOGRAPHIQUE DU FONDS

COMMUNE(S)	ALBEFEUILLE LAGARDE
DÉPARTEMENT(S)	82
ACCÈS	Voie publique
RESPONSABLE EN CHARGE DU SUIVI DE L'OPERATION FONCIERE	Nolwenn DINEL

OPERATION

TYPE D'OPERATION	Acquisition amiable
SUPERFICIE DE LA PROPRIÉTÉ	5 ha 45 a 25 ca
PRIX DE RETROCESSION HT	
DESTINATION DU FONDS	Agricole
DESCRIPTION	Parcelle de terre plate
BÂTIMENT (S)	Néant
CONDITIONS PARTICULIERES	Néant
SITUATION LOCATIVE	Libre de toute occupation ou location à la signature de l'acte
DROITS À PRODUIRE	Oui
RÉSERVES ET SERVITUDES	Néant
AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Non
URBANISME	A du document d'urbanisme
ORIENTATION DU BIEN	Agricole

PROPRIETAIRES/VENDEURS

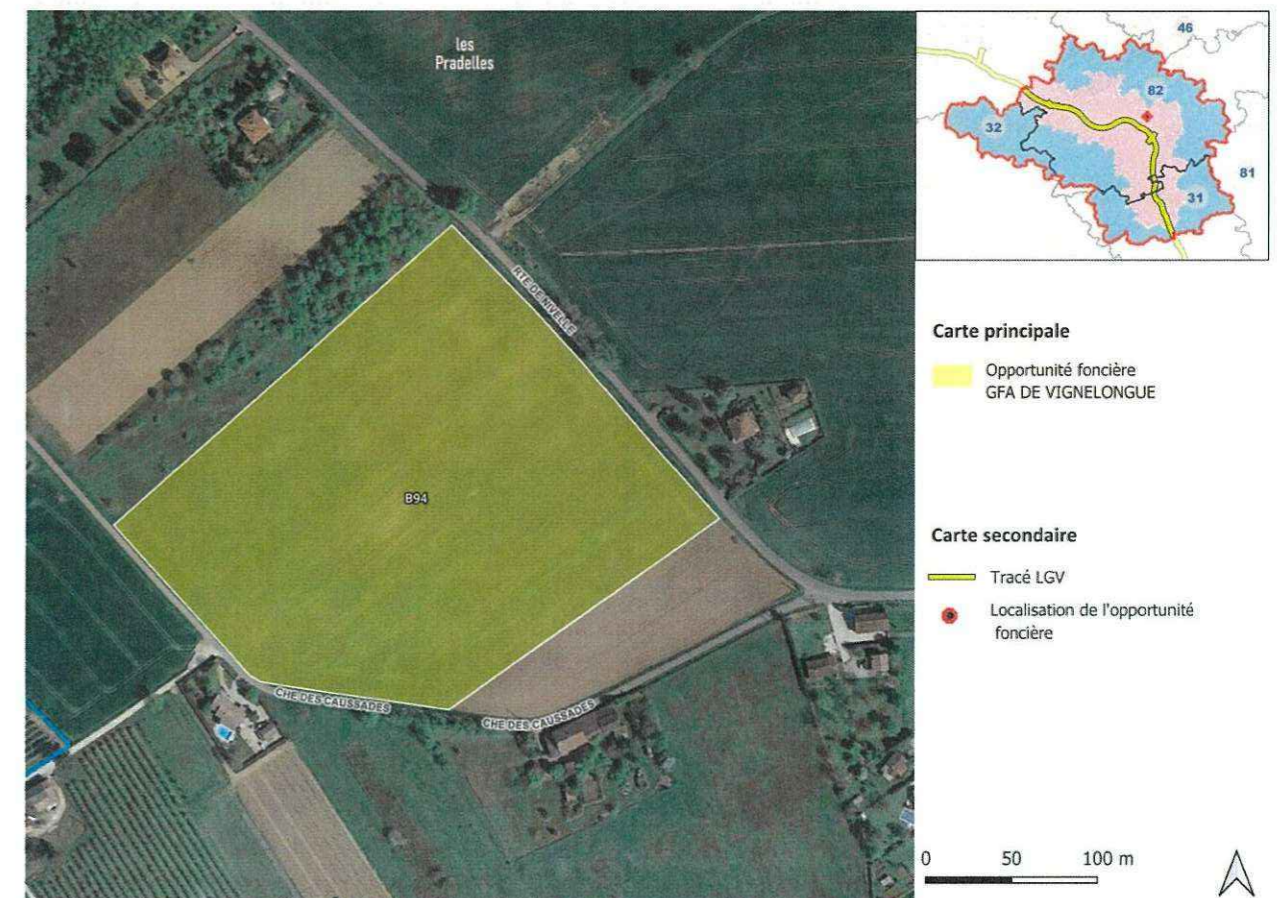
GFA DE VIGNELONGUE (Monsieur BACHALA)

DESIGNATION CADASTRALE DES FONDS

Commune de Albefeuille-Lagarde - Surface sur la commune : 5 ha 45 a 25 ca

Lieu-dit	Section	N°	Div.	Subdiv.	Ancien N°	Surface	NC	NR	Zonage
PESSES GRANDES	B	0094				5 ha 45 a 25 ca	T	T	A

PLANS



STOCK SAFER/ACQUISITION

- Achat
 Bon pour mise en réserve

Pour chaque dossier aboutissant à une acquisition et à un stockage effectif par la Safer, la participation qui sera facturée, pour l'exécution de cette mission aboutie de négociation des biens, sera de 2 000 € HT par dossier.

MODE DE FINANCEMENT SI STOCKAGE SAFER

- Préfinancement par SNCF Réseau
 Avance par la SAFER

MODALITÉ DE PUBLICITÉ

- Avant la mise en stock en cas d'orientation environnementale
 En sortie de stock

AVIS SAFER

Avis CTD : le 30/09/2025
Avis CDG Agriculture : en attente
Avis CDG Finances : en attente

Fait à
Le

ACCORD DE PRINCIPE

SITE DE COMPENSATION « 82_BDO_01 »

Boudou (Tarn-et-Garonne)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'acquisition de données qui seront nécessaires aux études de conception détaillées du GPSO, SNCF Réseau souhaite conduire des investigations géotechniques de terrain (sondages, instrumentation...) et réaliser les opérations d'archéologie préventive au sein des emprise APS de la ligne nouvelle entre Bordeaux et Toulouse. Quatre départements sont concernés : la Gironde (33), le Lot-et-Garonne (47), le Tarn-et-Garonne (82) et la Haute-Garonne (31).

Les travaux liés à ces "investigations préalables" sont susceptibles d'avoir des incidences sur l'environnement, notamment sur les milieux naturels et les zones humides, justifiant une demande d'autorisation environnementale auprès de l'administration (Dossier DAE1).

Aussi, SNCF Réseau est tenue de mettre en œuvre un certain nombre de mesures destinées à compenser les impacts résiduels sur les habitats naturels et les espèces affectés, lorsque ces impacts n'ont pu être évités ou réduits par d'autres mesures en phase de chantier. Plusieurs sites de compensation ont été identifiés comme éligibles, dont celui mentionné ci-dessous.

A ce titre, notre opérateur foncier SEGAT, doit engager une démarche de pré-sécurisation foncière, qui conduira dans un second temps à proposer une promesse d'achat portant sur les terrains que vous possédez. Les parcelles concernées sont listées ci-dessous :

Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale			
			Préfixe	Section	Numéro	Surface
TarnetGaronne	Boudou	82019	0	B	18	0,21
TarnetGaronne	Boudou	82019	0	B	19	0,25
TarnetGaronne	Boudou	82019	0	B	24	0,65 → V. pdf 2022 conseru
TarnetGaronne	Boudou	82019	0	B	30	0,90
TarnetGaronne	Boudou	82019	0	B	31	0,11
TarnetGaronne	Boudou	82019	0	B	32	0,28
TarnetGaronne	Boudou	82019	0	B	33	0,01
TarnetGaronne	Boudou	82019	0	B	34	0,23
TarnetGaronne	Boudou	82019	0	B	35	0,02
TarnetGaronne	Boudou	82019	0	B	36	0,11
TarnetGaronne	Boudou	82019	0	B	37	0,36
TarnetGaronne	Boudou	82019	0	B	1843	0,35
TarnetGaronne	Boudou	82019	0	B	1870	0,12
TarnetGaronne	Boudou	82019	0	B	1871	0,70
TarnetGaronne	Boudou	82019	0	B	1876	1,19

DIRECTION DE PROJET GPSO

17 rue Cabanac
33081 BORDEAUX.
Téléphone : 05.24.73.68.54



L'emprise totale du site couvre 5,4895 hectares. La liste des parcelles concernées est précisée dans la fiche d'éligibilité annexée, laquelle détaille les caractéristiques du site.

SNCF Réseau vous propose d'étudier la mise en place des aménagements suivants :

- Création ou renaturation d'habitats et d'habitats favorables aux espèces cibles et à leur guilda
- Enlèvement / traitement d'espèces exotiques envahissantes (EEE)
- Réensemencement de milieux dégradés, replantation, restauration de haies existantes mais dégradées
- Réouverture du milieu par débroussaillage d'espèces ligneuses, abattage d'arbres, etc.
- Aménagement ponctuel (abris ou gîtes artificiels pour la faune) complémentaire à une autre mesure C2
- Mise en place de pratiques de gestion alternatives plus respectueuses des milieux

Avant de vous présenter une promesse d'achat, nous sollicitons votre accord de principe afin de permettre la poursuite des études. C'est dans cette perspective que nous vous invitons à compléter ce qui suit.

Je soussigné(e), Madame/Monsieur **CASTET Christophe**, propriétaire des parcelles cadastrées listées ci-dessus ainsi que mentionnées dans le pré-diagnostic annexé, donne mon accord de principe à la réalisation de mesures compensatoires sur lesdites parcelles, sous réserve d'un accord sur la promesse d'achat proposée par SNCF Réseau.

Pour faire et valoir ce que de droit

Signature



Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma haute considération.

DIRECTION DE PROJET GPSO

17 rue Cabanac
33081 BORDEAUX
Téléphone : 05.24.73.68.54



FICHE DE MISE EN RESERVE FONCIERE

Convention de concours technique pour la mise en œuvre de réserves foncières pour la réalisation du GPSO

Safer Occitanie/SNCF Réseau

Signée le 25/7/2024

Commune de BOUDOU - Dossier n° AS 8225002702

Attribution à SNCF Réseau validée au CTD du 09/07/2025

SITUATION GÉOGRAPHIQUE DU FONDS

COMMUNE(S)	BOUDOU - MOISSAC
DÉPARTEMENT(S)	82
ACCÈS	Voie publique
RESPONSABLE EN CHARGE DU SUIVI DE L'OPERATION FONCIERE	Notwenn DINEL

OPERATION

TYPE D'OPERATION	Acquisition amiable
------------------	---------------------

DESCRIPTIF DU FONDS

Faute de garantie de bonne fin sur la totalité du bien, la vente pourra être annulée.

SUPERFICIE DE LA PROPRIÉTÉ	18 ha 15 a 15 ca environ sous réserve de document d'arpentage
PRIX DE RETROCESSION HT	
DESTINATION DU FONDS	Agricole
DESCRIPTION	La propriété est constituée de deux ilots pentus séparés par la route. Les parcelles sont constituées de vergers d'abricotiers anciens et de parcelles de chasselas ancien. L'ensemble n'est pas irrigable. Le ruisseau de la Pissevieille traverse la propriété et présente un enjeu zone humide (ZH élémentaire DREAL 2023). Il est à noter que la propriété est localisée au sein du Corridor boisé au titre du SRCE Midi-Pyrénées. La propriété est située à 7.3 km environ du fuseau de la future LGV.

BÂTIMENT (S)	Hangar de stockage pour le matériel et bâtiment fermé attenant en mauvais état.
CONDITIONS PARTICULIERES	Néant
SITUATION LOCATIVE	Libre de toute occupation ou location
DROITS À PRODUIRE	DPB cédés avec les terres
RÉSERVES ET SERVITUDES	Néant
AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Non
URBANISME	Zone Non Constructible de la Carte communale Zone A et N du PLU
ORIENTATION DU BIEN	Agricole dans le cadre des MCE
DISTANCE DU TRACE LGV	7.3 km environ du fuseau
ILOT DE PROSPECTION FONCIERE	P2-5

PROPRIETAIRES/VENDEURS

Monsieur Gilbert LAVILLEDIEU

DESIGNATION CADASTRALE DES FONDS

Surface totale de 18 ha 15 a 15 ca environ sous réserve de document d'arpentage.

Commune de BOUDOU - Surface sur la commune : 11 ha 03 a 34 ca

Lieu-dit	Section	N° Prim.	N° Plan	Div.	Sub.	Surface	NC	NR	Urb.
SEGES	B		0094	F1		12 a 00 ca	P	P	Zone non constructible de carte communale
SEGES	B		0094	F2		18 a 93 ca	P	P	Zone non constructible de carte communale
SEGES	B		0096			4 a 30 ca	L	L	Zone non constructible de carte communale
TOUGNARD	B		0186	F1		10 a 00 ca	VE	VE	Zone non constructible de carte communale
TOUGNARD	B		0186	F2		31 a 79 ca	VE	VE	Zone non constructible de carte communale
TOUGNARD	B		0187			29 a 10 ca	VE	VE	Zone non constructible de carte communale
DU VIEUX CHENE	B		0188			20 a 19 ca	S	S	Zone non constructible de carte communale
TOUGNARD	B		0189		A	3 ha 49 a 37 ca	VE	VE	Zone non constructible de carte communale
TOUGNARD	B		0189		B	86 a 71 ca	VI	VI	Zone non constructible de carte communale

Lieu-dit	Section	N° Prim.	N° Plan	Div.	Sub.	Surface	NC	NR	Urb.
TOUGNARD	B		0189		C	14 a 65 ca	L	L	Zone non constructible de carte communale
TOUGNARD	B		0190		A	29 a 04 ca	VE	VE	Zone non constructible de carte communale
TOUGNARD	B		0190		B	4 a 68 ca	T	T	Zone non constructible de carte communale
TOUGNARD	B		0191	F1		32 a 00 ca	VE	VE	Zone non constructible de carte communale
TOUGNARD	B		0191	F2		16 a 95 ca	VE	VE	Zone non constructible de carte communale
TOUGNARD	B		0192			24 a 87 ca	VI	VI	Zone non constructible de carte communale
TOUGNARD	B		0193			20 a 38 ca	VI	VI	Zone non constructible de carte communale
TOUGNARD	B		0194		A	32 a 80 ca	VE	VE	Zone non constructible de carte communale
TOUGNARD	B		0194		B	21 a 00 ca	L	L	Zone non constructible de carte communale
TOUGNARD	B		0194		C	49 a 02 ca	T	T	Zone non constructible de carte communale
TOUGNARD	B		0194		D	5 a 80 ca	VI	VI	Zone non constructible de carte communale
ESCALIER	B		0199			20 a 00 ca	BT	BT	Zone non constructible de carte communale
ESCALIER	B		0200			16 a 20 ca	BT	BT	Zone non constructible de carte communale
ESCALIER	B		0201			12 a 80 ca	BT	BT	Zone non constructible de carte communale
ESCALIER	B		0206			35 a 50 ca	BT	BT	Zone non constructible de carte communale
ESCALIER	B	0197	1815			10 a 00 ca	BT	BT	Zone non constructible de carte communale
TOUGNARD	B	0189	1837	P1		38 a 00 ca	VE	VE	Zone non constructible de carte communale
TOUGNARD	B	0189	1837	P2		14 a 30 ca	VE	VE	Zone non constructible de carte communale
TOUGNARD	B	0189	1838			8 a 81 ca	VI	VI	Zone non constructible de carte communale
TOUGNARD	B	0189	1839			24 a 24 ca	VI	VI	Zone non constructible de carte communale

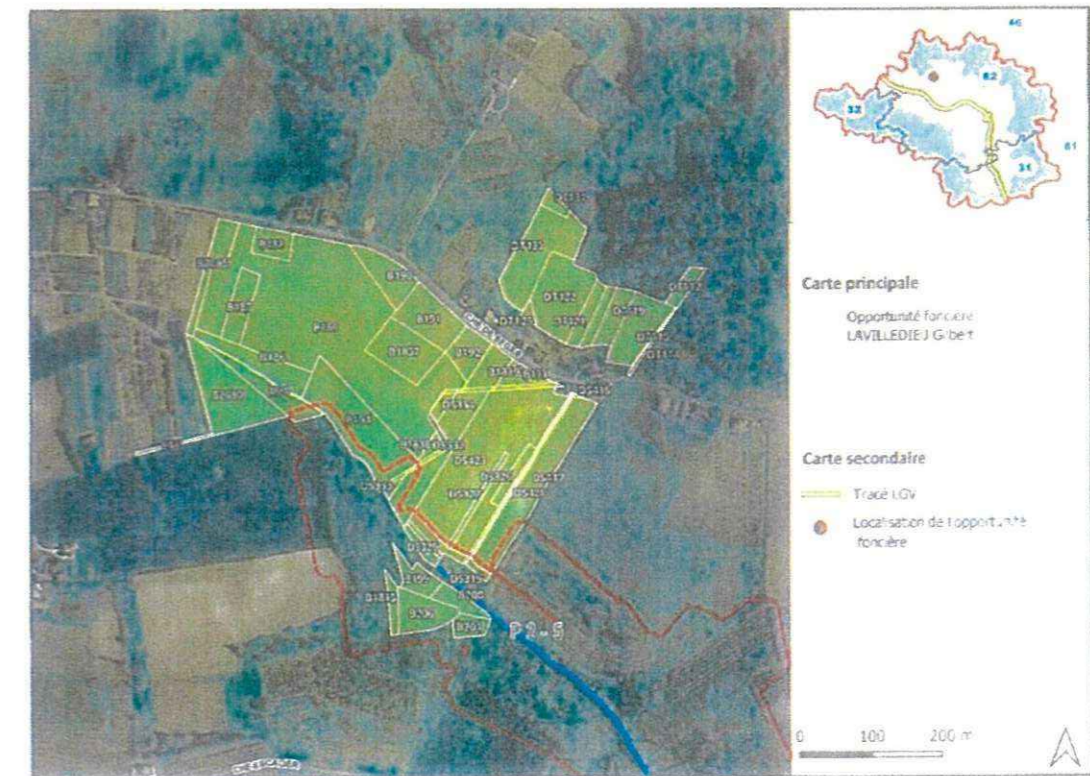
Lieu-dit	Section	N° Prim.	N° Plan	Div.	Sub.	Surface	NC	NR	Urb.
TOUGNARD	B	0185	2185			27 a 50 ca	VE	VE	Zone non constructible de carte communale
SEGES	B	2522	2680			82 a 41 ca	P	P	Zone non constructible de carte communale

Commune de MOISSAC - Surface sur la commune : 7 ha 11 a 81 ca

Lieu-dit	Section	N° Prim.	N° Plan	Div.	Sub.	Surface	NC	NR	Urb.
MAGDELAINE HAUTE OUEST	DS		0319			3 a 78 ca	T	T	Agricole (PLU)
MAGDELAINE HAUTE OUEST	DS		0326			11 a 85 ca	VI	VI	Agricole (PLU)
MAGDELAINE HAUTE OUEST	DS		0327			9 a 12 ca	VI	VI	Agricole (PLU)
MAGDELAINE HAUTE OUEST	DS		0329			11 a 78 ca	VI	VI	Agricole (PLU)
MAGDELAINE HAUTE OUEST	DS		0330			3 a 99 ca	P	P	Agricole (PLU)
MAGDELAINE HAUTE OUEST	DS		0331			8 a 23 ca	BT	BT	Agricole (PLU)
MAGDELAINE HAUTE OUEST	DS		0332		J	48 a 54 ca	VI	VI	Agricole (PLU)
MAGDELAINE HAUTE OUEST	DS		0332		K	16 a 71 ca	T	T	Agricole (PLU)
MAGDELAINE HAUTE OUEST	DS		0333			4 a 99 ca	T	T	Agricole (PLU)
MAGDELAINE HAUTE OUEST	DS		0334			7 a 70 ca	VI	VI	Agricole (PLU)
MAGDELAINE HAUTE OUEST	DS	0323	0416			54 ca	T	T	Naturel (PLU)
MAGDELAINE HAUTE OUEST	DS	0323	0417	F1		40 a 00 ca	VI	VI	Agricole (PLU), Naturel (PLU)
MAGDELAINE HAUTE OUEST	DS	0323	0417	F2		50 a 57 ca	VI	VI	Agricole (PLU), Naturel (PLU)
MAGDELAINE HAUTE OUEST	DS	0324	0418			17 ca	VI	VI	Naturel (PLU)
MAGDELAINE HAUTE OUEST	DS	0324	0419			7 a 03 ca	VI	VI	Agricole (PLU), Naturel (PLU)
MAGDELAINE HAUTE OUEST	DS	0325	0420			18 ca	L	L	Naturel (PLU)

Lieu-dit	Section	N° Prim.	N° Plan	Div.	Sub.	Surface	NC	NR	Urb.
MAGDELAINE HAUTE OUEST	DS	0325	0421			7 a 63 ca	L	L	Agricole (PLU), Naturel (PLU)
MAGDELAINE HAUTE OUEST	DS	0328	0423			2 ha 12 a 29 ca	VI	VI	Agricole (PLU)
FOUNEILLO	DT		0112			11 a 97 ca	BT	BT	Agricole (PLU)
FOUNEILLO	DT		0114			4 a 50 ca	BT	BT	Naturel (PLU)
FOUNEILLO	DT		0115			20 a 00 ca	BT	BT	Naturel (PLU)
FOUNEILLO	DT		0119		J	10 a 00 ca	VE	VE	Agricole (PLU)
FOUNEILLO	DT		0119		K	12 a 64 ca	T	T	Agricole (PLU)
FOUNEILLO	DT		0120			12 a 19 ca	VE	VE	Agricole (PLU)
FOUNEILLO	DT		0121			16 a 28 ca	VE	VE	Agricole (PLU)
FOUNEILLO	DT		0122			70 a 99 ca	VE	VE	Agricole (PLU)
FOUNEILLO	DT		0125			3 a 54 ca	P	P	Agricole (PLU)
FOUNEILLO	DT		0130			77 a 88 ca	VI	VI	Agricole (PLU)
FOUNEILLO	DT		0131			6 a 97 ca	T	T	Agricole (PLU)

PLANS



STOCK SAFER/ACQUISITION

- Achat
 Bon pour mise en réserve

Pour chaque dossier aboutissant à une acquisition et à un stockage effectif par la Safer, la participation qui sera facturée, pour l'exécution de cette mission aboutie de négociation des biens, sera de 2 000 € HT par dossier.

MODE DE FINANCEMENT SI STOCKAGE SAFER

- Préfinancement par SNCF Réseau
 Avance par la SAFER

MODALITÉ DE PUBLICITÉ

- Avant la mise en stock en cas d'orientation environnementale
 En sortie de stock

AVIS SAFER

SAFER
122, Avenue d'Alsace
33081 Bordeaux
05 57 00 00 00

Par : [Signature]

Le 4

Signature Safer Occitanie



ACCORD DE PRINCIPE

SITE DE COMPENSATION « 82_CAS_01 »

Castelsagrat (Tarn-et-Garonne)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'acquisition de données qui seront nécessaires aux études de conception détaillées du GPSO, SNCF Réseau souhaite conduire des investigations géotechniques de terrain (sondages, instrumentation...) et réaliser les opérations d'archéologie préventive au sein des emprise APS de la ligne nouvelle entre Bordeaux et Toulouse. Quatre départements sont concernés : la Gironde (33), le Lot-et-Garonne (47), le Tarn-et-Garonne (82) et la Haute-Garonne (31).

Les travaux liés à ces "investigations préalables" sont susceptibles d'avoir des incidences sur l'environnement, notamment sur les milieux naturels et les zones humides, justifiant une demande d'autorisation environnementale auprès de l'administration (Dossier DAE1).

Aussi, SNCF Réseau est tenue de mettre en œuvre un certain nombre de mesures destinées à compenser les impacts résiduels sur les habitats naturels et les espèces affectés, lorsque ces impacts n'ont pu être évités ou réduits par d'autres mesures en phase de chantier. Plusieurs sites de compensation ont été identifiés comme éligibles, dont celui mentionné ci-dessous.

A ce titre, notre opérateur foncier SEGAT, doit engager une démarche de pré-sécurisation foncière, qui conduira dans un second temps à proposer une promesse d'achat portant sur les terrains que vous possédez. Les parcelles concernées sont listées ci-dessous :

Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale			
			Préfixe	Section	Numéro	Surface
TarnetGaronne	Castelsagrat	82032	0	WB	11	1,240
TarnetGaronne	Castelsagrat	82032	0	WB	43	5,950

L'emprise totale du site couvre 7,192 hectares. La liste des parcelles concernées est précisée dans la fiche d'éligibilité annexée, laquelle détaille les caractéristiques du site.

SNCF Réseau vous propose d'étudier la mise en place des aménagements suivants :

- Création ou renaturation d'habitats et d'habitats favorables aux espèces cibles et à leur guildes
- Enlèvement de dispositifs d'aménagements antérieurs (déconstruction) hors ouvrages en eau
- Enlèvement / traitement d'espèces exotiques envahissantes (EEE)
- Réensemencement de milieux dégradés, replantation, restauration de haies existantes mais dégradées

DIRECTION DE PROJET GPSO

17 rue Cabanac
33081 BORDEAUX.
Téléphone : 05 54 73 68 54



- Aménagement ponctuel (abris ou gîtes artificiels pour la faune) complémentaire à une autre mesure C2
- Abandon ou forte réduction de toute gestion : ilot de senescence, autre (à préciser)
- Changement des pratiques culturales par conversion de terres cultivées ou exploitées de manière intensive
- Mise en place de pratiques de gestion alternatives plus respectueuses des milieux
- Intervention sur les drains, rigoles, fossés

Avant de vous présenter une promesse d'achat, nous sollicitons votre accord de principe afin de permettre la poursuite des études. C'est dans cette perspective que nous vous invitons à compléter ce qui suit.

Je soussigné(e), Madame/Monsieur
propriétaire des parcelles cadastrées listées ci-dessus ainsi que mentionnées dans le pré-
diagnostic annexé, donne mon accord de principe à la réalisation de mesures compensatoires
sur lesdites parcelles, sous réserve d'un accord sur la promesse d'achat proposée par SNCF
Réseau.

Pour faire et valoir ce que de droit

Signature

*Je donne mon accord pour la réalisation des travaux
à condition qu'ils ne détériorent pas l'état de mes parcelles
avant la vente définitive -*



Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma haute considération.

DIRECTION DE PROJET GPSO
17 rue Cabanac
33081 BORDEAUX.
Téléphone : 05.24.73.68.54



ACCORD DE PRINCIPE
SITE DE COMPENSATION « 82_CAS_01 »
Castelsagrat (Tarn-et-Garonne)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'acquisition de données qui seront nécessaires aux études de conception détaillées du GPSO, SNCF Réseau souhaite conduire des investigations géotechniques de terrain (sondages, instrumentation...) et réaliser les opérations d'archéologie préventive au sein des emprise APS de la ligne nouvelle entre Bordeaux et Toulouse. Quatre départements sont concernés : la Gironde (33), le Lot-et-Garonne (47), le Tarn-et-Garonne (82) et la Haute-Garonne (31).

Les travaux liés à ces "investigations préalables" sont susceptibles d'avoir des incidences sur l'environnement, notamment sur les milieux naturels et les zones humides, justifiant une demande d'autorisation environnementale auprès de l'administration (Dossier DAE1).

Aussi, SNCF Réseau est tenue de mettre en œuvre un certain nombre de mesures destinées à compenser les impacts résiduels sur les habitats naturels et les espèces affectés, lorsque ces impacts n'ont pu être évités ou réduits par d'autres mesures en phase de chantier. Plusieurs sites de compensation ont été identifiés comme éligibles, dont celui mentionné ci-dessous.

A ce titre, notre opérateur foncier SEGAT, doit engager une démarche de pré-sécurisation foncière, qui conduira dans un second temps à proposer une promesse d'achat portant sur les terrains que vous possédez. Les parcelles concernées sont listées ci-dessous :

Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale			
			Préfixe	Section	Numéro	Surface
TarnetGaronne	Castelsagrat	82032	0	WB	11	1,240
TarnetGaronne	Castelsagrat	82032	0	WB	43	5,950

L'emprise totale du site couvre 7,192 hectares. La liste des parcelles concernées est précisée dans la fiche d'éligibilité annexée, laquelle détaille les caractéristiques du site.

SNCF Réseau vous propose d'étudier la mise en place des aménagements suivants :

- Création ou renaturation d'habitats et d'habitats favorables aux espèces cibles et à leur guilde
- Enlèvement de dispositifs d'aménagements antérieurs (déconstruction) hors ouvrages en eau
- Enlèvement / traitement d'espèces exotiques envahissantes (EEE)
- Réensemencement de milieux dégradés, replantation, restauration de haies existantes mais dégradées

DIRECTION DE PROJET GPSO
17 rue Cabanac
33081 BORDEAUX.
Téléphone : 05.24.73.68.54





- Aménagement ponctuel (abris ou gîtes artificiels pour la faune) complémentaire à une autre mesure C2
- Abandon ou forte réduction de toute gestion : îlot de senescence, autre (à préciser)
- Changement des pratiques culturales par conversion de terres cultivées ou exploitées de manière intensive
- Mise en place de pratiques de gestion alternatives plus respectueuses des milieux
- Intervention sur les drains, rigoles, fossés

Avant de vous présenter une promesse d'achat, nous sollicitons votre accord de principe afin de permettre la poursuite des études. C'est dans cette perspective que nous vous invitons à compléter ce qui suit.

Je soussigné(e), Madame/Monsieur **ALBARET Paul Marie**, propriétaire des parcelles cadastrées listées ci-dessus ainsi que mentionnées dans le pré-diagnostic annexé, donne mon accord de principe à la réalisation de mesures compensatoires sur lesdites parcelles, sous réserve d'un accord sur la promesse d'achat proposée par SNCF Réseau.

Je donne mon accord pour la réalisation des travaux à condition qu'ils ne détériorent pas l'état de mes parcelles avant la vente définitive pour faire et valoir ce que de droit doit

Signature
Albare

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma haute considération.

Département	Commune	Code INSEE	Préfixe	Section	Numéro	Surface
Tarn-et-Garonne	Caumont	82035	0	A	275	1,07
Tarn-et-Garonne	Caumont	82035	0	A	277	0,69
Tarn-et-Garonne	Caumont	82035	0	A	500	0,71
Tarn-et-Garonne	Caumont	82035	0	A	502	0,81
Tarn-et-Garonne	Caumont	82035	0	A	808	3,94
Tarn-et-Garonne	Caumont	82035	0	A	809	1,33
Tarn-et-Garonne	Caumont	82035	0	A	956	0,34
Tarn-et-Garonne	Caumont	82035	0	A	959	0,15
Tarn-et-Garonne	Pin	82139	0	C	145	0,34
Tarn-et-Garonne	Pin	82139	0	C	156	0,12
Tarn-et-Garonne	Pin	82139	0	C	157	0,63
Tarn-et-Garonne	Pin	82139	0	C	263	0,32
Tarn-et-Garonne	Caumont	82035	0	D	10	1,16
Tarn-et-Garonne	Caumont	82035	0	D	11	1,92
Tarn-et-Garonne	Caumont	82035	0	D	14	0,41
Tarn-et-Garonne	Caumont	82035	0	D	15	0,20

DIRECTION DE PROJET GPSO
17 rue Cabanac
33081 BORDEAUX
Téléphone : 05.24.73.68.54



ACCORD DE PRINCIPE
SITE DE COMPENSATION « 82_CAU_02 »
Caumont-Pin (Tarn-et-Garonne)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'acquisition de données qui seront nécessaires aux études de conception détaillées du GPSO, SNCF Réseau souhaite conduire des investigations géotechniques de terrain (sondages, instrumentation...) et réaliser les opérations d'archéologie préventive au sein des emprises APS de la ligne nouvelle entre Bordeaux et Toulouse. Quatre départements sont concernés : la Gironde (33), le Lot-et-Garonne (47), le Tarn-et-Garonne (82) et la Haute-Garonne (31).

Les travaux liés à ces "investigations préalables" sont susceptibles d'avoir des incidences sur l'environnement, notamment sur les milieux naturels et les zones humides, justifiant une demande d'autorisation environnementale auprès de l'administration (Dossier DAE1).

Aussi, SNCF Réseau est tenue de mettre en œuvre un certain nombre de mesures destinées à compenser les impacts résiduels sur les habitats naturels et les espèces affectés, lorsque ces impacts n'ont pu être évités ou réduits par d'autres mesures en phase de chantier. Plusieurs sites de compensation ont été identifiés comme éligibles, dont celui mentionné ci-dessous.

A ce titre, notre opérateur foncier SEGAT, doit engager une démarche de pré-sécurisation foncière, qui conduira dans un second temps à proposer une promesse d'achat portant sur les terrains que vous possédez. Les parcelles concernées sont listées ci-dessous :

Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale			
			Préfixe	Section	Numéro	Surface
Tarn-et-Garonne	Caumont	82035	0	A	275	1,07
Tarn-et-Garonne	Caumont	82035	0	A	277	0,69
Tarn-et-Garonne	Caumont	82035	0	A	500	0,71
Tarn-et-Garonne	Caumont	82035	0	A	502	0,81
Tarn-et-Garonne	Caumont	82035	0	A	808	3,94
Tarn-et-Garonne	Caumont	82035	0	A	809	1,33
Tarn-et-Garonne	Caumont	82035	0	A	956	0,34
Tarn-et-Garonne	Caumont	82035	0	A	959	0,15
Tarn-et-Garonne	Pin	82139	0	C	145	0,34
Tarn-et-Garonne	Pin	82139	0	C	156	0,12
Tarn-et-Garonne	Pin	82139	0	C	157	0,63
Tarn-et-Garonne	Pin	82139	0	C	263	0,32
Tarn-et-Garonne	Caumont	82035	0	D	10	1,16
Tarn-et-Garonne	Caumont	82035	0	D	11	1,92
Tarn-et-Garonne	Caumont	82035	0	D	14	0,41
Tarn-et-Garonne	Caumont	82035	0	D	15	0,20

DIRECTION DE PROJET GPSO
17 rue Cabanac
33081 BORDEAUX
Téléphone : 05.24.73.68.54



Handwritten signature

TarnetGaronne	Caumont	82035	0	D	18	0,21
TarnetGaronne	Caumont	82035	0	D	19	0,17
TarnetGaronne	Caumont	82035	0	D	20	0,36
TarnetGaronne	Caumont	82035	0	D	21	0,44
TarnetGaronne	Caumont	82035	0	D	23	0,24
TarnetGaronne	Caumont	82035	0	D	24	0,27
TarnetGaronne	Caumont	82035	0	D	33	0,71
TarnetGaronne	Caumont	82035	0	D	34	0,18
TarnetGaronne	Caumont	82035	0	D	35	0,18
TarnetGaronne	Caumont	82035	0	D	48	0,18
TarnetGaronne	Caumont	82035	0	D	49	0,47
TarnetGaronne	Caumont	82035	0	D	50	0,66
TarnetGaronne	Caumont	82035	0	D	51	0,30
TarnetGaronne	Caumont	82035	0	D	55	0,23
TarnetGaronne	Caumont	82035	0	D	56	0,36
TarnetGaronne	Caumont	82035	0	D	60	0,83
TarnetGaronne	Caumont	82035	0	D	65	0,48
TarnetGaronne	Caumont	82035	0	D	66	0,18
TarnetGaronne	Caumont	82035	0	D	101	0,25
TarnetGaronne	Caumont	82035	0	D	104	0,60
TarnetGaronne	Caumont	82035	0	D	136	0,39
TarnetGaronne	Caumont	82035	0	D	816	0,02
TarnetGaronne	Caumont	82035	0	D	818	0,01
TarnetGaronne	Caumont	82035	0	D	819	0,02
TarnetGaronne	Caumont	82035	0	D	821	0,83
TarnetGaronne	Caumont	82035	0	D	964	1,33
TarnetGaronne	Caumont	82035	0	D	967	2,25
TarnetGaronne	Caumont	82035	0	D	968	1,43
TarnetGaronne	Caumont	82035	0	D	969	0,90
TarnetGaronne	Caumont	82035	0	D	970	0,55
TarnetGaronne	Caumont	82035	0	D	971	0,84
TarnetGaronne	Caumont	82035	0	D	1035	2,24
TarnetGaronne	Pin	82139	0	C	143	2,65
TarnetGaronne	Pin	82139	0	C	144	0,32
TarnetGaronne	Pin	82139	0	C	146	0,14
TarnetGaronne	Pin	82139	0	C	147	0,25
TarnetGaronne	Pin	82139	0	C	155	0,16
TarnetGaronne	Pin	82139	0	C	265	0,04

L'emprise totale du site couvre 35,81 hectares. La liste des parcelles concernées est précisée dans la fiche d'éligibilité annexée, laquelle détaille les caractéristiques du site.

SNCF Réseau vous propose d'étudier la mise en place des aménagements suivants :

- Création ou renaturation d'habitats et d'habitats favorables aux espèces cibles et à leur guildes
- Réensemencement de milieux dégradés, replantation, restauration de haies existantes mais dégradées
- Réouverture du milieu par débroussaillage d'espèces ligneuses, abattage d'arbres, etc.

DIRECTION DE PROJET GPSO

17 rue Cabanac
33081 BORDEAUX
Téléphone : 05.24.73.68.54



[Signature]

- Aménagement ponctuel (abris ou gîtes artificiels pour la faune) complémentaire à une autre mesure C2
- Abandon ou forte réduction de toute gestion : îlot de senescence, autre (à préciser)
- Changement des pratiques culturales par conversion de terres cultivées ou exploitées de manière intensive
- Mise en place de pratiques de gestion alternatives plus respectueuses des milieux
- Intervention sur les drains, rigoles, fossés

Avant de vous présenter une promesse d'achat, nous sollicitons votre accord de principe afin de permettre la poursuite des études. C'est dans cette perspective que nous vous invitons à compléter ce qui suit.

Je soussigné(e), Madame/Monsieur propriétaire des parcelles cadastrées listées ci-dessus ainsi que mentionnées dans le pré-diagnostic annexé, donne mon accord de principe à la réalisation de mesures compensatoires sur lesdites parcelles, sous réserve d'un accord sur la promesse d'achat proposée par SNCF Réseau.

Pour faire et valoir ce que de droit

Signature

[Signature]

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma haute considération.

ACCORD DE PRINCIPE

SITE DE COMPENSATION « 82-CSR-01 »

Commune (Lot-et-Garonne)

Monsieur,

Dans le cadre de l'acquisition de données qui seront nécessaires aux études de conception détaillées du GPSO, SNCF Réseau souhaite conduire des investigations géotechniques de terrain (sondages, instrumentation...) et réaliser les opérations d'archéologie préventive au sein des emprises APS de la ligne nouvelle entre Bordeaux et Toulouse. Quatre départements sont concernés : la Gironde (33), le Lot-et-Garonne (47), le Tarn-et-Garonne (82) et la Haute-Garonne (31).

Les travaux liés à ces "investigations préalables" sont susceptibles d'avoir des incidences sur l'environnement, notamment sur les milieux naturels et les zones humides, justifiant une demande d'autorisation environnementale auprès de l'administration (Dossier DAE1).

Aussi, SNCF Réseau est tenue de mettre en œuvre un certain nombre de mesures destinées à compenser les impacts résiduels sur les habitats naturels et les espèces affectées, lorsque ces impacts n'ont pu être évités ou réduits par d'autres mesures en phase de chantier. Plusieurs sites de compensation ont été identifiés comme éligibles, dont celui mentionné ci-dessous.

A ce titre, notre opérateur foncier SEGAT doit engager une démarche de pré sécurisation foncière, qui conduira dans un second temps à proposer une convention d'ORE portant sur les terrains que vous possédez. Les parcelles concernées sont listées ci-dessous :

	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1512
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	238
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	239
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	240
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	241
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	242
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	243
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	244
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	245
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	246
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	274
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	280
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	359
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	360
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	361
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	362
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	363
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	364
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	365
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	366
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	377
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	378
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	379

	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	380
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	394
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	395
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	404
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	405
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	406
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	407
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1506
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1508
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1511
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1515
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1518
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1520
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1521
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1523
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1525
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1529
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1533
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1535
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1540
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1545
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1549
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1551
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1690
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1691
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1692
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1905
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1907
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	2177
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	2178
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	2179
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	2181
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	2182

L'emprise totale du site couvre 36,5 hectares. La liste des parcelles concernées est précisée dans la fiche d'éligibilité annexée, laquelle détaille les caractéristiques du site.

SNCF Réseau vous propose d'étudier la mise en place des aménagements suivants :

- Création ou renaturation d'habitats et d'habitats favorables aux espèces cibles et à leur guildes ;
- Enlèvement de dispositifs d'aménagements antérieurs (déconstruction) hors ouvrages en eau ;
- Enlèvement / traitement d'espèces exotiques envahissantes (EEE) ;
- Etrépage / Décapage / Décaissement du sol ou suppression de remblais ;
- Réensemencement de milieux dégradés, replantation, restauration de haies existantes mais dégradées ;
- Réouverture du milieu par débroussaillage d'espèces ligneuses, abattage d'arbres, etc.
- Restauration de corridor écologique ;
- Aménagement ponctuel (abris ou gîtes artificiels pour la faune) complémentaire à une autre mesure C2 ;
- Changement des pratiques culturales par conversion de terres cultivées ou exploitées de manière intensive ;

J.S

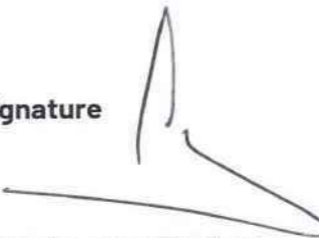
J.S

- Mise en place de pratiques de gestion alternatives plus respectueuses des milieux ;
- Intervention sur les drains, rigoles, fossés.

Avant de vous présenter une convention d'ORE nous sollicitons votre accord de principe afin de permettre la poursuite des études. C'est dans cette perspective que nous vous invitons à compléter ce qui suit.

Je soussigné(e), **SUBIRA Jérôme**, propriétaire des parcelles cadastrées listées ci-dessus ainsi que mentionnées dans le pré diagnostic annexé, donne mon accord de principe à la réalisation de mesures compensatoires sur lesdites parcelles, sous réserve de la validation d'une future convention d'ORE proposée par SNCF Réseau.

Pour faire et valoir ce que de droit

Castelsarrasin le 15/04/2025 **Signature** 

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma haute considération.

ACCORD DE PRINCIPE

SITE DE COMPENSATION « 82-CSR-01 »

Commune (Lot-et-Garonne)

Monsieur,

Dans le cadre de l'acquisition de données qui seront nécessaires aux études de conception détaillées du GPSO, SNCF Réseau souhaite conduire des investigations géotechniques de terrain (sondages, instrumentation...) et réaliser les opérations d'archéologie préventive au sein des emprises APS de la ligne nouvelle entre Bordeaux et Toulouse. Quatre départements sont concernés : la Gironde (33), le Lot-et-Garonne (47), le Tarn-et-Garonne (82) et la Haute-Garonne (31).

Les travaux liés à ces "investigations préalables" sont susceptibles d'avoir des incidences sur l'environnement, notamment sur les milieux naturels et les zones humides, justifiant une demande d'autorisation environnementale auprès de l'administration (Dossier DAE1).

Aussi, SNCF Réseau est tenue de mettre en œuvre un certain nombre de mesures destinées à compenser les impacts résiduels sur les habitats naturels et les espèces affectées, lorsque ces impacts n'ont pu être évités ou réduits par d'autres mesures en phase de chantier. Plusieurs sites de compensation ont été identifiés comme éligibles, dont celui mentionné ci-dessous.

A ce titre, notre opérateur foncier SEGAT doit engager une démarche de pré sécurisation foncière, qui conduira dans un second temps à proposer une convention d'ORE portant sur les terrains que vous possédez. Les parcelles concernées sont listées ci-dessous :

	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1512
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	238
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	239
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	240
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	241
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	242
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	243
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	244
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	245
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	246
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	274
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	280
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	359
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	360
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	361
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	362
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	363
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	364
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	365
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	366
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	377
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	378
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	379

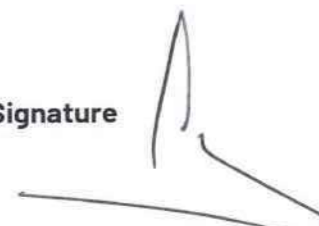
	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	380
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	394
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	395
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	404
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	405
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	406
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	407
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1506
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1508
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1511
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1515
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1518
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1520
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1521
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1523
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1525
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1529
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1533
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1535
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1540
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1545
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1549
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1551
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1690
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1691
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1692
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1905
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	1907
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	2177
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	2178
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	2179
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	2181
	Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	82033	000	G	2182

- Mise en place de pratiques de gestion alternatives plus respectueuses des milieux ;
- Intervention sur les drains, rigoles, fossés.

Avant de vous présenter une convention d'ORE nous sollicitons votre accord de principe afin de permettre la poursuite des études. C'est dans cette perspective que nous vous invitons à compléter ce qui suit.

Je soussigné(e), **SUBIRA Jérôme**, propriétaire des parcelles cadastrées listées ci-dessus ainsi que mentionnées dans le pré diagnostic annexé, donne mon accord de principe à la réalisation de mesures compensatoires sur lesdites parcelles, sous réserve de la validation d'une future convention d'ORE proposée par SNCF Réseau.

Pour faire et valoir ce que de droit

Castelsarrasin le 15/04/2025 **Signature** 

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma haute considération.

L'emprise totale du site couvre 36,5 hectares. La liste des parcelles concernées est précisée dans la fiche d'éligibilité annexée, laquelle détaille les caractéristiques du site.

SNCF Réseau vous propose d'étudier la mise en place des aménagements suivants :

- Création ou renaturation d'habitats et d'habitats favorables aux espèces cibles et à leur guildes ;
- Enlèvement de dispositifs d'aménagements antérieurs (déconstruction) hors ouvrages en eau ;
- Enlèvement / traitement d'espèces exotiques envahissantes (EEE) ;
- Etrépage / Décapage / Décaissement du sol ou suppression de remblais ;
- Réensemencement de milieux dégradés, replantation, restauration de haies existantes mais dégradées ;
- Réouverture du milieu par débroussaillage d'espèces ligneuses, abattage d'arbres, etc.
- Restauration de corridor écologique ;
- Aménagement ponctuel (abris ou gîtes artificiels pour la faune) complémentaire à une autre mesure C2 ;
- Changement des pratiques culturales par conversion de terres cultivées ou exploitées de manière intensive ;

ACCORD DE PRINCIPE
SITE DE COMPENSATION n° 82_EPL_01*
Espalais (Tarn-et-Garonne)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'acquisition de données qui seront nécessaires aux études de conception détaillées du GPSO, SNCF Réseau souhaite conduire des investigations géotechniques de terrain (sondages, instrumentation...) et réaliser les opérations d'archéologie préventive au sein des emprises APS de la ligne nouvelle entre Bordeaux et Toulouse. Quatre départements sont concernés : la Gironde (33), le Lot-et-Garonne (47), le Tarn-et-Garonne (82) et la Haute-Garonne (31).

Les travaux liés à ces "investigations préalables" sont susceptibles d'avoir des incidences sur l'environnement, notamment sur les milieux naturels et les zones humides, justifiant une demande d'autorisation environnementale auprès de l'administration (Dossier DAE).

Aussi, SNCF Réseau est tenue de mettre en œuvre un certain nombre de mesures destinées à compenser les impacts résiduels sur les habitats naturels et les espèces affectés, lorsque ces impacts n'ont pu être évités ou réduits par d'autres mesures en phase de chantier. Plusieurs sites de compensation ont été identifiés comme éligibles, dont celui mentionné ci-dessous.

A ce titre, notre opérateur foncier SEGAT, doit engager une démarche de pré-sécurisation foncière, qui conduira dans un second temps à proposer une promesse d'achat portant sur les terrains que vous possédez. Les parcelles concernées sont listées ci-dessous :

Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale			Surface
			Prefixe	Section	Numéro	
Tarn-et-Garonne	Espalais	82054	0	B	138	0,11
Tarn-et-Garonne	Espalais	82054	0	B	139	3,44
Tarn-et-Garonne	Espalais	82054	0	B	618	0,10
Tarn-et-Garonne	Espalais	82054	0	B	821	0,78

L'emprise totale du site couvre 4,4383 hectares. La liste des parcelles concernées est précisée dans la fiche d'éligibilité annexée, laquelle détaille les caractéristiques du site.

SNCF Réseau vous propose d'étudier la mise en place des aménagements suivants :

- Création ou renaturation d'habitats et d'habitats favorables aux espèces cibles et à leur guide
- Enlèvement / traitement d'espèces exotiques envahissantes (EEE)
- Réouverture du milieu par débroussaillage d'espèces ligneuses, abattage d'arbres, etc.
- Restauration de corridor écologique

DIRECTION DE PROJET GPSO

17 rue Cabanac

DIRECTION DE PROJET GPSO

17 rue Cabanac
33081 BORDEAUX
Téléphone : 05 24 73 66 54

- Aménagement ponctuel (abris ou gîtes artificiels pour la faune) complémentaire à une autre mesure CZ
- Abandon ou forte réduction de toute gestion : lot de senescence, autre (à préciser)
- Effacement de plan d'eau
- Intervention sur les drains, rigoles, fossés

Avant de vous présenter une promesse d'achat, nous sollicitons votre accord de principe afin de permettre la poursuite des études. C'est dans cette perspective que nous vous invitons à compléter ce qui suit.

Je soussigné(e), Madame/Monsieur propriétaire des parcelles cadastrées listées ci-dessus ainsi que mentionnées dans le pré-diagnostic annexé, donne mon accord de principe à la réalisation de mesures compensatoires sur lesdites parcelles, sous réserve d'un accord sur la promesse d'achat proposée par SNCF Réseau.

Pour faire et valoir ce que de droit

Signature

M. PYPPA
M. NATOUGUI

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma haute considération.

Mme FALS

FICHE DE MISE EN RESERVE FONCIERE

Convention de concours technique pour la mise en œuvre de réserves foncières pour la réalisation du GPSO
Safer Occitanie/SNCF Réseau
Signée le 25/7/2024

Communes de ESPARSAC et GENSAC –
Dossier n° AA 8225010901/82_ESP_01

Attribution à SNCF Réseau validée au CTD du 30/09/2025

SITUATION GÉOGRAPHIQUE DU FONDS

COMMUNE(S)	ESPARSAC et GENSAC
DÉPARTEMENT(S)	82
ACCÈS	Voie publique
RESPONSABLE EN CHARGE DU SUIVI DE L'OPERATION FONCIERE	Nolwenn DINEL

OPERATION

TYPE D'OPERATION	Acquisition amiable
------------------	---------------------

DESCRIPTIF DU FONDS

Faute de garantie de bonne fin sur la totalité du bien, la vente pourra être annulée.

SUPERFICIE DE LA PROPRIÉTÉ	91 ha 54 a 47 ca
PRIX DE RETROCESSION HT	
DESTINATION DU FONDS	Agricole
DESCRIPTION	30 ha de noisetiers et 60 ha de jachères – 2 lacs
BÂTIMENT (S)	Maison et bâtiments agricoles
CONDITIONS PARTICULIERES	Néant
SITUATION LOCATIVE	Libre de toute occupation ou location à la signature de l'acte
DROITS À PRODUIRE	Oui
RÉSERVES ET SERVITUDES	Néant
AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Non
URBANISME	A du document d'urbanisme

PROPRIETAIRES/VENDEURS

Monsieur et Madame TAUPIAC Denis et Hélène – GFA DE GISCARDET

DESIGNATION CADASTRALE DES FONDS

Commune de ESPARSAC - Surface sur la commune : 71 ha 86 a 70 ca

Lieu-dit	Section	N° Prim.	N° Plan	Div.	Sub.	Surface	NC	NR	Urb.
GISCARDET	A		0190			4 ha 60 a 70 ca	T	T	Agricole (PLU)
GISCARDET	A		0191			65 a 80 ca	T	T	Agricole (PLU)
GISCARDET	A		0194		A	26 a 63 ca	T	T	Agricole (PLU)
GISCARDET	A		0194		B	11 a 25 ca	BT	BT	Agricole (PLU)
GISCARDET	A		0194		C	34 a 32 ca	E	E	Agricole (PLU)
GISCARDET	A		0194		D	48 a 50 ca	T	T	Agricole (PLU)
GISCARDET	A		0195			1 ha 06 a 10 ca	T	T	Agricole (PLU)
GISCARDET	A		0196			41 a 84 ca	T	T	Agricole (PLU)
GISCARDET	A		0197			4 ha 50 a 40 ca	T	T	Agricole (PLU)
GISCARDET	A		0198			1 ha 04 a 50 ca	T	T	Agricole (PLU)
GISCARDET	A		0199			2 ha 39 a 80 ca	T	T	Agricole (PLU)
GISCARDET	A		0200			1 ha 38 a 70 ca	T	T	Agricole (PLU)
GISCARDET	A		0205		A	66 a 20 ca	T	T	Agricole (PLU)
GISCARDET	A		0205		B	29 a 70 ca	L	L	Agricole (PLU)
GISCARDET	A		0205		Z	2 a 30 ca	S	S	Agricole (PLU)
GISCARDET	A		0206			68 a 69 ca	T	T	Agricole (PLU)
GISCARDET	A		0207		A	38 a 78 ca	T	T	Agricole (PLU)
GISCARDET	A		0207		B	18 a 75 ca	E	E	Agricole (PLU)
GISCARDET	A		0208		A	6 ha 10 a 85 ca	T	T	Agricole (PLU)
GISCARDET	A		0208		B	13 a 75 ca	E	E	Agricole (PLU)
GISCARDET	A		0212			26 a 40 ca	T	T	Agricole (PLU)
GISCARDET	A		0213			61 a 27 ca	T	T	Agricole (PLU)
PETE BREN	A		0216			3 ha 49 a 10 ca	T	T	Agricole (PLU)
PETE BREN	A		0217			79 a 60 ca	T	T	Agricole (PLU)
PETE BREN	A		0218			1 ha 79 a 50 ca	T	T	Agricole (PLU)

Lieu-dit	Section	N° Prim.	N° Plan	Div.	Sub.	Surface	NC	NR	Urb.
AOUDOUASSE	A		0221			6 a 52 ca	J	J	Agricole (PLU)
AOUDOUASSE	A		0222		A	2 ha 02 a 20 ca	T	T	Agricole (PLU)
AOUDOUASSE	A		0222		B	7 a 50 ca	E	E	Agricole (PLU)
AOUDOUASSE	A		0223		A	7 ha 44 a 10 ca	VE	VE	Agricole (PLU)
AOUDOUASSE	A		0223		B	1 ha 20 a 00 ca	T	T	Agricole (PLU)
AOUDOUASSE	A		0224			4 ha 77 a 10 ca	VE	VE	Agricole (PLU)
AOUDOUASSE	A		0225			9 a 80 ca	VE	VE	Agricole (PLU)
AOUDOUASSE	A		0226			1 ha 54 a 60 ca	VE	VE	Agricole (PLU)
AOUDOUASSE	A		0227			2 ha 87 a 20 ca	VE	VE	Agricole (PLU)
AOUDOUASSE	A	0220	0664			36 a 34 ca	S	S	Agricole (PLU)
GISCARDET	A	0192	0798			4 a 81 ca	T	T	Agricole (PLU)
GISCARDET	A	0192	0799			2 ha 26 a 19 ca	T	T	Agricole (PLU)
GISCARDET	A	0193	0800			68 a 39 ca	T	T	Agricole (PLU)
GISCARDET	A	0193	0801			30 a 60 ca	BT	BT	Agricole (PLU)
GISCARDET	A	0201	0802			27 a 39 ca	L	L	Agricole (PLU)
GISCARDET	A	0201	0803			1 ha 05 a 91 ca	T	T	Agricole (PLU)
GISCARDET	A	0202	0804		A	2 ha 86 a 93 ca	T	T	Agricole (PLU)
GISCARDET	A	0202	0804		B	11 a 25 ca	BT	BT	Agricole (PLU)
GISCARDET	A	0202	0804		C	11 a 88 ca	E	E	Agricole (PLU)
GISCARDET	A	0202	0805			8 a 84 ca	T	T	Agricole (PLU)
GISCARDET	A	0203	0806			28 a 67 ca	BT	BT	Agricole (PLU)
GISCARDET	A	0203	0807			75 a 24 ca	BT	BT	Agricole (PLU)
GISCARDET	A	0203	0808			3 a 23 ca	T	T	Agricole (PLU)
AOUDOUASSE	A	0219	0809		AJ	2 ha 20 a 00 ca	VE	VE	Agricole (PLU)
AOUDOUASSE	A	0219	0809		AK	56 a 45 ca	T	T	Agricole (PLU)
AOUDOUASSE	A	0219	0809		B	29 a 38 ca	E	E	Agricole (PLU)
AOUDOUASSE	A	0219	0810			11 a 38 ca	L	L	Agricole (PLU)
AOUDOUASSE	A		0811		J	26 a 06 ca	L	L	Agricole (PLU)
AOUDOUASSE	A		0811		K	8 a 00 ca	S	S	Agricole (PLU)
AOUDOUASSE	A		0812			4 a 40 ca	L	L	Agricole (PLU)
GISCARDET	A	0204	0815			33 a 37 ca	S	S	Agricole (PLU)
GISCARDET	A	0204	0816			30 a 26 ca	S	S	Agricole (PLU)
GILART	B		0767			1 ha 70 a 60 ca	T	T	Agricole (PLU)
GILART	B		0770			38 a 60 ca	BT	BT	Agricole (PLU)
GILART	B		0771			30 a 47 ca	T	T	Agricole (PLU)
GILART	B		0772			1 ha 60 a 50 ca	T	T	Agricole (PLU)
GILART	B	0766	0939			1 ha 24 a 38 ca	T	T	Agricole (PLU)

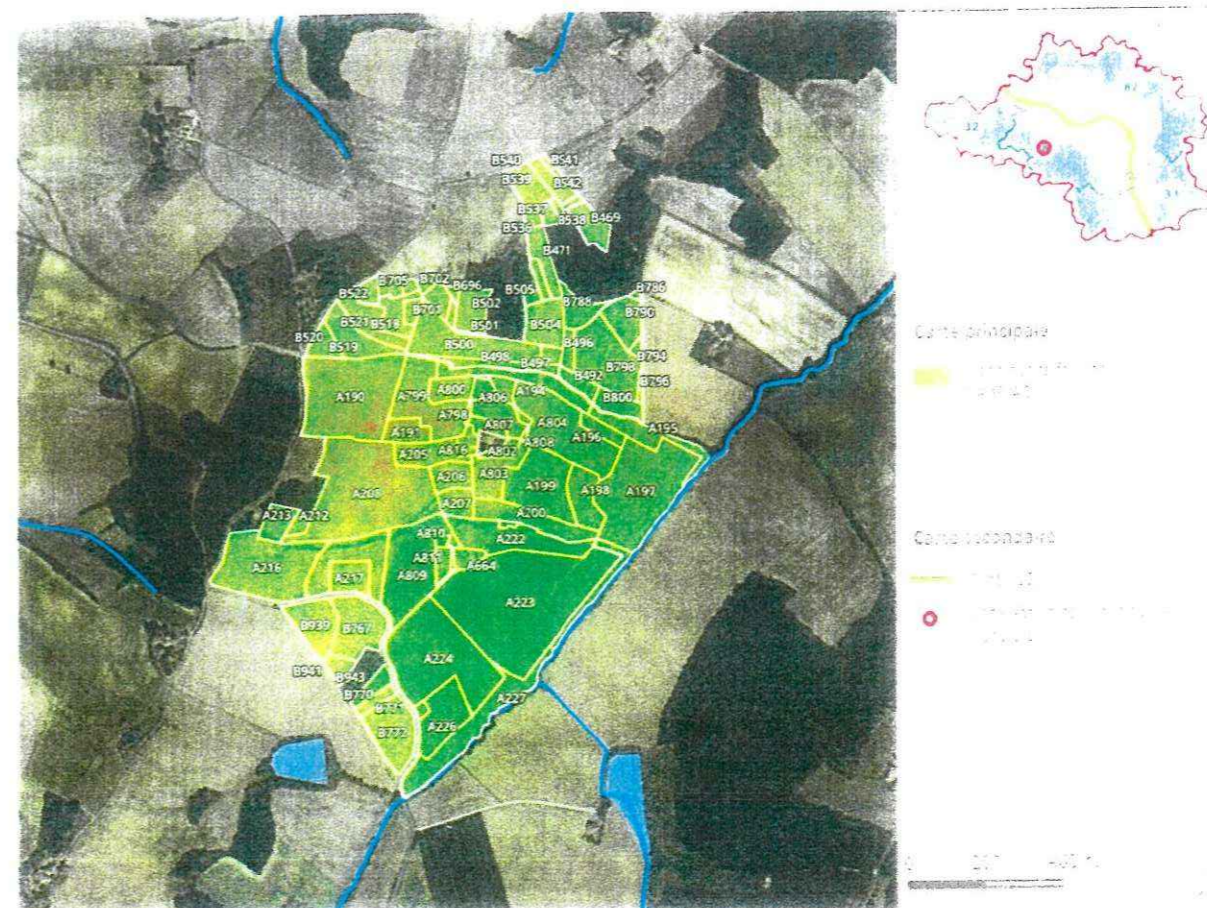
Lieu-dit	Section	N° Prim.	N° Plan	Div.	Sub.	Surface	NC	NR	Urb.
GILART	B	0765	0941			94 ca	T	T	Agricole (PLU)
GILART	B	0768	0943			33 a 79 ca	T	T	Agricole (PLU)

Commune de GENSAC - Surface sur la commune : 19 ha 67 a 77 ca

Lieu-dit	Section	N° Prim.	N° Plan	Div.	Sub.	Surface	NC	NR	Urb.
BOUSQUETS	B		0469			72 a 92 ca	T	T	Agricole (PLU)
BOUSQUETS	B		0470			23 a 03 ca	T	T	Agricole (PLU)
BOUSQUETS	B		0471			71 a 30 ca	T	T	Agricole (PLU)
JOUANTOURNET	B		0492			40 a 40 ca	T	T	Agricole (PLU)
JOUANTOURNET	B		0496			32 a 72 ca	T	T	Agricole (PLU)
NICOLAS-EST	B		0497	A		20 a 33 ca	T	T	Agricole (PLU)
NICOLAS-EST	B		0497	B		2 a 00 ca	E	E	Agricole (PLU)
NICOLAS-EST	B		0498	A		8 a 10 ca	T	T	Agricole (PLU)
NICOLAS-EST	B		0498	B		28 a 71 ca	E	E	Agricole (PLU)
NICOLAS-EST	B		0498	C		25 a 60 ca	T	T	Agricole (PLU)
NICOLAS-EST	B		0499	A		2 ha 21 a 81 ca	T	T	Agricole (PLU)
NICOLAS-EST	B		0499	B		13 a 10 ca	E	E	Agricole (PLU)
NICOLAS-EST	B		0500			2 a 72 ca	T	T	Agricole (PLU)
NICOLAS-EST	B		0501			2 a 40 ca	T	T	Agricole (PLU)
NICOLAS-EST	B		0502			88 a 27 ca	T	T	Agricole (PLU)
NICOLAS-EST	B		0504			1 ha 07 a 86 ca	T	T	Agricole (PLU)
NICOLAS-EST	B		0505			15 a 25 ca	T	T	Agricole (PLU)
NICOLAS-EST	B		0515			12 a 67 ca	T	T	Agricole (PLU)
NICOLAS-EST	B		0517			23 a 10 ca	T	T	Agricole (PLU)
NICOLAS-EST	B		0518			68 a 48 ca	T	T	Agricole (PLU)
NICOLAS-EST	B		0519			1 ha 12 a 85 ca	T	T	Agricole (PLU)
NICOLAS-EST	B		0520			46 a 09 ca	T	T	Agricole (PLU)
NICOLAS-EST	B		0521			1 ha 00 a 84 ca	T	T	Agricole (PLU)
NICOLAS-EST	B		0522			31 a 85 ca	T	T	Agricole (PLU)
CARRERAT-SUD	B		0536			19 a 09 ca	T	T	Agricole (PLU)
CARRERAT-SUD	B		0537			20 a 30 ca	T	T	Agricole (PLU)
CARRERAT-SUD	B		0538			12 a 39 ca	T	T	Agricole (PLU)
CARRERAT-SUD	B		0539			79 a 58 ca	T	T	Agricole (PLU)
CARRERAT-SUD	B		0540			22 ca	T	T	Agricole (PLU)
CARRERAT-SUD	B		0541			10 a 50 ca	T	T	Agricole (PLU)
CARRERAT-SUD	B		0542			54 a 74 ca	T	T	Agricole (PLU)

Lieu-dit	Section	N° Prim.	N° Plan	Div.	Sub.	Surface	NC	NR	Urb.
CARRERAT-SUD	B		0543			10 a 26 ca	T	T	Agricole (PLU)
NICOLAS-EST	B	0514	0696			9 a 46 ca	T	T	Agricole (PLU)
NICOLAS-EST	B	0516	0701			39 a 56 ca	T	T	Agricole (PLU)
NICOLAS-EST	B	0525	0702			9 a 46 ca	T	T	Agricole (PLU)
NICOLAS-EST	B	0524	0705			13 a 56 ca	T	T	Agricole (PLU)
NICOLAS-EST	B	0523	0707			32 a 44 ca	T	T	Agricole (PLU)
BOUSQUETS	B	0475	0786			5 a 96 ca	BT	BT	Agricole (PLU)
JOUANTOURNET	B	0495	0788			73 a 51 ca	T	T	Agricole (PLU)
JOUANTOURNET	B	0494	0790			92 a 82 ca	T	T	Agricole (PLU)
BACANT	B	0485	0793			5 ca	T	T	Agricole (PLU)
JOUANTOURNET	B	0490	0794			10 a 02 ca	T	T	Agricole (PLU)
JOUANTOURNET	B	0490	0796			7 a 20 ca	T	T	Agricole (PLU)
JOUANTOURNET	B	0493	0798			2 ha 36 a 59 ca	T	T	Agricole (PLU)
JOUANTOURNET	B	0491	0800			57 a 66 ca	T	T	Agricole (PLU)

PLANS



STOCK SAFER/ACQUISITION

- Achat
 Bon pour mise en réserve

Pour chaque dossier aboutissant à une acquisition et à un stockage effectif par la Safer, la participation qui sera facturée, pour l'exécution de cette mission aboutie de négociation des biens, sera de 2 000 € HT par dossier.

MODE DE FINANCEMENT SI STOCKAGE SAFER

- Préfinancement par SNCF Réseau
 Avance par la SAFER

MODALITÉ DE PUBLICITÉ

- Avant la mise en stock en cas d'orientation environnementale
 En sortie de stock

AVIS SAFER

Avis CTD : le 30/09/2025
Avis CDG Agriculture : en attente
Avis CDG Finances : le 29/09/2025

Fait à

Le



ACCORD DE PRINCIPE

SITE DE COMPENSATION « 82_GAS_01 »

Gasques (Tarn-et-Garonne)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'acquisition de données qui seront nécessaires aux études de conception détaillées du GPSO, SNCF Réseau souhaite conduire des investigations géotechniques de terrain (sondages, instrumentation...) et réaliser les opérations d'archéologie préventive au sein des emprise APS de la ligne nouvelle entre Bordeaux et Toulouse. Quatre départements sont concernés : la Gironde (33), le Lot-et-Garonne (47), le Tarn-et-Garonne (82) et la Haute-Garonne (31).

Les travaux liés à ces "investigations préalables" sont susceptibles d'avoir des incidences sur l'environnement, notamment sur les milieux naturels et les zones humides, justifiant une demande d'autorisation environnementale auprès de l'administration (Dossier DAE1).

Aussi, SNCF Réseau est tenue de mettre en œuvre un certain nombre de mesures destinées à compenser les impacts résiduels sur les habitats naturels et les espèces affectés, lorsque ces impacts n'ont pu être évités ou réduits par d'autres mesures en phase de chantier. Plusieurs sites de compensation ont été identifiés comme éligibles, dont celui mentionné ci-dessous.

A ce titre, notre opérateur foncier SEGAT, doit engager une démarche de pré-sécurisation foncière, qui conduira dans un second temps à proposer une promesse d'achat portant sur les terrains que vous possédez. Les parcelles concernées sont listées ci-dessous :

Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale			
			Préfixe	Section	Numéro	Surface
Tarn-et-Garonne	Gasques	82065	0	B	400	0,11
Tarn-et-Garonne	Gasques	82065	0	B	404	1,19
Tarn-et-Garonne	Gasques	82065	0	B	405	0,39
Tarn-et-Garonne	Gasques	82065	0	B	406	0,46
Tarn-et-Garonne	Gasques	82065	0	B	407	0,40
Tarn-et-Garonne	Gasques	82065	0	B	408	0,68
Tarn-et-Garonne	Gasques	82065	0	B	410	0,06
Tarn-et-Garonne	Gasques	82065	0	B	411	0,15
Tarn-et-Garonne	Gasques	82065	0	B	412	0,19
Tarn-et-Garonne	Gasques	82065	0	B	420	0,47
Tarn-et-Garonne	Gasques	82065	0	B	425	1,04
Tarn-et-Garonne	Gasques	82065	0	B	910	0,95
Tarn-et-Garonne	Gasques	82065	0	B	1077	0,86
Tarn-et-Garonne	Gasques	82065	0	B	1211	0,48
Tarn-et-Garonne	Gasques	82065	0	B	1213	0,94
Tarn-et-Garonne	Gasques	82065	0	B	1214	0,01

DIRECTION DE PROJET GPSO

17 rue Cabanac

33081 BORDEAUX.

Téléphone : 05.24.73.68.54



TarnetGaronne	Gasques	82065	0	B	1217	1,74
TarnetGaronne	Gasques	82065	0	B	1218	0,01
TarnetGaronne	Gasques	82065	0	B	1224	1,45
TarnetGaronne	Gasques	82065	0	B	1234	3,36
TarnetGaronne	Gasques	82065	0	B	1236	0,07

L'emprise totale du site couvre 15,0231 hectares. La liste des parcelles concernées est précisée dans la fiche d'éligibilité annexée, laquelle détaille les caractéristiques du site.

SNCF Réseau vous propose d'étudier la mise en place des aménagements suivants :

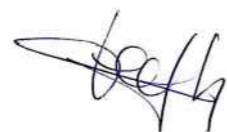
- Création ou renaturation d'habitats et d'habitats favorables aux espèces cibles et à leur guide
- Enlèvement / traitement d'espèces exotiques envahissantes (EEE)
- Réensemencement de milieux dégradés, replantation, restauration de haies existantes mais dégradées
- Restauration de corridor écologique
- Aménagement ponctuel (abris ou gîtes artificiels pour la faune) complémentaire à une autre mesure C2
- Changement des pratiques culturales par conversion de terres cultivées ou exploitées de manière intensive

Avant de vous présenter une promesse d'achat, nous sollicitons votre accord de principe afin de permettre la poursuite des études. C'est dans cette perspective que nous vous invitons à compléter ce qui suit.

Je soussigné(e), Madame VRECH Patricia, propriétaire des parcelles cadastrées listées ci-dessus ainsi que mentionnées dans le pré-diagnostic annexé, donne mon accord de principe à la réalisation de mesures compensatoires sur lesdites parcelles, sous réserve d'un accord sur la promesse d'achat proposée par SNCF Réseau.

Pour faire et valoir ce que de droit

Signature



Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma haute considération.

DIRECTION DE PROJET GPSO

17 rue Cabanac
33081 BORDEAUX.
Téléphone : 05.24.73.68.54



ACCORD DE PRINCIPE

SITE DE COMPENSATION « 82-GRI-02 »

Commune (Lot-et-Garonne)

Monsieur,

Dans le cadre de l'acquisition de données qui seront nécessaires aux études de conception détaillées du GPSO, SNCF Réseau souhaite conduire des investigations géotechniques de terrain (sondages, instrumentation...) et réaliser les opérations d'archéologie préventive au sein des emprises APS de la ligne nouvelle entre Bordeaux et Toulouse. Quatre départements sont concernés : la Gironde (33), le Lot-et-Garonne (47), le Tarn-et-Garonne (82) et la Haute-Garonne (31).

Les travaux liés à ces "investigations préalables" sont susceptibles d'avoir des incidences sur l'environnement, notamment sur les milieux naturels et les zones humides, justifiant une demande d'autorisation environnementale auprès de l'administration (Dossier DAE1).

Aussi, SNCF Réseau est tenue de mettre en œuvre un certain nombre de mesures destinées à compenser les impacts résiduels sur les habitats naturels et les espèces affectées, lorsque ces impacts n'ont pu être évités ou réduits par d'autres mesures en phase de chantier. Plusieurs sites de compensation ont été identifiés comme éligibles, dont celui mentionné ci-dessous.

A ce titre, notre opérateur foncier SEGAT doit engager une démarche de pré sécurisation foncière, qui conduira dans un second temps à proposer une convention d'ORE portant sur les terrains que vous possédez. Les parcelles concernées sont listées ci-dessous :

Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	ZD	31
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	ZD	35
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	ZD	36
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	ZD	37
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	ZD	50
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	ZD	51
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	ZD	52
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	ZE	61
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	ZD	27
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	ZD	28
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	ZD	29
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	ZD	30

L'emprise totale du site couvre 31,11 hectares. La liste des parcelles concernées est précisée dans la fiche d'éligibilité annexée, laquelle détaille les caractéristiques du site.

SNCF Réseau vous propose d'étudier la mise en place des aménagements suivants :

- Création ou renaturation d'habitats et d'habitats favorables aux espèces cibles et à leur guide ;
- Enlèvement / traitement d'espèces exotiques envahissantes (EEE) ;
- Réensemencement de milieux dégradés, replantation, restauration de haies existantes, mais dégradées ;

DIRECTION DE PROJET GPSO

17 rue Cabanac
33081 BORDEAUX.
Téléphone : 05.24.73.68.54



- Aménagement ponctuel (abris ou gîtes artificiels pour la faune) complémentaire à une autre mesure C2.

Avant de vous présenter une convention d'ORE nous sollicitons votre accord de principe afin de permettre la poursuite des études. C'est dans cette perspective que nous vous invitons à compléter ce qui suit.

Je soussigné(e), **Mr SABATHIE Olivier**, propriétaire des parcelles cadastrées listées ci-dessus ainsi que mentionnées dans le pré diagnostic annexé, donne mon accord de principe à la réalisation de mesures compensatoires sur lesdites parcelles, sous réserve de la validation d'une future convention d'ORE proposée par SNCF Réseau.

Pour faire et valoir ce que de droit

Signature

EARL de FINEDE
SABATHIE Olivier
 FINEDE
 VERDUN/GARONNE
 Tél : 05 63 64 35 48
 Net : 403 413 065 000 18

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma haute considération.



ACCORD DE PRINCIPE

SITE DE COMPENSATION « 82_GRI_03 »

Commune (Lot-et-Garonne)

Monsieur,

Dans le cadre de l'acquisition de données qui seront nécessaires aux études de conception détaillées du GPSO, SNCF Réseau souhaite conduire des investigations géotechniques de terrain (sondages, instrumentation...) et réaliser les opérations d'archéologie préventive au sein des emprises APS de la ligne nouvelle entre Bordeaux et Toulouse. Quatre départements sont concernés : la Gironde (33), le Lot-et-Garonne (47), le Tarn-et-Garonne (82) et la Haute-Garonne (31).

Les travaux liés à ces "investigations préalables" sont susceptibles d'avoir des incidences sur l'environnement, notamment sur les milieux naturels et les zones humides, justifiant une demande d'autorisation environnementale auprès de l'administration (Dossier DAE1).

Aussi, SNCF Réseau est tenue de mettre en œuvre un certain nombre de mesures destinées à compenser les impacts résiduels sur les habitats naturels et les espèces affectées, lorsque ces impacts n'ont pu être évités ou réduits par d'autres mesures en phase de chantier. Plusieurs sites de compensation ont été identifiés comme éligibles, dont celui mentionné ci-dessous.

A ce titre, notre opérateur foncier SEGAT doit engager une démarche de présécurisation foncière, qui conduira dans un second temps à proposer une convention d'ORE portant sur les terrains que vous possédez. Les parcelles concernées sont listées ci-dessous :

Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
			Préfixe	Section	Numéro

1/1

Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	502
Tarn-et-Garonne	Verdun-sur-Garonne	82190	000	ZV	58
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	1001
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	1002
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	1003
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	688
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	1006
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	1008
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	648
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	647
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	646
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	642
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	641
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	689
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	729
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	962
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	964
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	966
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	736
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	687
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	969
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	499
Tarn-et-Garonne	Verdun-sur-Garonne	82190	000	ZV	53
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	813
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	812
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	811
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	810
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	739
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	738
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	737
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	536
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	539
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	577
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	578
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	597
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	600
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	769
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	498
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	925
Tarn-et-Garonne	Verdun-sur-Garonne	82190	000	ZT	9
Tarn-et-Garonne	Verdun-sur-Garonne	82190	000	ZV	6
Tarn-et-Garonne	Verdun-sur-Garonne	82190	000	ZV	11
Tarn-et-Garonne	Verdun-sur-Garonne	82190	000	ZV	12
Tarn-et-Garonne	Verdun-sur-Garonne	82190	000	ZV	13
Tarn-et-Garonne	Verdun-sur-Garonne	82190	000	ZV	14
Tarn-et-Garonne	Verdun-sur-Garonne	82190	000	ZV	38
Tarn-et-Garonne	Verdun-sur-Garonne	82190	000	ZV	51
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	494
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	492
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	491
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	490
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	481
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	495
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	1046
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	1045
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	1043
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	1041
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	1038
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	1035
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	1034
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	1032

- Abandon ou forte réduction de toute gestion : îlot de senescence ;
- Changement des pratiques culturales par conversion de terres cultivées ou exploitées de manière intensive.

Avant de vous présenter une convention d'ORE nous sollicitons votre accord de principe afin de permettre la poursuite des études. C'est dans cette perspective que nous vous invitons à compléter ce qui suit.

Je soussigné(e), Marcel et Sylvie JAYR, propriétaire des parcelles cadastrées listées ci-dessus ainsi que mentionnées dans le pré diagnostic annexé, donne mon accord de principe à la réalisation de mesures compensatoires sur lesdites parcelles, sous réserve de la validation d'une future convention d'ORE proposée par SNCF Réseau.

Pour faire et valoir ce que de droit

Je fais valoir ce que de droit

Signature

M/J *M/J*

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma haute considération.

L'emprise totale du site couvre 81,96 hectares. La liste des parcelles concernées est précisée dans la fiche d'éligibilité annexée, laquelle détaille les caractéristiques du site.

SNCF Réseau vous propose d'étudier la mise en place des aménagements suivants :

- Création ou renaturation d'habitats et d'habitats favorables aux espèces cibles et à leur guildes ;
- Enlèvement / traitement d'espèces exotiques envahissantes (EEE) ;
- Réensemencement de milieux dégradés, replantation, restauration de haies existantes, mais dégradées ;
- Restauration de corridor écologique ;
- Aménagement ponctuel (abris ou gîtes artificiels pour la faune) complémentaire à une autre mesure C2 ;

DIRECTION DE PROJET GPSO

17 rue Cabanac

33081 BORDEAUX.

Téléphone : 05.24.73.68.54



M/J
M/J

ACCORD DE PRINCIPE

SITE DE COMPENSATION « 82_GRI_03 »

Commune (Lot-et-Garonne)

Monsieur,

Dans le cadre de l'acquisition de données qui seront nécessaires aux études de conception détaillées du GPSO, SNCF Réseau souhaite conduire des investigations géotechniques de terrain (sondages, instrumentation...) et réaliser les opérations d'archéologie préventive au sein des emprises APS de la ligne nouvelle entre Bordeaux et Toulouse. Quatre départements sont concernés : la Gironde (33), le Lot-et-Garonne (47), le Tarn-et-Garonne (82) et la Haute-Garonne (31).

Les travaux liés à ces "investigations préalables" sont susceptibles d'avoir des incidences sur l'environnement, notamment sur les milieux naturels et les zones humides, justifiant une demande d'autorisation environnementale auprès de l'administration (Dossier DAE1).

Aussi, SNCF Réseau est tenue de mettre en œuvre un certain nombre de mesures destinées à compenser les impacts résiduels sur les habitats naturels et les espèces affectées, lorsque ces impacts n'ont pu être évités ou réduits par d'autres mesures en phase de chantier. Plusieurs sites de compensation ont été identifiés comme éligibles, dont celui mentionné ci-dessous.

A ce titre, notre opérateur foncier SEGAT doit engager une démarche de présécurisation foncière, qui conduira dans un second temps à proposer une convention d'ORE portant sur les terrains que vous possédez. Les parcelles concernées sont listées ci-dessous :

Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
			Préfixe	Section	Numéro

Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	502
Tarn-et-Garonne	Verdun-sur-Garonne	82190	000	ZV	58
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	1005
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	1001
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	1002
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	1003
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	688
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	1006
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	1008
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	648
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	647
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	646
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	642
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	641
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	689
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	729
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	962
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	964
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	966
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	736
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	687
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	969
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	499
Tarn-et-Garonne	Verdun-sur-Garonne	82190	000	ZV	53
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	813
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	812
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	811
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	810
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	739
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	738
Tarn-et-Garonne	Grisolles	82075	000	D	737
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	536
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	539
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	577
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	578
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	597
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	600
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	769
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	498
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	925
Tarn-et-Garonne	Verdun-sur-Garonne	82190	000	ZT	9
Tarn-et-Garonne	Verdun-sur-Garonne	82190	000	ZV	6
Tarn-et-Garonne	Verdun-sur-Garonne	82190	000	ZV	11
Tarn-et-Garonne	Verdun-sur-Garonne	82190	000	ZV	12
Tarn-et-Garonne	Verdun-sur-Garonne	82190	000	ZV	13
Tarn-et-Garonne	Verdun-sur-Garonne	82190	000	ZV	14
Tarn-et-Garonne	Verdun-sur-Garonne	82190	000	ZV	38
Tarn-et-Garonne	Verdun-sur-Garonne	82190	000	ZV	51
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	494
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	492
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	491
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	490
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	481
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	495
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	1046
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	1045
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	1043
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	1041
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	1038
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	1035
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	1034
Tarn-et-Garonne	Aucamville	82005	000	B	1032

L'emprise totale du site couvre 81,96 hectares. La liste des parcelles concernées est précisée dans la fiche d'éligibilité annexée, laquelle détaille les caractéristiques du site.

SNCF Réseau vous propose d'étudier la mise en place des aménagements suivants :

- Création ou renaturation d'habitats et d'habitats favorables aux espèces cibles et à leur guide ;
- Enlèvement / traitement d'espèces exotiques envahissantes (EEE) ;
- Réensemencement de milieux dégradés, replantation, restauration de haies existantes, mais dégradées ;
- Restauration de corridor écologique ;
- Aménagement ponctuel (abris ou gîtes artificiels pour la faune) complémentaire à une autre mesure C2 ;

DIRECTION DE PROJET GPSO

17 rue Cabanac
33081 BORDEAUX.
Téléphone : 05.24.73.68.54

DIRECTION DE PROJET GPSO

17 rue Cabanac
33081 BORDEAUX.
Téléphone : 05.24.73.68.54

DOJ
[Signature]

DOJ
[Signature]

- Abandon ou forte réduction de toute gestion : îlot de senescence ;
- Changement des pratiques culturales par conversion de terres cultivées ou exploitées de manière intensive.

Avant de vous présenter une convention d'ORE nous sollicitons votre accord de principe afin de permettre la poursuite des études. C'est dans cette perspective que nous vous invitons à compléter ce qui suit.

Je soussigné(e), **Damien et Edith JAYR**, propriétaire des parcelles cadastrées listées ci-dessus ainsi que mentionnées dans le pré diagnostic annexé, donne mon accord de principe à la réalisation de mesures compensatoires sur lesdites parcelles, sous réserve de la validation d'une future convention d'ORE proposée par SNCF Réseau.

Pour faire et valoir ce que de droit

Pour faire valoir ce que de droit

Signature



Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma haute considération.



FICHE DE MISE EN RESERVE FONCIERE Convention de concours technique pour la mise en œuvre de réserves foncières pour la réalisation du GPSO Safer Occitanie/SNCF Réseau Signée le 25/7/2024
--

Communes de LABASTIDE ST PIERRE et ORGUEIL - Dossiers n° AA 82 24 0222 02 et AA 82 24 0200 01 Attribution à SNCF Réseau validée au CTD du 29/04/2025
--

SITUATION GEOGRAPHIQUE DU FONDS

COMMUNE(S)	LABASTIDE ST PIERRE et ORGUEIL
DÉPARTEMENT(S)	82
ACCÈS	Voie publique
RESPONSABLE EN CHARGE DU SUIVI DE L'OPERATION FONCIERE	Notwenn DINEL

OPERATION

TYPE D'OPERATION	Acquisition amiable
------------------	---------------------

DESRIPTIF DU FONDS

Faute de garantie de bonne fin sur la totalité du bien, la vente pourra être annulée.

SUPERFICIE DE LA PROPRIÉTÉ	73 ha 12 a 59 ca
PRIX DE RETROCESSION HT	
DESTINATION DU FONDS	Agricole
DESCRIPTION	<p>La propriété est constituée d'un îlot plat, accessible par la route et située dans l'AOP Fronton. Les parcelles sont exploitées en grandes cultures et irrigables par un puit (35 m3/h) et par l'ASA DE BRASCOU (27 m3/h).</p> <p>La propriété est située à 3.5 km environ du fuseau de la future LGV.</p> <p>Les parcelles sont actuellement exploitées par bail SAFER. Les exploitants pourraient potentiellement être intéressés pour continuer à exploiter tout en s'engageant à respecter une gestion agroenvironnementale du site.</p>

BÂTIMENT (S)	Néant
CONDITIONS PARTICULIERES	Néant
SITUATION LOCATIVE	Libre de toute occupation ou location
DROITS À PRODUIRE	DPB cédés avec les terres
RÉSERVES ET SERVITUDES	Néant
AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Non
URBANISME	Zone A et N du PLU
ORIENTATION DU BIEN	Agricole dans le cadre des MCE
DISTANCE DU TRACE LGV	3.5 km environ du fuseau
PERIMETRE D'AMENAGEMENT FONCIER PROPOSÉ	Périmètre n°7 en partie

MODE DE FINANCEMENT SI STOCKAGE SAFER

- Préfinancement par SNCF Réseau
 Avance par la SAFER

MODALITÉ DE PUBLICITÉ

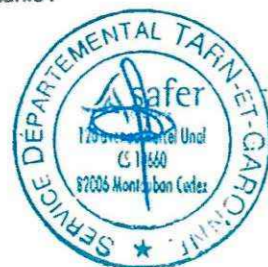
- Avant la mise en stock en cas d'orientation environnementale
 En sortie de stock

AVIS SAFER

Avis CTD : le 29/04/2025
Avis CDG Agriculture : le 14/05/2025
Avis CDG Finances : le 11/04/2025

Fait à Montauban
Le 20/06/25

Signature Safer Occitanie :



ACCORD DE PRINCIPE

SITE DE COMPENSATION « 82_LVD_01 »

Ville-Dieu-du-Temple (Tarn-et-Garonne)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'acquisition de données qui seront nécessaires aux études de conception détaillées du GPSO, SNCF Réseau souhaite conduire des investigations géotechniques de terrain (sondages, instrumentation...) et réaliser les opérations d'archéologie préventive au sein des emprise APS de la ligne nouvelle entre Bordeaux et Toulouse. Quatre départements sont concernés : la Gironde (33), le Lot-et-Garonne (47), le Tarn-et-Garonne (82) et la Haute-Garonne (31).

Les travaux liés à ces "investigations préalables" sont susceptibles d'avoir des incidences sur l'environnement, notamment sur les milieux naturels et les zones humides, justifiant une demande d'autorisation environnementale auprès de l'administration (Dossier DAE1).

Aussi, SNCF Réseau est tenue de mettre en œuvre un certain nombre de mesures destinées à compenser les impacts résiduels sur les habitats naturels et les espèces affectés, lorsque ces impacts n'ont pu être évités ou réduits par d'autres mesures en phase de chantier. Plusieurs sites de compensation ont été identifiés comme éligibles, dont celui mentionné ci-dessous.

A ce titre, notre opérateur foncier SEGAT, doit engager une démarche de pré-sécurisation foncière, qui conduira dans un second temps à proposer une promesse d'achat portant sur les terrains que vous possédez. Les parcelles concernées sont listées ci-dessous :

Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale			
			Préfixe	Section	Numéro	Surface
TarnetGaronne	Ville-Dieu-du-Temple	82096	0	B	317	1,81
TarnetGaronne	Ville-Dieu-du-Temple	82096	0	B	506	0,14
TarnetGaronne	Ville-Dieu-du-Temple	82096	0	B	507	1,74
TarnetGaronne	Ville-Dieu-du-Temple	82096	0	B	694	1,31
TarnetGaronne	Ville-Dieu-du-Temple	82096	0	B	1181	0,99
TarnetGaronne	Ville-Dieu-du-Temple	82096	0	B	1183	0,22
TarnetGaronne	Ville-Dieu-du-Temple	82096	0	C	210	1,44
TarnetGaronne	Ville-Dieu-du-Temple	82096	0	C	211	2,63
TarnetGaronne	Ville-Dieu-du-Temple	82096	0	C	493	1,17

L'emprise totale du site couvre 11,595 hectares. La liste des parcelles concernées est précisée dans la fiche d'éligibilité annexée, laquelle détaille les caractéristiques du site.

SNCF Réseau vous propose d'étudier la mise en place des aménagements suivants :

DIRECTION DE PROJET GPSO

17 rue Cabanac
33081 BORDEAUX.
Téléphone : 05.24.73.68.54

P.L.

- Création ou renaturation d'habitats et d'habitats favorables aux espèces cibles et à leur guildes
- Enlèvement / traitement d'espèces exotiques envahissantes (EEE)
- Réensemencement de milieux dégradés, replantation, restauration de haies existantes mais dégradées
- Restauration de corridors écologiques
- Changement des pratiques culturales par conversion de terres cultivées ou exploitées de manière intensive
- Mise en place de pratiques de gestion alternatives plus respectueuses des milieux
- Intervention sur les drains, rigoles, fossés

Avant de vous présenter une promesse d'achat, nous sollicitons votre accord de principe afin de permettre la poursuite des études. C'est dans cette perspective que nous vous invitons à compléter ce qui suit.

Je soussigné(e), Madame/Monsieur *LARROQUE Stéphane GFA Doumerc* propriétaire des parcelles cadastrées listées ci-dessus ainsi que mentionnées dans le pré-diagnostic annexé, donne mon accord de principe à la réalisation de mesures compensatoires sur lesdites parcelles, sous réserve d'un accord sur la promesse d'achat proposée par SNCF Réseau.

Pour faire et valoir ce que de droit

Signature
Stéphane LARROQUE

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma haute considération.

DIRECTION DE PROJET GPSO

17 rue Cabanac
 33081 BORDEAUX.
 Téléphone : 05.24.73.68.54



FICHE DE MISE EN RESERVE FONCIERE

Convention de concours technique pour la mise en œuvre de réserves foncières pour la réalisation du GPSO
 Safer Occitanie/SNCF Réseau
 Signée le 25/7/2024

Communes de ALBEFUEILLE-LAGARDE, MONTBETON, LA VILLE-DIEU-DU-TEMPLE, SAINT-PORQUIER.-

Dossier n° AA 8225014401/82_LVD_03-04-07
 Attribution à SNCF Réseau validée au CTD du 30/09/2025

SITUATION GÉOGRAPHIQUE DU FONDS

COMMUNE(S)	ALBEFUEILLE-LAGARDE, MONTBETON, LA VILLE-DIEU-DU-TEMPLE, SAINT-PORQUIER
DÉPARTEMENT(S)	82
ACCÈS	Voie publique
RESPONSABLE EN CHARGE DU SUIVI DE L'OPERATION FONCIERE	Nolwenn DINEL

OPERATION

TYPE D'OPERATION	Acquisition amiable
------------------	---------------------

DESCRIPTIF DU FONDS

Faute de garantie de bonne fin sur la totalité du bien, la vente pourra être annulée.

SUPERFICIE DE LA PROPRIÉTÉ	180 ha 95 a 08 ca
PRIX DE RETROCESSION HT	
DESTINATION DU FONDS	Agricole
DESCRIPTION	30 ha de noisetiers et 60 ha de jachères – 2 lacs
BÂTIMENT (S)	Maison et bâtiments agricoles
CONDITIONS PARTICULIERES	Néant
SITUATION LOCATIVE	Libre de toute occupation ou location à la signature de l'acte
DROITS À PRODUIRE	Oui
RÉSERVES ET SERVITUDES	Néant

AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Non
URBANISME	A, AUx et Udu document d'urbanisme
ORIENTATION DU BIEN	Agricole

PROPRIETAIRES/VENDEURS

Monsieur FAVOLE Christophe

DESIGNATION CADASTRALE DES FONDS

Surface totale de **180 ha 95 a 08 ca**

Commune de ALBEFEUILLE-LAGARDE (82) - Surface sur la commune : **8 ha 09 a 79 ca**

Lieu-dit	Section	N°	Div.	Subdiv.	Surface	NC
GAUTIER	B	0320			4 ha 38 a 35 ca	T
POMPIGNE	B	0326			1 ha 38 a 05 ca	T
POMPIGNE	B	0327			42 a 55 ca	T
POMPIGNE	B	0328		A	65 a 96 ca	T
POMPIGNE	B	0328		B	8 a 11 ca	L
MARJOLET	B	0876			99 ca	T
MARJOLET	B	0878			1 ha 15 a 78 ca	T

Commune de MONTBETON (82) - Surface sur la commune : **64 ha 08 a 94 ca**

Lieu-dit	Section	N°	Div.	Subdiv.	Surface	NC
SALBOUS	B	0032			34 a 90 ca	T
SALBOUS	B	0033			1 ha 15 a 35 ca	T
SALBOUS	B	0034			47 a 41 ca	T
SALBOUS	B	0037			34 a 20 ca	T
SALBOUS	B	0038			1 ha 01 a 31 ca	T
SALBOUS	B	0039			58 a 02 ca	T
SALBOUS	B	0040			88 a 38 ca	T
SALBOUS	B	0041			46 a 88 ca	T
SALBOUS	B	0043			52 a 32 ca	T
SALBOUS	B	0044			41 a 84 ca	T
SALBOUS	B	0045			6 ha 14 a 29 ca	T
SALBOUS	B	0048			1 ha 45 a 78 ca	T
SALBOUS	B	0049			2 ha 39 a 92 ca	T
SALBOUS	B	0054			1 ha 02 a 90 ca	T
SALBOUS	B	0070			90 a 93 ca	T
PHILIPOUS	B	0082			54 a 41 ca	T
PHILIPOUS	B	0083			1 ha 35 a 53 ca	T
PHILIPOUS	B	0086			73 a 98 ca	T

PHILIPOUS	B	0096			8 a 72 ca	BT
PHILIPOUS	B	0098			24 a 82 ca	BT
DE BOIS VIEUX	B	0176			43 a 34 ca	S
AL SEC	B	0177		A	23 a 39 ca	T
AL SEC	B	0177		B	10 a 69 ca	S
AL SEC	B	0178			89 a 29 ca	T
AL SEC	B	0190		A	2 ha 66 a 36 ca	T
AL SEC	B	0190		B	16 a 85 ca	S
SAPINS	B	0193			50 a 62 ca	T
SAPINS	B	0194			21 a 24 ca	T
SAPINS	B	0196			26 a 13 ca	T
SAPINS	B	0197			37 a 20 ca	T
SAPINS	B	0208	P1		18 a 73 ca	T
SAPINS	B	0208	P2		1 ha 92 a 88 ca	T
SAPINS	B	0209	P1		18 a 62 ca	T
SAPINS	B	0209	P2		32 a 14 ca	T
SAPINS	B	0210	P1		72 a 06 ca	T
SAPINS	B	0210	P2		87 a 02 ca	T
SAPINS	B	0211			30 a 85 ca	T
SAPINS	B	0213			20 a 80 ca	T
BOIS VIEUX	B	0219			86 a 00 ca	BT
BOIS VIEUX	B	0237			23 a 86 ca	BT
COULANDRES	B	0361			12 a 27 ca	P
PHILIPOUS	B	0935			2 ha 00 a 83 ca	T
SALBOUS	B	0937		A	10 a 62 ca	VE
SALBOUS	B	0937		B	1 ha 89 a 75 ca	T
SALBOUS	B	0939			4 a 09 ca	L
AL SEC	B	0941		A	29 a 00 ca	T
AL SEC	B	0941		B	15 a 60 ca	VE
AL SEC	B	0941		C	11 a 08 ca	T
AL SEC	B	0943			64 a 38 ca	T
SAPINS	B	0945			1 ha 37 a 92 ca	T
SAPINS	B	0947	P1		1 ha 01 a 53 ca	T
SAPINS	B	0947	P2		99 ca	T
SAPINS	B	1010			88 a 45 ca	T
SAPINS	B	1012			5 ha 26 a 12 ca	T
PHILIPOUS	B	1201			9 a 20 ca	T
SALBOUS	B	1283		J	98 a 99 ca	T
SALBOUS	B	1283		K	1 ha 08 a 55 ca	T
SALBOUS	B	1284			94 a 67 ca	T
PHILIPOUS	B	1285		A	35 a 98 ca	VI
PHILIPOUS	B	1285		BJ	1 ha 27 a 15 ca	T
PHILIPOUS	B	1285		BK	1 ha 42 a 54 ca	T
COULANDRES	B	1299			5 ha 74 a 85 ca	T
SALBOUS	B	1400			4 ha 25 a 39 ca	T

SALBOUS	B	1402			79 a 20 ca	T
AL SEC	B	1542			39 a 83 ca	T

Commune de LA VILLE-DIEU-DU-TEMPLE (82) - Surface sur la commune : 94 ha 18 a 75 ca

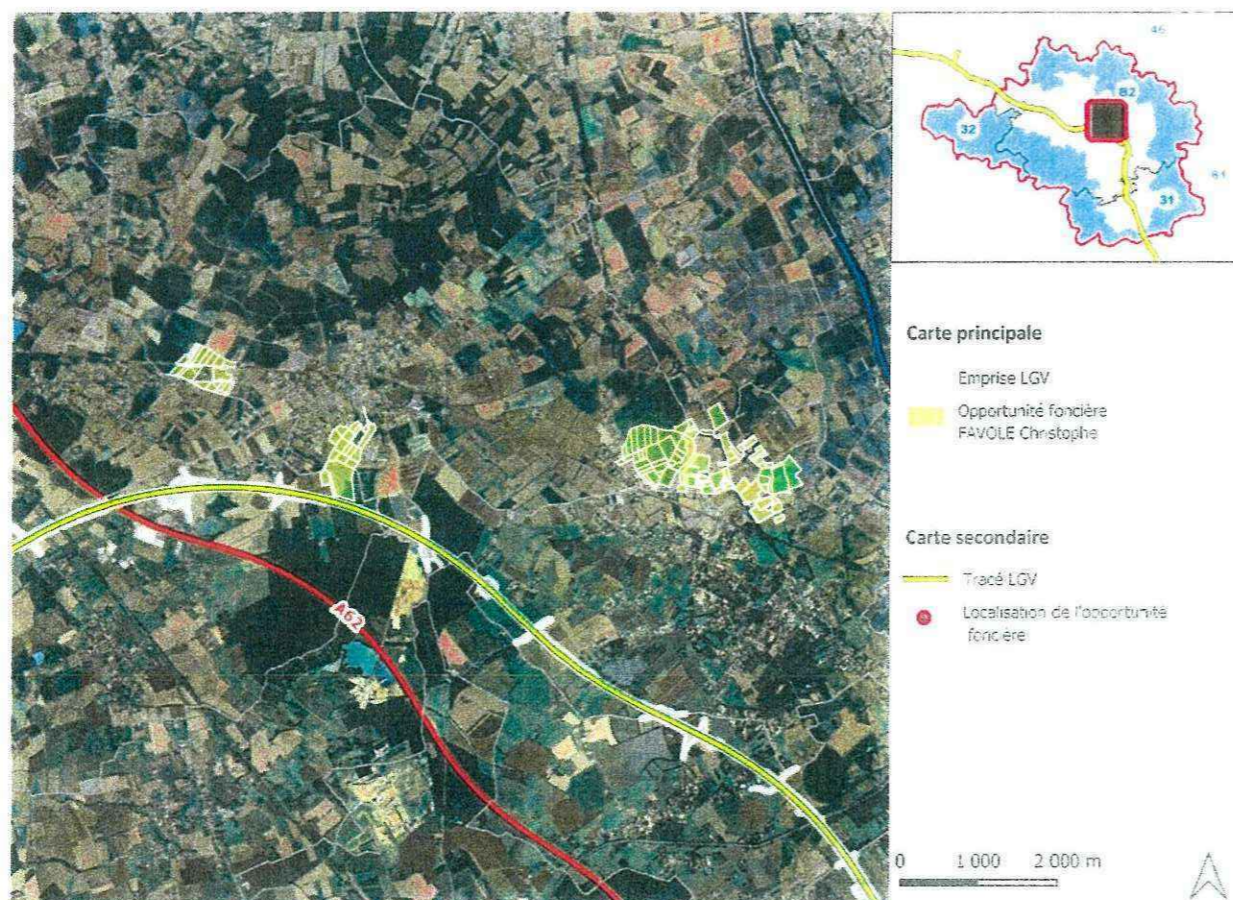
Lieu-dit	Section	N°	Div.	Subdiv.	Surface	NC
BERNOYE	D	0356			1 ha 84 a 48 ca	T
BERNOYE	D	0357			1 ha 90 a 77 ca	T
BERNOYE	D	0358			2 ha 90 a 70 ca	T
BERNOYE	D	0359			2 ha 18 a 76 ca	T
BERNOYE	D	0360			1 ha 83 a 05 ca	T
BERNOYE	D	0361			1 ha 00 a 44 ca	T
BERNOYE	D	0368			89 a 88 ca	T
BERNOYE	D	0369			68 a 80 ca	T
BERNOYE	D	0370			66 a 06 ca	T
BERNOYE	D	0371			4 ha 08 a 94 ca	T
BERNOYE	D	0372			3 ha 84 a 94 ca	T
BERNOYE	D	0373			3 ha 84 a 65 ca	T
BERNOYE	D	0374			1 ha 66 a 48 ca	T
BERNOYE	D	0376			1 ha 81 a 35 ca	T
BERNOYE	D	0377			1 ha 01 a 30 ca	T
BERNOYE	D	0378			1 ha 12 a 70 ca	T
BERNOYE	D	0379			48 a 49 ca	T
BERNOYE	D	0394			45 a 65 ca	T
BERNOYE	D	0395			1 ha 31 a 46 ca	T
BERNOYE	D	0396			1 ha 10 a 80 ca	T
BERNOYE	D	0397			90 a 72 ca	T
BERNOYE	D	0398			1 ha 03 a 81 ca	T
BERNOYE	D	0399			1 ha 60 a 62 ca	T
BERNOYE	D	0644			1 a 43 ca	T
BERNOYE	D	0646			2 a 50 ca	T
BERNOYE	D	0647	P1		16 a 19 ca	T
BERNOYE	D	0647	P2		1 ha 77 a 90 ca	T
BERNOYE	D	0648			78 ca	T
BERNOYE	D	0654			46 ca	T
BERNOYE	D	0762			49 a 56 ca	T
BERNOYE	D	0764	P1		23 a 03 ca	T
BERNOYE	D	0764	P2		58 a 59 ca	T
BERNOYE	D	0860			4 ha 35 a 03 ca	BT
BERNOYE	D	0862			17 a 76 ca	BT
BERNOYE	D	0949			59 a 03 ca	T
BERNOYE	D	0951			80 a 63 ca	T
BERNOYE	D	0953			2 a 26 ca	T
BERNOYE	D	1116		J	3 ha 20 a 89 ca	T
BERNOYE	D	1116		K	96 ca	T

BERNOYE	D	1116		L	11 a 59 ca	BT
MONTAGNE-SUD	E	0001			1 ha 35 a 60 ca	T
MONTAGNE-SUD	E	0002			1 ha 04 a 50 ca	T
MONTAGNE-SUD	E	0003			57 a 95 ca	T
MONTAGNE-SUD	E	0004			78 a 45 ca	T
MONTAGNE-SUD	E	0005			50 a 00 ca	BT
MONTAGNE-SUD	E	0006			86 a 10 ca	T
MONTAGNE-SUD	E	0007			61 a 19 ca	T
DEVANT L EGLISE	E	0188			1 ha 74 a 40 ca	T
MALPARTIT	E	0230			95 a 17 ca	T
MALPARTIT	E	0236			1 ha 39 a 86 ca	T
MALPARTIT	E	0237			2 ha 01 a 04 ca	T
MALPARTIT	E	0238			95 a 39 ca	T
MALPARTIT	E	0240			1 ha 73 a 96 ca	T
MALPARTIT	E	0241			1 ha 23 a 45 ca	T
MALPARTIT	E	0242			1 ha 33 a 85 ca	T
MALPARTIT	E	0243			1 ha 27 a 00 ca	T
QUATRE-ROUTES	E	0735			8 a 80 ca	T
DEVANT L EGLISE	E	0786			1 ha 25 a 49 ca	T
MALPARTIT	E	1049			86 ca	T
MALPARTIT	E	1059			42 a 94 ca	T
MALPARTIT	E	1062			44 ca	T
MALPARTIT	E	1063			73 ca	T
MALPARTIT	E	1064			9 a 65 ca	T
MALPARTIT	E	1067			1 ha 03 a 83 ca	T
MALPARTIT	E	1069			2 ha 45 a 70 ca	T
MALPARTIT	E	1071			61 a 20 ca	T
MALPARTIT	E	1072			28 a 73 ca	T
MONTAGNE-NORD	F	0614			56 a 50 ca	T
MONTAGNE-NORD	F	0615			64 a 23 ca	T
MONTAGNE-NORD	F	0616			1 ha 16 a 68 ca	T
MONTAGNE-NORD	F	0617			1 ha 89 a 89 ca	T
MONTAGNE-NORD	F	0618			1 ha 46 a 15 ca	T
MONTAGNE-NORD	F	0619			1 ha 47 a 10 ca	T
MONTAGNE-NORD	F	0620			1 ha 33 a 62 ca	T
MONTAGNE-NORD	F	0640			8 a 10 ca	E
MONTAGNE-OUEST	F	0688			1 ha 04 a 55 ca	T
MONTAGNE-OUEST	F	0689			20 a 53 ca	T
MONTAGNE-OUEST	F	0692			63 a 10 ca	T
MONTAGNE-OUEST	F	0693			1 ha 33 a 09 ca	T
MONTAGNE-NORD	F	0727			1 ha 07 a 94 ca	T
MONTAGNE-NORD	F	0978			2 ha 87 a 73 ca	T
MONTAGNE-OUEST	F	1091			2 ha 09 a 54 ca	P
MONTAGNE-NORD	F	1093			80 a 28 ca	P

Commune de SAINT-PORQUIER (82) - Surface sur la commune : 14 ha 57 a 60 ca

Lieu-dit	Section	N°	Div.	Subdiv.	Surface	NC
MALPARTIT	ZC	0024		A	9 ha 13 a 88 ca	T
MALPARTIT	ZC	0024		B	2 ha 68 a 22 ca	BT
MALPARTIT	ZC	0025			93 a 00 ca	T
MALPARTIT	ZC	0029			1 ha 82 a 50 ca	T

PLANS



STOCK SAFER/ACQUISITION

- Achat
 Bon pour mise en réserve

Pour chaque dossier aboutissant à une acquisition et à un stockage effectif par la Safer, la participation qui sera facturée, pour l'exécution de cette mission aboutie de négociation des biens, sera de 2 000 € HT par dossier.

MODE DE FINANCEMENT SI STOCKAGE SAFER

- Préfinancement par SNCF Réseau
 Avance par la SAFER

MODALITÉ DE PUBLICITÉ

- Avant la mise en stock en cas d'orientation environnementale
 En sortie de stock

AVIS SAFER

Avis CTD : le 30/09/2025
Avis CDG Agriculture : en attente
Avis CDG Finances : le 09/07/2025

Fait à

Le

Signature SNCF Réseau :



FICHE DE MISE EN RESERVE FONCIERE

Convention de concours technique pour la mise en œuvre de réserves foncières pour la réalisation du GPSO

Safer Occitanie/SNCF Réseau

Signée le 25/7/2024

Communes de ALBEFEUILLE-LAGARDE, MONTBETON, LA VILLE-DIEU-DU-TEMPLE, SAINT-PORQUIER.–

Dossier n° AA 8225014401/82_LVD_03-04-07

Attribution à SNCF Réseau validée au CTD du 30/09/2025

SITUATION GÉOGRAPHIQUE DU FONDS

COMMUNE(S)	ALBEFEUILLE-LAGARDE, MONTBETON, LA VILLE-DIEU-DU-TEMPLE, SAINT-PORQUIER
DÉPARTEMENT(S)	82
ACCÈS	Voie publique
RESPONSABLE EN CHARGE DU SUIVI DE L'OPERATION FONCIERE	Nolwenn DINEL

OPERATION

TYPE D'OPERATION	Acquisition amiable
------------------	---------------------

DESCRIPTIF DU FONDS

Faute de garantie de bonne fin sur la totalité du bien, la vente pourra être annulée.

SUPERFICIE DE LA PROPRIÉTÉ	180 ha 95 a 08 ca
PRIX DE RETROCESSION HT	
DESTINATION DU FONDS	Agricole
DESCRIPTION	30 ha de noisetiers et 60 ha de jachères – 2 lacs
BÂTIMENT (S)	Maison et bâtiments agricoles
CONDITIONS PARTICULIERES	Néant
SITUATION LOCATIVE	Libre de toute occupation ou location à la signature de l'acte
DROITS À PRODUIRE	Oui
RÉSERVES ET SERVITUDES	Néant

AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Non
URBANISME	A, AUx et Udu document d'urbanisme
ORIENTATION DU BIEN	Agricole

PROPRIETAIRES/VENDEURS

Monsieur FAVOLE Christophe

DESIGNATION CADASTRALE DES FONDS

Surface totale de 180 ha 95 a 08 ca

Commune de ALBEFEUILLE-LAGARDE (82) - Surface sur la commune : 8 ha 09 a 79 ca

Lieu-dit	Section	N°	Div.	Subdiv.	Surface	NC
GAUTIER	B	0320			4 ha 38 a 35 ca	T
POMPIGNE	B	0326			1 ha 38 a 05 ca	T
POMPIGNE	B	0327			42 a 55 ca	T
POMPIGNE	B	0328		A	65 a 96 ca	T
POMPIGNE	B	0328		B	8 a 11 ca	L
MARJOLET	B	0876			99 ca	T
MARJOLET	B	0878			1 ha 15 a 78 ca	T

Commune de MONTBETON (82) - Surface sur la commune : 64 ha 08 a 94 ca

Lieu-dit	Section	N°	Div.	Subdiv.	Surface	NC
SALBOUS	B	0032			34 a 90 ca	T
SALBOUS	B	0033			1 ha 15 a 35 ca	T
SALBOUS	B	0034			47 a 41 ca	T
SALBOUS	B	0037			34 a 20 ca	T
SALBOUS	B	0038			1 ha 01 a 31 ca	T
SALBOUS	B	0039			58 a 02 ca	T
SALBOUS	B	0040			88 a 38 ca	T
SALBOUS	B	0041			46 a 88 ca	T
SALBOUS	B	0043			52 a 32 ca	T
SALBOUS	B	0044			41 a 84 ca	T
SALBOUS	B	0045			6 ha 14 a 29 ca	T
SALBOUS	B	0048			1 ha 45 a 78 ca	T
SALBOUS	B	0049			2 ha 39 a 92 ca	T
SALBOUS	B	0054			1 ha 02 a 90 ca	T
SALBOUS	B	0070			90 a 93 ca	T
PHILIPOUS	B	0082			54 a 41 ca	T
PHILIPOUS	B	0083			1 ha 35 a 53 ca	T
PHILIPOUS	B	0086			73 a 98 ca	T

PHILIPOUS	B	0096			8 a 72 ca	BT
PHILIPOUS	B	0098			24 a 82 ca	BT
DE BOIS VIEUX	B	0176			43 a 34 ca	S
AL SEC	B	0177		A	23 a 39 ca	T
AL SEC	B	0177		B	10 a 69 ca	S
AL SEC	B	0178			89 a 29 ca	T
AL SEC	B	0190		A	2 ha 66 a 36 ca	T
AL SEC	B	0190		B	16 a 85 ca	S
SAPINS	B	0193			50 a 62 ca	T
SAPINS	B	0194			21 a 24 ca	T
SAPINS	B	0196			26 a 13 ca	T
SAPINS	B	0197			37 a 20 ca	T
SAPINS	B	0208	P1		18 a 73 ca	T
SAPINS	B	0208	P2		1 ha 92 a 88 ca	T
SAPINS	B	0209	P1		18 a 62 ca	T
SAPINS	B	0209	P2		32 a 14 ca	T
SAPINS	B	0210	P1		72 a 06 ca	T
SAPINS	B	0210	P2		87 a 02 ca	T
SAPINS	B	0211			30 a 85 ca	T
SAPINS	B	0213			20 a 80 ca	T
BOIS VIEUX	B	0219			86 a 00 ca	BT
BOIS VIEUX	B	0237			23 a 86 ca	BT
COULANDRES	B	0361			12 a 27 ca	P
PHILIPOUS	B	0935			2 ha 00 a 83 ca	T
SALBOUS	B	0937		A	10 a 62 ca	VE
SALBOUS	B	0937		B	1 ha 89 a 75 ca	T
SALBOUS	B	0939			4 a 09 ca	L
AL SEC	B	0941		A	29 a 00 ca	T
AL SEC	B	0941		B	15 a 60 ca	VE
AL SEC	B	0941		C	11 a 08 ca	T
AL SEC	B	0943			64 a 38 ca	T
SAPINS	B	0945			1 ha 37 a 92 ca	T
SAPINS	B	0947	P1		1 ha 01 a 53 ca	T
SAPINS	B	0947	P2		99 ca	T
SAPINS	B	1010			88 a 45 ca	T
SAPINS	B	1012			5 ha 26 a 12 ca	T
PHILIPOUS	B	1201			9 a 20 ca	T
SALBOUS	B	1283		J	98 a 99 ca	T
SALBOUS	B	1283		K	1 ha 08 a 55 ca	T
SALBOUS	B	1284			94 a 67 ca	T
PHILIPOUS	B	1285		A	35 a 98 ca	VI
PHILIPOUS	B	1285		BJ	1 ha 27 a 15 ca	T
PHILIPOUS	B	1285		BK	1 ha 42 a 54 ca	T
COULANDRES	B	1299			5 ha 74 a 85 ca	T
SALBOUS	B	1400			4 ha 25 a 39 ca	T

SALBOUS	B	1402			79 a 20 ca	T
AL SEC	B	1542			39 a 83 ca	T

Commune de LA VILLE-DIEU-DU-TEMPLE (82) - Surface sur la commune : 94 ha 18 a 75 ca

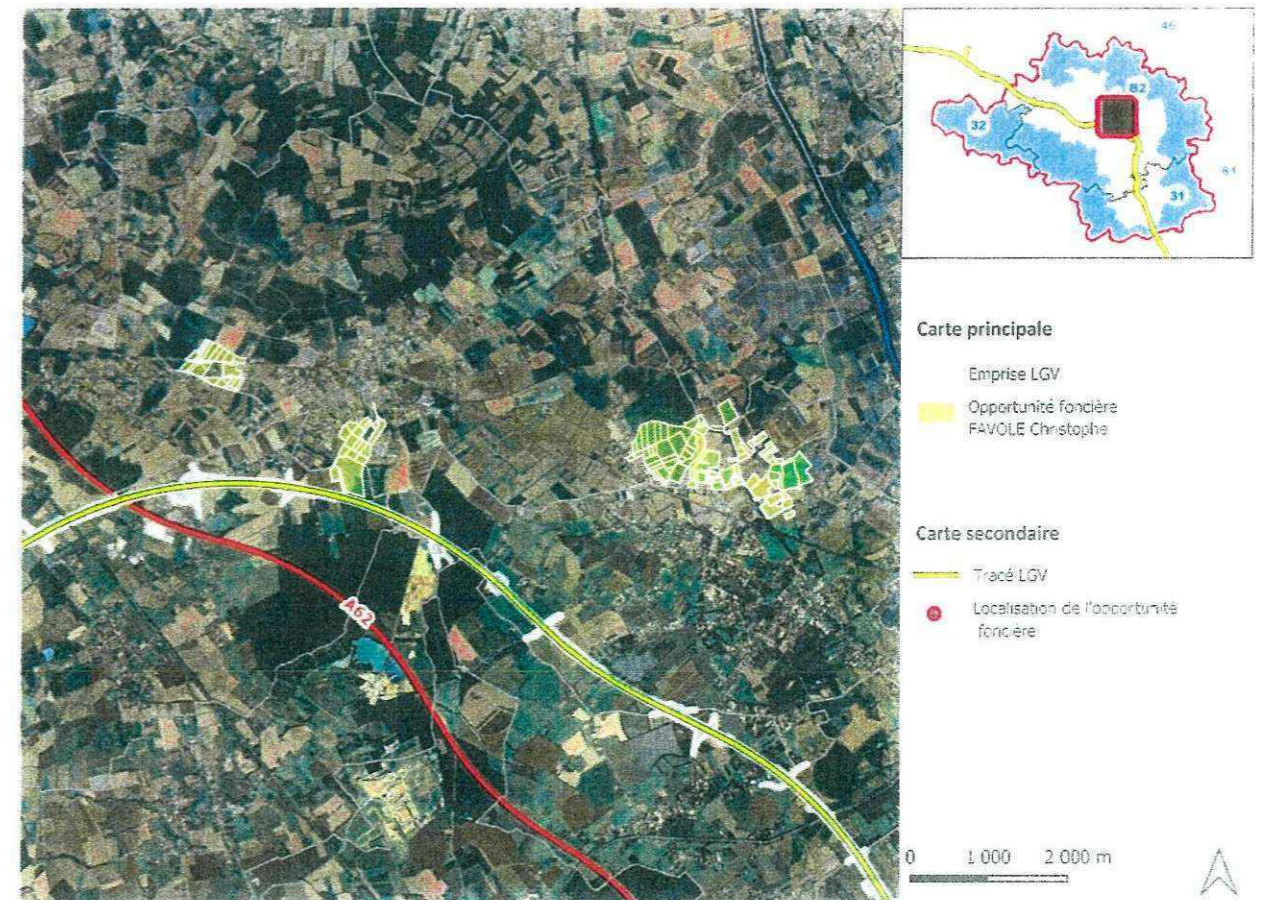
Lieu-dit	Section	N°	Div.	Subdiv.	Surface	NC
BERNOYE	D	0356			1 ha 84 a 48 ca	T
BERNOYE	D	0357			1 ha 90 a 77 ca	T
BERNOYE	D	0358			2 ha 90 a 70 ca	T
BERNOYE	D	0359			2 ha 18 a 76 ca	T
BERNOYE	D	0360			1 ha 83 a 05 ca	T
BERNOYE	D	0361			1 ha 00 a 44 ca	T
BERNOYE	D	0368			89 a 88 ca	T
BERNOYE	D	0369			68 a 80 ca	T
BERNOYE	D	0370			66 a 06 ca	T
BERNOYE	D	0371			4 ha 08 a 94 ca	T
BERNOYE	D	0372			3 ha 84 a 94 ca	T
BERNOYE	D	0373			3 ha 84 a 65 ca	T
BERNOYE	D	0374			1 ha 66 a 48 ca	T
BERNOYE	D	0376			1 ha 81 a 35 ca	T
BERNOYE	D	0377			1 ha 01 a 30 ca	T
BERNOYE	D	0378			1 ha 12 a 70 ca	T
BERNOYE	D	0379			48 a 49 ca	T
BERNOYE	D	0394			45 a 65 ca	T
BERNOYE	D	0395			1 ha 31 a 46 ca	T
BERNOYE	D	0396			1 ha 10 a 80 ca	T
BERNOYE	D	0397			90 a 72 ca	T
BERNOYE	D	0398			1 ha 03 a 81 ca	T
BERNOYE	D	0399			1 ha 60 a 62 ca	T
BERNOYE	D	0644			1 a 43 ca	T
BERNOYE	D	0646			2 a 50 ca	T
BERNOYE	D	0647	P1		16 a 19 ca	T
BERNOYE	D	0647	P2		1 ha 77 a 90 ca	T
BERNOYE	D	0648			78 ca	T
BERNOYE	D	0654			46 ca	T
BERNOYE	D	0762			49 a 56 ca	T
BERNOYE	D	0764	P1		23 a 03 ca	T
BERNOYE	D	0764	P2		58 a 59 ca	T
BERNOYE	D	0860			4 ha 35 a 03 ca	BT
BERNOYE	D	0862			17 a 76 ca	BT
BERNOYE	D	0949			59 a 03 ca	T
BERNOYE	D	0951			80 a 63 ca	T
BERNOYE	D	0953			2 a 26 ca	T
BERNOYE	D	1116		J	3 ha 20 a 89 ca	T
BERNOYE	D	1116		K	96 ca	T

BERNOYE	D	1116		L	11 a 59 ca	BT
MONTAGNE-SUD	E	0001			1 ha 35 a 60 ca	T
MONTAGNE-SUD	E	0002			1 ha 04 a 50 ca	T
MONTAGNE-SUD	E	0003			57 a 95 ca	T
MONTAGNE-SUD	E	0004			78 a 45 ca	T
MONTAGNE-SUD	E	0005			50 a 00 ca	BT
MONTAGNE-SUD	E	0006			86 a 10 ca	T
MONTAGNE-SUD	E	0007			61 a 19 ca	T
DEVANT L EGLISE	E	0188			1 ha 74 a 40 ca	T
MALPARTIT	E	0230			95 a 17 ca	T
MALPARTIT	E	0236			1 ha 39 a 86 ca	T
MALPARTIT	E	0237			2 ha 01 a 04 ca	T
MALPARTIT	E	0238			95 a 39 ca	T
MALPARTIT	E	0240			1 ha 73 a 96 ca	T
MALPARTIT	E	0241			1 ha 23 a 45 ca	T
MALPARTIT	E	0242			1 ha 33 a 85 ca	T
MALPARTIT	E	0243			1 ha 27 a 00 ca	T
QUATRE-ROUTES	E	0735			8 a 80 ca	T
DEVANT L EGLISE	E	0786			1 ha 25 a 49 ca	T
MALPARTIT	E	1049			86 ca	T
MALPARTIT	E	1059			42 a 94 ca	T
MALPARTIT	E	1062			44 ca	T
MALPARTIT	E	1063			73 ca	T
MALPARTIT	E	1064			9 a 65 ca	T
MALPARTIT	E	1067			1 ha 03 a 83 ca	T
MALPARTIT	E	1069			2 ha 45 a 70 ca	T
MALPARTIT	E	1071			61 a 20 ca	T
MALPARTIT	E	1072			28 a 73 ca	T
MONTAGNE-NORD	F	0614			56 a 50 ca	T
MONTAGNE-NORD	F	0615			64 a 23 ca	T
MONTAGNE-NORD	F	0616			1 ha 16 a 68 ca	T
MONTAGNE-NORD	F	0617			1 ha 89 a 89 ca	T
MONTAGNE-NORD	F	0618			1 ha 46 a 15 ca	T
MONTAGNE-NORD	F	0619			1 ha 47 a 10 ca	T
MONTAGNE-NORD	F	0620			1 ha 33 a 62 ca	T
MONTAGNE-NORD	F	0640			8 a 10 ca	E
MONTAGNE-OUEST	F	0688			1 ha 04 a 55 ca	T
MONTAGNE-OUEST	F	0689			20 a 53 ca	T
MONTAGNE-OUEST	F	0692			63 a 10 ca	T
MONTAGNE-OUEST	F	0693			1 ha 33 a 09 ca	T
MONTAGNE-NORD	F	0727			1 ha 07 a 94 ca	T
MONTAGNE-NORD	F	0978			2 ha 87 a 73 ca	T
MONTAGNE-OUEST	F	1091			2 ha 09 a 54 ca	P
MONTAGNE-NORD	F	1093			80 a 28 ca	P

Commune de SAINT-PORQUIER (82) - Surface sur la commune : 14 ha 57 a 60 ca

Lieu-dit	Section	N°	Div.	Subdiv.	Surface	NC
MALPARTIT	ZC	0024		A	9 ha 13 a 88 ca	T
MALPARTIT	ZC	0024		B	2 ha 68 a 22 ca	BT
MALPARTIT	ZC	0025			93 a 00 ca	T
MALPARTIT	ZC	0029			1 ha 82 a 50 ca	T

PLANS



STOCK SAFER/ACQUISITION

- Achat
 Bon pour mise en réserve

Pour chaque dossier aboutissant à une acquisition et à un stockage effectif par la Safer, la participation qui sera facturée, pour l'exécution de cette mission aboutie de négociation des biens, sera de 2 000 € HT par dossier.

MODE DE FINANCEMENT SI STOCKAGE SAFER

- Préfinancement par SNCF Réseau
 Avance par la SAFER

MODALITÉ DE PUBLICITÉ

- Avant la mise en stock en cas d'orientation environnementale
 En sortie de stock

AVIS SAFER

Avis CTD : le 30/09/2025

Avis CDG Agriculture : en attente

Avis CDG Finances : le 09/07/2025

Fait à

Le

Signature SNCF Réseau :



ACCORD DE PRINCIPE

SITE DE COMPENSATION « 82-MAS-01 »

Commune (Tarn-et-Garonne)

Monsieur,

Dans le cadre de l'acquisition de données qui seront nécessaires aux études de conception détaillées du GPSO, SNCF Réseau souhaite conduire des investigations géotechniques de terrain (sondages, instrumentation...) et réaliser les opérations d'archéologie préventive au sein des emprises APS de la ligne nouvelle entre Bordeaux et Toulouse. Quatre départements sont concernés : la Gironde (33), le Lot-et-Garonne (47), le Tarn-et-Garonne (82) et la Haute-Garonne (31).

Les travaux liés à ces "investigations préalables" sont susceptibles d'avoir des incidences sur l'environnement, notamment sur les milieux naturels et les zones humides, justifiant une demande d'autorisation environnementale auprès de l'administration (Dossier DAE1).

Aussi, SNCF Réseau est tenue de mettre en œuvre un certain nombre de mesures destinées à compenser les impacts résiduels sur les habitats naturels et les espèces affectées, lorsque ces impacts n'ont pu être évités ou réduits par d'autres mesures en phase de chantier. Plusieurs sites de compensation ont été identifiés comme éligibles, dont celui mentionné ci-dessous.

A ce titre, notre opérateur foncier SEGAT doit engager une démarche de pré sécurisation foncière, qui conduira dans un second temps à proposer une convention d'ORE portant sur les terrains que vous possédez. Les parcelles concernées sont listées ci-dessous :

Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
			Préfixe	Section	Numéro
Tarn-et-Garonne	Mas-Grenier	82405	000	2B	9
Tarn-et-Garonne	Mas-Grenier	82105	000	2B	9

b, c, d

L'emprise totale du site couvre 17,5413 hectares. La liste des parcelles concernées est précisée dans la fiche d'éligibilité annexée, laquelle détaille les caractéristiques du site.

SNCF Réseau vous propose d'étudier la mise en place des aménagements suivants :

- Création ou renaturation d'habitats et d'habitats favorables aux espèces cibles et à leur guildes ;
- Enlèvement / traitement d'espèces exotiques envahissantes (EEE) ;
- Réensemencement de milieux dégradés, replantation, restauration de haies existantes, maïs dégradés ;
- Aménagement ponctuel (abris ou gîtes artificiels pour la faune) complémentaire à une autre mesure C2 ;
- Changement des pratiques culturales par conversion de terres cultivées ou exploitées de manière intensive ;
- Mise en place de pratiques de gestion alternatives plus respectueuses des milieux.

ACCORD DE PRINCIPE

SITE DE COMPENSATION « 82-MAS-01 »

Commune (Tarn-et-Garonne)

Monsieur,

Dans le cadre de l'acquisition de données qui seront nécessaires aux études de conception détaillées du GPSO, SNCF Réseau souhaite conduire des investigations géotechniques de terrain (sondages, instrumentation...) et réaliser les opérations d'archéologie préventive au sein des emprises APS de la ligne nouvelle entre Bordeaux et Toulouse. Quatre départements sont concernés : la Gironde (33), le Lot-et-Garonne (47), le Tarn-et-Garonne (82) et la Haute-Garonne (31).

Les travaux liés à ces "investigations préalables" sont susceptibles d'avoir des incidences sur l'environnement, notamment sur les milieux naturels et les zones humides, justifiant une demande d'autorisation environnementale auprès de l'administration (Dossier DAE1).

Aussi, SNCF Réseau est tenue de mettre en œuvre un certain nombre de mesures destinées à compenser les impacts résiduels sur les habitats naturels et les espèces affectées, lorsque ces impacts n'ont pu être évités ou réduits par d'autres mesures en phase de chantier. Plusieurs sites de compensation ont été identifiés comme éligibles, dont celui mentionné ci-dessous.

A ce titre, notre opérateur foncier SEGAT doit engager une démarche de pré sécurisation foncière, qui conduira dans un second temps à proposer une convention d'ORE portant sur les terrains que vous possédez. Les parcelles concernées sont listées ci-dessous :

Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
			Préfixe	Section	Numéro
Tarn-et-Garonne	Mas-Grenier	82105	000	ZB	31
Tarn-et-Garonne	Mas-Grenier	82105	000	ZB	32
Tarn-et-Garonne	Mas-Grenier	82105	000	D	1322

L'emprise totale du site couvre 3,5865 hectares. La liste des parcelles concernées est précisée dans la fiche d'éligibilité annexée, laquelle détaille les caractéristiques du site.

SNCF Réseau vous propose d'étudier la mise en place des aménagements suivants :

- Création ou renaturation d'habitats et d'habitats favorables aux espèces cibles et à leur guildes ;
- Enlèvement / traitement d'espèces exotiques envahissantes (EEE) ;
- Réensemencement de milieux dégradés, replantation, restauration de haies existantes, mais dégradées ;
- Aménagement ponctuel (abris ou gîtes artificiels pour la faune) complémentaire à une autre mesure C2 ;
- Changement des pratiques culturales par conversion de terres cultivées ou exploitées de manière intensive ;
- Mise en place de pratiques de gestion alternatives plus respectueuses des milieux.

Avant de vous présenter une convention d'ORE dont les termes resteront à prévoir, nous sollicitons votre accord de principe afin de permettre la poursuite des études. C'est dans cette perspective que nous vous invitons à compléter ce qui suit.

Je soussigné, Monsieur **BEZARD-FALGAS EMMANUEL VICTOR MARIE HUBERT**, domicilié **PLAINE DE VILLENEUVE 82600 MAS GRENIER**, propriétaire des parcelles cadastrées listées ci-dessus ainsi que mentionnées dans le pré diagnostic annexé, donne mon accord de principe à la réalisation de mesures compensatoires sur lesdites parcelles, sous réserve de la validation d'une future convention d'ORE proposée par SNCF Réseau.

Pour faire et valoir ce que de droit

Signature
Emmanuel Bezar-Falgas

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma haute considération.

Avant de vous présenter une convention d'ORE dont les termes resteront à prévoir, nous sollicitons votre accord de principe afin de permettre la poursuite des études. C'est dans cette perspective que nous vous invitons à compléter ce qui suit.

Je soussignés, Monsieur BEZARD-FALGAS GILLES JACQUES MARIE, domicilié 45 CHEMIN DE PESCAY 82600 MAS GRENIER, et Monsieur BEZARD-FALGAS PATRICE FRANCOIS BERNARD, domicilié 905 chemin de PESCAY 82600 MAS GRENIER propriétaire des parcelles cadastrées listées ci-dessus ainsi que mentionnées dans le pré diagnostic annexé, donne mon accord de principe à la réalisation de mesures compensatoires sur lesdites parcelles, sous réserve de la validation d'une future convention d'ORE proposée par SNCF Réseau.

Pour faire et valoir ce que de droit

Signature

le 21/09/2025

Gilles Bezard-Falgas
P Bezard-Falgas

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma haute considération.

DIRECTION DE PROJET GPSO

17 rue Cabanac
33081 BORDEAUX.
Téléphone : 05.24.73.68.54

ACCORD DE PRINCIPE

SITE DE COMPENSATION « 82-MAS-01 »

Commune (Tarn-et-Garonne)

Monsieur,

Dans le cadre de l'acquisition de données qui seront nécessaires aux études de conception détaillées du GPSO, SNCF Réseau souhaite conduire des investigations géotechniques de terrain (sondages, instrumentation...) et réaliser les opérations d'archéologie préventive au sein des emprises APS de la ligne nouvelle entre Bordeaux et Toulouse. Quatre départements sont concernés : la Gironde (33), le Lot-et-Garonne (47), le Tarn-et-Garonne (82) et la Haute-Garonne (31).

Les travaux liés à ces "investigations préalables" sont susceptibles d'avoir des incidences sur l'environnement, notamment sur les milieux naturels et les zones humides, justifiant une demande d'autorisation environnementale auprès de l'administration (Dossier DAE1).

Aussi, SNCF Réseau est tenue de mettre en œuvre un certain nombre de mesures destinées à compenser les impacts résiduels sur les habitats naturels et les espèces affectées, lorsque ces impacts n'ont pu être évités ou réduits par d'autres mesures en phase de chantier. Plusieurs sites de compensation ont été identifiés comme éligibles, dont celui mentionné ci-dessous.

A ce titre, notre opérateur foncier SEGAT doit engager une démarche de pré sécurisation foncière, qui conduira dans un second temps à proposer une convention d'ORE portant sur les terrains que vous possédez. Les parcelles concernées sont listées ci-dessous :

Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
			Préfixe	Section	Numéro
Tarn-et-Garonne	Mas-Grenier	82105	000	ZB	46
Tarn-et-Garonne	Mas-Grenier	82105	000	ZB	6
Tarn-et-Garonne	Mas-Grenier	82105	000	ZB	10
Tarn-et-Garonne	Mas-Grenier	82105	000	ZB	33

L'emprise totale du site couvre 18,4791 hectares. La liste des parcelles concernées est précisée dans la fiche d'éligibilité annexée, laquelle détaille les caractéristiques du site.

SNCF Réseau vous propose d'étudier la mise en place des aménagements suivants :

- Création ou renaturation d'habitats et d'habitats favorables aux espèces cibles et à leur guildes ;
- Enlèvement / traitement d'espèces exotiques envahissantes (EEE) ;
- Réensemencement de milieux dégradés, replantation, restauration de haies existantes, mais dégradées ;
- Aménagement ponctuel (abris ou gîtes artificiels pour la faune) complémentaire à une autre mesure C2 ;
- Changement des pratiques culturales par conversion de terres cultivées ou exploitées de manière intensive ;
- Mise en place de pratiques de gestion alternatives plus respectueuses des milieux.

DIRECTION DE PROJET GPSO

17 rue Cabanac
33081 BORDEAUX.
Téléphone : 05.24.73.68.54

Avant de vous présenter une convention d'ORE dont les termes resteront à prévoir, nous sollicitons votre accord de principe afin de permettre la poursuite des études. C'est dans cette perspective que nous vous invitons à compléter ce qui suit.

Je soussigné, Monsieur BEZARD-FALGAS GILLES JACQUES MARIE, domicilié 45 CHEMIN DE PESCAY 82600 MAS GRENIER, propriétaire des parcelles cadastrées listées ci-dessus ainsi que mentionnées dans le pré diagnostic annexé, donne mon accord de principe à la réalisation de mesures compensatoires sur lesdites parcelles, sous réserve de la validation d'une future convention d'ORE proposée par SNCF Réseau.

Pour faire et valoir ce que de droit

Signature

le 21/09/2025

Gilles Bezard-Falgas

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma haute considération.

DIRECTION DE PROJET GPSO

17 rue Cabanac
33081 BORDEAUX.
Téléphone : 05.24.73.68.54

ACCORD DE PRINCIPLE

SITE DE COMPENSATION « 82-MAS-01 »

Commune (Tarn-et-Garonne)

Monsieur,

Dans le cadre de l'acquisition de données qui seront nécessaires aux études de conception détaillées du GPSO, SNCF Réseau souhaite conduire des investigations géotechniques de terrain (sondages, instrumentation...) et réaliser les opérations d'archéologie préventive au sein des emprises APS de la ligne nouvelle entre Bordeaux et Toulouse. Quatre départements sont concernés : la Gironde (33), le Lot-et-Garonne (47), le Tarn-et-Garonne (82) et la Haute-Garonne (31).

Les travaux liés à ces "investigations préalables" sont susceptibles d'avoir des incidences sur l'environnement, notamment sur les milieux naturels et les zones humides, justifiant une demande d'autorisation environnementale auprès de l'administration (Dossier DAE1).

Aussi, SNCF Réseau est tenue de mettre en œuvre un certain nombre de mesures destinées à compenser les impacts résiduels sur les habitats naturels et les espèces affectées, lorsque ces impacts n'ont pu être évités ou réduits par d'autres mesures en phase de chantier. Plusieurs sites de compensation ont été identifiés comme éligibles, dont celui mentionné ci-dessous.

A ce titre, notre opérateur foncier SEGAT doit engager une démarche de pré sécurisation foncière, qui conduira dans un second temps à proposer une convention d'ORE portant sur les terrains que vous possédez. Les parcelles concernées sont listées ci-dessous :

Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
			Préfixe	Section	Numéro
Tarn-et-Garonne	Mas-Grenier	82105	000	ZB	34
Tarn-et-Garonne	Mas-Grenier	82105	000	ZB	45
Tarn-et-Garonne	Mas-Grenier	82105	000	ZB	43

L'emprise totale du site couvre 5,5128 hectares. La liste des parcelles concernées est précisée dans la fiche d'éligibilité annexée, laquelle détaille les caractéristiques du site.

SNCF Réseau vous propose d'étudier la mise en place des aménagements suivants :

- Création ou renaturation d'habitats et d'habitats favorables aux espèces cibles et à leur guildes ;
- Enlèvement / traitement d'espèces exotiques envahissantes (EEE) ;
- Réensemencement de milieux dégradés, replantation, restauration de haies existantes, mais dégradées ;
- Aménagement ponctuel (abris ou gîtes artificiels pour la faune) complémentaire à une autre mesure C2 ;
- Changement des pratiques culturales par conversion de terres cultivées ou exploitées de manière intensive ;
- Mise en place de pratiques de gestion alternatives plus respectueuses des milieux.

DIRECTION DE PROJET GPSO

17 rue Cabanac
33081 BORDEAUX.
Téléphone : 05.24.73.68.54

Avant de vous présenter une convention d'ORE dont les termes resteront à prévoir, nous sollicitons votre accord de principe afin de permettre la poursuite des études. C'est dans cette perspective que nous vous invitons à compléter ce qui suit.

Je soussigné, Monsieur BEZARD-FALGAS PATRICE FRANCOIS BERNARD, domicilié 905 PESCAY 82600 MAS GRENIER, propriétaire des parcelles cadastrées listées ci-dessus ainsi que mentionnées dans le pré diagnostic annexé, donne mon accord de principe à la réalisation de mesures compensatoires sur lesdites parcelles, sous réserve de la validation d'une future convention d'ORE proposée par SNCF Réseau.

Pour faire et valoir ce que de droit

Signature

le 21/09/2025



Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma haute considération.

ACCORD DE PRINCIPE

SITE DE COMPENSATION « 82-MAS-01 »

Commune (Lot-et-Garonne)

Monsieur,

Dans le cadre de l'acquisition de données qui seront nécessaires aux études de conception détaillées du GPSO, SNCF Réseau souhaite conduire des investigations géotechniques de terrain (sondages, instrumentation...) et réaliser les opérations d'archéologie préventive au sein des emprises APS de la ligne nouvelle entre Bordeaux et Toulouse. Quatre départements sont concernés : la Gironde (33), le Lot-et-Garonne (47), le Tarn-et-Garonne (82) et la Haute-Garonne (31).

Les travaux liés à ces "investigations préalables" sont susceptibles d'avoir des incidences sur l'environnement, notamment sur les milieux naturels et les zones humides, justifiant une demande d'autorisation environnementale auprès de l'administration (Dossier DAE1).

Aussi, SNCF Réseau est tenue de mettre en œuvre un certain nombre de mesures destinées à compenser les impacts résiduels sur les habitats naturels et les espèces affectées, lorsque ces impacts n'ont pu être évités ou réduits par d'autres mesures en phase de chantier. Plusieurs sites de compensation ont été identifiés comme éligibles, dont celui mentionné ci-dessous.

A ce titre, notre opérateur foncier SEGAT doit engager une démarche de pré sécurisation foncière, qui conduira dans un second temps à proposer une convention d'ORE portant sur les terrains que vous possédez. Les parcelles concernées sont listées ci-dessous :

Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
			Préfixe	Section	Numéro
Tarn-et-Garonne	Mas-Grenier	82105	000	D	1324
Tarn-et-Garonne	Mas-Grenier	82105	000	D	1328
Tarn-et-Garonne	Mas-Grenier	82105	000	ZB	29

L'emprise totale du site couvre 1,1328 hectares. La liste des parcelles concernées est précisée dans la fiche d'éligibilité annexée, laquelle détaille les caractéristiques du site.

SNCF Réseau vous propose d'étudier la mise en place des aménagements suivants :

- Création ou renaturation d'habitats et d'habitats favorables aux espèces cibles et à leur guildes ;
- Enlèvement / traitement d'espèces exotiques envahissantes (EEE) ;
- Réensemencement de milieux dégradés, replantation, restauration de haies existantes, mais dégradées ;
- Aménagement ponctuel (abris ou gîtes artificiels pour la faune) complémentaire à une autre mesure C2 ;
- Changement des pratiques culturales par conversion de terres cultivées ou exploitées de manière intensive ;



- Mise en place de pratiques de gestion alternatives plus respectueuses des milieux.

Avant de vous présenter une convention d'ORE dont les termes resteront à prévoir nous sollicitons votre accord de principe afin de permettre la poursuite des études. C'est dans cette perspective que nous vous invitons à compléter ce qui suit.

Je soussigné, Monsieur BEZARD-FALGAS GILLES JACQUES MARIE, domicilié 45 CHEMIN DE PESLAY 82600 MAS GRENIER, Monsieur BEZARD-FALGAS PATRICE FRANCOIS BERNARD domicilié 905 chemin de PESLAY 82600 MAS GRENIER, et BFL, localisé 875 chemin de PESLAY 82600 MAS GRENIER, propriétaires des parcelles cadastrées listées ci-dessus ainsi que mentionnées dans le pré diagnostic annexé, donne mon accord de principe à la réalisation de mesures compensatoires sur lesdites parcelles, sous réserve de la validation d'une future convention d'ORE proposée par SNCF Réseau.

Pour faire et valoir ce que de droit

Patrice Bezard-Falgas

Signature

Gilles Bezard-Falgas

le 22/09/2025

P Bezard-Falgas

Gilles Bezard-Falgas

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma haute considération.

DIRECTION DE PROJET GPSO
17 rue Cabanac
33081 BORDEAUX.
Téléphone : 05.24.73.68.54



ACCORD DE PRINCIPE

SITE DE COMPENSATION « 82-MAS-01 »

Commune (Tarn-et-Garonne)

Monsieur,

Dans le cadre de l'acquisition de données qui seront nécessaires aux études de conception détaillées du GPSO, SNCF Réseau souhaite conduire des investigations géotechniques de terrain (sondages, instrumentation...) et réaliser les opérations d'archéologie préventive au sein des emprises APS de la ligne nouvelle entre Bordeaux et Toulouse. Quatre départements sont concernés : la Gironde (33), le Lot-et-Garonne (47), le Tarn-et-Garonne (82) et la Haute-Garonne (31).

Les travaux liés à ces "investigations préalables" sont susceptibles d'avoir des incidences sur l'environnement, notamment sur les milieux naturels et les zones humides, justifiant une demande d'autorisation environnementale auprès de l'administration (Dossier DAE1).

Aussi, SNCF Réseau est tenue de mettre en œuvre un certain nombre de mesures destinées à compenser les impacts résiduels sur les habitats naturels et les espèces affectées, lorsque ces impacts n'ont pu être évités ou réduits par d'autres mesures en phase de chantier. Plusieurs sites de compensation ont été identifiés comme éligibles, dont celui mentionné ci-dessous.

A ce titre, notre opérateur foncier SEGAT doit engager une démarche de pré sécurisation foncière, qui conduira dans un second temps à proposer une convention d'ORE portant sur les terrains que vous possédez. Les parcelles concernées sont listées ci-dessous :

Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
			Préfixe	Section	Numéro
Tarn-et-Garonne	Mas-Grenier	82105	000	D	1332
Tarn-et-Garonne	Mas-Grenier	82105	000	D	1333
Tarn-et-Garonne	Mas-Grenier	82105	000	D	1330
Tarn-et-Garonne	Mas-Grenier	82105	000	D	940
Tarn-et-Garonne	Mas-Grenier	82105	000	D	1327
Tarn-et-Garonne	Mas-Grenier	82105	000	D	1325
Tarn-et-Garonne	Mas-Grenier	82105	000	D	1323
Tarn-et-Garonne	Mas-Grenier	82105	000	D	1329

L'emprise totale du site couvre 3,7565 hectares. La liste des parcelles concernées est précisée dans la fiche d'éligibilité annexée, laquelle détaille les caractéristiques du site.

SNCF Réseau vous propose d'étudier la mise en place des aménagements suivants :

- Création ou renaturation d'habitats et d'habitats favorables aux espèces cibles et à leur guildes ;
- Enlèvement / traitement d'espèces exotiques envahissantes (EEE) ;
- Réensemencement de milieux dégradés, replantation, restauration de haies existantes, mais dégradées ;

DIRECTION DE PROJET GPSO
17 rue Cabanac
33081 BORDEAUX.
Téléphone : 05.24.73.68.54



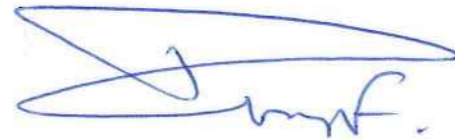
- Aménagement ponctuel (abris ou gîtes artificiels pour la faune) complémentaire à une autre mesure C2 ;
- Changement des pratiques culturales par conversion de terres cultivées ou exploitées de manière intensive ;
- Mise en place de pratiques de gestion alternatives plus respectueuses des milieux.

Avant de vous présenter une convention d'ORE dont les termes resteront à prévoir, nous sollicitons votre accord de principe afin de permettre la poursuite des études. C'est dans cette perspective que nous vous invitons à compléter ce qui suit.

Je soussigné, la SCI BFL, représentée par son gérant Monsieur Thierry BEZARD-FALGUAS, numéro de SIREN 449 714 088, siège social Domaine de Pescay - 82600 MAS-GRENIER, propriétaire des parcelles cadastrées listées ci-dessus ainsi que mentionnées dans le pré diagnostic annexé, donne mon accord de principe à la réalisation de mesures compensatoires sur lesdites parcelles, sous réserve de la validation d'une future convention d'ORE proposée par SNCF Réseau.

Pour faire et valoir ce que de droit

Signature



Le 22/09/2025

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma haute considération.



FICHE DE MISE EN RESERVE FONCIERE

Convention de concours technique pour la mise en œuvre de réserves foncières pour la réalisation du GPSO

Safer Occitanie/SNCF Réseau

Signée le 25/7/2024

Commune de MONTECH - Dossier n° AA 82 24 0034 01

Attribution à SNCF Réseau validée au CTD du 29/04/2025

SITUATION GEOGRAPHIQUE DU FONDS

COMMUNE(S)	MONTECH
DÉPARTEMENT(S)	82
ACCÈS	Route
RESPONSABLE EN CHARGE DU SUIVI DE L'OPERATION FONCIERE	Nolwenn DINEL

OPERATION

TYPE D'OPERATION	Acquisition amiable
------------------	---------------------

DESCRIPTIF DU FONDS

SUPERFICIE DE LA PROPRIÉTÉ	9 ha 58 a 80 ca
PRIX DE RETROCESSION (HT)	
DESTINATION DU FONDS	Mesures compensatoires environnementales
DESCRIPTION	Parcelle enfrichée en zone humide recouverte d'arbrisseaux et d'arbres. La présence de Sérapias en cœur (<i>Serapias cordigera</i>) a été détectée. Une partie de la parcelle (4 ha 94 a environ) est classée en zone UXb du document d'urbanisme.
BÂTIMENT (S)	Néant
CONDITIONS PARTICULIERES	Néant
SITUATION LOCATIVE	Libre de toute occupation ou location
DROITS À PRODUIRE	Néant
RÉSERVES ET SERVITUDES	Néant
AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Néant
URBANISME	A et UXb (4 ha 94 a environ sur la parcelle ZL 9)
ORIENTATION DU BIEN	Mesures compensatoires environnementales

PROPRIETAIRES/VENDEURS

Monsieur Michel SCATTOLIN et Madame Anne-Marie BULLO SCATTOLIN

DESIGNATION CADASTRALE DES FONDS

9 ha 58 a 80 ca sur la commune de MONTECH

Lieu-dit	Sect	N°	Sub	Surface	NC
BORDE BASSE	ZL	0009		8 ha 03 a 70 ca	T
BORDE BASSE	ZL	0038		1 ha 55 a 10 ca	T

PLANS



STOCK SAFER/ACQUISITION

- Achat
- Bon pour mise en réserve

MODE DE FINANCEMENT SI STOCKAGE SAFER

- Préfinancement par SNCF Réseau
- Avance par la SAFER

MODALITÉ DE PUBLICITÉ

- Avant la mise en stock en cas d'orientation environnementale
- En sortie de stock

AVIS SAFER

Avis CTD : le 29/04/2025
Avis CDG Agriculture : le 14/05/2025
Avis CDG Finances : le 10/04/2025

Fait à *Montauban*
Le *20/06/25*

Signature Safer Occitanie :





FICHE DE MISE EN RESERVE FONCIERE

Convention de concours technique pour la mise en œuvre de réserves foncières pour la réalisation du GPSO
Safer Occitanie/SNCF Réseau
Signée le 25/7/2024

Commune de POMPIGNAN - Dossier n° AS 8223008701
Attribution à SNCF Réseau validée au CTD du 29/04/2025

SITUATION GEOGRAPHIQUE DU FONDS

COMMUNE(S)	POMPIGNAN
DÉPARTEMENT(S)	82
ACCÈS	Vole publique
RESPONSABLE EN CHARGE DU SUIVI DE L'OPERATION FONCIERE	Nolwenn DINEL

OPERATION

TYPE D'OPERATION	Amiable
------------------	---------

DESCRIPTIF DU FONDS

Faute de garantie de bonne fin sur la totalité du bien, la vente pourra être annulée.

SUPERFICIE DE LA PROPRIÉTÉ	11 ha 39 a 09 ca
PRIX DE RETROCESSION HT	
DESCRIPTION	Terres agricoles plates réparties en 2 ilots. Certaines parcelles sont bordées par le ruisseau de Combalou. La propriété est située à 2.5 km environ du fuseau.
BÂTIMENT (S)	Néant
CONDITIONS PARTICULIERES	Néant
SITUATION LOCATIVE	Bail au profit de Mr qui s'est préalablement engagé à renoncer à son droit de préemption et à résilier son contrat à l'acte.
DROITS À PRODUIRE	Néant
RÉSERVES ET SERVITUDES	Néant
AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Néant

STOCK SAFER/ACQUISITION

- Achat
 Bon pour mise en réserve

Pour chaque dossier aboutissant à une acquisition et à un stockage effectif par la Safer, la participation qui sera facturée, pour l'exécution de cette mission aboutie de négociation des biens, sera de 2 000 € HT par dossier.

MODE DE FINANCEMENT SI STOCKAGE SAFER

- Préfinancement par SNCF Réseau
 Avance par la SAFER

MODALITÉ DE PUBLICITÉ

- Avant la mise en stock en cas d'orientation environnementale
 En sortie de stock

AVIS SAFER

Avis CTD : le 29/04/2025
Avis CDG Agriculture : le 14/05/2025
Avis CDG Finances : le 10/04/2025

Fait à Montauban
Le 20/06/25

Signature Safer Occitanie :





FICHE DE MISE EN RESERVE FONCIERE

Convention de concours technique pour la mise en œuvre de réserves foncières pour la réalisation du GPSO
Safer Occitanie/SNCF Réseau
Signée le 25/7/2024

Commune de SAVENES - Dossier n° AS 8223008701
Attribution à SNCF Réseau validée au CTD du 09/07/2025

SITUATION GÉOGRAPHIQUE DU FONDS

COMMUNE(S)	SAVENES
DÉPARTEMENT(S)	82
ACCÈS	Voie publique
RESPONSABLE EN CHARGE DU SUIVI DE L'OPERATION FONCIERE	Nolwenn DINEL

OPERATION

TYPE D'OPERATION	Acquisition amiable
------------------	---------------------

...
té du bien, la vente pourra être annulée.

17 ha 34 a 47 ca

Agricole

Actuellement exploitée en grandes cultures, cette propriété groupée est composée de parcelles irrigables via la CACG. L'ensemble est drainé.
Une parcelle éloignée est en nature de bois.

Néant

Néant

Libre de toute occupation ou location

DROITS À PRODUIRE	DPB cédés avec les terres
RÉSERVES ET SERVITUDES	Servitude de passage de canalisations et de puisage au profit de l'agriculteur contiguë.
AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Non

URBANISME	Zone A et N du PLU
ORIENTATION DU BIEN	Agricole
DISTANCE DU TRACE LGV	10 km du tracé de la LGV

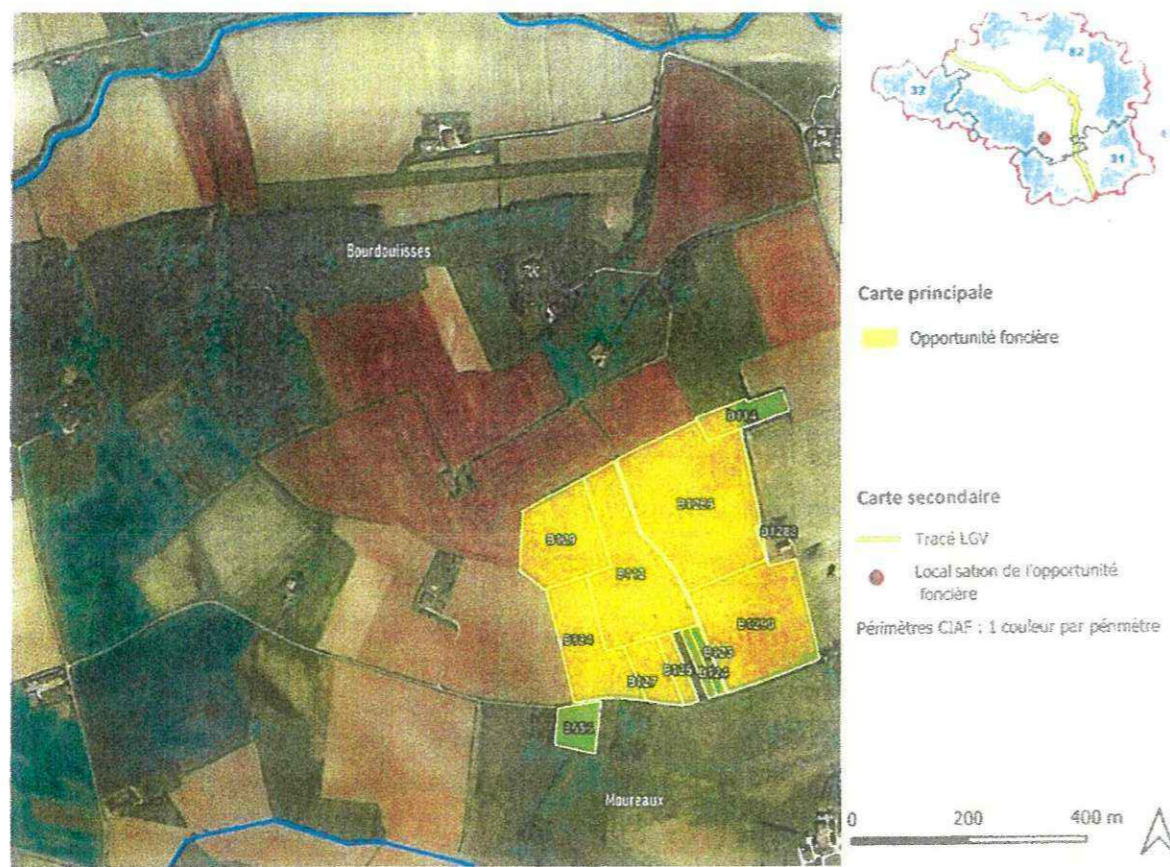
PROPRIETAIRES/VENDEURS

SCI De Cartatouche et EARL de BEGIVAL

DESIGNATION CADASTRALE DES FONDS

Commune de SAVENÈS - Surface sur la commune : 17 ha 34 a 47 ca

Lieu-dit	Section	N° Prim.	N° Plan	Div.	Sub.	Surface	NC	NR	Urb.
GRANDE-BORDE	B		0112			3 ha 05 a 50 ca	T	T	Agricole (PLU)
GRANDE-BORDE	B		0114	P1		43 a 50 ca	T	BT	Agricole (PLU)
GRANDE-BORDE	B		0114	P2		20 a 00 ca	T	T	Agricole (PLU)
GRANDE-BORDE	B		0123			19 a 90 ca	T	T	Agricole (PLU)
GRANDE-BORDE	B		0124			18 a 60 ca	T	T	Agricole (PLU)
GRANDE-BORDE	B		0126			32 a 00 ca	T	T	Agricole (PLU)
GRANDE-BORDE	B		0127			63 a 40 ca	T	T	Agricole (PLU)
LES PERRIS	B		0129			1 ha 97 a 95 ca	T	T	Agricole (PLU)
EN PLAT	B		0656			53 a 90 ca	T	T	Agricole (PLU)
LES PERRIS	B	0128	0884			1 ha 81 a 28 ca	T	T	Agricole (PLU)
GRANDE-BORDE	B	0113	1286			4 ha 67 a 95 ca	T	T	Agricole (PLU)
LES PERRIS	B	0120	1288			4 a 23 ca	T	T	Agricole (PLU)
GRANDE-BORDE	B	0122	1290			3 ha 26 a 26 ca	T	T	Agricole (PLU)



FICHE DE MISE EN RESERVE FONCIERE

Convention de concours technique pour la mise en œuvre de réserves foncières pour la réalisation du GPSO
Safer Occitanie/SNCF Réseau
Signée le 25/7/2024

Commune de SISTELS - Dossier n° AA 8224002801 / 82_SIS_01
Attribution à SNCF Réseau validée au CTD du 30/09/2025

STOCK SAFER/ACQUISITION

- Achat
- Bon pour mise en réserve

Pour chaque dossier aboutissant à une acquisition et à un stockage effectif par la Safer, la participation qui sera facturée, pour l'exécution de cette mission aboutie de négociation des biens, sera de 2 000 € HT par dossier.

MODE DE FINANCEMENT SI STOCKAGE SAFER

- Préfinancement par SNCF Réseau
- Avance par la SAFER

MODALITÉ DE PUBLICITÉ

- Avant la mise en stock en cas d'orientation environnementale
- En sortie de stock

AVIS SAFER

Avis CTD : le 09/07/2025
Avis CDG Agriculture : le 31/07/2025
Avis CDG Finances : le 09/07/2025

Fait à *Montauban*
Le *03.09.2025*

Signature Safer Occitanie :



SITUATION GÉOGRAPHIQUE DU FONDS

COMMUNE(S)	SISTELS
DÉPARTEMENT(S)	82
ACCÈS	Voie publique
RESPONSABLE EN CHARGE DU SUIVI DE L'OPERATION FONCIERE	Nolwenn DINEL

OPERATION

TYPE D'OPERATION	Acquisition amiable
------------------	---------------------

DESCRIPTIF DU FONDS

Faute de garantie de bonne fin sur la totalité du bien, la vente pourra être annulée.

SUPERFICIE DE LA PROPRIÉTÉ	72 ha 57 a 40 ca
PRIX DE RETROCESSION HT	
DESTINATION DU FONDS	Agricole
DESCRIPTION	Cette propriété foncière située en coteaux en pente douce, est composée de 4 îlots très groupés sur des sols de type argilo-limoneux. Le foncier est réparti autour de 62.95 ha de terres irrigables et 1.50 ha de bois taillis/landes. Un important lac collinaire de 8.10 ha en copropriété permet d'irriguer le foncier avec un volume disponible de 75 000 m3.

Cette propriété est située à 3.5 km environ du futur tracé de la LGV.

BÂTIMENT (S)	Néant
--------------	-------

CONDITIONS PARTICULIERES	Néant
SITUATION LOCATIVE	Libre de toute occupation ou location
DROITS À PRODUIRE	Oui
RÉSERVES ET SERVITUDES	Néant
AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Non
URBANISME	A et N du document d'urbanisme
DISTANCE DU TRACE LGV	3.5 km environ

PROPRIETAIRES/VENDEURS

Madame FALAIZE Katia et Monsieur FALAIZE Jean Alain

DESIGNATION CADASTRALE DES FONDS

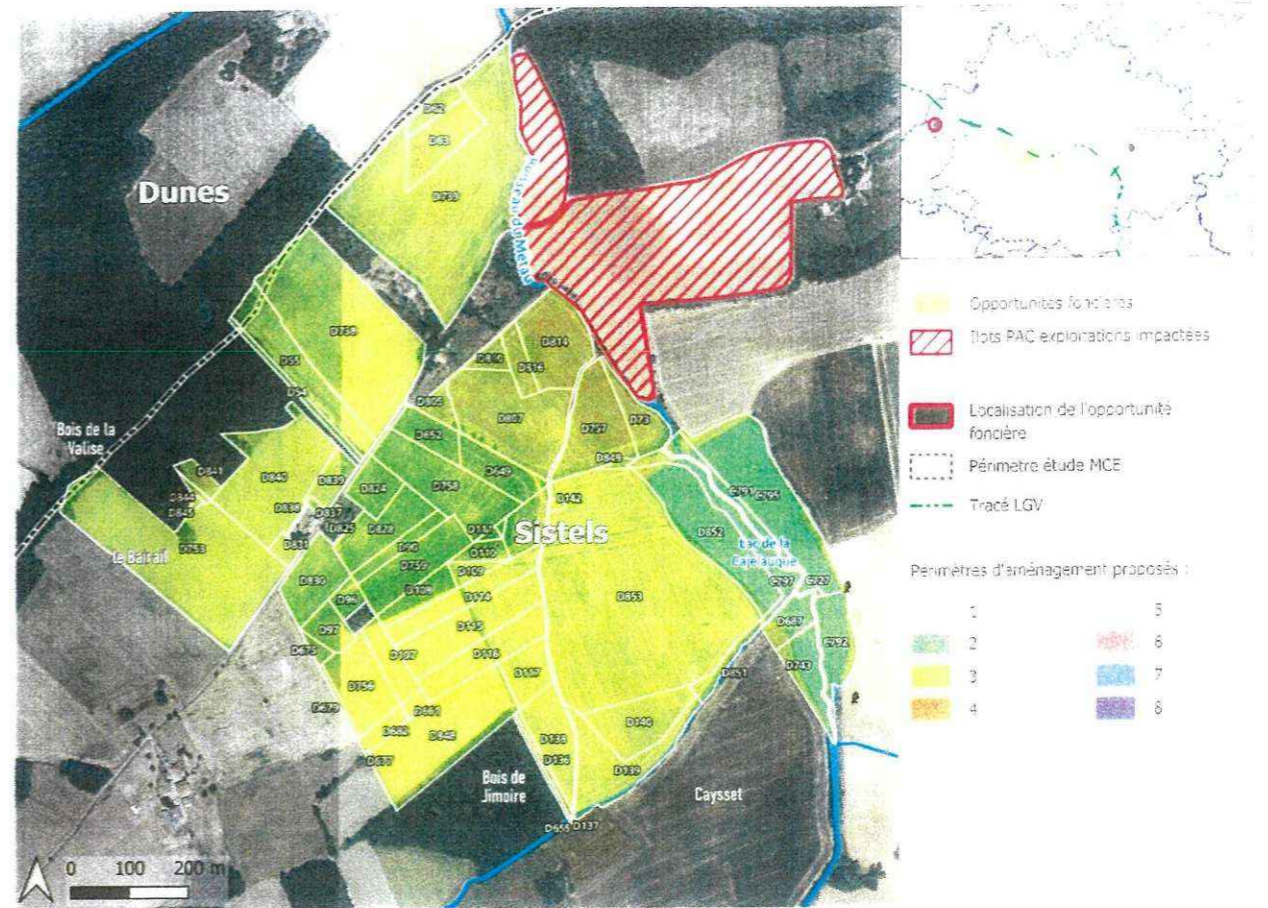
Commune de Sistels - Surface sur la commune : 72 ha 57 a 40 ca

Lieu-dit	Section	N°	Div.	Ancien N°	Surface	NC	Zonage
GRAND BORDE	C	0727		0618	8 a 77 ca	E	N
GRAND BORDE	C	0791		0728	50 a 08 ca	E	A
GRAND BORDE	C	0792		0534	93 a 20 ca	E	N
GRAND BORDE	C	0795		0777	2 ha 63 a 25 ca	E	A N
GRAND BORDE	C	0797		0795	12 a 32 ca	E	N
LACAZE	D	0054			27 a 78 ca	T	N
BOIS DE LA VALISE	D	0055			1 ha 50 a 95 ca	T	A N
LACAZE	D	0062			31 a 00 ca	T	A N
LACAZE	D	0063			92 a 08 ca	T	A
TRASSAYRES	D	0073			55 a 40 ca	T	A N
LA VALISE	D	0090			37 a 98 ca	T	A
LA VALISE	D	0096	F1		13 a 00 ca	BT	N
LA VALISE	D	0096	F2		12 a 48 ca	BT	N
LA VALISE	D	0097			44 a 25 ca	T	A
JIMOIRE	D	0107			55 a 50 ca	T	A N
JIMOIRE	D	0108			51 a 59 ca	BT	A N
JIMOIRE	D	0109			23 a 22 ca	T	A N
JIMOIRE	D	0110			27 a 55 ca	T	A N

JIMOIRE	D	0111			5 a 42 ca	T	A
JIMOIRE	D	0112			2 a 82 ca	T	A
JIMOIRE	D	0113			58 a 60 ca	T	A N
JIMOIRE	D	0114			50 a 47 ca	T	A
JIMOIRE	D	0114			50 a 48 ca	T	A
JIMOIRE	D	0115			1 ha 57 a 89 ca	T	A
JIMOIRE	D	0116			1 ha 14 a 42 ca	T	A
JIMOIRE	D	0117			64 a 20 ca	T	A
JIMOIRE	D	0136			13 a 92 ca	T	A
JIMOIRE	D	0137			61 ca	T	A
JIMOIRE	D	0138			1 ha 01 a 09 ca	T	A
LACAJEREGUE	D	0139			1 ha 47 a 75 ca	T	A N
LACAJEREGUE	D	0140			1 ha 22 a 49 ca	T	A
LACAJEREGUE	D	0142			4 a 50 ca	T	A
LA VALISE	D	0649		0084	78 a 06 ca	T	A
LA VALISE	D	0652		0085	57 a 94 ca	T	A
JIMOIRE	D	0653		0135	10 a 21 ca	T	A
JIMOIRE	D	0655		0134	31 ca	T	A
JIMOIRE	D	0661		0105	11 a 85 ca	T	A
LA VALISE	D	0675		0099	12 a 70 ca	T	A
JIMOIRE	D	0677		0101	72 ca	T	A
JIMOIRE	D	0679		0103	8 a 50 ca	T	A
JIMOIRE	D	0682		0105	27 a 59 ca	T	A
CAYSSOT	D	0687		0144	7 a 25 ca	L	A N
CAYSSOT	D	0687		0144	39 a 60 ca	E	A N
LACAZE	D	0738		0736	2 ha 00 a 00 ca	T	A N
LACAZE	D	0738		0736	2 ha 81 a 37 ca	T	A N
LACAZE	D	0739		0736	3 ha 22 a 80 ca	T	A N
LACAZE	D	0739		0736	3 ha 65 a 88 ca	T	A N
CAYSSOT	D	0743		0689	27 a 99 ca	L	A N
CAYSSOT	D	0743		0689	44 a 06 ca	E	A N
BOIS DE LA VALISE	D	0753		0035	5 ha 09 a 20 ca	T	A N

JIMOIRE	D	0756		0106	1 ha 16 a 39 ca	T	A
TRASSAYRES	D	0757		0074	1 ha 57 a 55 ca	T	A
LA VALISE	D	0758		0651	1 ha 79 a 80 ca	T	A
LA VALISE	D	0759		0091	1 ha 18 a 70 ca	T	A N
TRASSAYRES	D	0805		0083	26 a 66 ca	T	A
TRASSAYRES	D	0807		0754	2 ha 44 a 86 ca	T	A
TRASSAYRES	D	0810		0079	25 a 14 ca	T	A
TRASSAYRES	D	0814		0752	1 ha 54 a 27 ca	T	A
TRASSAYRES	D	0816		0068	40 a 09 ca	T	A
LA VALISE	D	0824		0087	56 a 46 ca	T	A
LA VALISE	D	0825		0088	37 ca	T	A
LA VALISE	D	0828		0089	1 ha 05 a 82 ca	T	A
LA VALISE	D	0830		0674	97 a 47 ca	T	A
BOIS DE LA VALISE	D	0831		0042	16 a 83 ca	T	A
BOIS DE LA VALISE	D	0837		0834	5 a 30 ca	S	A
BOIS DE LA VALISE	D	0838		0834	1 a 45 ca	S	A
BOIS DE LA VALISE	D	0839		0044	39 a 70 ca	T	A
BOIS DE LA VALISE	D	0840		0044	2 ha 65 a 45 ca	T	A N
BOIS DE LA VALISE	D	0841		0045	23 a 54 ca	BT	A N
BOIS DE LA VALISE	D	0844		0040	5 a 95 ca	BT	A N
BOIS DE LA VALISE	D	0845		0039	3 a 05 ca	BT	A
JIMOIRE	D	0848		0755	2 ha 68 a 55 ca	T	A N
LACAJEREGUE	D	0849		0143	6 a 69 ca	T	A
LACAJEREGUE	D	0850		0143	87 a 12 ca	E	A N
LACAJEREGUE	D	0851		0143	27 a 58 ca	T	A N
LACAJEREGUE	D	0852		0141	2 ha 01 a 04 ca	E	A N
LACAJEREGUE	D	0853		0141	10 ha 19 a 88 ca	T	A
LACAJEREGUE	D	0854		0143	10 a 60 ca	E	N

PLANS



Achat

Bon pour mise en réserve

Pour chaque dossier aboutissant à une acquisition et à un stockage effectif par la Safer, la participation qui sera facturée, pour l'exécution de cette mission aboutie de négociation des biens, sera de 2 000 € HT par dossier.

MODE DE FINANCEMENT SI STOCKAGE SAFER

Préfinancement par SNCF Réseau

Avance par la SAFER

MODALITÉ DE PUBLICITÉ

Avant la mise en stock en cas d'orientation environnementale

En sortie de stock

AVIS SAFER

Avis CTD: le 30/09/2025

Avis CDG Agriculture: en attente

Avis CDG Finances: le 26/09/2025

Fait à

Le

ACCORD DE PRINCIPE

SITE DE COMPENSATION « 82_SLO_02 »

Saint-Loup (Tarn-et-Garonne)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'acquisition de données qui seront nécessaires aux études de conception détaillées du GPSO, SNCF Réseau souhaite conduire des investigations géotechniques de terrain (sondages, instrumentation...) et réaliser les opérations d'archéologie préventive au sein des emprise APS de la ligne nouvelle entre Bordeaux et Toulouse. Quatre départements sont concernés : la Gironde (33), le Lot-et-Garonne (47), le Tarn-et-Garonne (82) et la Haute-Garonne (31).

Les travaux liés à ces "investigations préalables" sont susceptibles d'avoir des incidences sur l'environnement, notamment sur les milieux naturels et les zones humides, justifiant une demande d'autorisation environnementale auprès de l'administration (Dossier DAE1).

Aussi, SNCF Réseau est tenue de mettre en œuvre un certain nombre de mesures destinées à compenser les impacts résiduels sur les habitats naturels et les espèces affectés, lorsque ces impacts n'ont pu être évités ou réduits par d'autres mesures en phase de chantier. Plusieurs sites de compensation ont été identifiés comme éligibles, dont celui mentionné ci-dessous.

A ce titre, notre opérateur foncier SEGAT, doit engager une démarche de pré-sécurisation foncière, qui conduira dans un second temps à proposer une convention d'ORE portant sur les terrains que vous possédez. Les parcelles concernées sont listées ci-dessous :

Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
			Section	Numéro	Surface
TarnetGaronne	Saint-Loup	82165	E	127	1,391
TarnetGaronne	Saint-Loup	82165	E	128	0,573
TarnetGaronne	Saint-Loup	82165	E	134	0,2565
TarnetGaronne	Saint-Loup	82165	E	157	4,7935
TarnetGaronne	Saint-Loup	82165	E	149	6,989
TarnetGaronne	Saint-Loup	82165	E	150	0,9605

L'emprise totale du site couvre 14,9635 hectares. La liste des parcelles concernées est précisée dans la fiche d'éligibilité annexée, laquelle détaille les caractéristiques du site.

SNCF Réseau vous propose d'étudier la mise en place des aménagements suivants :

- Création ou renaturation d'habitats et d'habitats favorables aux espèces cibles et à leur guilde ;
- Réensemencement de milieux dégradés, replantation, restauration de haies existantes mais dégradées ;

- Restauration de corridor écologique ;
- Aménagement ponctuel (abris ou gîtes artificiels pour la faune) complémentaire à une autre mesure C2 ;
- Abandon ou forte réduction de toute gestion : îlot de senescence.

Avant de vous présenter une convention d'ORE nous sollicitons votre accord de principe afin de permettre la poursuite des études. C'est dans cette perspective que nous vous invitons à compléter ce qui suit.

Je soussigné(e), Madame Natacha BENECH et Monsieur Guillaume BENECH, propriétaires des parcelles cadastrées listées ci-dessus ainsi que mentionnées dans le pré-diagnostic annexé, donne mon accord de principe à la réalisation de mesures compensatoires sur lesdites parcelles, sous réserve de la validation d'une futur convention d'ORE proposée par SNCF Réseau.

Pour faire et valoir ce que de droit

Signature

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma haute considération.

ACCORD DE PRINCIPE

SITE DE COMPENSATION « 82_SPO_01 »

Saint-Porquier (Tarn-et-Garonne)

Monsieur,

Dans le cadre de l'acquisition de données qui seront nécessaires aux études de conception détaillées du GPSO, SNCF Réseau souhaite conduire des investigations géotechniques de terrain (sondages, instrumentation...) et réaliser les opérations d'archéologie préventive au sein des emprise APS de la ligne nouvelle entre Bordeaux et Toulouse. Quatre départements sont concernés : la Gironde (33), le Lot-et-Garonne (47), le Tarn-et-Garonne (82) et la Haute-Garonne (31).

Les travaux liés à ces "investigations préalables" sont susceptibles d'avoir des incidences sur l'environnement, notamment sur les milieux naturels et les zones humides, justifiant une demande d'autorisation environnementale auprès de l'administration (Dossier DAE1).

Aussi, SNCF Réseau est tenue de mettre en œuvre un certain nombre de mesures destinées à compenser les impacts résiduels sur les habitats naturels et les espèces affectés, lorsque ces impacts n'ont pu être évités ou réduits par d'autres mesures en phase de chantier. Plusieurs sites de compensation ont été identifiés comme éligibles, dont celui mentionné ci-dessous.

A ce titre, notre opérateur foncier SEGAT, doit engager une démarche de pré-sécurisation foncière, qui conduira dans un second temps à proposer une convention d'ORE portant sur les terrains que vous possédez. Les parcelles concernées sont listées ci-dessous :

Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale			
			Préfixe	Section	Numéro	Surface
TarnetGaronne	Saint-Porquier	82171	0	D	102	1,6055
TarnetGaronne	Saint-Porquier	82171	0	D	455	1,6055
TarnetGaronne	Saint-Porquier	82171	0	D	103	1,39

L'emprise totale du site couvre 4,601 hectares. La liste des parcelles concernées est précisée dans la fiche d'éligibilité annexée, laquelle détaille les caractéristiques du site.

SNCF Réseau vous propose d'étudier la mise en place des aménagements suivants :

- Création ou renaturation d'habitats et d'habitats favorables aux espèces cibles et à leur guide
- Réensemencement de milieux dégradés, replantation, restauration de haies existantes mais dégradées ;
- Restauration de corridor écologique ;
- Aménagement ponctuel (abris ou gîtes artificiels pour la faune) complémentaire à une autre mesure C2 ;

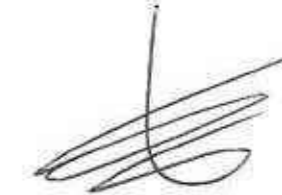
- Abandon ou forte réduction de toute gestion : îlot de senescence ;
- Modification des modalités de fauche et/ou de pâturage ou modification de la gestion des niveaux d'eau.

Avant de vous présenter une convention d'ORE nous sollicitons votre accord de principe afin de permettre la poursuite des études. C'est dans cette perspective que nous vous invitons à compléter ce qui suit.

Je soussigné(e), Monsieur Marc MACABIAU, 3236 RTE DE TOULOUSE 82100 CASTELSARRASIN, propriétaire des parcelles cadastrées listées ci-dessus ainsi que mentionnées dans le pré-diagnostic annexé, donne mon accord de principe à la réalisation de mesures compensatoires sur lesdites parcelles, sous réserve de la validation d'une futur convention d'ORE proposée par SNCF Réseau.

Pour faire et valoir ce que de droit

Signature



Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma haute considération.

ACCORD DE PRINCIPE

SITE DE COMPENSATION « 82_SPO_02 »

Saint-Porquier (Tarn-et-Garonne)

Madame,

Dans le cadre de l'acquisition de données qui seront nécessaires aux études de conception détaillées du GPSO, SNCF Réseau souhaite conduire des investigations géotechniques de terrain (sondages, instrumentation...) et réaliser les opérations d'archéologie préventive au sein des emprise APS de la ligne nouvelle entre Bordeaux et Toulouse. Quatre départements sont concernés : la Gironde (33), le Lot-et-Garonne (47), le Tarn-et-Garonne (82) et la Haute-Garonne (31).

Les travaux liés à ces "investigations préalables" sont susceptibles d'avoir des incidences sur l'environnement, notamment sur les milieux naturels et les zones humides, justifiant une demande d'autorisation environnementale auprès de l'administration (Dossier DAE1).

Aussi, SNCF Réseau est tenue de mettre en œuvre un certain nombre de mesures destinées à compenser les impacts résiduels sur les habitats naturels et les espèces affectés, lorsque ces impacts n'ont pu être évités ou réduits par d'autres mesures en phase de chantier. Plusieurs sites de compensation ont été identifiés comme éligibles, dont celui mentionné ci-dessous.

A ce titre, notre opérateur foncier SEGAT, doit engager une démarche de pré-sécurisation foncière, qui conduira dans un second temps à proposer une convention d'ORE portant sur les terrains que vous possédez. Les parcelles concernées sont listées ci-dessous :

Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
			Section	Numéro	Surface
Tarn-et-Garonne	Saint-Porquier	82171	ZA	26	1,2705

L'emprise totale du site couvre 1,2705 hectares. La liste des parcelles concernées est précisée dans la fiche d'éligibilité annexée, laquelle détaille les caractéristiques du site.

SNCF Réseau vous propose d'étudier la mise en place des aménagements suivants :

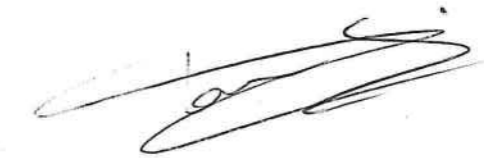
- Création ou renaturation d'habitats et d'habitats favorables aux espèces cibles et à leur guildes.
- Intervention sur les drains, rigoles, fossés ;
- Modification des modalités de fauche et/ou de pâturage ou modification de la gestion des niveaux d'eau.

Avant de vous présenter une convention d'ORE nous sollicitons votre accord de principe afin de permettre la poursuite des études. C'est dans cette perspective que nous vous invitons à compléter ce qui suit.

Je soussigné(e), Madame Marie-Claude DONNADIEU, propriétaire de la parcelle cadastrée listée ci-dessus ainsi que mentionnées dans le pré-diagnostic annexé, donne mon accord de principe à la réalisation de mesures compensatoires sur ladite parcelle, sous réserve de la validation d'une futur convention d'ORE proposée par SNCF Réseau.

Pour faire et valoir ce que de droit

Signature



Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de ma haute considération.

3 Fiches de synthèse des zones humides

Méthodologie

Les niveaux de fonctionnalité sont évalués à dire d'expert, en s'appuyant sur les indicateurs du tableau MNEFZH – V2 et sur les expertises de terrain réalisées.

Niveaux de fonctionnalité :

1 - Mauvais	La ZHE ne remplit pas la plupart des sous-fonctionnalités en raison de ses caractéristiques intrinsèques (fossés denses, faible part de couvert végétal permanent, cultures anthropiques, etc.)
2 - Moyen à mauvais	La ZHE ne remplit que quelques sous-fonctionnalités de manière peu efficaces.
3 - Moyen	La ZHE remplit bien certaines sous-fonctionnalités mais les autres sont insuffisantes pour obtenir une bonne fonctionnalité.
4 - Moyen à satisfaisant	La ZHE remplit la plupart des sous-fonctionnalités mais un élément perturbe son bon fonctionnement.
5 - Satisfaisant	La ZHE remplit toutes ses sous-fonctionnalités de manière relativement optimales.

Etat de conservation :

Très dégradé	Cela correspond à une ZHE qui a subi de fortes pressions anthropiques (cultures, coupes rases, présence d'EEE, forte densité de fossés, etc.)
Perturbé	Il s'agit de ZHE subissant un niveau moyen de pressions
Dégradé	Cela correspond à une ZHE qui subit quelques pressions restant faibles (type sylviculture ou pâturage par exemple)
Bon	Il s'agit d'une ZHE dont les habitats sont en bon état pour la plupart et qui subit très peu de pressions anthropiques internes au site mais aussi dans son environnement (présence de corridors écologiques, diversité des habitats, faible présence des infrastructures de transport et de zones bâties, etc.).

Fonctionnalités - Critères pris en compte :

Fonction hydrologiques	Couvert végétal : arboré, arbustif, herbacé - permanent ou non ; Densité du drainage dans le site et la zone tampon ; Rareté du ravivement ; Epaisseur de l'épisolum humifère ; Descriptif de la zone contributive : répartition de surface cultivées, enherbées, construites ou de transports Système alluvial : sinuosité du cours d'eau, proximité du lit mineur, incision du lit mineur
Fonctions biogéochimiques	Couvert végétal : arboré, arbustif, herbacé - permanent ou non ; En milieu arboré : surface de section des arbres ; Rareté du ravinement ; Epaisseur de l'épisolum humifère pH du sol acide neutre ou basique Engorgements en eau du sol principalement temporaire ou permanents Présence éventuelle de tourbe Texture en surface, associée à la fonction de dénitrification
Fonctions biologiques	Richesse et équitpartition des habitats Emprise des habitats hygrophiles Anthropisation des habitats Présence d'espèces exotiques envahissantes Présence d'espèces faune ou flore envahissantes Rareté de la fragmentation des habitats Similarité des habitats du site avec ceux du paysage Anthropisation de l'environnement du site

Etat de conservation global - Critères pris en compte :

Etat de conservation global et pressions observées	Synthèse des niveaux de fonctionnalités Présence d'habitats naturels menacés Présence d'espèces végétales protégées ou menacées Présence d'espèces animales protégées ou menacées Présence d'espèces exotiques envahissantes Synthèse des atteintes aux fonctionnalités observées
---	--

82_BDO_02_ZH01

Informations générales	
Département	Tarn-et-Garonne
Commune(s)	Boudou, Moissac
Bassin versant de gestion	Tarn du Tescou à la Garonne
Masse d'eau	Ruisseau de Madeleine
Système hydrogéomorphologique	Alluvial
Type(s) d'alimentation	Débordement de cours d'eau et connexion avec la nappe alluviale
Surface de la ZHE (ha)	3,53
Surface de la zone contributive (ha)	56,331

Synthèse des données de terrain	
Critères de délimitation de la ZHE	Pédologie et végétation
Habitats naturels identifiés / Etat de conservation	E2.2 Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes / altéré // E3.4 Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses / dégradé // F3.1 Fourrés tempérés / bon-correct // FB.3 Plantations d'arbustes à des fins ornementales ou pour les fruits, autres que les vignobles / dégradé // FB.4 Vignobles / dégradé // G1.2 Forêts riveraines mixtes des plaines inondables et forêts galeries mixtes / bon-correct // G1.A Boisements mésotrophes et eutrophes à Quercus, Carpinus, Fraxinus, Acer, Tilia, Ulmus et boisements associés / bon-correct // I1.1 Monocultures intensives / dégradé // I1.5 Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées / dégradé
Types de sol	Rédoxisol
Moyenne des mesures pH réalisées	9,4
Nombre de sondages pédologiques réalisés au sein de la ZHE	9

Analyse des fonctionnalités					
Fonctions hydrologiques		Fonctions biogéochimiques		Fonctions biologiques	
Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)	Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)	Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)
<ul style="list-style-type: none"> - Couvert végétal favorable - Système de drainage favorable (densité de rigoles très réduite), absence de figures d'érosion - Episolum humifère assez mince - Granulométrie moyennement sensible à l'érosion - Conductivité hydraulique assez faible - Zone contributive soulignant l'intérêt du site pour les fonctions hydrologiques 	<p>La transformation des terres agricoles en milieu prairiaux augmentera le couvert végétal permanent.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Couvert végétal assez favorable - Système de drainage favorable (densité de rigoles très réduite), absence de figures d'érosion - Sol favorable à la fixation du phosphore dans le sol - Incorporation de matière organique assez faible - Granulométrie favorable - Engorgement temporaire très fréquent - Zone contributive soulignant l'intérêt du site pour les fonctions biogéochimiques 	<p>La sénescence des boisements augmentera le stockage de carbone. La transformation des terres agricoles en milieu prairiaux augmentera le couvert végétal permanent.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Habitats riches (hygrophiles et non hygrophiles), bien répartis - Emprise naturelle très forte, site très fragmenté, assez peu semblable au paysage - Habitats menacés sur site : G1.2 - Forêts riveraines mixtes des plaines inondables et forêts galeries mixtes - Espèces d'intérêt : Pouillot véloce, Grimpereau des jardins, Roitelet à triple bandeau, Pic épeiche, Pic vert, Pic noir, Milan noir, Bouscarle de Cetti, Grenouille agile, des joncs, Fauvette à tête noire, Couleuvre verte et jaune, Lézard des murailles - Espèces envahissantes sur site : Robinier faux-acacias, Galega officinal, Peuplier du Canada, Ragondin - Paysage à emprise naturelle faible et mal répartie, corridors assez peu présents - Anthropisation et densité d'infrastructures de transport très importante 	<p>Les espèces exotiques envahissantes seront traitées. Les milieux de cultures anthropiques seront transformés en milieu naturels ouverts de type prairies (humides et non humides). Des gîtes à espèces cibles vont être installés. Des corridors boisés vont être créés aux abords immédiats de la zone humide. Les boisements seront laissés en auto-gestion ce qui améliorera leur état.</p>
Moyen	Moyen à Satisfaisant	Moyen à satisfaisant	Satisfaisant	Moyen	Satisfaisant
Etat de conservation global et pressions observées		Les fonctionnalités sont moyennement bien remplies dans l'ensemble. La pression anthropique est très forte dans les alentours, les habitats anthropiques du site sont d'ailleurs très altérés. De nombreuses espèces envahissantes sont présentes.			Perturbé

82_CAU_02_ZH01

Informations générales	
Département	Tarn-et-Garonne
Commune(s)	Caumont
Bassin versant de gestion	Ayroux - Sère
Masse d'eau	L'Ayroux
Système hydrogéomorphologique	Plateau
Type(s) d'alimentation	Précipitations
Surface de la ZHE (ha)	25,36
Surface de la zone contributive (ha)	86,785

Synthèse des données de terrain	
Critères de délimitation de la ZHE	Pédologie
Habitats naturels identifiés / Etat de conservation	E2.6 Prairies améliorées, réensemencées et fortement fertilisées, y compris les terrains de sport et les pelouses ornementales / altéré // FA.4 Haies d'espèces indigènes pauvres en espèces / bon-correct // FB.4 Vignobles / dégradé // G1.7 Forêts caducifoliées thermophiles / bon-optimal // G1.C Plantations forestières très artificielles de feuillus caducifoliés / altéré // I1.1 Monocultures intensives / dégradé // I1.5 Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées / dégradé
Types de sol	Rédoxisol // Réductisol
Moyenne des mesures pH réalisées	9,2
Nombre de sondages pédologiques réalisés au sein de la ZHE	20

Analyse des fonctionnalités					
Fonctions hydrologiques		Fonctions biogéochimiques		Fonctions biologiques	
Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)	Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)	Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)
<ul style="list-style-type: none"> - Couvert végétal permanent assez réduit - système de drainage moyennement favorable (rigoles, fossés, fossés profonds) - Absence de figures d'érosion - Granulométrie moyennement sensible à l'érosion - Faible conductivité hydraulique - Dans la zone contributive, part cultivée importante <p>-> Rétention des sédiments moyennement efficace</p>	<p>La transformation du couvert végétal favorisera les fonctions hydrologiques.</p> <p>Des interventions sur les fossés sont également prévus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Couvert végétal permanent assez réduit très favorable à l'assimilation de l'azote et du phosphore, moins à la séquestration du carbone - Système de drainage moyennement favorable - Absence de figures d'érosion - Granulométrie de surface assez favorable - Engorgement permanent assez fréquent, temporaire rare - Part cultivée très importante dans la zone contributive <p>-> Fonction de fixation du phosphore, de dénitrification et d'assimilation de l'azote</p>	<p>La sénescence du boisement permettra une meilleure séquestration du carbone.</p> <p>Les vignobles et monocultures seront transformés en prairies augmentant le couvert végétal permanent du site.</p> <p>Les haies existantes seront améliorées et d'autres seront plantées. Il sera procédé à des interventions sur les fossés.</p> <p>La création de mares permettra un meilleur engorgement d'eau sur le site.</p> <p>Des interventions sur les fossés sont également prévus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faible nombre d'habitats naturels, répartis de façon très déséquilibré - Emprise naturelle assez faible, faible fragmentation - Espèces d'intérêt : Alouette des champs, Bergeronnette printanière, Hypolaïs polyglotte, Huppe fasciée, Cisticole des joncs, Bruant zizi, Bruant proyer, Léopard des murailles, Couleuvre verte et jaune, Grice musicienne, Lorient d'Europe, Alouette lulu, Tourterelle des bois, Pic vert, Pic épeiche, Crapaud épineux - Espèce invasive : Peuplier du Canada - Site très différent du paysage - Dans le paysage, faible nombre d'habitats naturels, très mal répartis, densité de corridors très réduite (sauf aquatiques temporaires assez important) - Anthropisation du paysage très importante avec infrastructures de transport de petite taille <p>-> Fonctions biologiques mal remplies</p>	<p>Les milieux anthropiques seront transformés en milieux naturels hygrophiles et non hygrophiles, ouverts et boisés.</p> <p>Les espèces invasives seront traitées.</p> <p>La création de haies permettra une meilleure connexion des habitats.</p> <p>L'abandon des pratiques sur le site améliorera l'état de conservation des habitats.</p> <p>Des gîtes pour espèces cibles seront créés.</p>
Moyen à mauvais	Moyen à satisfaisant	Moyen	Satisfaisant	Mauvais	Moyen à satisfaisant
Etat de conservation global et pressions observées		Le site est situé dans un environnement très fortement anthropisé, principalement par des cultures. Les diverses cultures dégradées constituent le principal habitat du site. Les caractéristiques intrinsèques au site ne lui permettent pas d'accomplir correctement ses fonctions hydrologiques et biogéochimiques.			Très dégradé

Informations générales	
Département	Tarn-et-Garonne
Commune(s)	Castelsarrasin
Bassin versant de gestion	Garonne de l'Aussonnelle à la Barguelonne
Masse d'eau	La Garonne du confluent de l'Aussonnelle au confluent du Tarn
Système hydrogéomorphologique	Alluvial
Type(s) d'alimentation	Débordement de cours d'eau et connexion avec la nappe alluviale
Surface de la ZHE (ha)	5,44
Surface de la zone contributive (ha)	Zone contributive associée à un cours d'eau trop étendu pour être considérée dans l'analyse

Synthèse des données de terrain	
Critères de délimitation de la ZHE	Pédologie et végétation
Habitats naturels identifiés / Etat de conservation	G1.2 Forêts riveraines mixtes des plaines inondables et forêts galeries mixtes / altéré // F3.1 Fourrés tempérés / altéré // G1.C Plantations forestières très artificielles de feuillus caducifoliés / dégradé // F9.1 Fourrés ripicoles / bon-correct
Types de sol	Investigations pédologiques à réaliser
Moyenne des mesures pH réalisées	Investigations pédologiques à réaliser
Nombre de sondages pédologiques réalisés au sein de la ZHE	Investigations pédologiques à réaliser

Analyse des fonctionnalités					
Fonctions hydrologiques		Fonctions biogéochimiques		Fonctions biologiques	
Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)	Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)	Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)
- Couvert végétal très favorable - Système de drainage moyennement favorable, absence de figures d'érosion - Zone contributive soulignant assez peu l'intérêt du site pour remplir les fonctions hydrologiques -> Fonctions hydrologiques moyennement bien remplies (pour les indicateurs évalués)	Aucune mesure hydrologique n'est prévue.	- Couvert végétal très favorable - Système de drainage moyennement favorable, absence de figures d'érosion - Zone contributive soulignant très peu l'intérêt du site pour la réalisation des fonctions biogéochimiques -> Fonctions biogéochimiques assez peu remplies (pour les indicateurs évalués)	La sénescence du boisement augmentera le stockage de carbone.	- Faible nombre d'habitats naturels (hygrophiles en majorité) bien répartis, emprise naturelle très forte - Espèces d'intérêt : Cisticole des joncs, Bouscarle de Cetti, Milan noir, Fauvette à tête noire, Héron cendré, Léopard des murailles - Espèces envahissantes sur site : Robinier faux-acacia, Buddléia de David - Site très peu similaire au paysage, site fragmenté - Densité de corridors aquatiques importante, corridors boisés assez peu présents - Assez faible nombre d'habitats naturels dans le paysage et bien répartis - Anthropisation assez importante avec densité d'infrastructures de transport de grande taille très forte -> Fonctions biologiques assez bien remplies	Des gîtes pour espèces cibles seront installés. Les espèces exotiques envahissantes seront retirées du boisement et celui-ci sera laissé en sénescence. Des haies seront plantées dans les environs pour augmenter les corridors boisés. Des mares et dépressions permettront à une flore herbacée hygrophile de se développer. La sénescence du boisement améliorera son état.
Moyen	Moyen	Moyen à mauvais	Moyen à satisfaisant	Moyen à satisfaisant	Satisfaisant
Etat de conservation global et pressions observées		Les fonctionnalités du site sont ou semblent moyennement bien remplies. Le site n'est pas en bon état et la pression anthropique est assez importante dans les alentours.			Perturbé

Informations générales	
Département	Tarn-et-Garonne
Commune(s)	Castelsarrasin
Bassin versant de gestion	Garonne de l'Aussonnelle à la Barguelonne
Masse d'eau	La Garonne du confluent de l'Aussonnelle au confluent du Tarn
Système hydrogéomorphologique	Alluvial
Type(s) d'alimentation	Débordement de cours d'eau et connexion avec la nappe alluviale
Surface de la ZHE (ha)	0,83
Surface de la zone contributive (ha)	Zone contributive associée à un cours d'eau trop étendu pour être considérée dans l'analyse

Synthèse des données de terrain	
Critères de délimitation de la ZHE	Végétation
Habitats naturels identifiés / Etat de conservation	G1.2 Forêts riveraines mixtes des plaines inondables et forêts galeries mixtes / bon-correct
Types de sol	Investigations pédologiques à réaliser
Moyenne des mesures pH réalisées	Investigations pédologiques à réaliser
Nombre de sondages pédologiques réalisés au sein de la ZHE	Investigations pédologiques à réaliser

Analyse des fonctionnalités					
Fonctions hydrologiques		Fonctions biogéochimiques		Fonctions biologiques	
Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)	Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)	Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)
<p>- Couvert végétal très favorable</p> <p>- Système de drainage assez favorable, absence de figures d'érosion</p> <p>- Zone contributive soulignant moyennement l'intérêt du site pour remplir les fonctions hydrologiques</p> <p>-> Fonctions hydrologiques assez bien remplies (<i>pour les indicateurs évalués</i>)</p>	<p>Aucune mesure hydrologique n'est prévue</p>	<p>- Couvert végétal très favorable</p> <p>- Système de drainage assez favorable, absence de figures d'érosion</p> <p>- Zone contributive soulignant peu l'intérêt du site pour la réalisation des fonctions biogéochimiques</p> <p>-> Fonctions biogéochimiques assez bien remplies (<i>pour les indicateurs évalués</i>)</p>	<p>La sénescence du boisement augmentera le stockage de carbone.</p>	<p>- Faible nombre d'habitats naturels (hygrophiles) mais très mal répartis, emprise naturelle très forte</p> <p>- Espèces d'intérêt : Milan noir, Fauvette à tête noire, Bouscarle de Cetti, Léopard des murailles</p> <p>- Espèces envahissantes sur site : Robinier faux-acacia, Buddléia de David</p> <p>- Site très peu similaire au paysage, site fragmenté</p> <p>- Densité de corridors aquatiques importante, corridors boisés peu présents</p> <p>- Assez faible nombre d'habitats naturels dans le paysage et moyennement bien répartis</p> <p>- Anthropisation importante avec densité d'infrastructures de transport de grande taille très forte</p> <p>-> Fonctions biologiques de support des habitats bien remplies</p>	<p>Des gîtes pour espèces cibles seront installés. Les espèces exotiques envahissantes seront retirées du boisement et celui-ci sera laissé en sénescence.</p> <p>Des haies seront plantées dans les environs pour augmenter les corridors boisés.</p> <p>Des mares et dépressions permettront à une flore herbacée hygrophile de se développer.</p> <p>La sénescence du boisement améliorera son état.</p>
Moyen à satisfaisant	Moyen à satisfaisant	Moyen à satisfaisant	Satisfaisant	Moyen	Satisfaisant
Etat de conservation global et pressions observées		Les fonctionnalités du site sont ou semblent bien remplies. Le site est en bon état malgré une pression anthropique très importante dans les alentours.			Bon

Informations générales	
Département	82 – Tarn-et-Garonne
Commune(s)	Espalais
Bassin versant de gestion	Garonne de l'Aussonnelle à la Barguelonne
Masse d'eau	La Garonne du confluent du Tarn au confluent de la Barguelonne
Système hydrogéomorphologique	Riverain des étendues d'eau
Type(s) d'alimentation	Débordement des étendues d'eau et connexion avec la nappe de l'étendue d'eau
Surface de la ZHE (ha)	0.99
Surface de la zone contributive (ha)	49,62

Synthèse des données de terrain	
Critères de délimitation de la ZHE	Végétation
Habitats naturels identifiés / Etat de conservation	G1.2 - Forêts riveraines mixtes des plaines inondables et forêts galeries mixtes / Moyen
Types de sol	/
Moyenne des mesures pH réalisées	9
Nombre de sondages pédologiques réalisés au sein de la ZHE	2

Analyse des fonctionnalités					
Fonctions hydrologiques		Fonctions biogéochimiques		Fonctions biologiques	
Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)	Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)	Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)
<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'un couvert végétal permanent très important, arboré et arbustif. - Présence d'une densité assez importante de fossés et rigoles au sein du site, très peu de drainage dans la zone tampon. - Absence de ravinement. - La présence d'un sol a texture grossière en surface traduit une forte conductivité hydraulique. <p>→ 1 sous-fonction remplie de manière satisfaisante : rétention des sédiments</p>	<p>Le site étant riverain d'un plan d'eau, il n'est pas envisagé de modifier ou de réaliser des changements ayant des répercussions sur les fonctions hydrologiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Couvert végétal permanent assez important principalement arboré, favorable à la séquestration du carbone et à l'assimilation du phosphore et azote - Site et zone tampon peu drainé - Aucun ravinement - Sol basique favorisant la fixation du phosphore dans le sol - Granulométrie intermédiaire, peu favorable à la dénitrification des nitrates <p>→ 3 sous-fonctions remplies de manière satisfaisante : assimilation du phosphore, de l'azote et séquestration du carbone</p>	<p>Le site étant riverain d'un plan d'eau, il n'est pas envisagé de modifier ou de réaliser des changements ayant des répercussions sur les fonctions biogéochimiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faible nombre d'habitats naturels - Répartition très déséquilibrée - Densité importante d'habitats hygrophile, favorable à la faune et la flore inféodées à ces habitats - Faible anthropisation, favorable à la faune - 3 EEE observées - Présence d'espèces patrimoniales faunistiques : Bihoreau gris, Aigrette - garzette, Tourterelle des bois <p>→ 1 sous-fonction accomplie de manière moyenne : support des habitats</p>	<p>Les mesures envisagées sur ce site (restauration de milieux rivulaires, création d'îlots de sénescence) vont permettre d'accentuer la fonctionnalité biologique. Toutefois, la petite taille et la nature homogène de la zone humide ne permettent pas une grande latitude pour obtenir un gain significatif</p>
Moyen	Moyen	Moyen à satisfaisant	Moyen à satisfaisant	Moyen	Moyen à satisfaisant
Etat de conservation global et pressions observées		Le site présente des fonctionnalités moyennes à satisfaisantes. Présence importante de fossés et rigoles Présence d'espèces végétales et animales exotiques envahissantes			Perturbé

82_GRI_03_ZH01

Informations générales	
Département	82 – Tarn-et-Garonne
Commune(s)	Aucamville, Grisolles, Verdun-sur-Garonne
Bassin versant de gestion	Garonne de l'Aussonnelle à la Barguelonne
Masse d'eau	La Garonne du confluent de l'Aussonnelle au confluent du Tarn, Ruisseau de Marguestaud, Ruisseau de Pontarras, Ruisseau de Saint-Pierre
Système hydrogéomorphologique	Alluvial
Type(s) d'alimentation	Débordement du cours d'eau et connexion à la nappe alluvial
Surface de la ZHE (ha)	42,88
Surface de la zone contributive (ha)	Zone contributive associée à un cours d'eau trop étendu pour être considérée dans l'analyse

Synthèse des données de terrain	
Critères de délimitation de la ZHE	Pédologie et végétation
Habitats naturels identifiés / Etat de conservation	C3.2 - Roselières et formations de bordure à grands héliophytes autres que les roseaux / Altéré // E3.4 - Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses / Moyen // E2.1 – Pâturages permanents mésotrophes et prairies de pos-pâturage / Moyen // E5.1 – Végétations herbacées anthropiques / Moyen // F3.11 – Fourrés médio-européens sur sols riches / Dégradé // FB.3 – Plantations d'arbustes à des fins ornementales ou pour les fruits, autres que les vignobles / Moyen // G1.1 - Forêts riveraines et forêts galeries, avec dominance d'Alnus, Populus ou Salix / Altéré à Moyen // G1.8 – Boisements acidiphiles dominés par Quercus / Altéré à Optimal // G1.A – Boisements mésotrophes et eutrophes à Quercus, Carpinus, Fraxinus, Acer, Tilia, Ulmus et boisements associés / Moyen à Optimal // G1.D4 – Vergers d'arbres fruitiers / Moyen // I1.1 – Monocultures intensives / Altéré
Types de sol	Rédoxisol
Moyenne des mesures pH réalisées	7.8
Nombre de sondages pédologiques réalisés au sein de la ZHE	22

Analyse des fonctionnalités					
Fonctions hydrologiques		Fonctions biogéochimiques		Fonctions biologiques	
Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)	Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)	Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)
<p>- Présence d'un couvert végétal permanent important à rugosité intermédiaire</p> <p>- Densité de fossés et rigoles au sein du site réduite</p> <p>- Ravinement assez important</p> <p>- Cours d'eau associé (site alluvial) présentant une proportion de berges nues réduite</p> <p>- La granulométrie intermédiaire du sol favorise la rétention des sédiments</p> <p>- La présence d'un sol à texture fine à intermédiaire en surface traduit une faible conductivité hydraulique</p>	<p>Des opérations de restauration des ripisylves peuvent permettre d'améliorer les fonctionnalités en termes de soutien au débit d'étiage et à l'atténuation du débit des crues.</p> <p>Le site étant déjà peu drainé, aucune action ayant une répercussion sur le régime hydraulique n'est envisagée.</p>	<p>- Présence d'un couvert végétal permanent assez important, arboré et arbustif (rugosité intermédiaire), favorable à la séquestration du carbone et à l'assimilation du phosphore et azote</p> <p>- Site et zone tampon peu drainé, faible proportion de fossés</p> <p>- Ravinement assez important</p> <p>- Berges nues réduites</p> <p>- Sol assez basique favorable à la fixation du phosphore dans le sol</p> <p>- Granulométrie intermédiaire et engorgement temporaire très fréquent, favorable à la dénitrification des nitrates</p>	<p>Le site est majoritairement cultivé. L'abandon de pratiques agricoles en faveur de milieux plus naturels améliorera les caractéristiques du sol et par conséquent les fonctionnalités biogéochimiques, notamment au niveau du pH (pas d'apport de chaux par exemple).</p>	<p>- Nombre d'habitats naturels élevé</p> <p>- Répartition entre les habitats équilibré</p> <p>- Emprise d'habitats hygrophiles et non hygrophiles très réduite, peu favorable à la faune et la flore inféodées à ces habitats</p> <p>- Faible anthropisation du site</p> <p>- Faible fragmentation des habitats</p> <p>- Présence d'espèces faunistiques patrimoniales : Grande aigrette, Héron pourpré, Bihoreau gris, Aigrette garzette, Milan noir, Élanion blanc, Balbuzard pêcheur ou encore Faucon émerillon, Tarier pâtre</p> <p>- Densité de corridors aquatiques importante, favorisant la connexion des habitats dans le paysage</p>	<p>Les mesures envisagées vont permettre d'améliorer les fonctions de support des habitats naturels, par l'abandon des pratiques agricoles par exemple. Cette conversion d'habitats peu attractifs pour la faune et la flore permettra d'être plus favorable à l'accueil de la biodiversité.</p> <p>La grande superficie du site va permettre d'améliorer considérablement la connectivité écologique locale.</p>
Moyen	Moyen à satisfaisant	Moyen à satisfaisant	Satisfaisant	Moyen à mauvais	Satisfaisant
Etat de conservation global et pressions observées		Le site présente un état de conservation dégradé à satisfaisant, en particulier d'un point de vue biologique en raison des pratiques agricoles. Sol assez basique (traitement pour l'agriculture), drainage par les fossés peu important.			Perturbé

Informations générales	
Département	Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne
Commune(s)	Campsas, Fronton, Labastide-Saint-Pierre, Orgueil
Bassin versant de gestion	Tarn – Agout - Tescou
Masse d'eau	Le Rieu Tort
Système hydrogéomorphologique	Alluvial
Type(s) d'alimentation	Débordement de cours d'eau et connexion avec la nappe alluviale
Surface de la ZHE (ha)	62,5
Surface de la zone contributive (ha)	2480,91

Synthèse des données de terrain	
Critères de délimitation de la ZHE	Pédologie et végétation
Habitats naturels identifiés / Etat de conservation	I1.1 Monocultures intensives / dégradé // G1.2 Forêts riveraines mixtes des plaines inondables et forêts galeries mixtes / dégradé // E2.2 Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes / altéré // FA.4 Haies d'espèces indigènes pauvres en espèces / dégradé // G5.1 Alignements d'arbres / altéré
Types de sol	Luvisol
Moyenne des mesures pH réalisées	7,9
Nombre de sondages pédologiques réalisés au sein de la ZHE	22

Analyse des fonctionnalités					
Fonctions hydrologiques		Fonctions biogéochimiques		Fonctions biologiques	
Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)	Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)	Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)
<ul style="list-style-type: none"> - Couvert végétal très réduit de rugosité intermédiaire - Quelques fossés profonds et peu profonds, berges végétalisées, pas de ravinement ni de rigoles - Granulométrie de surface intermédiaire (faible conductivité hydraulique) - Dans la zone contributive : part cultivée réduite mais part construite très importante avec densité d'infrastructures de transport importante - Zone contributive de forme intermédiaire avec très dense réseau hydrographique, site proche du cours d'eau <p>-> Fonctions hydrologiques satisfaisantes sauf pour la rétention des sédiments et le soutien en étiage</p>	<p>Interventions visant à réduire l'impact des fossés de drainage.</p> <p>Augmentation du couvert végétal permanent par transformation des cultures.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Site très peu végétalisé en permanence, de rugosité intermédiaire - Assimilation intermédiaire des nitrates et phosphates et séquestration moyenne du carbone - Système de drainage peu développé (quelques fossés profonds et pu profonds), berges végétalisés et absence de ravinement - Sol à tendance légèrement basique - Granulométrie de surface intermédiaire - Engorgement permanent assez fréquent et temporaire peu fréquent - Zone contributive avec part très importante de surface construite, part cultivée et enherbée très réduite <p>-> Fonctions biogéochimiques moyennement bien remplies</p>	<p>Interventions visant à réduire l'impact des fossés de drainage.</p> <p>Augmentation du couvert végétal permanent par transformation des cultures.</p> <p>Sénescence du boisement.</p> <p>Création de mares pour augmenter l'engorgement du site.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faible nombre d'habitats naturels très mal répartis, emprise naturel faible - Espèces d'intérêt sur site : Cisticole des joncs, Fauvette à tête noire, Hirondelle rustique, Milan noir, Pic vert - Espèces envahissantes : Robinier faux-acacia, Erigeron du Canada, Jonc des crapauds, Ragondin - Faible fragmentation, paysage très différent du site - Dans le paysage, très faible nombre d'habitats naturels mal répartis, très faible nombre de corridors boisés - Corridors aquatiques très dense - Anthropisation très importante avec densité assez importante de petites infrastructures de transport <p>-> Fonctions biologiques ne pouvant être que très mal remplies d'après les caractéristiques du site</p>	<p>Création de haies en corridors écologiques et diversification des haies existantes.</p> <p>Création de gîtes pour espèces cibles.</p> <p>Restauration de ripisylve (hygrophile).</p> <p>Transformation des cultures en milieux prairiaux hygrophiles et non hygrophiles.</p> <p>Traitement des espèces exotiques envahissantes.</p> <p>Création de mares pour augmenter la diversité du site.</p>
Moyen à satisfaisant	Satisfaisant	Moyen	Satisfaisant	Moyen à mauvais	Moyen à satisfaisant
Etat de conservation global et pressions observées		Le site est situé dans un environnement très fortement anthropisé et ne peut accomplir que difficilement ses fonctions biologiques. Il présente tout de même un intérêt hydrologique et biogéochimique.			Très dégradé

Informations générales	
Département	Tarn-et-Garonne
Commune(s)	La Ville-Dieu-du-Temple, Saint-Porquier
Bassin versant de gestion	Tarn du Tescou à la Garonne
Masse d'eau	Ruisseau de Larone
Système hydrogéomorphologique	Alluvial
Type(s) d'alimentation	Débordement de cours d'eau et connexion avec la nappe alluviale
Surface de la ZHE (ha)	33,29
Surface de la zone contributive (ha)	2195,44

Synthèse des données de terrain	
Critères de délimitation de la ZHE	Pédologie et végétation
Habitats naturels identifiés / Etat de conservation	E2.1 Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage / altéré // E3.4 Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses / dégradé // F3.1 Fourrés tempérés altéré // FA.4 Haies d'espèces indigènes pauvres en espèces / bon-correct // G1.8 Boissements acidophiles dominés par Quercus / dégradé // I1.1 Monocultures intensives / dégradé // I1.5 Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées / dégradé // I2.2 Petits jardins ornementaux et domestiques / altéré // G1.2 Forêts riveraines mixtes des plaines inondables et forêts galeries mixtes / altéré
Types de sol	Rédoxisol // Réductisol
Moyenne des mesures pH réalisées	7,3
Nombre de sondages pédologiques réalisés au sein de la ZHE	16

Analyse des fonctionnalités					
Fonctions hydrologiques		Fonctions biogéochimiques		Fonctions biologiques	
Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)	Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)	Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)
<p>- Couvert végétal permanent assez réduit de rugosité intermédiaire</p> <p>- Système de drainage favorable mais berges peu végétalisées</p> <p>- Granulométrie assez peu sensible à l'érosion et conductivité hydraulique assez faible</p> <p>- Zone contributive soulignant l'intérêt du site pour l'accomplissement des fonctions hydrologiques</p> <p>- Cours d'eau associé peu favorable à l'accomplissement des fonctions hydrologiques</p> <p>-> Fonctions hydrologiques mal remplies</p>	<p>L'augmentation du couvert végétal améliorera les fonctions hydrologiques.</p> <p>Les quelques fossés seront traités pour réduire leur impact.</p>	<p>- Couvert végétal assez satisfaisant mais de surface réduite</p> <p>- Système de drainage favorable mais berges peu végétalisées</p> <p>- Sol en moyenne neutre</p> <p>- Granulométrie assez favorable à la dénitrification</p> <p>- Engorgement permanent assez fréquent</p> <p>- Zone contributive soulignant l'intérêt du site pour l'accomplissement des fonctions biogéochimiques</p> <p>-> Fonctions biogéochimiques moyennement bien réalisées, présence d'éléments positifs (couvert végétal, système de drainage) mais pas assez bien remplis</p>	<p>L'augmentation du couvert végétal améliorera les fonctions biogéochimiques.</p> <p>La rugosité devrait augmenter compte tenu de la plantation de haies.</p> <p>Les quelques fossés seront traités pour réduire leur impact.</p> <p>L'arrêt des cultures augmentera l'épaisseur de l'épisolum humifère.</p>	<p>- Habitats naturels très peu riches, mal répartis (majoritairement non hygrophiles)</p> <p>- Emprise naturelle assez faible</p> <p>- Fragmentation faible</p> <p>- espèce patrimoniale sur site : Tarier plâtre</p> <p>- Espèces envahissantes : Bambou, Peuplier du Canada, Ragondin</p> <p>- Site différent du paysage</p> <p>- Emprise naturelle du paysage très faible</p> <p>- Densité de corridors boisés très faibles et aquatiques très importantes</p> <p>- Anthropisation très importante nombreuses infrastructures de transport de grande et petite taille</p> <p>-> Fonctions biologiques mal remplies, proportion naturelle trop faible et envahie par des espèces exotiques.</p>	<p>Les cultures seront transformées en milieux prairiaux ouverts.</p> <p>Les prairies nouvelles et déjà présentes seront enrichies par des espèces indigènes.</p> <p>Des haies et alignements d'arbres seront plantés pour servir de corridors écologiques.</p> <p>Le boisement sera laissé en sénescence pour améliorer son état.</p> <p>Les espèces exotiques envahissantes seront traitées.</p> <p>Des mares et dépression créées sur les anciennes cultures serviront de support pour des habitats hygrophiles.</p> <p>Des gîtes pour espèces cibles seront placés.</p>
Moyen à mauvais	Moyen à satisfaisant	Moyen	Satisfaisant	Mauvais	Moyen à satisfaisant
Etat de conservation global et pressions observées		Les habitats du site (naturels et artificiels) sont en mauvaise état. L'anthropisation du site et de ses alentours est très importante. Les fonctionnalités du site sont assez mal remplies dans l'ensemble.			Très dégradé

Informations générales	
Département	Tarn-et-Garonne
Commune(s)	Albefeuille-Lagarde, La Ville-Dieu-du-Temple, Montbeton
Bassin versant de gestion	Tarn du Tescou à la Garonne
Masse d'eau	Ruisseau de Payrol
Système hydrogéomorphologique	Alluvial
Type(s) d'alimentation	Débordement de cours d'eau et connexion avec la nappe alluviale
Surface de la ZHE (ha)	2,57
Surface de la zone contributive (ha)	242,299

Synthèse des données de terrain	
Critères de délimitation de la ZHE	Végétation
Habitats naturels identifiés / Etat de conservation	G1.2 Forêts riveraines mixtes des plaines inondables et forêts galeries mixtes / bon-optimal
Types de sol	Investigations pédologiques à réaliser
Moyenne des mesures pH réalisées	Investigations pédologiques à réaliser
Nombre de sondages pédologiques réalisés au sein de la ZHE	Investigations pédologiques à réaliser

Analyse des fonctionnalités					
Fonctions hydrologiques		Fonctions biogéochimiques		Fonctions biologiques	
Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)	Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)	Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)
<p>- Couvert végétal très favorable</p> <p>- Système de drainage moyennement favorable, absence de figures d'érosion</p> <p>- Zone contributive soulignant l'intérêt du site pour remplir les fonctions hydrologiques</p> <p>-> Fonctions hydrologiques assez bien remplies (<i>pour les indicateurs évalués</i>)</p>	<p>Des interventions sur les fossés sont prévus pour réduire leur impact</p>	<p>- Couvert végétal très favorable</p> <p>- Système de drainage moyennement favorable, absence de figures d'érosion</p> <p>- Zone contributive soulignant l'intérêt du site pour la réalisation des fonctions biogéochimiques</p> <p>-> Fonctions biogéochimiques assez bien remplies (<i>pour les indicateurs évalués</i>)</p>	<p>La sénescence du boisement augmentera le stockage de carbone.</p>	<p>- Faible nombre d'habitats naturels (hygrophiles) mais très bien répartis, emprise naturelle très forte</p> <p>- Espèces d'intérêt absentes</p> <p>- Espèces envahissantes sur site : Paspale dilaté, Robinier faux-acacia Ragondin</p> <p>- Site très peu similaire au paysage</p> <p>- Paysage peu anthropisé</p> <p>- Densité de corridors aquatiques permanents très importante, autres corridors peu présents</p> <p>- Très faible nombre d'habitats naturels dans le paysage et très mal répartis</p> <p>- Anthropisation très importante avec densité d'infrastructures de transport très forte</p> <p>-> Fonctions biologiques de support des habitats bien remplies</p>	<p>Des gîtes pour espèces cibles seront installés. Les espèces exotiques envahissantes seront retirées du boisement et celui-ci sera laissé en sénescence.</p>
Moyen à satisfaisant	Satisfaisant	Moyen à satisfaisant	Satisfaisant	Moyen	Satisfaisant
Etat de conservation global et pressions observées		Les fonctionnalités du site sont ou semblent bien remplies. Le site est en bon état malgré une pression anthropique très importante.			Bon

Informations générales	
Département	Tarn-et-Garonne
Commune(s)	Mas-Grenier
Bassin versant de gestion	Garonne de l'Aussonnelle à la Barguelonne
Masse d'eau	La Garonne du confluent de l'Aussonnelle au confluent du Tarn, Ruisseau de Saint-Jean
Système hydrogéomorphologique	Alluvial
Type(s) d'alimentation	Débordement de cours d'eau et connexion avec la nappe alluviale
Surface de la ZHE (ha)	3,85
Surface de la zone contributive (ha)	85,123

Synthèse des données de terrain	
Critères de délimitation de la ZHE	Végétation
Habitats naturels identifiés / Etat de conservation	E3.4 - Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses / Etat de conservation Dégradé // G1.2 - Forêts riveraines mixtes des plaines inondables et forêts galeries mixtes / Etat de conservation Dégradé
Types de sol	Investigations pédologiques à réaliser
Moyenne des mesures pH réalisées	Investigations pédologiques à réaliser
Nombre de sondages pédologiques réalisés au sein de la ZHE	Investigations pédologiques à réaliser

Analyse des fonctionnalités					
Fonctions hydrologiques		Fonctions biogéochimiques		Fonctions biologiques	
Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)	Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)	Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)
<p>- Couvert végétal favorable</p> <p>- Système de drainage très favorable, absence de figures d'érosion</p> <p>- Zone contributive soulignant l'intérêt du site pour remplir les fonctions hydrologiques</p> <p>-> Fonctions hydrologiques très bien remplies (pour les indicateurs évalués)</p>	<p>Il n'est prévu aucune mesure hydrologique.</p>	<p>- Couvert végétal très favorable</p> <p>- Système de drainage très favorable, absence de figures d'érosion</p> <p>- Zone contributive soulignant l'intérêt du site pour la réalisation des fonctions biogéochimiques</p> <p>-> Fonctions biogéochimiques très bien remplies (pour les indicateurs évalués)</p>	<p>La sénescence du boisement augmentera le stockage de carbone.</p>	<p>- Faible nombre d'habitats naturels (hygrophile)s mais très bien répartis, emprise naturelle très forte</p> <p>- Espèces d'intérêt : Pic vert, Burant zizi, Hirondelle rustique, Bouscarle de Cetti</p> <p>- Espèces envahissantes sur site : Robinier faux-acacia, Galega officinal, Ailanthé glanduleux, Erigeron</p> <p>- Site moyennement similaire au paysage</p> <p>- Paysage peu anthropisé</p> <p>- Densité de corridors aquatiques permanents très importante, autres corridors peu présents</p> <p>- Assez faible nombre d'habitats naturels dans le paysage et pas très bien répartis</p> <p>-> Fonctions biologiques assez bien remplies</p>	<p>La prairie humide, très riche en espèces exotiques envahissantes sera traitée.</p> <p>Des gîtes pour espèces cibles seront installés.</p> <p>Les espèces exotiques envahissantes seront aussi retirées du boisement et celui-ci sera laissé en sénescence.</p>
Satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant	Moyen à satisfaisant	Satisfaisant
Etat de conservation global et pressions observées		Les fonctionnalités du site sont ou semblent bien remplies. Le site est dégradé malgré une pression anthropique assez peu importante.			Dégradé

82_MON_01_ZH01

Informations générales	
Département	82 – Tarn-et-Garonne
Commune(s)	Montech
Bassin versant de gestion	Garonne de l'Aussonnelle à la Barguelonne
Masse d'eau	Ruisseau de Pantagnac
Système hydrogéomorphologique	Alluvial
Type(s) d'alimentation	Débordement du cours d'eau et connexion à la nappe alluvial
Surface de la ZHE (ha)	9.61
Surface de la zone contributive (ha)	99,78

Synthèse des données de terrain	
Critères de délimitation de la ZHE	Pédologie et végétation
Habitats naturels identifiés / Etat de conservation	E3.4 - Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses / Moyen // E3.41 - Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses x F3.1 - Fourrés tempérés / Altéré // E3.44 - Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses / Altéré // F3.1 - Fourrés tempérés x E3.4 - Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses / Altéré // F9.1 - Fourrés ripicoles x E3.4 - Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses / Altéré // G1.2 - Forêts riveraines mixtes des plaines inondables et forêts galeries mixtes / Altéré
Types de sol	Rédoxisol
Moyenne des mesures pH réalisées	7.2
Nombre de sondages pédologiques réalisés au sein de la ZHE	7

Analyse des fonctionnalités					
Fonctions hydrologiques		Fonctions biogéochimiques		Fonctions biologiques	
Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)	Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)	Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)
<p>- Présence d'un couvert végétal permanent très important à rugosité intermédiaire</p> <p>- Présence d'une densité assez importante de fossés et rigoles au sein du site, très peu de drainage dans la zone tampon.</p> <p>- Absence de ravinement</p> <p>- Cours d'eau associé (site alluvial) présentant une proportion de berges nues importantes</p> <p>- La granulométrie intermédiaire favorise la rétention des sédiments</p> <p>- La présence d'un sol à texture fine à intermédiaire en surface traduit une faible conductivité hydraulique.</p> <p>→ 1 sous-fonction remplie de manière satisfaisante : rétention des sédiments</p>	<p>Aucune intervention majeure n'est envisagée sur le cours d'eau associé au site, les berges altérées étant notamment en dehors du site au milieu de parcelles agricoles en aval hydraulique (hors emprise foncière)</p> <p>Aucune action envisagée sur les drains</p>	<p>- Présence d'un couvert végétal permanent très important, arboré et arbustif (rugosité intermédiaire), favorable à la séquestration du carbone et à l'assimilation du phosphore et azote</p> <p>- Site et zone tampon peu drainé, faible proportion de fossés</p> <p>- Aucun ravinement</p> <p>- Sol relativement neutre</p> <p>- Granulométrie en surface très fine, très favorable à la dénitrification des nitrates</p> <p>- Engorgement temporaire fréquent, favorisant la dénitrification</p> <p>→ 2 sous-fonctions remplies de manière satisfaisante : dénitrification des nitrates et assimilation des orthophosphates</p> <p>L'assimilation de l'azote et du phosphore est moyenne</p>	<p>Aucune intervention majeure n'est envisagée sur la nature du sol (aucun décaissement, remblai etc.).</p> <p>Aucune action envisagée sur les drains</p>	<p>- Nombre d'habitats naturels élevés</p> <p>- Répartition entre les habitats très équilibrée</p> <p>- Emprise d'habitats hygrophiles assez importante, favorable à la faune et la flore inféodées à ces habitats</p> <p>- Faible anthropisation du site</p> <p>- Assez forte fragmentation des habitats</p> <p>- Présence d'espèces patrimoniales (avérées et d'après la bibliographie) : Serapias en cœur, Rossignol philomèle, Fauvette grisette, Hypolaïs polyglotte, Fauvette à tête noire, Pouillot véloce, Couleuvre verte et jaune...</p> <p>- Site en cours de fermeture</p> <p>→ 1 sous-fonction remplie de manière satisfaisante : support des habitats naturels</p>	<p>Les mesures envisagées permettront d'accroître l'accueil des espèces faunistiques et floristiques inféodées aux milieux humides, en proposant une réouverture de certains milieux tout en conservant un couvert végétal arbustif et arboré.</p> <p>Le support et la connectivité des habitats naturels sera grandement améliorés.</p>
Moyen	Moyen	Moyen à satisfaisant	Moyen à satisfaisant	Moyen	Satisfaisant
Etat de conservation global et pressions observées		Site en cours de fermeture du fait de l'absence de gestion du couvert végétal (état de conservation moyen). Le site présente des fonctionnalités moyennes à satisfaisantes. Présence d'anciens fossés de drainage, proportion modérée de fossés et rigoles			Perturbé

Informations générales	
Département	Tarn-et-Garonne
Commune(s)	Sistels
Bassin versant de gestion	Auroue
Masse d'eau	Ruisseau du Métau
Système hydrogéomorphologique	Riverain des étendues d'eau
Type(s) d'alimentation	Débordement des étendues d'eau et connexion avec la nappe de l'étendue d'eau
Surface de la ZHE (ha)	0,5
Surface de la zone contributive (ha)	783,1

Synthèse des données de terrain	
Critères de délimitation de la ZHE	Végétation
Habitats naturels identifiés / Etat de conservation	G1.1 Forêts riveraines et forêts galeries, avec dominance d'Alnus, Populus ou Salix / bon-correct
Types de sol	Investigations pédologiques à réaliser
Moyenne des mesures pH réalisées	Investigations pédologiques à réaliser
Nombre de sondages pédologiques réalisés au sein de la ZHE	Investigations pédologiques à réaliser

Analyse des fonctionnalités					
Fonctions hydrologiques		Fonctions biogéochimiques		Fonctions biologiques	
Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)	Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)	Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)
<p>- Couvert végétal très favorable</p> <p>- Système de drainage moyennement favorable (densité de fossés assez importante), absence de figures d'érosion</p> <p>- Zone contributive soulignant l'intérêt du site pour remplir les fonctions hydrologiques</p> <p>-> Fonctions hydrologiques assez bien remplies (<i>pour les indicateurs évalués</i>)</p>	<p>Aucune mesure hydrologique n'est prévue.</p>	<p>- Couvert végétal très favorable</p> <p>- Système de drainage moyennement favorable (densité de fossés assez importante), absence de figures d'érosion</p> <p>- Zone contributive soulignant l'intérêt du site pour la réalisation des fonctions biogéochimiques</p> <p>-> Fonctions biogéochimiques assez bien remplies (<i>pour les indicateurs évalués</i>)</p>	<p>. La sénescence du boisement augmentera le stockage du carbone sur le site.</p>	<p>- Emprise naturelle totale, hygrophile</p> <p>- Site très fragmenté et différent du paysage</p> <p>- Espèces d'intérêt : Héron garde-bœuf, Bouscarle de Cetti, Fauvette grisette</p> <p>- Espèces envahissantes sur site : Robinier faux acacia, Solidage</p> <p>- Paysage peu riche, habitats naturels ma répartis</p> <p>- Densité de corridors assez réduite</p> <p>- Anthropisation très importante avec densité d'infrastructures de transport assez importante</p> <p>-> Fonctions biologiques moyennement bien remplies</p>	<p>Les espèces exotiques envahissantes seront traitées.</p> <p>Des haies seront créées dans les environs du site pour améliorer la connexion des habitats.</p> <p>Les milieux boisés seront restaurés et laissés en sénescence.</p> <p>Des gîtes pour espèces cibles seront créés.</p> <p>Des mares et dépressions vont être créées pour permettre un meilleur accueil des espèces humides floristiques et faunistiques.</p>
Moyen à satisfaisant	Moyen à satisfaisant	Moyen à satisfaisant	Satisfaisant	Moyen	Satisfaisant
Etat de conservation global et pressions observées		Site en mauvais état (dégradé) mais remplissant assez bien ses fonctionnalités. L'anthropisation est très importante dans la zone.			Perturbé

Informations générales	
Département	Tarn-et-Garonne
Commune(s)	Sistels
Bassin versant de gestion	Auroue
Masse d'eau	Ruisseau du Métau
Système hydrogéomorphologique	Alluvial
Type(s) d'alimentation	Débordements de cours d'eau et connexions avec la nappe alluviale.
Surface de la ZHE (ha)	0,5
Surface de la zone contributive (ha)	937,9

Synthèse des données de terrain	
Critères de délimitation de la ZHE	Végétation
Habitats naturels identifiés / Etat de conservation	G1.1 Forêts riveraines et forêts galeries, avec dominance d'Alnus, Populus ou Salix / dégradé
Types de sol	Investigations pédologiques à réaliser
Moyenne des mesures pH réalisées	Investigations pédologiques à réaliser
Nombre de sondages pédologiques réalisés au sein de la ZHE	Investigations pédologiques à réaliser

Analyse des fonctionnalités					
Fonctions hydrologiques		Fonctions biogéochimiques		Fonctions biologiques	
Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)	Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)	Etat initial (EI)	Etat ciblé (EC)
<p>- Couvert végétal très favorable</p> <p>- Système de drainage peu favorable (densité de rigoles et fossés importante), absence de figures d'érosion</p> <p>- Zone contributive soulignant l'intérêt du site pour remplir les fonctions hydrologiques</p> <p>-> Fonctions hydrologiques moyennement bien remplies (pour les indicateurs évalués)</p>	<p>Aucune mesure hydrologique n'est prévue.</p>	<p>- Couvert végétal très favorable</p> <p>- Système de drainage peu favorable (densité de rigoles et fossés importante), absence de figures d'érosion</p> <p>- Zone contributive soulignant l'intérêt du site pour la réalisation des fonctions biogéochimiques</p> <p>-> Fonctions biogéochimiques moyennement bien remplies (pour les indicateurs évalués)</p>	<p>La sénescence du boisement augmentera le stockage du carbone sur le site.</p>	<p>- Emprise naturelle totale, hygrophile</p> <p>- Site très fragmenté et différent du paysage</p> <p>- Espèces d'intérêt : Héron garde-bœuf, Bouscarle de Cetti, Fauvette grisette</p> <p>- Espèces envahissantes sur site : Robinier faux acacia, Solidage</p> <p>- Paysage peu riche, habitats naturels ma répartis</p> <p>- Densité de corridors légèrement réduite</p> <p>- Anthropisation très importante avec densité d'infrastructures de transport assez importante</p> <p>-> Fonctions biologiques moyennement bien remplies</p>	<p>Les espèces exotiques envahissantes seront traitées.</p> <p>Des haies seront créées dans les environs du site pour améliorer la connexion des habitats.</p> <p>Les milieux boisés seront restaurés et laissés en sénescence.</p> <p>Des gîtes pour espèces cibles seront créés.</p> <p>Des mares et dépressions vont être créées pour permettre un meilleur accueil des espèces humides floristiques et faunistiques.</p>
Moyen	Moyen	Moyen	Moyen à satisfaisant	Moyen	Satisfaisant
Etat de conservation global et pressions observées		Site en mauvais état (dégradé) et remplissant moyennement ses fonctionnalités. L'anthropisation est très importante dans la zone.			Perturbé


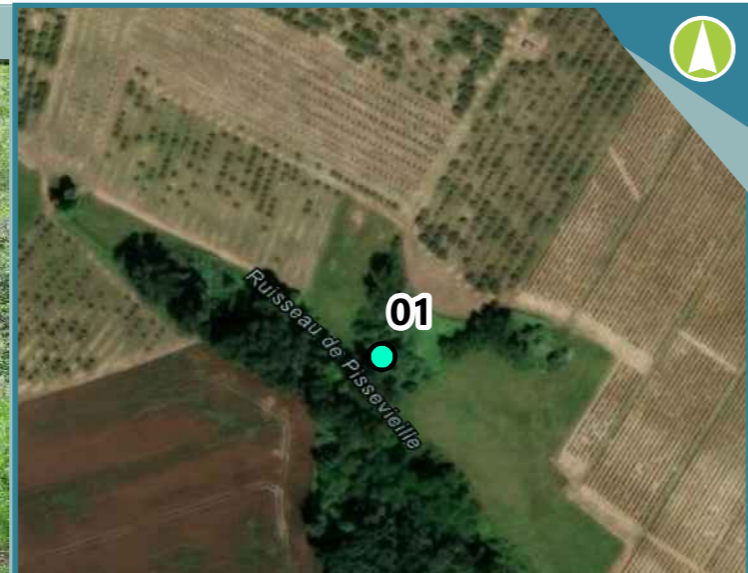
4 Sondages pédologiques

CARACTERISTIQUE DU SITE

Date du sondage : 17/04/2025 Mode de sondage : Tarière Zone humide selon le critère pédologique et classe : Oui (Vb)

Occupation du sol : □

LOCALISATION DU SITE

- Sol ne présentant pas une hydromorphie caractéristique des zones humides
- Sol présentant une hydromorphie caractéristique des zones humides

0 50 100 m





Horizon (cm) :	0 - 10	10 - 45	45 - 105
Texture :	Limono-argileuse	Limono-sableuse	Sablo-limoneuse
Élément grossier :	Sans	graviers < 2 cm	graviers < 2 cm
Racine :	Chevelu	Sans racine	Sans racine
Tâche et abondance :	Sans	Oxydation (5 à 15%)	(15 à 40%)
Humidité :		frais	humide
Complément de description :			

CARACTERISTIQUE DU SITE

Date du sondage : 17/04/2025 Mode de sondage : Tarière Zone humide selon le critère pédologique et classe : Oui (Vb)

Occupation du sol : □

LOCALISATION DU SITE

- Sol ne présentant pas une hydromorphie caractéristique des zones humides
- Sol présentant une hydromorphie caractéristique des zones humides

0 50 100 m



Horizon (cm) :	0 - 20	20 - 110
Texture :	Limoneuse	Limono-sableuse
Élément grossier :	Sans	Sans
Racine :	Chevelu	Sans racine
Tâche et abondance :	Oxydation (5 à 15%)	(15 à 40%)
Humidité :	frais	humide
Complément de description :		

CARACTERISTIQUE DU SITE

Date du sondage : 19/05/2025 Mode de sondage : Tarière Zone humide selon le critère pédologique et classe : Oui (Va)

Occupation du sol : □

LOCALISATION DU SITE




0 50 100 m

- Sol ne présentant pas une hydromorphie caractéristique des zones humides
- Sol présentant une hydromorphie caractéristique des zones humides





Horizon (cm) :	0 - 20	20 - 65	65 - 70
Texture :	Limono-argileuse	Limoneuse	Sablo-limoneuse
Élément grossier :	Sans	graviers < 2 cm	graviers < 2 cm
Racine :	Chevelu	Sans racine	Sans racine
Tâche et abondance :	Sans	(5 à 15%)	(5 à 15%)
Humidité :		frais	frais
Complément de description :			

CARACTERISTIQUE DU SITE

Date du sondage : 17/04/2025 Mode de sondage : Tarière Zone humide selon le critère pédologique et classe : Non (IIIb)

Occupation du sol : □

LOCALISATION DU SITE

0 50 100 m

- Sol ne présentant pas une hydromorphie caractéristique des zones humides
- Sol présentant une hydromorphie caractéristique des zones humides



Horizon (cm) :	0 - 20	20 - 60	60 - 110
Texture :	Limoneuse	Limono-sableuse	
Élément grossier :	graviers < 2 cm	graviers < 2 cm	graviers < 2 cm
Racine :	Chevelu		Sans racine
Tâche et abondance :	Sans	Sans	(15 à 40%)
Humidité :			humide
Complément de description :	grossier principalement calcaire	plus de grossier.	très peu de grossier.

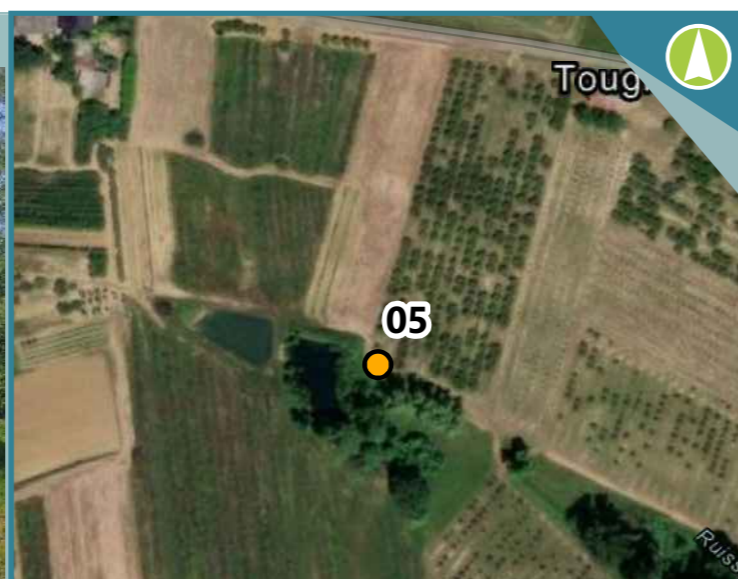
CARACTERISTIQUE DU SITE

Date du sondage : 17/04/2025 Mode de sondage : Tarière

Zone humide selon le critère
pédologique et classe : Non (Hors Classe)

Occupation du sol : □

LOCALISATION DU SITE



● Sol ne présentant pas une hydromorphie caractéristique des zones humides
● Sol présentant une hydromorphie caractéristique des zones humides



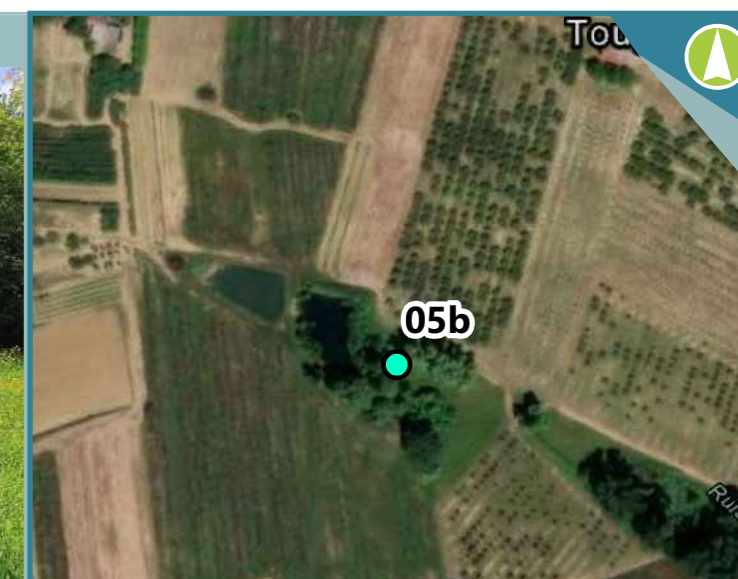
CARACTERISTIQUE DU SITE

Date du sondage : 17/04/2025 Mode de sondage : Tarière

Zone humide selon le critère
pédologique et classe : Oui (Vb)

Occupation du sol : □

LOCALISATION DU SITE



● Sol ne présentant pas une hydromorphie caractéristique des zones humides
● Sol présentant une hydromorphie caractéristique des zones humides



Horizon (cm) :	0 - 35	35 - 80
Texture :	Limono-sableuse	Sablo-limoneuse
Élément grossier :	graviers < 2 cm	graviers < 2 cm
Racine :	Chevelu	Sans racine
Tâche et abondance :	Sans	Sans
Humidité :		
Complément de description :		éléments grossiers briques et calcaires.

Horizon (cm) :	0 - 20	20 - 105
Texture :	Argilo-limoneuse	Argilo-limoneuse
Élément grossier :	graviers < 2 cm	graviers < 2 cm
Racine :	Chevelu	Racines moyennes
Tâche et abondance :	(5 à 15%)	(15 à 40%)
Humidité :	frais	humide
Complément de description :		racines dégradées, tessons briques, éléments grossiers calcaires

CARACTERISTIQUE DU SITE

Date du sondage : 17/04/2025 Mode de sondage : Tarière Zone humide selon le critère pédologique et classe : Non (IVc)
Occupation du sol : □

LOCALISATION DU SITE



● Sol ne présentant pas une hydromorphie caractéristique des zones humides
● Sol présentant une hydromorphie caractéristique des zones humides

0 50 100 m




Horizon (cm) :	0 - 20	20 - 55	55 - 10
Texture :	Argilo-limoneuse	Limono-sableuse	Sablo-limoneuse
Élément grossier :	Sans	graviers < 2 cm	graviers < 2 cm
Racine :	Chevelu	Sans racine	Sans racine
Tâche et abondance :	Sans	Oxydation (inf à 5%)	(15 à 40%)
Humidité :		sec	humide
Complément de description :			

CARACTERISTIQUE DU SITE

Date du sondage : 17/04/2025 Mode de sondage : Tarière Zone humide selon le critère pédologique et classe : Non (IVc)
Occupation du sol : □

LOCALISATION DU SITE



● Sol ne présentant pas une hydromorphie caractéristique des zones humides
● Sol présentant une hydromorphie caractéristique des zones humides

0 50 100 m



Horizon (cm) :	0 - 25	25 - 40	40 - 120
Texture :	Limono-sableuse	Sablo-limoneuse	Sablo-limoneuse
Élément grossier :	graviers < 2 cm	graviers < 2 cm	graviers < 2 cm
Racine :	Chevelu	Chevelu	Sans racine
Tâche et abondance :	Sans	(5 à 15%)	(> à 40%)
Humidité :		frais	saturé
Complément de description :			